ES CHRONIQUES DU XVIIIe SIÈCLE

Jean HERVEZ



e Parc aux Cerfs

et les

Petites Maisons Galantes

D'après les Mémoires, les Rapports de Police

Les Libelles, Les Pamphlets, Les Satires, Chansons du Temps

Le Parc aux Cerfs. — Harem royal, gouffre aux millions. — Les bâtards du roi. — L'abbesse du couvent. — Les pensionnaires. — La belle Morphi. — Les galantes « Folies ». — Temples de l'amour. — Le répertoire gaillard des « Folies ». — La police des petites maisons. — La « Folle Journée ».

Ouvrage orné de huit planches hors texte

PARIS

BIBLIOTHÈQUE DES CURIEUX

4, RUE DE FURSTENBERG, 4

MCMX

A Monsieur [illegible] d'Alméras
Confraternel hommage
J. Hervez

LE PARC AUX CERFS
et les
PETITES MAISONS GALANTES

= *Il a été tiré de cet ouvrage* =
12 exemplaires sur Japon Impérial
avec suite des gravures en trois couleurs
= (1 à 12) =
= **25 exemplaires sur Hollande** =
= (hors commerce) =
= (13 à 37) =

N°



LE PARC AUX CERFS

LES CHRONIQUES DU XVIIIe SIÈCLE

Jean HERVEZ



Le Parc aux Cerfs et les Petites Maisons Galantes

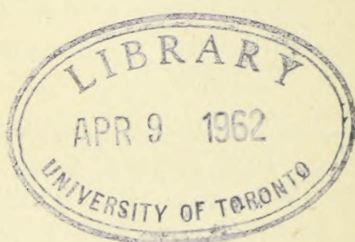
D'après les Mémoires, les Rapports de Police
Les Libelles, Les Pamphlets, Les Satires, Chansons du Temps

Le Parc aux Cerfs. — Harem royal, gouffre aux millions. — Les bâtards du roi. — L'abbesse du couvent. — Les pensionnaires. — La belle Morphi. — Les galantes « Folies ». — Temples de l'amour. — Le répertoire gaillard des « Folies ». — La police des petites maisons. — La « Folle Journée ».

Ouvrage orné de huit planches hors texte

PARIS
BIBLIOTHÈQUE DES CURIEUX
4, RUE DE FURSTENBERG, 4

MCMX


LIBRARY
APR 9 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

Le Parc aux Cerfs

ET LES

Petites Maisons Galantes

CHAPITRE PREMIER

LE PARC AUX CERFS

Louis XV « bagatelier ». — Mme de Pompadour surintendante des plaisirs du roi. — Le harem royal, gouffre aux millions. — La petite maison de la rue Saint-Médéric. — L'abbesse et le personnel administratif du couvent. — Un accouchement au sérail. — Les bâtards du roi.

Jacques Casanova, de Seingalt, le génial aventurier cosmopolite du XVIIIe siècle, amoureux aux herculéennes ressources, nous apprend, au cours de ses Mémoires, qu'il connut à Grenoble Mademoiselle de Romans, jeune beauté novice, vivant le plus honnêtement du monde chez une de ses tantes, Madame Morin, femme d'un avocat, et qu'il décida la jeune personne, de par la puissance de sa prédiction astrologique, à partir pour Paris, où elle devait être choisie par Louis XV comme maîtresse préférée.

Les destins accomplis, Casanova se complut à revoir sa belle protégée — dont il avait respecté la vir-

ginité — et à l'interroger sur le caractère de son royal amant.

« Comment ne pas l'aimer ? répondit Mademoiselle de Romans. Poli à l'excès, bon, doux, beau, *bagatelier* et tendre, il a tout ce qu'il faut pour subjuguer le cœur d'une femme. » (1)

Louis XV *bagatelier?* L'épithète vaut d'être signalée. Dans l'étude que nous avons consacrée aux maîtresses officielles, déclarées du roi, nous ne l'avons guère connu sous cet aspect ; mais plutôt il nous apparut comme un goulu d'amour, affamé de jouissances inédites, souvent lassé peut-être, jamais rassasié sans doute. Et la chronique du Parc-aux-Cerfs ne peut que confirmer cette constatation.

C'est encore Casanova qui le dit : Louis XV « s'ennuyait partout, excepté à la chasse ; le Parc-aux-Cerfs ne faisait que l'étourdir en le blasant toujours davantage ; car pour jouir d'un harem recruté des beautés les plus attrayantes et souvent de jeunes novices qui rendaient le plaisir difficile, il aurait fallu être un Dieu, et Louis XV n'était qu'homme ».

Cependant il faut se garder, en cette matière, de prendre à la lettre les exagérations des pamphlétaires.

Au lendemain de la Révolution, alors que d'innombrables amis des mœurs avaient pris à tâche de dénoncer au peuple l'indignité du régime monarchique,

(1) *Mémoires de J. Casanova de Seingalt.* Edition Garnier, V. 21 et suiv., 367.

des pamphlets et des libelles, le plus souvent anonymes, entretenaient habilement les colères, les rancunes de la nation. C'est dans cet ordre d'idées que fut publiée en 1790 une brochure qui, sous le couvert d'un titre économique, dévoilait quelques-unes des turpitudes et des lubricités du règne de Louis XV. Elle explique de la façon suivante l'origine du Parc-aux-Cerfs, dont le nom éveille dans l'idée populaire des imaginations fantasmagoriques.

Madame de Pompadour avait espéré que sa fille la remplacerait à la Cour : elle savait que l'inceste, loin d'effrayer le bon prince, serait au contraire pour lui un aiguillon de volupté. Mais sa fille mourut à peine âgée de dix ans. C'est alors qu'elle s'avisa d'être la *surintendante des plaisirs du roi*, en lui créant une espèce de sérail composé de beautés neuves et inconnues. Telle fut l'origine du Parc-aux-Cerfs, gouffre de l'innocence et de l'ingénuité, où vint dès l'année 1755, s'engloutir une foule de victimes qui, rendues ensuite à la société, y rapportèrent la corruption, le goût de la débauche et tous les vices dont elles s'étaient nécessairement infectées dans le commerce des agents infâmes d'un lieu aussi abominable.

Quant aux dépenses, elles furent, d'après ce libelle, considérables : il faut y comprendre la chaîne des entremetteurs de toute espèce chargés de recruter les jeunes personnes aimables, de les emmener à Versailles, de les décrasser, les habiller, les parfumer, et leur procurer tous les moyens de séduction que l'art

peut ajouter. Il faut compter encore les indemnités payées à celles qui n'ont pu éveiller les sens du souverain, les récompenses dues aux nymphes fortunées, pour avoir quelques instants reçu le monarque dans leurs bras, et fait circuler le feu de l'amour dans les veines dépravées ; enfin les engagements sacrés pris envers les sultanes portant dans leurs flancs le fruit précieux de leur fécondité. L'on se convaincra, ajoute l'auteur, qu'il n'en est aucune, l'une portant l'autre, qui n'ait été une charge d'un million pour l'Etat. Or qu'il en ait passé seulement deux chaque semaine par cette piscine, c'est-à-dire mille en dix ans, l'on trouvera un capital d'un milliard. Encore ne comprenons-nous pas dans cet affreux total l'entretien indispensable de tous les enfants provenus de ces accouplements clandestins (1).

Les contemporains, mémorialistes, chroniqueurs, ont peu parlé du Parc-aux-Cerfs, et pour cause : le plus grand secret était gardé sur cette retraite galante. Cependant nous avons recueilli çà et là quelques notes succinctes. Ainsi un homme de cour, un ancien page, qui a écrit en 1788 ses Souvenirs avec des anecdotes secrètes sur Louis XV et ses ministres, s'exprime en ces termes :

« Loin d'être un obstacle aux infidélités du roi, Madame de Pompadour eut toujours l'adresse de les

(1) *Le Parc-aux-Cerfs, ou l'origine de l'affreux déficit*, 1790, avant-propos.

favoriser, afin de demeurer, sinon sa maîtresse, du moins son amie nécessaire. Ce fut elle qui gouverna l'espèce de harem établi dans la rue du Parc-aux-Cerfs à Versailles (1). De jeunes vierges le peuplaient, elles étaient présentées à Louis XV chez la marquise. Quand il les trouvait à son gré, on les introduisait dans ses petits appartements. Mais de peur qu'il ne s'attachât trop à quelques-unes, elle leur en substituait de plus jolies encore. Les renvoyées du harem recevaient en don cent cinquante mille livres, afin de les aider à se procurer un mari. J'en ai connu une qui, ayant beaucoup plu au roi, en obtint une dot de huit cent mille livres, avec la promesse d'un brevet de colonel pour celui qui l'épouserait. Un pauvre gentilhomme de province portant un beau nom, la regardant comme une espèce de veuve obligée d'effacer ses torts, lui offrit d'unir son sort au sien ; elle en accepta la proposition. Depuis lors sa conduite n'a cessé d'être exemplaire. » (2)

L'écrivain anonyme des Anecdotes sur la comtesse du Barry donne quelques renseignements complémentaires :

« En 1768, au printemps, le comte du Barry rencontra le S. Le Bel, un des premiers valets de chambre du Roi, le plus initié dans la confiance de S. M.

(1) Il n'y a pas de rue de ce nom à Versailles; c'était le nom du quartier.

(2) De la Gorse, *Souvenirs d'un homme de cour*, Paris, an XIII, T. II, p. 370.

relativement à ses plaisirs secrets, et qui était spécialement chargé de recruter pour remplir le Parc-aux-Cerfs. On appelait de ce nom un quartier de Versailles, où Madame la marquise de Pompadour avait établi une espèce de Dépôt, pour y loger les jeunes filles qu'on était sans cesse occupé à chercher dans Paris, et que cette dame mettait dans le lit de son auguste amant. Elle avait senti de loin la nécessité de subvenir à ses besoins physiques avec des secours étrangers, et se conservait toutefois par cette surintendance le cœur du monarque et tout l'honorifique d'une maîtresse en titre. On ne saurait compter la multitude de créatures qui ont ainsi passé dans cette espèce de ménagerie où chacune attendait son tour, qui souvent ne venait point, ou ne consistait que dans de légères privautés, ou n'était jamais long, tant à raison du dégoût du Monarque, que des craintes de la Sultane principale. Elle avait grand soin de faire disparaître celles que leur caractère, leur esprit ou l'attachement du Maitre pouvaient rendre redoutables. Mais d'avoir entré dans ce sérail, était, comme de raison, un droit à des bienfaits particuliers. On mariait communément ces filles avec une dot de 200.000 livres, et on les envoyait dans le fond de quelque province éloignée. Il est aisé d'induire combien un tel établissement devait être dispendieux, non seulement à raison de ces jeunes nymphes, dont il sortait bien, calcul fait, une par semaine du sérail, ce qui fait déjà un objet de plus de dix millions par an ; mais aussi, et surtout par rap-

port aux chefs et aux subalternes de toute espèce établis pour leur découverte, ainsi qu'aux frais pour les décrasser, les approprier, les ajuster, les décorer, les mettre en état en un mot de séduire autant par leur élégance extérieure que par leurs charmes naturels; et si l'on ajoute à ces objets principaux de dépense le gaspillage et les déprédations qu'ils devaient entraîner par leur nature et par celles des gens sur qui elles roulaient, on y trouvera une source intarissable de l'écoulement du Trésor public, sous ce nom vague et abusif d'*Acquits au comptant.* » (1)

Il ne faudrait pas croire, sur la foi du pamphlet révolutionnaire cité plus haut, que le Parc-aux-Cerfs avait une importance ou même une apparence considérable ou luxueuse. En réalité le Parc-aux-Cerfs était ainsi appelé d'un quartier de Versailles, fort éloigné. Bien peu de gens connaissaient cette maison; on n'en parlait que très vaguement, sans jamais rien spécifier, aucun fait ne transpirait qui pût attirer l'attention. Un commissaire de la marine, nommé Mercier, qui avait eu part à l'éducation de l'abbé de Bourbon, avait plus de connaissances qu'aucun autre sur cet établissement, et voici ce qu'il a dit à un de ses amis : « La maison était de très peu d'apparence; il n'y avait en général qu'une seule jeune personne; la femme d'un commis de bureau de la guerre lui tenait compagnie,

(1) *Anecdotes sur la comtesse Du Barry*, Londres, 1775, p. 58 et suiv.

jouait avec elle ou travaillait en tapisserie. Cette dame disait que c'était sa nièce ; elle la menait, pendant les voyages du roi, à la campagne. Quelquefois on a changé de maison et de quartier, mais sans renoncer à l'ancienne maison. » Mercier ajoutait : « Jamais commerce n'a eu moins de publicité ; et les particuliers n'ont-ils pas de petites maisons où ils entretiennent publiquement des filles (1) ? »

« Louis XV, dit Madame Campan, avait, comme on le sait, adopté le système bizarre de séparer Louis de Bourbon du roi de France. Comme homme privé, il avait sa fortune personnelle, ses intérêts de finance à part.

« Louis XV traitait comme particulier dans toutes les affaires ou les marchés qu'il faisait ; il avait acheté au Parc-aux-Cerfs, à Versailles, une jolie maison où il logeait une de ces maîtresses obscures que l'indulgence ou la politique de Madame de Pompadour avait tolérées pour ne pas perdre ses droits de maîtresse en titre. Ayant réformé cet usage, le roi voulut vendre sa petite maison. Sévin, premier commis de la guerre, se présenta pour l'acheter ; le notaire qui était chargé de cette commission en rendit compte au roi. Le contrat de vente fut passé entre Louis de Bourbon et Pierre Sévin, et le roi lui fit dire de lui apporter lui-même la somme en or. Le premier commis réunit

(1) *Mémoires de Madame du Hausset*, édit. Barrière, 1855, p. 54, note de M. Craufurd.

40.000 francs en louis, et introduit par le notaire dans les cabinets intérieurs du roi, il lui remit la valeur de sa maison. » (1).

Éclairé par ces révélations de Madame Campan, M. Le Roi, ancien conservateur de la bibliothèque de Versailles, a reconstitué l'histoire de la royale « petite maison », à l'aide de documents notariés.

Jusqu'alors les historiens étaient peu d'accord sur cette question. Les uns, se fondant sur le nom de Parc-aux-Cerfs, la prenaient pour une ancienne habitation de chasse de Louis XIII transformée en une sorte de petit palais entouré de jardins et de bois. D'autres la confondaient avec l'Ermitage de Madame de Pompadour. La vérité est tout autre.

Quand Louis XIII acheta la seigneurie de Versailles et y fit construire un petit château, c'était surtout pour être plus facilement au milieu des bois dont ce lieu était entouré et pour s'y livrer au plaisir de la chasse, qu'il aimait passionnément. Aussi l'un de ses premiers soins fut de faire élever près de son habitation les animaux pouvant servir à ses plaisirs. C'est pour cela qu'il choisit, dans les bois qui couvraient alors le sol de la ville, un emplacement dans lequel il put réunir et faire élever des cerfs, des daims, et d'autres bêtes fauves. Il le fit entourer de murs, y fit construire quelques habitations de gardes, et ce lieu reçut le nom de Parc-aux-Cerfs.

(1) *Mémoires de Madame Campan*, 1822, t. I, p. 12.

Le Parc-aux-Cerfs comprenait tout l'espace situé entre la rue de Satory, la rue des Rossignols et la rue Saint-Martin. Ce Parc-aux-Cerfs fut d'abord conservé par Louis XIV, et la ville se composa du vieux Versailles et de la ville neuve, ne formant qu'une seule paroisse, celle de Notre-Dame.

Quelques années après son séjour à Versailles, vers 1694, Louis XIV, voyant les habitations s'élever avec rapidité dans la ville qu'il venait de créer, songea à son agrandissement. Le Parc-aux-Cerfs fut alors sacrifié. Louis XIV fit abattre les murs, arracher les arbres, détruire les maisons des gardes, niveler le sol, et l'on y traça des rues et des places. Des terrains furent donnés, surtout à des gens de la maison du roi, mais l'on n'y vit cependant s'élever sous son règne que quelques rares habitations. Louis XIV mort, Versailles resta pendant quelques années comme une ville abandonnée. Aucune construction ne s'y fit. Mais lorsque Louis XV y eut de nouveau fixé son séjour et que la cour y fut revenue, on vit affluer de toutes parts de nouveaux habitants. Leur nombre, qui, à la mort de Louis XIV, était de vingt-quatre mille, fut presque doublé dans les quinze premières années du règne de son successeur. Les maisons se construisirent de tous côtés dans le quartier du *Parc-aux-Cerfs*, et les habitants de ce quartier furent si nombreux que l'on sentit la nécessité de diviser la ville en deux parties égales et de créer une nouvelle paroisse formant aujourd'hui le quartier ou la paroisse Saint-Louis.

Minutieusement M. Le Roi dépouilla les archives du bailliage de Versailles, déposées au Palais de Justice de cette ville; et parmi les noms des propriétaires du quartier du Parc-aux-Cerfs, il découvrit, comme propriétaire d'une maison située rue Saint-Médéric, en 1772, le nom de Sévin. Sa maison devait porter le n° 2 ou le n° 4. Mais était-ce bien celle ayant appartenu à Louis XV et indiquée par Madame Campan? Rien ne le prouvait, car sur ces rôles on trouvait immédiatement comme propriétaire avant *Sévin* le nom de *Vallet*.

En cherchant dans les titres actuels de propriété de la maison n° 4, M. Le Roi trouva qu'elle appartenait effectivement à Sévin, et qu'elle fut vendue par ses héritiers, après la Révolution, aux criées du tribunal civil. Ces titres, ne remontant point au-delà, laissaient toujours dans l'obscurité les noms des propriétaires antérieurs à *Sévin*.

M. Le Roi s'adressa alors aux possesseurs des maisons n°s 2 et 4, qui lui permirent gracieusement de rechercher dans tous les papiers antérieurs ce qu'il pourrait trouver chez les notaires touchant cette intéressante question. Voici le résultat de ces recherches.

Quand Louis XIV eut décidé de faire un nouveau quartier dans l'ancien Parc-aux-Cerfs, les terrains furent donnés en propriété à divers particuliers et surtout aux personnes appartenant à la maison du roi. C'est ainsi que le roi fit don de l'emplacement occupé aujourd'hui par les n°s 2 et 4 de la rue Saint-Médéric

à Jacques Desnoues, maître d'hôtel et l'un de ses valets de chambre. Le 18 juin 1712, Desnoues vend à J.-B. Pizet, écuyer de la Maison-Fort, le jardin et la maison qu'il y avait fait construire. Le 27 septembre 1718, nouvelle vente de cette propriété faite par J.-B. Pizet au profit de Jean-Michel Crémer, bourgeois de Versailles. A cette époque, le jardin n'était point enclos de murs. En 1734, Crémer fait construire les murs, ferme les rues des Tournelles et Saint-Médéric et fait ainsi deux impasses. Ces impasses portent sur les rôles de répartition des boues et lanternes les noms de culs-de-sac Saint-Médéric et des Tournelles.

Crémer meurt en 1740. Par suite, la propriété est partagée en deux ; la maison et la moitié du jardin échoient en partage à Jean-Michel-Denis Crémer, son fils, et l'autre moitié appartient à la veuve Crémer. Elle fait à son tour bâtir sur sa portion une maison à peu près semblable à l'autre formant aujourd'hui le n° 2 de la rue Saint-Médéric.

Tel était l'état des lieux, lorsqu'en 1755 les agents secrets des honteuses passions de Louis XV cherchent au roi une petite maison, de façon à éviter la publicité dans ses rendez-vous de galanterie. Quelle maison pouvait mieux convenir que celle de Crémer ? Placée dans un quartier retiré, au fond d'une impasse, n'ayant de voisins que la maison construite par la veuve Crémer, dont toutes les fenêtres regardaient sur la rue des Tournelles et n'avaient point de vue sur celles du fils, tout enfin la désignait à leur choix. Ils

proposent son acquisition au roi, et l'argent est aussitôt donné. Il restait un dernier embarras : si le roi lui-même ou ses agents bien connus traitent directement de l'achat de cette maison, il n'y a plus de secret possible, et sa destination sera bientôt découverte. On charge alors un tiers inconnu de cet achat. Un huissier au Châtelet de Paris, nommé Vallet, traite directement avec Crémer, et la maison est achetée en son nom. De là l'obscurité qui a si longtemps régné sur l'emplacement de ce triste séjour. Qui aurait pu penser que sous ce nom de Vallet, de cet huissier, que les rôles des impôts de Versailles portent comme propriétaire de cette maison, se cachait le nom du roi de France ? (1).

Crémer croyait avoir vendu à Vallet ; mais celui-ci, aussitôt l'acquisition terminée, se présente seul devant le notaire et fait la déclaration suivante.

« Aujourd'hui est comparu par devant les conseillers du roi, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, sieur François Vallet, huissier-priseur audit Châtelet

(1) Louis XV avait eu déjà, avant 1755, quelques rendez-vous galants, soit dans cette maison louée probablement avant d'en faire l'acquisition, soit dans quelque autre de ce quartier, car on lit dans le journal de l'avocat Barbier, à la date du mois de mars 1753, que « le bruit courait dans Paris qu'une jeune fille de seize ans avait été logée au Parc-aux-Cerfs pour l'amusement du roi »; et dans une note des *Mémoires de Madame du Hausset:* « Quelquefois on a changé de maison et de quartier, mais sans renoncer à l'ancienne maison. » (Note de M. Le Roi).

de Paris, y demeurant, rue des Déchargeurs, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, lequel a déclaré ne rien avoir ni prétendre en l'acquisition qui vient d'être faite sous son nom, de Jean-Michel-Denis Crémer et sa femme, d'une maison située à Versailles, rue Saint-Médéric, paroisse de Saint-Louis, avec ses dépendances, par contrat passé devant les notaires soussignés, dont Me Patu, l'un d'eux, a la minute, cejourd'hui, mais que cette acquisition *est pour et au profit du roi, le prix en ayant été payé des deniers de Sa Majesté à lui fournis à cet effet;* c'est pourquoi il fait cette déclaration, *consentant que Sa Majesté jouisse, fasse et dispose de ladite maison en toute propriété, sans que le payement, qui sera fait sous le nom du comparant, des droits de lots et ventes et centième denier, le décret volontaire, qui sera fait et adjugé, et la jouissance en perception des loyers, qui pourra être faite aussi sous son nom, puissent affaiblir la propriété acquise à Sa Majeste de ladite maison et dépendances,* déclarant que l'expédition dudit contrat d'acquisition et les titres énoncés en icelui ont été par lui remis entre les mains du chargé des ordres de Sa Majesté, ce qui a été accepté pour Sa Majesté par les notaires soussignés, etc.

Fait et passé à Paris, l'an 1755, le 25 novembre, et a signé :

VALLET, — PATU, BROCHANT. »

Ainsi il n'y a plus de doute, c'est bien la petite

maison du Parc-aux-Cerfs, si longtemps ignorée. Voilà le lieu où, depuis l'année 1755 jusqu'en 1771, furent successivement installées les jeunes filles que les fournisseurs des plaisirs du roi offraient aux sens blasés de Louis XV.

Le jour où le roi, peut-être sous l'influence de Madame du Barry, résolut de se défaire de sa petite maison, il en fit ouvertement la vente à son nom, ainsi qu'en témoigne le contrat :

« Vente par le roi, notre sire, à M. J.-B. Sévin, 27 mai 1771.

« Par devant les notaires au bailliage royal de Versailles, soussignés, fut présent très-haut, très-puissant et très excellent prince Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre ; lequel a, par ces présentes, vendu et abandonné pour toujours et promet garantir de tous troubles à sieur Jean-Baptiste Sévin, huissier de la chambre de Madame Victoire de France et commis principal de l'un des bureaux de la guerre, demeurant à Versailles, rue Saint-Médéric, paroisse Saint-Louis, à ce présent et acceptant acquéreur pour lui, ses hoirs et ayant cause, une maison sise à Versailles, susdite rue Saint-Médéric, paroisse Saint-Louis, consistant en bâtiments sur ladite rue, jardin derrière et à côté, ainsi que ladite maison se comporte sans réserve, appartenant à Sa Majesté au moyen de l'acquisition qu'elle en a fait faire *sous le nom de François Vallet*, huissier-priseur au Châtelet de Paris, de J. Crémer et Elisabeth Quartier sa femme, par

contrat passé devant Me Patu et son confrère, notaires à Paris, le 25 novembre 1755, insinué et ensaisiné, lequel Vallet a fait sa déclaration au profit de Sa Majesté par acte passé devant ledit Patu et son confrère le même jour, le brevet original en papier, laquelle est demeurée ci-joint, auxquels Crémer et sa femme ladite maison appartenait de la manière expliquée au contrat sus-daté, étant la dite maison en la censive de Sa Majesté et vers elle chargée à raison de vingt sols de cens par arpent par chacun ou pour toutes choses, *de laquelle maison, dont Sa Majesté n'a jamais retiré aucun revenu, elle a toujours entendu jouir à titre particulier pour en disposer ainsi qu'elle jugerait à propos.*

« Cette vente faite à la charge dudit cens seulement pour l'avenir, à compter de ce jour, et sans être tenu par ledit sieur Sévin au payement d'aucuns droits de lots et ventes, contrôles, insinuation et autres qui pourraient être prétendus à cause de la présente vente dont sa Majesté dispense ledit sieur Sévin.

La présente vente aussi faite moyennant la somme de 16.000 livres ; laquelle somme Sa Majesté reconnaît avoir présentement reçue par les mains d'Alain, l'un des notaires soussignés, qui, des deniers à lui remis par ledit sieur Sévin, la lui a payée réellement délivrée en louis d'or en monnaye ayant cours, à la vue desdits notaires, dont quittance transportant, dessaisissant, voulant procureur, le porteur donnant pouvoir.

« Reconnaissant, ledit sieur Sévin, que Sa Majesté lui a fait remettre l'expédition en parchemin du con-



LE BAIN DANS LA PETITE MAISON

trat de vente susdaté, ensemble tous les titres et pièces que ledit Vallet a reconnu par icelui lui avoir été remis par lesdits Crémer et sa femme, dont décharge.

« Par ainsi promettant, obligeant, renonçant ; fait et passé audit Versailles *à l'égard de Sa Majesté en son appartement au château ;* et à l'égard dudit sieur Sévin ès-étude, l'an 1771, le 27 mai, avant midi. Sa Majesté a signé, ainsi que ledit sieur Sévin. Signé : LOUIS, SÉVIN, DUCRO et ALAIN. »

Il résulte donc de ces diverses pièces que la fameuse maison désignée dans l'histoire de Louis XV sous le nom de *Parc-aux-Cerfs* était placée au n° 4 de la rue Saint-Médéric.

Aujourd'hui cette maison a entièrement changé d'aspect ; transformée en un fort joli hôtel par les propriétaires qui l'ont successivement habitée depuis quelques années, elle ne rappelle plus rien de cette trop célèbre *petite maison* (1).

L'ignorance où l'on était généralement sur cette maison, sa grandeur et son arrangement, le nom de Parc-aux-Cerfs toujours donné à cette habitation, tandis que c'était celui du quartier où elle était située, lui ont fait attribuer beaucoup plus d'importance qu'elle n'en avait réellement et sont la cause des exagérations dans lesquelles sont tombés à ce sujet plusieurs historiens.

(1) J. A. Le Roi. *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV, Louis XV,* Paris, 1864, p. 229-242.

« La tradition et le témoignage de plusieurs personnes attachées à la cour, dit Lacretelle, ne confirment que trop les récits consignés dans une foule de libelles relativement au Parc-aux-Cerfs. On prétend que le roi y faisait élever des jeunes filles de neuf ou dix ans. Le nombre de celles qui y furent conduites fut immense. Elles étaient dotées, mariées à des hommes vils ou crédules.

« Les dépenses du Parc-aux-Cerfs se payaient avec des acquits au comptant. Il est difficile de les évaluer ; mais il ne peut y avoir aucune exagération à affirmer qu'elles coûtèrent *plus de cent millions à l'État*. Dans quelques libelles, on les porte jusqu'à un milliard. »

La connaissance exacte de la maison du Parc-aux-Cerfs ne permet pas d'admettre toutes ces exagérations.

La maison était petite et à peu près comme celle du n° 2, puisque le jardin était derrière et sur le côté. Il était impossible que dans une si petite maison il séjournât plus d'une demoiselle à la fois, avec la dame chargée de la garder et le domestique nécessaire pour les servir. Il faut bien admettre encore que les jeunes filles qui furent conduites dans ce lieu y demeurèrent au moins une année, puisque la plupart n'en sortaient que pour devenir mère ! Or le roi n'ayant gardé cette maison que depuis 1755 jusqu'en 1771, c'est-à-dire seize ans, on ne peut dire que le nombre de celles qui y furent conduites fut immense, et il faut nécessairement un peu rabattre du milliard

et des centaines de millions que coûtèrent les dépenses du Parc-aux-Cerfs (1).

Les quelques pages suivantes, attribuées à Madame du Barry, et publiées en 1829, mettent quelque clarté dans la question, bien que certainement apocryphes.

« Puisque ce mot de Parc-aux-Cerfs s'est présenté sous ma plume, il faut que je vous en parle ; un mot suffit pour détourner le cours de mes idées. Savez-vous, mon ami, que l'on connaît mal ce lieu dont on a tant fait de bruit. Je puis mieux que tout autre vous conter ce que c'était, car j'ai dû, comme la marquise de Pompadour, en prendre la surintendance et m'occuper de ce qu'on y faisait. C'était, soit dit entre nous, la partie affligeante du règne de Louis XV. Ah ! qu'il m'en coûte de vous révéler ces détails ! Mais je vous ai promis la vérité.

« Les vices de Louis XV lui vinrent de sa mauvaise éducation. Enfant, on lui donna pour gouverneur le

(1) On trouve ce qui suit dans un écrit récent intitulé *Le Château de Luciennes*, de M. Léon Gozlan : « Le Parc-aux-Cerfs, qui est encore mal connu, était un endroit solitaire, silencieux, *lugubre comme un abattoir*. C'est là que le roi, sans suite et à l'entrée de la nuit, allait commettre ses plaisirs. Il en avait tellement pris l'habitude qu'il avait fini par se croire quitte envers Dieu et les hommes en dotant les jeunes filles flétries dans cet antre. — Le Parc-aux-Cerfs coûtait près de cent soixante-dix mille francs par mois, *ce qui fait pour trente années d'existence plus de cent cinquante millions*. » Où l'auteur a-t-il puisé ces renseignements? (Note de M. Le Roi).

plus vain des hommes, ce duc de Villeroi, qui avait si bien servi le roi (1). Jamais courtisan n'eut autant de courtisanerie que ce duc. Il voyait le jeune prince du matin au soir, et du matin au soir il ne cessait de lui répéter que ses futurs sujets naissaient pour lui, que nous relevions tous de son bon plaisir. De pareilles leçons, répétées chaque jour, devaient nécessairement détruire l'effet des sages instructions de Massillon. Adolescent, Louis XV vit le libertinage du cardinal Dubois et les orgies de la régence. Bientôt Madame de Mailly survient avec son dévergondage hardi, Richelieu avec l'exemple de sa jeunesse. Louis XV pouvait-il se conduire autrement que sa famille, que son ministre, que ses entours? Son caractère timide et imitateur lui imposait les mœurs des autres. D'abord il choisit lui-même ses maîtresses, et ensuite il choisit quelqu'un qui lui évita cette peine. Lebel devint le pourvoyeur en chef de ses plaisirs, et disposa dans Versailles la maison connue sous le nom de Parc-aux-Cerfs.

« Dès que les courtisans surent l'existence et le but de cette maison, ils en briguèrent à l'envi le gouvernement. Le roi leur rit au nez et en laissa la direction à Lebel sous la suzeraineté du comte de Saint-Floren-

(1) La comtesse Du Barry fait ici allusion à la chanson qui courut sur le duc de Villeroi après sa fameuse déroute :

Villeroy ! Villeroy !
A fort bien servi le roi.

tin, ministre de la maison royale. On y installa néanmoins une sorte de chef militaire, ancien major d'infanterie, qu'on appela par plaisanterie, je crois, M. de Cervières. Ses fonctions consistaient à empêcher les jeunes gens de pénétrer dans le sérail. Le poste de soldats le plus proche du Parc-aux-Cerfs avait l'ordre d'obéir à son premier appel. On lui donnait, au lieu de traitement, une gratification annuelle de douze mille livres.

« Une femme revêtue des fonctions de surintendante avait la haute main sur tout l'établissement. Elle y commandait avec un pouvoir absolu ; elle réglait la dépense, veillait au maintien du bon ordre, et prenait garde à ce que les jeunes filles passassent le temps d'une manière convenable, et surtout à ce qu'elles ne se fréquentassent pas entre elles. C'était une ancienne chanoinesse d'un chapitre noble ; elle appartenait à une des meilleures familles de la Bourgogne, celle des B... On ne la connaissait au Parc-aux-Cerfs que sous le nom de *Madame :* on n'aurait pas osé lui en donner un autre. Peu de temps après la mort de Madame de Pompadour, elle avait succédé dans cet emploi à une femme de bas-étage qui avait un esprit d'ordre vraiment extraordinaire. Louis XV faisait le plus grand cas de cette femme, et prétendait que si elle était homme, il lui confierait un ministère.

« La *Madame* de mon temps était une femme toute remplie de sa noblesse, grande, sèche, au regard vigilant, au geste impératif. Elle professait un souverain

mépris pour les beautés roturières confiées à sa garde. Du reste, elle ne les traitait pas mal; car il pouvait naître dans le cœur du roi une passion pour une *vilaine* bien jolie, et en femme prudente, elle voulait se tenir prête à tout évènement. Quant aux demoiselles nobles, celles-ci étaient ses favorites. *Madame* ne divisait pas ses pensionnaires en brunes ou en blondes, ce qui eût été naturel, elle les divisait en nobles et en roturières.

« Après *Madame,* il y avait deux sous-maîtresses. Elles devaient tenir compagnie aux demoiselles d'un âge raisonnable, que l'on établissait là en passant. Elles dînaient parfois avec les nouvelles venues, les instruisaient aux belles manières, et assistaient aux leçons de musique, de danse, d'histoire et de littérature qu'on donnait aux *élèves*. Puis venaient une douzaine de femmes d'un rang inférieur, créatures à tous services, moitié soubrettes, moitié dames de compagnie, espionnant les élèves, et ne négligeant pas de se nuire réciproquement chaque fois qu'elles en trouvaient l'occasion. Le gros de l'ouvrage était fait par de vraies servantes, et par des domestiques hommes, choisis vieux et laids par précaution. On les payait très cher; mais, en revanche, à la moindre indiscrétion de leur part, on les envoyait languir dans une prison d'État. Une police sévère s'exerçait en général sur tous les habitants de l'un et de l'autre sexe de cette demeure mystérieuse. Il était convenable en effet, que les faiblesses du roi restassent couvertes

d'un voile épais, et que le public ne fût initié à rien de ce qui se passait dans le Parc-aux-Cerfs.

« On servait les demoiselles nobles avec une étiquette particulière : leurs domestiques portaient une livrée verte. Celles qui appartenaient à la roture ne voyaient que des valets vêtus de gris. C'était le roi qui avait réglé tout cela. Il s'en applaudissait comme d'une des meilleures choses qu'il eût faites en toute sa vie. Je vous assure, mon ami, qu'il y a souvent de plaisantes idées dans une tête de roi.

« Après *Madame*, après les *sous-madames*, après les demoiselles de compagnie, venait une femme qui n'avait pas de titre dans la maison, parce qu'elle instrumentait en dehors, mais qui n'en jouait pas moins un des premiers rôles. C'était une créature bien étonnante que la mère Bompart! ainsi l'appelait-on. Figurez-vous une femme plus petite que grande, plus grasse que maigre, plus vieille que jeune, ayant bon pied, bon œil, une santé de fer, une vocation décidée pour l'intrigue ; ne buvant que du vin, ne disant que des mensonges, jurant au besoin et reniant Dieu à propos : figurez-vous tout cela, et vous connaîtrez la mère Bompart, pourvoyeuse en chef des cellules du Parc-aux-Cerfs.

« Elle était en correspondance avec toutes sortes de personnes, et traitait de pair à compagnon avec Lebel, entrait familièrement chez M. de Sartines, et ne dédaignait pas d'aller voir M. de Saint-Florentin.

« Le Parc-aux-Cerfs coûtait des sommes énormes,

quatre à cinq millions par année, et il a duré trente-quatre ans !

« Peu après mon entrée au château de Versailles, lorsque je fus maîtresse reconnue du roi, le duc de Richelieu me demanda si l'on m'avait fait le rapport sur le Parc-aux-Cerfs. Je lui demandai à mon tour ce qu'il voulait dire, et si je pouvais avoir quelque rapport sur ou avec cette maison. Alors le duc de Richelieu me raconta les soins que Madame de Pompadour donnait à cet établissement, l'avantage qu'elle en retirait, et il m'assura de la nécessité qu'il y avait de suivre son exemple. Je parlai de ces conseils au comte Jean, et le priai de m'en dire son avis. Mon beau-frère me répondit :

« Il faut faire comme faisait la marquise de Pompadour, et comme vous a conseillé le duc de Richelieu. On dépense beaucoup d'argent dans cette maison, je me chargerai de revoir les comptes... » (1)

Enfin un récit de Madame du Hausset, femme de chambre de Madame de Pompadour, nous renseigne avec une exactitude précise sur le personnel administratif du sérail intime.

« Madame me fit appeler un jour et entrer dans son cabinet, où était le roi, qui se promenait d'un air sérieux. « Il faut, me dit-elle, que vous alliez passer quelques jours à l'avenue de Saint-Cloud, dans une

(1) *Le Mercure de France au dix-neuvième siècle*, Paris, 1829, tome XXV, p. 267-271.

maison où je vous ferai conduire : vous trouverez là une jeune personne prête à accoucher. » Le roi ne disait rien, et j'étais muette d'étonnement. « Vous serez la maîtresse de la maison, et présiderez comme une déesse de la Fable, à l'accouchement. On a besoin de vous pour que tout se passe suivant la volonté du roi, et secrètement. Vous assisterez au baptême, et indiquerez les noms du père et de la mère. » Le roi se mit à rire et dit : « Le père est un très honnête homme. » Madame ajouta : « Aimé de tout le monde, et adoré de tous ceux qui le connaissent. » Madame s'avança vers une petite boîte, qu'elle ouvrit. Elle en sortit une aigrette de diamants, en disant au roi : « Je n'ai pas voulu, et pour cause, qu'elle fût plus belle. — Elle l'est encore trop, » et il embrassa madame en disant : « Que vous êtes bonne! » Elle pleura d'attendrissement; et, mettant la main sur le cœur du roi : « C'est là que j'en veux », dit-elle. Les larmes vinrent aux yeux du roi, et je me mis aussi à pleurer, sans trop savoir pourquoi. Ensuite il me dit : « Guimard vous verra tous les jours pour vous aider et vous conseiller; et au *grand moment*, vous le ferez avertir de se rendre auprès de vous. Mais nous ne parlons pas du parrain et de la marraine; vous les annoncerez comme devant arriver, et, un moment après, vous aurez l'air de recevoir une lettre qui vous apprendra qu'ils ne peuvent venir. Alors vous ferez semblant d'être embarrassée, et Guimard dira : Il n'y a qu'à prendre les premiers venus. Et vous prendrez la servante de la maison, et

un pauvre ou un porteur de chaises, et ne leur donnerez que douze francs, pour ne pas attirer l'attention. — Un louis, ajouta madame, pour ne pas faire d'effet dans un autre sens. — Guimard, dit le roi, vous dira le nom du père et de la mère. Il assistera à la cérémonie, qui doit être le soir, et donnera les dragées. Il est bien juste que vous ayez les vôtres. » Et il tira cinquante louis qu'il remit de cette mine gracieuse qu'il savait prendre dans l'occasion, et que n'avait personne autre que lui dans son royaume. Je lui baisai la main en pleurant. « Vous aurez soin de l'accouchée, n'est-ce pas ? C'est une très bonne enfant qui n'a pas inventé la poudre, et je m'en fie à vous pour la discrétion ; mon chancelier vous dira le reste, » dit-il en se tournant vers madame ; et il sortit. « Eh bien ! comment trouvez-vous mon rôle ? dit-elle. — D'une femme supérieure et d'une excellente amie, lui dis-je. — C'est à son cœur que j'en veux, me dit-elle ; et toutes ces petites filles, qui n'ont point d'éducation, ne me l'enlèveront pas. Je ne serais pas aussi tranquille si je voyais quelque jolie femme de la cour et de la ville tenter sa conquête. » Je demandai à madame si la jeune personne savait que c'était le roi qui était son père. « Je ne le crois pas, dit-elle ; mais comme il a paru aimer celle-ci, on a craint qu'on ne se soit trop empressé de le lui apprendre. Sans cela, on dit à elle et aux autres, dit-elle en levant les épaules, que c'est un seigneur polonais, parent de la reine, et qui a un appartement au château. Cela a été imaginé à cause

du cordon bleu, que le roi n'a pas souvent le temps de quitter, parce qu'il faudrait changer d'habit, et pour donner raison de ce qu'il a un logement au château, si près du roi. » C'étaient deux petites chambres du côté de la chapelle, où le roi se rendait de son appartement, sans être vu que d'une sentinelle qui avait ses ordres, et qui ne savait pas qui passait par cet endroit. Le roi allait quelquefois au Parc-aux-Cerfs, ou recevait ces demoiselles à l'appartement dont j'ai parlé.

« Madame me dit : « Tenez compagnie à l'accouchée, pour empêcher qu'aucun étranger ne lui parle, pas même les gens de la maison. Vous direz toujours que c'est un seigneur polonais fort riche, et qui se cache à cause de la reine sa parente, qui est fort dévote. Vous trouverez dans la maison une nourrice à qui l'enfant sera remis ; et tout le reste regarde Guimard. Vous irez à l'église comme témoin ; et il faudra faire les choses comme le ferait un bon bourgeois. On croit que la demoiselle accouchera dans cinq ou six jours ; vous dînerez avec elle, et ne la quitterez pas jusqu'au moment où elle sera en état de retourner au Parc-aux-Cerfs ; ce qui, je suppose, sera dans une quinzaine de jours, sans qu'elle coure aucun risque. » Je me rendis le soir même à l'avenue de Saint-Cloud, où je trouvai l'abbesse et Guimard, garçon du château, mais sans son habit bleu. Il y avait de plus une garde, une nourrice, deux vieux domestiques, et une fille moitié servante, moitié femme de chambre. La

jeune fille était de la plus jolie figure, mise fort élégamment, mais sans rien de trop marquant. Je soupai avec elle et l'abbesse, qui s'appelait madame Bertrand. J'avais remis l'aigrette de madame avant le souper, ce qui avait causé la plus grande joie à la demoiselle, et elle fut fort gaie. Madame Bertrand avait été femme de charge chez M. Lebel, premier valet de chambre du roi, qui l'appelait Dominique, et elle était son confidentissime. La demoiselle causa avec nous après le souper, et me parut fort naïve. Le lendemain, j'eus une conversation particulière, et elle me dit : « Comment se porte monsieur le comte? » c'était le Roi qu'elle appelait ainsi. Il sera bien fâché de n'être pas auprès de moi, me dit-elle; mais il a été obligé de faire un assez long voyage. » Je fus de son avis. « C'est un bien bel homme, me dit-elle, et il m'aime de tout son cœur : il m'a promis des rentes, mais je l'aime sans intérêt ; et s'il voulait, je le suivrais dans sa Pologne. » Elle me parla ensuite de ses parents et de M. Lebel, qu'elle connaissait sous le nom de Durand. « Ma mère, me dit-elle, était une grosse épicière-droguiste, et mon père n'était pas un homme de rien, ajouta-t-elle ; il était de six corps, et c'est, comme tout le monde le sait, ce qu'il y a de mieux : enfin il avait pensé deux fois être échevin. » Sa mère avait, après la mort de son père, essuyé des banqueroutes ; mais *M. le comte* était venu à son secours, et lui avait donné un contrat de quinze cents livres de rente, et six mille francs d'argent comptant. Six jours après elle accou-

cha, et on lui dit, suivant mes instructions, que c'était une fille, quoique ce fût un garçon ; et bientôt après on devait lui dire que son enfant était mort pour qu'il ne restât aucune trace de son existence pendant un certain temps ; ensuite on le remettrait à sa mère.

« Le Roi donnait dix ou douze mille livres de rente à chacun de ses enfants. Ils héritaient les uns des autres à mesure qu'il en mourait, et il y en avait déjà sept ou huit de morts. Je revins trouver madame, à qui j'avais écrit tous les jours par Guimard. Le lendemain, le Roi me fit dire d'entrer ; il ne me dit pas une parole sur ce que j'avais fait, mais me remit une tabatière d'or fort grande, où étaient deux rouleaux de vingt-cinq louis chaque. Je lui fis ma révérence, et m'en allai. Madame me fit beaucoup de questions sur la demoiselle, et riait beaucoup de ses naïvetés, et de tout ce qu'elle m'avait dit du seigneur polonais. « Il est dégoûté de la princesse, et je crois qu'il partira dans deux mois pour toujours pour sa Pologne. — Et la demoiselle, lui dis-je ? — On la mariera, me dit-elle, en province, avec une dot de quarante mille écus au plus, et quelques diamants. » Cette petite aventure qui me mettait dans la confidence du roi, loin de me procurer plus de marques de bonté de sa part, sembla le refroidir pour moi, parce qu'il était honteux que je fusse instruite de ses amours obscures. Il était aussi embarrassé des services que lui rendait madame. (1) »

(1) Mémoires *de madame Du Hausset*, éd. Barrière, 1855, p. 77 sqq.

L'exquise délicatesse de Louis XV, du roi *bagatelier*, souffrait évidemment de cette situation, au moins anormale ; mais sans doute un tempérament de feu, les exigences d'une chair irrassasiée l'entraînaient irrésistiblement vers des lubricités toujours nouvelles.

CHAPITRE II

LES PENSIONNAIRES DU PARC-AUX-CERFS

Le « procureur » Le Bel. — Parents avisés. — Notes de policiers. — Les « victimes » du Bien-aimé. — La belle Morphi et Casanova. — Le carnet du règne de cette sultane. — Son mariage. — Traitement des novices indiscretes. — La prière lubrique.

« M. Le Bel tenait son bureau au petit Parc-aux-Cerfs, et c'est là qu'il faisait travailler Louis XV avec les grisettes qu'il avait pu engager de vouloir bien se prêter aux soulagements de la passion indomptable de ce monarque pour le culte de Vénus : on assure même qu'il n'exposait jamais le roi à des suites fâcheuses, ou qu'au moins pour n'avoir rien à se reprocher, il prenait la même précaution que le médecin de Sa Majesté, c'est-à-dire qu'il goûtait lui-même, avant tout, les mets qu'il servait à son maître » (1).

C'était donc le plus souvent Le Bel lui-même, premier valet de chambre du Roi, qui s'ingéniait à décou-

(1) *Histoire et vie de Madame la comtesse Du Barry*. Au Pont-aux-Dames, 1775, p. 21.

vrir des novices, qu'il achetait à leur mère ou même qu'il faisait enlever sans autre forme de procès ; il se faisait d'ailleurs aider, dans cette besogne discrète, par toute une armée d'entremetteurs et d'entremetteuses anonymes.

Une note de d'Argenson confirme les délicates fonctions de Le Bel.

— « Une belle courtisane vint, il y a quelques jours, de Paris à Versailles dans un carrosse de voiture, et agaça un grand vicaire de l'archevêque d'Auch ; de fil en aiguille, elle lui montra tabatières d'or, portraits du roi, enrichis de pierreries, et aigrettes de diamants d'un gros prix, disant et prouvant qu'elle allait à la cour pour servir aux plaisirs de la sacrée personne de Sa Majesté. Le Bel, son valet de chambre, fait visiter ces donzelles par d'habiles chirurgiens avant de les produire au monarque. » (1)

Il n'était même pas toujours besoin d'aller à la cueillette ; les fruits ne manquaient pas de s'offrir à la dégustation. Parfois aussi des parents avisés sollicitaient l'honneur de sacrifier la virginité de leurs filles sur l'autel royal. Témoin la missive suivante adressée à M. Berryer, pour être mise sous les yeux du Roi.

« Monseigneur,

« Un père de famille, gentilhomme depuis deux cents ans par anoblissement dans l'échevinage pari-

(1) *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, 16 novembre 1756.

sien, dont les ancêtres n'ont jamais dérogé, vient à vous, animé d'un ardent amour de la personne sacrée du Roi, afin de vous prévenir qu'il a le bonheur d'être le père d'une fille charmante, véritable miracle de fraîcheur, de beauté, de jeunesse et de santé. Les certificats ci-joints des docteurs chirurgiens et médecins vous prouveront ce point-ci. D'autres attestations de deux sages-femmes certifient l'exacte virginité de cette chère enfant. Serait-ce trop espérer, Monseigneur, de votre bonté, que de solliciter d'obtenir pour ma troisième fille, Anne-Marie de M..., âgée de quinze ans révolus, l'entrée de la bienheureuse petite maison où l'on forme celles de son sexe qui sont réservées à l'ardent amour de notre bon roi ? Ah ! Monseigneur, quelle douce récompense une telle faveur serait pour mes trente-quatre ans de service, en ma qualité de capitaine au régiment de M..., pour ceux des deux frères aînés de ma fille bien-aimée, l'un officier de marine, l'autre magistrat dans un conseil supérieur ; ma fille aînée a été élevée à Saint-Cyr, elle a épousé le sieur..... gentilhomme ordinaire du Roi, ma cadette est religieuse au couvent de Picpus à Paris. Peut-être objectera-t-on l'âge avancé de la jeune personne ; eh bien ! elle possède son innocence baptismale, ne connaissant pas encore la différence des sexes. Elle a été élevée par une mère, digne épouse, modèle de vertus, chaste, et qui a toujours travaillé à rendre sa fille apte à plaire à notre Roi bien-aimé qui trouvera en elle les trésors inoubliables qui lui sont bien dûs. J'attendrai,

Monseigneur, avec une vive impatience votre réponse. Si elle est favorable, elle répandra les bénédictions de Dieu sur une famille qui vous sera toujours aveuglément et passionnément dévouée. J'ai l'honneur, etc... (1) »

De toutes ces opérations, et malgré toutes les précautions prises, il transpirait forcément au dehors quelques bruits recueillis avec avidité par les pamphlétaires et même les policiers.

« On appelle officiers gardes-manteaux, dit cette mauvaise langue de *Gazetier cuirassé*, ceux qui épousent des filles de réforme du Parc-aux-Cerfs ».

Et les inspecteurs de M. de Sartines, lieutenant général de police, consignent quelques potins sur leurs tablettes.

Du 16 octobre 1761. — Le sieur Lecomte, marchand de fourrages et propriétaire de la salle de la Comédie à Versailles, a, dimanche dernier, fait essayer à une des dames du Parc-aux-Cerfs, pour qui le roi a des bontés, un habit fait à la turque, appartenant à la demoiselle Desglands, actrice à la Comédie italienne. On assure que l'intention de cette dame est de surprendre Sa Majesté dans un habillement pareil, qu'elle veut se faire faire, et s'y faire peindre aussi. J'ignore le nom de cette dame ; tout ce que je sais,

(1) Peuchet. *Mémoires tirés des Archives de la Police de Paris*. Paris 1838, t. II, p. 197.

c'est qu'elle est la plus ancienne et qu'elle a déjà fait plusieurs enfants. Je sais aussi qu'elle a monté samedi dernier au château, et qu'elle y était encore mardi matin.

Du 8 janvier 1762. — M. le prince de Rohan a fait une infidélité à la dame de Fleuri, ci-devant demoiselle Dufresne, sa maîtresse, pour les beaux yeux de Madame David, connue pour avoir séjourné quelque temps à Versailles, au Parc-aux-Cerfs ; l'ayant aperçut un jour à la messe, aux Minimes, il désira en jouir ; après s'être informé de sa réputation, il crut pouvoir réussir en s'adressant à la Lavarenne. Effectivement, il ne s'est point trompé. Moyennant trois louis d'or, qu'il a donnés à cette femme, elle lui a livré Madame David à discrétion, dans un petit appartement dont elle dispose, rue d'Argenteuil. J'ignore ce que le prince a donné à cette dame pour sa vacation, mais elle en a paru contente. C'est le 2 de ce mois que cette passade s'est faite.

Du 18 mai 1764. — J'ai appris que Madame David, femme de M. David, secrétaire de M. de Blair, intendant de Valenciennes, et connue pour avoir habité le Parc-aux-Cerfs à Versailles, était morte dans le couvent où elle était retirée depuis quelques années. Cette femme, depuis son mariage, avait tenu une conduite bien déréglée, jusqu'à se prostituer dans les maisons de débauche.

Le chevalier de Choiseul-Meuse se disputait avec Desbrugnières la dame Roncheray. C'est à qui aurait les restes de Sa Majesté. Elle a les dix mille livres de rente qu'assure le Parc-aux-Cerfs. L'un d'eux est déjà malade de l'avoir vue. (1)

Le nombre des petites filles ou des jeunes femmes qui furent admises au Parc-aux-Cerfs, est impossible à déterminer, bien entendu, mais on a pu, grâce à d'inévitables indiscrétions, enregistrer le nom de quelques-unes de ces pensionnaires provisoires et certaines particularités de leur séjour. Le libelle révolutionnaire que nous avons eu l'occasion de citer nous a transmis les notes suivantes, rédigées avec une évidente partialité. Il présente toutes ces dames comme ayant été hospitalisées au Parc-aux-Cerfs ; mais cela est peu probable. Il nous semble plus exact de dire qu'elles furent admises, en des endroits divers, à passer quelques jours, quelques heures ou quelques instants avec le Roi Bien-Aimé.

Mademoiselle DE BOMANGO

Une jeune personne charmante faisant les délices de la société d'Amiens. Fidèle à la vertu, fidèle à ses devoirs, elle coulait au sein de l'innocence et de l'ami-

(1) *Journal des Inspecteurs de M. de Sartines*, Bruxelles 1863 ; — P. Manuel. *La Police de Paris dévoilée*, t. II, p. 121.

tié, des jours purs et tranquilles. Le moment où l'amour devait troubler une paix si douce, était enfin arrivé. Le père de Mademoiselle de Bomango, forcé par un procès de venir à Paris, y conduisit sa fille, et la mena à Versailles. Elle vit le roi ; elle rougit, elle pâlit à sa vue, un trouble inconnu s'éleva dans son âme : elle sent bientôt tous les feux, tout le délire de l'amour. Eveillée, endormie, à la promenade, en société, partout enfin elle voit le roi ; elle lui parle, il lui sourit ; son image adorée la suit dans tous les lieux ; elle veut quitter Versailles, tout la retient dans un lieu embelli parce qu'elle aime. Sa raison égarée ne lui prête plus que de faibles armes ; la pudeur seule combattait encore : mais enfin, la pudeur expire, et Mademoiselle de Bomango s'abandonne à son amant.

Madame DESPARBÈS

Cette femme qui a été extrêmement jolie, ne fit sur Louis XV qu'une très faible impression. La petite de Lussan (c'est le nom de fille de Madame Desparbès) est charmante, disait le roi au maréchal de Richelieu, mais malheureusement elle a les cuisses trop maigres.

Madame DE LA RURE

Est fille d'un apothicaire appelé Martin ; elle avait été très bien élevée, elle avait des talents, et quoique

très jolie, c'est moins à sa figure qu'à sa voix, qu'elle dut la conquête qu'elle fit de Louis XV. Madame de la Rure est morte folle : elle se prit de belle passion pour un garde du corps, le plus beau cavalier de la compagnie Écossaise ; et comme il ne répondit point à sa passion (Madame de la Rure avait alors cinquante ans passés), elle tomba dans une espèce de mélancolie frénétique qui la conduisit au tombeau.

Mademoiselle LESCOT

Cette actrice de la comédie Italienne, fille de Clairval, n'avait que onze ans quand elle alla pour la première fois à Versailles ; le roi la vit, et elle fut admise dans les orgies du Parc-aux-Cerfs.

Mademoiselle DE COULANGES

Quoique très jolie, quoique fille de condition, était entretenue et mal payée par le prince de Bauffremont ; elle était dans la misère, quand le roi entendit parler d'elle. On la fit venir à Versailles, et le roi l'admit à sa cour. Bientôt Sa Majesté s'en dégoûta, et lui fit remettre mille louis.

Madame DE SAINTE-HÉLÈNE

Était une jeune femme créole (et son nom Fonte-

nelle) très bien née; elle était pleine de charme, de grâces, d'art et d'esprit, vive, séduisante, très instruite, faisant des vers; elle n'avait que vingt-quatre ans quand elle fit la connaissance de la maréchale de Mirepoix, qui la mena à Versailles, et qui en parla au roi : bientôt le marché se conclut. Le mari de Madame de Sainte-Hélène partit pour l'Amérique, et elle resta à Paris, où elle prit un état superbe, et un nombreux domestique.

La Comtesse DE PALUN

A été servante à Lyon, et s'appelait Bouvier; par son génie d'astuce, de fourberie et de séduction, elle s'est poussée au point de devenir une femme importante, une protectrice donnant des audiences, et de faire parler d'elle au roi, qui s'en est bientôt lassé.

Mademoiselle MALIGNAN

Ce qui rendait le Palais-Royal plus agréable que les autres promenades, c'est une foule de beautés nouvellement écloses qui venaient l'enrichir chaque année, et s'offrir aux regards des amateurs, jusqu'à ce que pourvues, elles disparaissent pour faire place à d'autres. Des maris, même honnêtes, se servaient de ce lieu pour y montrer leurs filles lorsqu'elles avaient quelques charmes capables de leur procurer un hymen

avantageux. C'est ainsi qu'en 1770 parut Mademoiselle de Malignan, demoiselle bien née, mais peu riche, et qu'on aurait voulu pourvoir d'un époux convenable. Le sieur Le Bel toujours aux aguets, sut qu'il paraissait au Palais-Royal une jeune personne qui attirait tous les regards. Il chargea un de ses émissaires d'aller trouver la mère de Mademoiselle Malignan. Le marché fut conclu, et la jeune personne livrée à la lubricité de Louis XV.

MISS WITIST, *mieux connue sous le nom de la belle Anglaise*

Dans un voyage que la duchesse de Dewonshire fit à Paris, elle emmena avec elle une demoiselle de compagnie. Un jour que le roi chassait dans les bois de Marcoussi, il vit la duchesse de Dewonshire à cheval avec une jeune personne habillée en amazone. Il chargea le maréchal de Richelieu de s'informer quelle était cette jeune Anglaise; et sur la réponse du maréchal, il la fit suivre, et lui envoya une superbe boîte enrichie de diamants et un bon de 30.000 livres. Lucrèce même n'eût pas résisté à une déclaration d'amour élégante, surtout quand c'est un roi qui la fait. Doit-on s'étonner que Miss Witist fut sensible et y répondit en se rendant à Versailles, et en s'abandonnant à la discrétion du roi.

La Marquise D'ESLIGNAC

Cette femme qui vient de mourir, et qui a laissé en mourant une fortune immense, la devait à une grande partie de la munificence du roi. Peu de femmes ont su mieux profiter qu'elle de six mois de faveurs ; c'est à ce court espace que se borne le temps que la marquise d'Eslignac a été la favorite de Louis XV. On raconte de différentes manières la cause de sa disgrâce; mais la version la plus probable, c'est qu'elle fut supplantée par la faction du duc de Choiseul, qui, à ce qu'on prétend, avait eu ses vues sur elle, et n'avait pu être heureux.

Mademoiselle DE VILLE

C'est encore une aventure singulière qui a valu à cette courtisane l'honneur de partager la couche du roi.

Trois jeunes gens de la cour avaient fait la partie de souper au bois de Boulogne avec des filles : une des trois, la seule dont il soit question, est une demoiselle de Ville, dont M. de Clugny était passionnément épris. Cette demoiselle avait un amant en sous-ordre, le sieur Nivelon, joli danseur à l'Opéra, et qu'elle préférait infiniment au fils de l'ancien contrôleur général. Le danseur, non moins amoureux, instruit de la partie, ne perd point de vue l'infidèle, l'atteint au

Bois de Boulogne, où elle s'était déjà rendue avec la demoiselle Urbain, et l'autre courtisane qui devaient figurer au souper, et la harangue si bien qu'il la détermine à ne point aller au rendez-vous; il avait de son côté, avec lui, Vestris et un autre de ses camarades qui n'avaient pas voulu l'abandonner dans son désespoir.

On trouve plaisant de faire croquer le marmot aux trois fils des ministres, les deux autres étaient : messieurs de Sartine et Amelot, tandis qu'on soupera et s'amusera dans le bois. La gaieté renaît, et voilà les histrions qui engagent aussi la demoiselle Urbain et sa compagne, de rester avec eux. On commande le souper à Passy, pour n'être pas en concurrence avec les robins, arrêtés à la Porte-Maillot, et après le souper, on se rend dans le bois, et on se met à folâtrer sur l'herbe.

Cependant, Messieurs de Clugny, Sartine et Amelot s'impatientaient, surtout l'amoureux; les deux autres voyant l'heure passée, ont faim et font toujours servir; ils cherchent à distraire le premier et se moquent de lui. Le souper fait, les convives vont prendre le frais dans le bois; tout en cheminant, ils entendent des éclats qui excitent leur curiosité; ils approchent de l'endroit : quel coup pour M. de Clugny; il croit reconnaître la voix de Mademoiselle de Ville; il ordonna à son laquais et aux autres qui suivaient, d'aller chercher et allumer leurs flambeaux, puis cernant bien le lieu de la scène, on enveloppe et on re-

connaît les trois groupes. M. de Clugny, furieux, apostropha Mademoiselle de Ville, des termes les plus durs et les plus méprisants. Nivelon veut s'en mêler et faire l'insolent ; le robin ordonne à ses gens de s'en saisir et lui casse sa canne sur le corps... Messieurs de Sartine et Amelot applaudissent, tandis que Vestris et l'autre restaient dans le tremblement d'en avoir autant ; mais les deux membres du Parlement n'étaient pas amoureux, et ne s'embarrassaient guère des filles. Nivelon ne perd pas la tête ; tout éreinté, il monte en voiture avec ses camarades ; il vient faire sa déposition chez un commissaire, et Vestris et l'autre servent de témoins : affaire grave qu'on assoupit cependant à force d'argent, mais qui fit tant de bruit qu'elle vint aux oreilles du roi, et a eu pour Mademoiselle de Ville la suite heureuse que j'ai dit. Au reste, Mademoiselle de Ville n'est pas la seule courtisane publique qui a eu l'honneur d'être admise au plaisir d'un monarque assez peu difficile, et à qui tout convenait, pourvu qu'il eût pour lui la saveur de la nouveauté.

Madame DE BEAUNOIR

Cette femme, bel esprit, a écrit quelques pièces de théâtre, entre autre *Céline*, qu'elle dédia à Louis XV. Ce monarque voulut voir l'auteur ; sa figure et son habit lui plurent, et il lui fit donner un appartement aux Petites-Ecuries ; mais Madame de Beaunoir se conduisit si mal, eut des circonstances si scandaleuses et si

publiques, que le roi s'en étant dégoûté, elle perdit bientôt ses bonnes grâces et son logement.

Mademoiselle LE FÈVRE

Le roi ayant entendu raconter l'aventure de Mademoiselle Le Fèvre voulut la connaître, il la fit mander à Versailles et l'y retint. Cette aventure est plaisante, on me saura gré de la raconter.

M. de Caze, fils de fermier général, était un maître des requêtes, amoureux fou de Mademoiselle Le Fèvre, actrice des Italiens, femme du sieur du Gazon, de la Comédie-Française. Pour mieux couvrir son jeu, jouir à son aise de l'une, il avait présenté l'autre chez son père. On sait que cet acteur est grand farceur, même en société, et le jeune magistrat et lui faisaient souvent des parades pour amuser la compagnie et les maîtres de la maison. On ne sait comment le sieur du Gazon s'est douté des motifs de son introduction dans la maison et du bon accueil qu'il y recevait. La jalousie s'empara de lui, et pour avoir une preuve complète de l'infidélité de sa moitié, un matin il s'est introduit dans l'appartement du jeune Caze, a fermé les portes, et le pistolet sur la gorge, l'a forcé de lui remettre le portrait et les lettres de Mademoiselle Le Fèvre ; il s'en est allé après cette expédition. M. de Caze revenu de sa frayeur, et le suivant sur l'escalier criait à l'assassin ! au voleur ! qu'on arrête ce coquin ! du Gazon, sans s'effaroucher, ni sans précipiter ses

pas, répond d'un sang-froid : *A merveilles! Bien joué! La scène est excellente. Les domestiques y seraient pris, s'ils n'étaient accoutumés à nos farces...* Avec ces mots, il gagna la porte et laissant les valets incertains, si c'est une comédie ou non.

Madame DE VILLEMANE

Elle avait trente ans quand elle plut au roi. Cette femme fut une seconde Ninon de l'Enclos. A soixante-douze ans, elle fit encore des passions. Thomas, qui, tout philosophe qu'il était, a beaucoup aimé les femmes, disait souvent que jamais personne ne lui avait fait une aussi grande impression que Madame de Villemane, et cependant elle avait cinquante ans passés la première fois que Thomas la vit : c'est elle dont il parle dans le portrait qu'il fait d'une femme accomplie sous le nom d'Elvire. Il n'y a pas longtemps qu'elle est morte. Je la vis à l'instant qu'on allait l'envelopper de son linceul, elle était belle encore.

Quatre Religieuses du Couvent de Bon-Secours

Ce monastère est l'asile de quantité de jolies femmes que le dépit, l'amour, ou quelques passions malheureuses ont obligé à prendre le voile : on conçoit quel assemblage il en doit résulter; c'est-à-dire, que ce monastère est le centre de la galanterie. Il y a en outre des demoiselles pensionnaires, dont les mœurs

malgré leur jeunesse, se ressentent bientôt d'une telle contagion. Mademoiselle de Blaru, extrêmement jolie, brillait entre tant de beautés; un mousquetaire noir, très bel homme, âgé de vingt-trois ans, allait souvent voir, dans ce couvent, deux parentes qu'il y avait, avec un de ses amis, qui avait pris du goût pour une de ces deux. Il eut occasion de connaître Mademoiselle de Blaru, il en devint éperduement amoureux, et celle-ci, facilement d'intelligence, il se forma une partie carrée, au moyen d'une petite maison, louée dans les environs. La plus grande des pensionnaires et Mademoiselle de Blaru escaladaient le soir les murs du jardin, et se rendaient au lieu commun. On prétend que l'abbesse, amoureuse du même cavalier, conçut de la jalousie de Mademoiselle de Blaru, se douta d'une intrigue secrète; et la nuit, étant venue brusquement dans la chambre de cette demoiselle, ne la trouvant point, et qui s'était rendue ensuite dans la chambre des deux cousines, n'en vit que la petite; que l'ayant interrogée elle découvrit ce qui en était, fit sur le champ assembler la communauté, et se transporta au pied de l'échelle avec ses religieuses, pour y recevoir les deux transfuges. On se doute du coup de théâtre qui en résulta. L'aventure fut racontée au roi, et un jour il prit envie à Sa Majesté d'entrer dans le couvent de Bon Secours, il y trouva quatre religieuses fort à son gré, qui furent admises, dès le lendemain dans les parties du Parc-aux-Cerfs.

La Comtesse DE SADES

La manière dont Louis XV s'y prit pour vaincre la résistance de la comtesse de Sades, prouve que ce monarque n'était pas très difficile sur le choix des expédients. Un jour qu'il était allé à Chanteloup, il resta à souper et à coucher, et dans le dessert, il avait glissé des pastilles au chocolat, si excellentes, que presque tous les convives en mangèrent une assez grande quantité, le roi y avait amalgamé des mouches cantharides. On connaît la vertu de ce médicament : elle s'est trouvée telle que tous ceux qui en avaient mangé, brûlant d'une ardeur impudique, se livrèrent à tous les excès auxquelles portent la fureur la plus amoureuse. Après soupé on dansa ; le bal dégénéra bientôt en une de ces assemblées licencieuses si renommées parmi les Romains. Les femmes les plus chastes ne purent résister à la fureur utérine qui les travaillait : Madame de Sades fut du nombre, et Louis XV en jouit. Plusieurs personnes moururent des excès auxquelles elles se livrèrent dans leur priapisme effroyable, et d'autres en furent très incommodées.

La Comtesse d'EGMONT

Fille du maréchal de Richelieu, et qui à ce titre avait droit de prétendre figurer parmi les divinités du Parc-au-Cerf. Mais cela ne fut pas de longue durée.

Un attrait invincible pour le plaisir abrégea les jours de cette femme voluptueuse qui mourut à vingt-trois ans (1).

L'auteur anonyme des « Anecdotes sur la comtesse Du Barry » cite quelques autres « créatures » du Parc-aux-Cerfs : « Madame Gianbonne, qui a épousé un banquier ; madame David, femme d'un commis avancé dans les vivres ; madame Le Normand, la première de toutes que S. M. ait honoré de sa couche depuis qu'elle s'était retirée du lit de madame de Pompadour, et connue alors sous le nom de mademoiselle Morfi, qui est aujourd'hui dans la plus grande considération pour avoir donné sa fille en mariage au neveu de l'abbé Terrai ; mademoiselle Selin, bretonne, fille de condition, qui a mieux aimé rester en couvent, et à qui l'on fait un sort distingué, et tant d'autres dont l'énumération est inutile ici (2). »

Une des pensionnaires du Parc-aux-Cerfs mérite une mention spéciale : elle eut en effet un règne quelque peu moins éphémère que ses camarades, et donna même de sérieuses inquiétudes à la marquise de Pompadour. Il s'agit de la belle O'Morphi, que signalait l'auteur des *Anecdotes* sous le nom de Mme Le Normand, et que Casanova connut avant son admission au Parc-aux-Cerfs. Il contribua même, à cet heureux évènement. Ecoutons-le nous conter cette galante histoire.

(1) *Le Parc-aux-Cerfs ou l'origine de l'affreux déficit*, 1790, passim.

(2) *Anecdotes sur Madame la comtesse Du Barry*, p. 76.

« J'étais à la foire Saint-Laurent avec mon ami Patu lorsqu'il lui vint envie de souper avec une actrice flamande nommée Morphi, et il m'engagea à être de moitié dans son caprice. Cette fille ne me tentait pas; mais que refuse-t-on à son ami ? Je fis ce qu'il voulut. Après avoir soupé avec la belle, Patu eut envie de passer la nuit à une occupation plus douce, et ne voulant pas le quitter, je demandai un canapé pour y passer sagement la nuit.

La Morphi avait une sœur, petite souillon d'environ treize ans, qui me dit que si je voulais lui donner un petit écu, elle me céderait son lit. Je le lui accorde et me voilà dans un petit cabinet où je trouve une paillasse sur quatre planches.

« Et tu appelles cela un lit, mon enfant ?

— Je n'en ai pas d'autre, monsieur.

— Je n'en veux point, et tu n'auras pas mon petit écu.

— Vous pensiez donc à vous déshabiller ?

— Sans doute.

— Quelle idée ! nous n'avons point de draps.

— Tu dors donc tout habillée ?

— Oh ! point du tout.

— Eh bien ! couche-toi comme d'ordinaire, et je te donnerai mon petit écu.

— Pourquoi donc ?

— Je veux te voir en cet état.

— Mais vous ne me ferez rien.

— Pas la moindre chose. »

Elle se met sur sa pauvre paillasse, où elle se couvre avec un vieux rideau. Dans cet état l'idée des haillons disparaît ; je ne vois plus qu'une beauté parfaite, mais je voulais la voir en entier. Je me disposais à satisfaire mon envie, elle oppose de la résistance ; mais un écu de six francs la rend docile, et ne trouvant en elle d'autre défaut qu'un manque absolu de propreté, je me mets à la laver de mes mains.

Vous me permettrez, mon cher lecteur, de vous supposer une connaissance aussi simple que naturelle, c'est que l'admiration dans le genre dont il s'agit est inséparable d'une autre approbation : heureusement et tout naturellement je trouvai la petite Morphi disposée à me laisser tout faire, excepté la seule dont je ne me souciais pas. Elle me prévint qu'elle ne me permettrait pas cela, car au jugement de sa sœur cela valait vingt-cinq louis. Je lui dis que nous marchanderions une autre fois ce point capital et que pour le moment nous le laisserions intact. Rassurée sur ce point, tout le reste fut à ma disposition, et je lui trouvai un talent très perfectionné, quoique si précoce.

La petite Hélène porta fidèlement à sa sœur les six francs que je lui avais donnés et lui raconta comment elle les avait gagnés. Avant de m'en aller, elle vint me dire que comme elle avait besoin d'argent, si je voulais, elle diminuerait quelque chose. Je lui répondis en riant que je la verrais le lendemain. Je contai l'affaire à Patu, qui me taxa d'exagération, et voulant lui prouver que j'étais connaisseur en beauté, j'exigeai qu'il

vît Hélène comme je l'avais vue. Il convint que le ciseau de Praxitelle n'avait jamais pu produire quelque chose de plus parfait. Blanche comme un lis, Hélène avait tout ce que la nature et l'art des peintres peuvent réunir de plus beau. La beauté de ses traits avait quelque chose de si suave qu'elle portait à l'âme un sentiment indéfinissable de bonheur, un calme délicieux. Elle était blonde, et cependant ses beaux yeux bleus avaient tout le brillant des plus beaux yeux noirs.

Je fus la voir le soir du lendemain, et ne m'étant pas accommodé sur le prix, je convins avec sa sœur que je lui donnerais douze francs chaque fois que j'irais la voir, qu'alors nous occuperions sa chambre, jusqu'à ce qu'il me prit envie de lui donner six cents francs. L'usure était forte, mais la Morphi était de race grecque et au-dessus des vains scrupules. Je n'avais nulle envie de lui donner cette somme, parce que je ne me sentais pas le désir d'obtenir ce qu'elle devait me valoir ; ce que j'obtenais étant tout ce que je désirais.

La sœur aînée me croyait dupe, car en deux mois j'avais dépensé trois cents francs sans avoir rien fait : et elle attribuait ma retenue à de l'avarice. Quelle avarice !

J'eus envie d'avoir ce magnifique corps en peinture, et un peintre allemand me la peignit divinement bien pour six louis. La position qu'il lui fit prendre était ravissante. Elle était couchée sur le ventre, s'appuyant des bras et du sein sur un oreiller et tenant la tête

tournée comme si elle avait été couchée aux trois quarts sur le dos. L'artiste habile et plein de goût avait dessiné sa partie inférieure avec tant d'art et de vérité, qu'on ne pouvait rien désirer de plus beau. Je fus ravi de ce portrait ; il était parlant, et j'y écrivis dessous : O-Morphi, mot qui n'est pas homérique, mais qui n'en est pas moins grec et qui veut dire *belle*.

Mais qui peut connaître d'avance les voies secrètes du destin ! Mon ami Patu eut envie d'avoir une copie de ce portrait : on ne refuse pas un aussi léger service à son ami, et ce fut le même peintre qui fut chargé de la faire. Mais ce peintre, ayant été appelé à Versailles, y montra cette charmante peinture au milieu de plusieurs portraits, et M. de Saint-Quentin la trouva si belle qu'il n'eut rien de plus pressé que de l'aller montrer. Sa Majesté très chrétienne, grand connaisseur dans la partie, voulut s'assurer par ses yeux si le peintre avait copié avec fidélité ; et si l'original était aussi beau que la copie, le petit-fils de saint Louis savait bien à quoi il le ferait servir.

M. de Saint-Quentin, cet ami complaisant du prince, fut chargé de l'affaire : c'était là son ministère. Il demanda au peintre si l'original pourrait être conduit à Versailles, et l'artiste, croyant la chose très possible, lui promit de s'en informer.

Il vint en conséquence me communiquer la proposition, et l'ayant trouvée délicieuse, j'en fis part sans tarder à la sœur aînée qui en tressaillit de joie. Elle

se mit donc à débarbouiller sa jeune sœur, et deux ou trois jours après, l'ayant habillée proprement, elles partirent avec le peintre pour faire l'expérience. Le valet de chambre du ministre des plaisirs mignons du roi, ayant reçu le mot d'ordre de son maître, vint recevoir les deux femelles, qu'il enferma dans un pavillon du parc, et le peintre alla attendre à l'auberge l'issue des épreuves de sa négociation. Le roi, une demi-heure après, entra seul dans le pavillon, demanda à la jeune O-Morphi si elle était Grecque, tira le portrait de sa poche, regarda bien la petite et s'écria : « Je n'ai jamais rien vu de plus ressemblant. » Bientôt après il s'assit, prit la petite sur ses genoux, lui fit quelques caresses, et s'étant assuré de sa royale main que le fruit n'avait pas encore été cueilli, il lui donna un baiser.

O-Morphi regardait attentivement son maître et souriait.

« De quoi ris-tu ?

— Je ris de ce que vous ressemblez à un écu de six francs comme deux gouttes d'eau. »

Cette naïveté fit partir le monarque d'un grand éclat de rire, et il lui dit si elle voulait rester à Versailles. « Cela dépend de ma sœur, dit la petite. » Mais cette sœur s'empressa de dire au roi qu'elle ne désirait pas de plus grand bonheur. Le roi les enferma de nouveau et partit ; mais, un quart d'heure après, Saint-Quentin vint les prendre, mit la petite dans un appartement entre les mains d'une femme et alla avec

la sœur aînée rejoindre le peintre allemand, auquel il donna cinquante louis pour le portrait et rien à la Morphi. Il prit seulement son adresse, en l'assurant qu'elle aurait de ses nouvelles. Elle eut en effet mille louis dès le lendemain. Le bon Allemand me donna vingt-cinq louis pour mon portrait en me promettant de me copier avec le plus grand soin celui qu'avait Patu. Il m'offrit également de me faire gratis celui de toutes les filles qui m'en feraient venir l'envie.

J'eus un veritable plaisir à voir la joie de cette bonne Flamande en contemplant les cinq cents doubles louis qu'on lui avait donnés. Se voyant riche et me considérant comme l'auteur de sa fortune, elle ne savait comment m'exprimer sa reconnaissance.

La jeune et belle O-Morphi, car le roi l'appela toujours ainsi, plut au monarque plus encore par sa naïveté et ses gentillesses que par sa rare beauté, la plus régulière que je me souvienne d'avoir jamais vue. Il la mit dans un appartement de son Parc-aux-Cerfs, véritable harem de ce monarque voluptueux, et où personne ne pouvait aller, à l'exception des dames présentées à la cour. Au bout d'un an, la petite accoucha d'un fils qui alla comme tant d'autres on ne sait où ; car aussi longtemps que vécut la reine Marie, on ne sut jamais où passaient les enfants naturels de Louis XV.

O-Morphi fut disgrâciée au bout de trois ans ; mais le roi, en la renvoyant, lui fit donner quatre cent mille francs qu'elle porta en dot à un officier breton. En

1783, me trouvant à Fontainebleau, je fis la connaissance d'un charmant jeune homme de vingt-cinq ans, fruit de ce mariage et véritable portrait de sa mère, dont il ignorait absolument l'histoire et que je ne crus pas devoir lui apprendre. J'inscrivis mon nom sur ses tablettes, en le priant de faire mes compliments à Madame sa mère.

Une méchanceté de Madame de Valentinois, belle-sœur du prince de Monaco, fut cause de la disgrâce de la belle O-Morphi. Cette dame, fort connue à Paris, dit un jour à cette jeune personne que pour bien faire rire le roi elle n'avait qu'à lui demander comment il traitait sa vieille femme. Trop simple pour deviner le piège, la jeune personne fit au roi cette impertinente question : mais Louis XV indigné, lui lança un regard furieux et lui dit : « Malheureuse ! qui vous a instruite à me faire cette demande ? » La pauvre O-Morphi, plus morte que vive, se jeta à genoux et lui dit la vérité.

Le roi la quitta et ne la revit plus. La comtesse de Valentinois ne reparut à la cour que deux ans après. Ce prince, qui savait fort bien tous les torts qu'il avait envers sa femme comme mari, ne voulait pas en avoir comme roi ; et malheur à qui s'oubliait envers la Reine. » (1)

Barbier a consacré à la jeune sultane quelques

(1) *Mémoires de Casanova*, t. II, chap. XVII, p. 378 et suiv.

notes, peu précises, de son journal. Elles disent à peu près tout ce qu'on savait de l'intrigue à la ville.

Mars 1753. — On dit que le roi a trouvé dans son chemin, dans les jardins de Choisy, une jeune fille de quinze à seize ans extrêmement jolie, à laquelle il s'est amusé; qu'elle est logée dans le Parc-aux-Cerfs, et qu'il lui a assuré une pension. D'autres disent que c'est sur un dessin que tenait un peintre que le roi a eu envie de voir l'original; qu'on lui a amené cette jeune fille, qui est du commun; que le roi lui a demandé si elle ne le connaissait pas, si elle ne l'avait jamais vu; qu'elle a répondu que non, et enfin qu'après plusieurs questions pareilles, elle a dit qu'il ressemblait à un écu de six francs.

Avril 1753. — L'affaire galante du roi avec la petite fille est vraie et continue toujours. On dit que c'est la fille d'un cordonnier, je ne sais pas encore son nom. Elle loge dans une maison, à Versailles, dans le Parc-aux-Cerfs. Le roi y va : on dit aussi qu'elle vient au château où il y a tant de détours et de petits escaliers inconnus, qu'elle y peut venir sans être aperçue. Cependant, comme il n'est pas possible que le roi fasse quelque chose et le moindre pas seul, cela est toujours su des personnes intéressées et qui sont dans l'intimité du château.

On ne sait pas par qui a été meublée cette maison dans le Parc-aux-Cerfs. Je sais qu'on a voulu sou-

tenir au garde général des meubles de la couronne que cela avait été meublé par ses ordres ; mais il n'en est rien. Cela n'aurait même pu se faire assez secrètement par cette voie. C'est le courtisan qui est dans le secret, ou un premier valet de chambre, qui aura eu l'ordre de faire meubler cette maison. On dit même que l'aventure a été découverte à Versailles, ou du moins soupçonnée, à l'occasion d'une belle pendule qu'un homme de Paris apportait au Parc-aux-Cerfs, sans savoir précisément où il avait affaire, qui s'est adressé à différentes maisons et à qui on a fait apparemment des questions.

On pense communément que c'est M. le Maréchal duc de Richelieu qui a procuré ce nouvel amusement au roi, soit qu'il ait fait trouver cette jeune fille à sa rencontre, soit qu'il lui en ait fait voir le portrait, parce que le duc de Richelieu qui a beaucoup d'esprit, en veut essentiellement à Madame la marquise de Pompadour.

Février 1756. — Le roi avait en secret de petites galanteries, telles que Mademoiselle Murphy, dont il a eu une fille, et qu'il a, dit-on, mariée avec un homme de condition, demeurant en province et peu à son aise. Cet homme a reconnu l'enfant et, par ce mariage, se trouve jouir de trente à quarante mille livres de rente et d'une protection bien assurée. Le roi n'a point voulu reconnaître de bâtard, et cela est sage, attendu le nombre de princes et princesses de la famille

royale dont la dépense est considérable et le deviendra par les apanages (1).

Enfin le marquis d'Argenson nous a tenus au courant, presque au jour le jour, de cette galante aventure, du moins de tout ce qui en transpirait à la cour.

30 mars 1753. — Il est certain que le Roi a présentement pour concubine une petite fille de quatorze ans qui servait de modèle à Boucher peintre, il l'a vue chez Lebel, son valet de chambre; il lui a demandé si elle le connaissait; elle a dit qu'elle avait vu son portrait sur des écus. Sa Majesté a donné dix mille livres à sa mère qui est pauvre, et on lui porte à manger de la Bouche, par épargne. Ainsi voilà la marquise dégottée de ses principales fonctions.

31 mars 1753. — Le crédit de la marquise de Pompadour se soutient encore par habitude de confiance, mais, pour le certain, elle n'est plus concubine. J'ai parlé de la petite fille de quatorze ans qui a servi de modèle à des peintres; il est certain que le Roi l'entretient dans une petite maison à Versailles, et que Sa Majesté disparaît chaque jour quelques heures, sans qu'on sache ce que devient le monarque. C'est ce qui donne aujourd'hui au Roi plus de goût pour résider à Versailles. Etant las de la marquise, il a voulu avoir une fille très neuve, craignant avec raison la vérole. Il a eu le pucelage de celle-ci; elle n'était

(1) *Journal de Barbier.*

pas même réglée quand il l'a eue, et il l'a rendue grande fille.

8 avril 1753. — La rivale de la marquise, la petite Morfi, commence à venir chez le Roi et à ne se plus cacher de sa faveur. Elle a de l'esprit et une volonté décidée; elle prétend chasser la marquise; elle a seize ans.

15 avril 1753. — Cependant le Roi s'occupe de choses bien plus agréables que cela (les affaires publiques). Le sieur Lebel, son premier valet de chambre, vient de lui acquérir un nouveau pucelage de la nièce d'une coiffeuse, nommée Madame de Saint-André. Cela a fait plus de difficulté que les précédentes acquisitions; mais, avec de l'argent, on a ébloui la tante revêche, et on a amené la petite fille jeudi dernier à Versailles, après lui avoir fait raccommoder les dents, l'avoir baignée et lui avoir fait un trousseau honnête; elle a une maison louée au Parc-aux-Cerfs; et la petite Morfi, dont nous avons parlé, a dû être ramenée à Paris. Ainsi voilà notre prince blasé et se recherchant tant qu'il peut par des nouveautés où le cœur n'a aucune part. Il se fait acheter des esclaves inconnues sans les avoir désirées par la vue avant de les avoir réunies dans son sérail.

Certes la marquise de Pompadour paraît bien complice dans tout ceci; car le sieur Lebel n'oserait sans sa permission vaquer ainsi ouvertement à ces sortes de négociations. Cette maîtresse comédienne se regarde comme surintendante des plaisirs du monarque et prétend que l'Etat lui a grande obligation en pour-

voyant ainsi à des nouveautés dans chaque genre pour recueillir son goût bilieux, noir, mélancolique et paresseux.

19 avril 1753. — Le Roi ennuyé de tous les plaisirs, même les plus vifs, abhorre le travail ; conséquemment les ministres ne peuvent obtenir de lui une heure de travail. Il a défiance de tous, et ne se plaît avec aucun. Il a toujours gardé sa petite favorite, la demoiselle Morfi et paraît l'aimer ; il est faux qu'on lui en ait donné une autre depuis huit jours.

24 avril 1753. — L'amour du Roi pour la petite Morfi continue et augmente, mais cela se pratique avec un grand mystère, chacun cherche à la connaître, et l'on prétend aujourd'hui qu'elle est fille de grande condition, quoiqu'il soit vrai que sa mère ne soit qu'une revendeuse à la toilette.

27 avril 1753. — Le Roi aime de plus en plus la petite Morfi qui l'amuse beaucoup ; voilà les amours volages et constants dont est capable le monarque ; il quitte durement, et la marquise est menacée d'un renvoi prompt, si elle ne le prévient après quelques dégoûts comme ceux-ci.

Le duc d'Ayen est le seul des courtisans à qui le Roi ait encore fait voir la petite Morfi. Cela lui donne un grand air de faveur, il s'en cache en le divulguant.

Les ministres parlent avec respect de cette nouvelle

maîtresse; on lui attribue présentement une origine irlandaise : il y a véritablement plusieurs officiers de ce nom dans les régiments de cette nation. Elle a de l'esprit, et on voit que c'est elle qui rompt le voyage de Bellevue, ce qui marque une jalousie vive de l'ancienne sultane. Bientôt elle ne voudra plus la supporter à la cour, et elle gouvernera comme celle qui l'a précédée. Ces petites grisettes prennent des noms de guerre : c'est ainsi que la sœur aînée s'appelle Mme de Saint-Gratien. Leur mère a été certainement revendeuse à la toilette.

2 mai 1753. — La petite Morfi marque de l'esprit et dit au Roi des choses tournées et galantes. Elle a fait manquer un voyage de Choisy qui ne devait être que de trois jours : elle lui soutint qu'il serait de cinq pour elle, que, le jour du départ, elle ne ferait que pleurer, et que le jour de son arrivée, elle mourrait de joie. L'on dit qu'elle a un appartement au château et qu'elle va être maîtresse déclarée.

4 mai 1753. — La petite Morfi gagne du terrain et plaît beaucoup au Roi; elle est conseillée, elle est poussée pour donner des dégoûts à l'ancienne favorite; elle fait rompre tous les voyages, on a augmenté son train, elle a déjà un petit appartement au château. Le maréchal de Richelieu est dans sa confidence avec le duc d'Ayen. Les autres courtisans n'en parlent plus qu'avec respect, et recherchent ses entours.

7 mai 1753. — La marquise de Pompadour espère que cette nouvelle amourette pour la petite Morfi passera comme les deux précédentes de cet hiver. Cependant son crédit diminue sensiblement, je sais une survivance qui vient d'être donnée sans elle ; ce qui l'a surprise. Les ministres ne viennent plus si assidûment chez elle.

L'on fait des recherches pour la généalogie de cette petite Morfi : il est certain que son père est actuellement savetier ; il a été soldat dans un régiment irlandais et on lui a refusé les Invalides, d'autres prétendent qu'il avait été officier dans un autre régiment et qu'il en était sorti pour quelque affaire, et l'on sait que la plupart des soldats ont quelque métier pour gagner plus que leur solde.

21 mai 1753. — Un courtisan m'assure que la nouvelle a été fausse que le Roi eût congédié la petite Morfi, et qu'au contraire il l'aimait mieux que jamais. Le jour de la disgrâce du Parlement elle lui a dit : « Je ne crains que pour vous, je ne vous aime que pour vous ; arrivera ce qu'il voudra à votre royaume, mais renvoyez votre vieille marquise. » Le Roi lui donna une belle tabatière, et, sur cela, elle se mit à sauter et à danser sur les chaises. A Bellevue, le Roi n'a fait que des amitiés extérieures à la marquise ; en quittant ce séjour, il revint sur ses pas pour la remercier de sa bonne réception et lui baisa la main. Il a vu Mademoiselle Morfi chaque jour pen-

dant ce séjour à Bellevue, et chaque jour il la voit depuis qu'il est à Marly.

12 juin 1753. — Ce sont toujours de faux bruits que ceux qui courent du renvoi de la demoiselle Morfi; le Roi l'aime plus que jamais; je sais quelqu'un qui l'a vue dimanche à Versailles, et l'on dit même qu'elle se nomme aujourd'hui Madame.

11 septembre 1753. — La marquise de Pompadour décline absolument vers son couchant. L'on meuble son hôtel d'Evreux à Paris, où l'on dit qu'elle va se retirer et rester amie du Roi qui la visitera quelquefois. La petite Morfi va devenir maîtresse déclarée et presse l'expulsion de celle qu'elle a remplacée déjà dans le cœur du Roi et dans la couche Royale.

8 décembre 1753. — Le Roi a fait construire un appartement pour la petite Morfi au-dessus de celui du premier valet de chambre.

18 décembre 1753. — La demoiselle Morfi, maîtresse du Roi, est grosse de quatre mois.

3 février 1754. — L'on attend incessamment l'accouchement de la petite Morfi, maîtresse secrète du Roi, pour la déclarer maîtresse en titre, et renvoyer la marquise. Cela n'empêche pas que le Roi n'ait encore une troisième maitresse qui est très cachée dans ses appartements.

1er avril 1754. — Le Roi est fort amoureux de la petite Morfi, et c'est pour cela qu'il n'a pas quitté Versailles de ce carême; cependant il est résolu que Sa Majesté ira à Bellevue sitôt après Pâques.

29 octobre 1754. — On assure que la demoiselle Morfi est seulement renvoyée et non morte ; elle a disparu de la cour, et le Roi n'y a montré aucune sensibilité. L'on dit qu'il a repris avec la marquise de Pompadour, qu'il l'adore et fera pour elle des extravagances plus que jamais.

23 octobre 1755. — On assure que la demoiselle Morfi est plus que jamais la maîtresse du Roi et qu'elle a un enfant de Sa Majesté. Elle est engraissée et embellie.

5 décembre 1755. — Il a toujours la petite Morfi; mais, pendant qu'elle était en couche cet été, il a pris une seconde petite beauté dans l'intervalle, et c'est à celle-ci qu'il se tient aujourd'hui. Ainsi Louis XV a aujourd'hui trois maîtresses. L'on tient très secret ce troisième amour. Il peut être vrai qu'il marie la Morfi, comme on dit.

11 décembre 1755. — La petite Morfi est sûrement mariée à un homme de condition (qu'on ne nomme pas), et est partie avec lui pour une province éloignée. Le Roi a pris à son service sa jeune sœur qui a dix-



PARTIE GALANTE

sept ans ; c'est un goût de notre monarque d'aller ainsi de sœurs en sœurs.

28 décembre 1755. — Le Roi a marié sa maîtresse Mademoiselle Morfi, irlandaise et fille d'un savetier, à un homme de qualité (dont on ne dit pas le nom), il est parent de M. de Soubise, et ce prince a servi de témoin à ce mariage. On lui a donné 200.000 livres en argent, 1.000 livres en bijoux et 1.000 louis pour frais de noce (1). On lui enjoignit à quatre heures du matin de partir pour Paris, et y fut conduite ; là, elle reçut l'ordre imprévu de se marier et il fallut obéir ; aussitôt après son mariage, on la fit partir pour la province de son mari. Le Roi s'est chargé de l'enfant qu'il a eu d'elle, et nous en verrons bientôt faire un grand seigneur. S. M. a pris pour nouvelle maîtresse la fille d'une coiffeuse, que l'on dit être très jolie. La marquise de Pompadour reste toujours l'amie et joue le rôle de premier ministre.

(1) D'Argenson était bien informé sur les principales circonstances de cette affaire tenue secrète. C'est ce que démontrent des notes manuscrites du généalogiste Chérin, dont nous devons la communication à notre collègue M. Lacabane. Bornons-nous à constater ici, d'après l'extrait du contrat de mariage, la singulière forme sous laquelle est énoncé l'apport dont parle d'Argenson : « Messire Germain Vanier, prêtre chanoine de l'église royale et collégiale de Saint-Paul de Lestrées à Saint-Denis en France, fait donation à la future épouse de la somme de 200.000 livres. » (Note de l'éditeur).

7 janvier 1756. — L'on sait à présent que la demoiselle Morfi est mariée à un aide-major d'infanterie du régiment de Beauvoisis nommé d'Ayat (1), pauvre gentilhomme d'Auvergne qui a à lui et à sa mère huit cents livres de rentes en une gentilhommière au pied des montagnes. Il est parti sitôt après son mariage, et la belle a ordre de ne se montrer en aucune ville.

Toutes ces intrigues, pour discrètes qu'elles fussent, ne laissaient pas parfois que d'avoir quelques inconvénients inattendus, avec des jeunes filles prises un peu au hasard et sur la seule recommandation de leur charme physique. Que de fois sans doute, pour éviter un scandale, Le Bel dut, au nom du Roi, procéder à des mesures d'un arbitraire regrettable, comme celle que madame du Hausset nous fait connaître dans les lignes suivantes :

(1) Voici ce qui résulte à cet égard des notes manuscrites du généalogiste Chérin : Jacques de Beaufranchet, seigneur d'Ayat, Beaumont, Grandmont, et autres lieux, âgé de vingt-quatre ans et demi, capitaine aide-major au régiment de Beauvoisis, épousa, par contrat passé au Châtelet de Paris, le 25 novembre 1755, Marie-Louise Morphi de Boisfailly, demoiselle âgée de dix-huit ans, fille de feu Daniel Morphi de Boisfailly, gentilhomme irlandais, mort à Paris, le 4 juin 1753, et de dame Marguerite Hicky, sa veuve. Parmi les témoins du mariage figurent le prince de Soubise et le marquis de Lugeac.

M. d'Ayat, alors aide-major général à l'armée du Bas-Rhin, fut tué à Rosbach, le 5 novembre 1757. Sa veuve se remaria à François-Nicolas Lenormant, chevalier, seigneur de Flagheac, receveur général du vingtième de la ville de Paris. (Note de l'éditeur).

« Je veux faire mention d'une singulière aventure qui n'est sue que de six ou sept personnes, maîtres ou valets. Dans le temps de l'assassinat du roi, une jeune fille qu'il avait vue plusieurs fois, et à qui il avait marqué plus de tendresse qu'à une autre, se désespérait de cet affreux événement. La mère abbesse (car on peut appeler ainsi celle qui avait l'intendance du Parc-aux-Cerfs) s'aperçut de la douleur extraordinaire qu'elle témoignait, et fit si bien qu'elle lui fit avouer que le seigneur polonais était le roi de France. Elle avoua même qu'elle avait fouillé dans ses poches, et qu'elle en avait tiré deux lettres, dont l'une était du roi d'Espagne, et l'autre de l'abbé de Broglie. C'est ce que l'on a su depuis ; car ni elle ni l'abbesse ne savaient les noms. La jeune fille fut grondée, et on appela M. Lebel, premier valet de chambre, qui ordonnait de tout, et qui prit les lettres et les porta au roi, qui fut fort embarrassé pour revoir une personne si bien instruite. Celle dont je parle s'étant aperçue que le roi venait voir sa camarade secrètement, tandis qu'elle était délaissée, guetta l'arrivée du roi, et, au moment où il entrait, précédé de l'abbesse qui devait se retirer, elle entra précipitamment et furieuse dans la chambre où était sa rivale. Elle se jeta aussitôt aux genoux du roi. « Oui, vous êtes le roi, criait-elle, de tout le royaume ; mais ce ne serait rien pour moi si vous ne l'étiez pas de mon cœur. Ne m'abandonnez pas, mon cher sire ; j'ai pensé devenir folle quand on a manqué de vous tuer. » L'abbesse criait : « Vous

l'êtes encore. » Le roi l'embrassa, et cela parut la calmer. On parvint à la faire sortir ; et quelques jours après on conduisit cette malheureuse dans une pension de folles, où elle fut traitée comme telle pendant quelques jours. Mais elle savait bien qu'elle ne l'était pas, et que le roi avait été bien véritablement son amant. Ce lamentable accident m'a été raconté par l'abbesse, lorsque j'ai eu quelque relation avec elle lors d'un accouchement (1) ».

Cette passion du roi pour de jeunes et fraîches novices touchait à la perversion sénile, cette perversion qui a besoin de stimulants étranges pour entrer dans son plein développement et qui ne se satisfait que par le mélange quelque peu répugnant de procédés paternels et pédagogiques. N'était-ce point en effet pour entretenir une excitation factice que Louis XV se faisait l'éducateur de ses jeunes victimes ?

« S'il enlevait tant de jeunes filles pour servir à ses plaisirs, il avait le plus grand soin de les instruire lui-même des devoirs de la religion. Il leur apprenait à lire, à écrire et à prier Dieu, comme un maître de pension, et ne se lassait pas de leur tenir des langages de dévotion. Il faisait plus, il priait lui-même à deux genoux, toujours avec sa piété accoutumée, et commandait à ces innocentes créatures de ne pas se mettre au lit sans prier Dieu. Quand la prière du ménage était finie, l'une d'elles et lui se levaient et se cou-

(1) *Mémoires de madame du Hausset*, p. 79 sqq.

chaient tous les deux, et toujours en parlant de Dieu, de la Vierge Marie et des saints (1) ».

L'homme qui parodiait ainsi, pour satisfaire sa lubricité, les sentiments les plus respectables, en corrompant à plaisir de jeunes enfants, était mûr pour tomber entre les griffes souillées d'une pensionnaire de la Gourdan, Jeanne Bécu, dite Manon Lançon, dite l'Ange, comtesse Du Barry.

(1) *Anecdotes de la Cour de France pendant la faveur de madame de Pompadour,* 1802, p. 238.

CHAPITRE III

LES PETITES MAISONS GALANTES

Les maisons de plaisance et de débauche aux environs de Paris. — Le frère de Louis XIV et miss Guilfort. — La petite maison du marquis de Trémicour. Les raffinements licencieux du baron de La Haye — La galerie lubrique. — Les meubles priapiques. — Le temple de l'amour.

Fortune et morale des mots! Envoyer quelqu'un « aux petites maisons », c'est, d'usage courant, le traiter de fou, le déclarer mûr pour la camisole de force. Et cependant quel doux cabanon, quelle molle et charmante villégiature impliquait cette expression au dix-huitième siècle!

C'est en effet de cette époque hyper-galante, savante en raffinements d'amour, que date l'appellation assimilant hardiment, insolemment, des retraites créées pour la volupté à des réduits de misère d'où la raison est bannie.

Les siècles précédents n'avaient guère songé à approprier des maisons à la galanterie privée. Seul peut-être François Ier en a eu l'idée pour recevoir dans le plus grand mystère la duchesse d'Etampes, son amie

préférée, la plus exercée de ses maîtresses. Il avait fait construire à l'extrémité du quai des Augustins, près du pont Saint-Michel, un petit hôtel qui devint plus tard l'hôtel de Luynes ; mais il acheta une maison attenant par derrière à cet hôtel et située dans la rue de l'Hirondelle, dont il fit cadeau à la duchesse. Ces deux logis, qui semblaient indépendants l'un de l'autre, avaient des communications secrètes facilitant et pimentant la cohabitation. Au dire de Sauval, « c'était un petit palais d'amour ou la maison des menus plaisirs de François Ier ». Les murs étaient couverts d'ornements sculptés, parmi lesquels on remarquait la Salamandre, emblême des amours inextinguibles du roi, et aussi des monogrammes comme un cœur enflammé entre l'alpha et l'oméga, pour signifier que l'amour était le commencement et la fin de toutes les actions du souverain.

Tallemant des Réaux nous conte aussi que, quand Bassompierre acheta Chaillot, la reine mère lui dit : « Hé! pourquoi avez-vous acheté cette maison ? c'est une maison de bouteille. — Madame, dit-il, je suis Allemand. — Mais ce n'est pas être à la campagne, c'est le faubourg de Paris. — Madame, j'aime tant Paris, que je n'en voudrais jamais sortir. — Mais cela n'est bon qu'à y mener des garces. — Madame, j'y en mènerai. » (1)

(1) Tallemant des Réaux. *Historiettes*. Edit. Paris 1854, t. III, p. 337.

Le dix-septième siècle, qui dissimulait derrière une façade d'imposante solennité des appétits de jouissance effrénée, aima fort les beuveries et les gaillardises, les franches lippées et « la chosette ». Grands seigneurs et financiers désireux de goûter, en compagnie galante et à l'abri de l'étiquette gênante, des plaisirs qu'il n'était pas encore de mode d'étaler, allaient chercher un refuge discret dans les cabarets et guinguettes des environs de Paris, dont certains, comme le Port à l'Anglaise, le Moulin de Javelle, le Gros-Caillou, Bercy, les Bons-Hommes, Chaillot, Passy, étaient célèbres par leur cuisine épicée. Les endroits les plus populaires, mis en vogue d'ailleurs par une excellente cuisine, ou les vins de qualité, suffisaient à des rendez-vous où l'amour l'emportait sur la poésie. On se déguisait ; sous un costume simple, on se rencontrait dans ces sortes de lieux. Un plaisir furtif, pris à la dérobée, entretenait des amours contrariés par l'étiquette ou la raison d'état. La volupté a bien raffiné dans ces derniers temps.

Parfois un grand seigneur, un homme riche, louait, dans les lieux écartés, à la Ville-l'Evêque, à la Grange-Batelière, ou dans les faubourgs, un marais garni de tonnelles, de berceaux, de charmilles. On meublait, *par bas*, deux ou trois pièces et cela uniquement pour la durée ordinaire d'une de ces passions qui rêvent l'éternité pendant six mois. Les lieux de rendez-vous sentaient l'idylle, et semblaient pris sur *les Pastorales* de Fontenelle.

C'est dans une de ces retraites écartées, appartenant à Monsieur, frère de Louis XIV, que se passa une piquante aventure, dont le récit nous est transmis par Peuchet.

En 1670 on constatait dans Paris la disparition d'un certain nombre de jeunes gens sur le sort duquel il était impossible d'avoir des renseignements. On parvint enfin à arrêter l'instigatrice de tous ces crimes, une jeune et jolie femme, miss Guilfort, qui faisait servir ces jeunes gens à la satisfaction de ses lubricités pour les livrer ensuite aux assassins. Une victime désignée, le jeune L'Eveillé, fut sauvé à temps.

Monsieur, le chevalier de Lorraine, le marquis de Louvois et le chancelier de France, étaient chez Madame de Montespan, lorsque Louis XIV raconta l'aventure du jeune L'Eveillé, à qui on avait donné une forte somme d'argent et je ne sais quelle place lucrative à la halle de Paris.

La marquise de Montespan s'indigna contre lady Guilfort (c'était, comme celui de *Jabirouska,* un des mille noms empruntés par l'Anglaise, son véritable n'ayant jamais été connu) ; de plus, madame de Montespan demanda au roi si l'on tarderait fort à faire mourir une aussi indigne créature. Louis XIV répondit que la justice aurait son cours, et changea de propos. Bientôt après, Monsieur et le chevalier de Lorraine sortirent. Ce dernier tira le prince à l'écart. « Cette Anglaise, dit-il, me semble une maîtresse femme, si nous l'invitions à souper ? » Le prince se

rêcrie, mais la folie d'un tel projet ne laisse pas de le faire sourire : le favori insiste, le prince consent à la partie.

L'Anglaise était détenue à la Bastille. On se procura une lettre de cachet demeurée entre les mains d'un exempt, qui la vendit au chevalier ; la lettre était encore en blanc. Dans les lignes destinées à contenir les pouvoirs conférés à l'exempt, on transmet un ordre de remettre au porteur la dame Guilfort, *qui doit être conduite à Pignerol.*

Le gouverneur de la Bastille, trompé par cette ruse, livre la détenue ; mais à peine s'en est-il dessaisi, qu'on vient, en grand secret, lui apprendre comment il est joué. Il jette feu et flamme, va, dit-il, se plaindre au roi ; mais on lui nomme Monsieur, il se tait, et un bon procès-verbal de mort subite et d'inhumation met sa responsabilité à couvert. Et la trace de cette infamie est à jamais perdue.

Lady Guilfort s'attendait au dernier supplice ; elle croit d'abord qu'on va la transférer à la Conciergerie, mais bientôt elle reconnaît qu'on sort de Paris. Alors, elle se figure qu'on la conduit dans quelque oubliette ignorée.

Après deux heures de marche, la voiture s'arrête ; on ouvre la portière ; une façon d'écuyer se présente ; il offre sa main à l'étrangère et la fait entrer dans un salon brillant et éclairé. Un grand feu brûle dans la cheminée. Rien en ces lieux ne trahit la prison d'Etat.

Trois hommes entrent dans le salon. Ils sont sim-

plement vêtus, mais à leurs manières, on devine de grands seigneurs. Un d'eux lorgne assez impertinemment l'Anglaise; les deux autres se sont jetés dans des fauteuils. L'Anglaise a reconnu le frère du roi, le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat.

Alors elle comprend comment et dans quel but elle se trouve là. Dans une autre circonstance et en telle compagnie, une orgie lui conviendrait assez; mais, maintenant, c'est à sa liberté qu'elle songe; et, en présence de ces trois débauchés, venus pour lui demander sans doute le secret de quelque volupté inconnue, elle, la débauchée et la voluptueuse, a oublié Vénus sensuelle et ne se souvient que de la Bastille. Terrible souvenir!

Mais son plan est fait.

Elle feint d'ignorer avec qui elle se trouve, déploie peu à peu, comme un beau serpent, ses plus ravissantes désinvoltures de femme, et avant que dix minutes se soient écoulées, tient sous le charme, non Monsieur, si souvent injuste envers le beau sexe, mais les deux favoris qui, par leurs regards enflammés, font comprendre à lady Guilfort et leur espoir et leur passion.

La soirée fut longue; les courtisans s'étaient imaginés que leur maître la transformerait en nuit. Mais Monsieur, ne pouvant vaincre, au fond, l'horreur que lui inspira l'Anglaise, se contenta de la faire jaser; il trouva même que, certes, la chose ne valait pas le mécontentement du roi, si le roi venait à le savoir,

et en vrai couard qu'il était, proposa de renvoyer la prisonnière à la Bastille. On lui fit honte d'un sentiment aussi peu généreux, et il fut convenu que lady Guilfort serait dirigée vers Bruxelles ou l'Angleterre, à son choix.

On la quitta donc pour ramener le prince dans son appartement, car on se trouvait au château de Versailles, chez le marquis de Lafare, qui avait prêté son logement pour vingt-quatre heures. Mais le prince parti, le marquis et le chevalier revinrent avec l'empressement le plus galant auprès de l'objet de leurs feux.

La conversation se tenait entre le tendre et l'égrillard. Le souper était servi ; souper fin et délicat, comme on les faisait à cette époque ; on se mit à table. Le marquis et le chevalier n'avaient jamais été de plus belle humeur. L'Anglaise aussi était d'un abandon charmant ; sous la table, d'Effiat lui pétrissait amoureusement le genou ; derrière la table, le chevalier de Lorraine lui faisait un corset de ses doigts ; enfin ils étaient ou paraissaient être tous trois de la meilleure intelligence du monde. Tout à coup, l'Anglaise prenant un flambeau et se levant, fit sa plus gracieuse révérence, et dit : « Bonsoir, messieurs ! » D'Effiat et le chevalier se levèrent en même temps. Elle dit au premier, sans que le second en entendit un mot : « Allez m'attendre dans ma chambre. » Et au second, sans que le premier en ouït une parole : « Allez m'attendre dans ma chambre. » De satisfaction, ils se

dandinèrent tous deux comme de vrais marquis et de vrais chevaliers qu'ils étaient.

C'était le moment critique pour la Guilfort ; chacun d'eux la main dans le jabot, les dents souriantes et les articulations moelleuses, s'avança d'un même pas vers la porte de la chambre. Mais, sur le seuil de l'asile fortuné, chacun s'arrêta. Pourquoi tous deux s'y dirigeaient-ils à la fois ? Chacun se le demande. Ils se saluèrent. Ce jeu muet leur valut une explication, sans doute, et les satisfit ; ils entrèrent de front, et lady Guilfort donna un tour de clef : ils étaient ses prisonniers.

Sans perdre une minute, et au moyen des serviettes de la table, attachées l'une à l'autre et fixées au balcon d'une fenêtre, lady Guilfort put, sans risque, descendre dans les jardins. Tapie entre des caisses d'orangers, elle attendit le jour, et aussitôt que les grilles du château furent ouvertes, courut chercher un abri dans la ville naissante de Versailles. Mais dès qu'elle fut sur la place d'Armes, elle pensa que le plus prudent était de gagner Paris.

En conséquence elle se jeta dans le premier carrosse public qui passa, en paya toutes les places pour y être seule, et elle était déjà sur le quai Saint-Nicolas, avant qu'au château MM. de Lorraine et d'Effiat eussent été délivrés de leur retraite. Ils avaient passé la nuit à s'offrir de mutuelles consolations sur leur mésaventure (1).

(1) Peuchet. *Mémoires tirés des Archives de la police de Paris*, t. II, p. 308.

Avec la Régence s'ouvre une ère nouvelle, la ruée vers le plaisir s'accentue, on ose aimer, et on aime avec prodigalité, presque avec ostentation. C'est de ce moment que date la première vogue de ces logis élégants, situés pour la plupart à quelques centaines de mètres des boulevards, et qu'on appela des Folies, Folie-Méricourt, Folie Saint-Jammes, Folie Genlis, Folie de Chartres, sans doute à cause des folles débauches qui les illustrèrent, peut-être, hasardent quelques lexicographes, parce que ces réduits se perdaient sous les feuilles — *sub foliis*. — Quoi qu'il en soit de l'étymologie, l'appellation devait bientôt disparaître pour faire place à celle, plus explicite encore et d'une fantaisie très audacieuse, de *petite maison*. Le mot d'ailleurs n'effraya personne, et la mode gagna si bien qu'un roué, qu'un petit maître se fût cru perdu de réputation s'il n'avait possédé, ou tout au moins loué à bail une petite maison aménagée à souhait pour l'amour.

Chacun d'eux apportait, dans la disposition du temple, son goût particulier, sa passion d'un luxe discret ou criard. Et comme une pléiade d'architectes, de sculpteurs et de peintres était née en même temps que le siècle, vivant de son inspiration érotique et la réalisant en des œuvres d'une voluptueuse imagination, il s'établit en peu de temps un nombre considérable de ravissantes maisons de plaisance qui faisaient à Paris comme une ceinture de feuillage et semblaient danser autour de la ville la farandole du plaisir.

C'étaient de véritables palais de fées, mais de fées cythéréennes, à la cuisse légère.

Nous ne saurions donner une meilleure idée de ces folies qu'en empruntant la description à un conte du temps, *La Petite Maison*. Si aucune ne répondait exactement à cette description, il paraît certain qu'on aurait pu la reconstituer avec des parties empruntées aux unes et aux autres. La fiction du conte de M. de Bastide est des plus simples.

Le marquis de Trémicour fait visiter sa *Petite-Maison* à Mélite, dont il est amoureux, et qui lui résiste.

« Cette maison unique est sur les bords de la Seine. Une avenue conduisant à une patte d'oie, amène à la porte d'une jolie avant-cour, tapissée de verdure, et qui de droite et de gauche communique à des basses-cours distribuées avec symétrie, dans lesquelles on trouve une ménagerie peuplée d'animaux rares et familiers, une jolie laitèrie, ornée de marbres, de coquillages et où des eaux abondantes et pures tempèrent la chaleur du jour ; on y trouve aussi tout ce que l'entretien et la propreté des équipages, de même que les approvisionnements d'une vie délicate et sensuelle peuvent demander.

« Dans l'autre basse-cour sont placés une écurie double, un joli manège, et un chenil où sont renfermés des chiens de toute espèce.

« Tous ces bâtiments sont contenus dans des murs de face d'une décoration simple, qui tiennent plus de la nature que de l'art, et représentent le caractère pas-

toral et champêtre. Des percées ingénieusement ménagées laissent apercevoir des vergers et des potagers constamment variés ; et tous ces objets attirent si singulièrement les regards qu'on est impatient de les admirer tour à tour.

« La cour principale, quoique peu spacieuse, annonce le goût de l'architecte. Elle est entourée de murailles revêtues de palissades odoriféiantes, assez élevées pour rendre le corps de logis plus solitaire, mais élaguées de manière qu'elles ne peuvent nuire à la salubrité de l'air que l'amour semble y porter.

« Le salon est si voluptueux, qu'on y prend des idées de tendresse en croyant seulement en prêter au maître à qui il appartient. Il est de forme circulaire, voûté en calotte, peinte par *Hallé* (1) ; les lambris sont imprimés couleur de lilas, et enferment de très belles glaces ; les dessus de porte, peints par le même, représentent des sujets galants. La sculpture y est distribuée avec goût, et sa beauté est encore relevée par l'éclat de l'or. Les étoffes sont assorties à la couleur du lambris. En un mot, *le Carpentier* (2) n'aurait rien ordonné de plus agréable et de plus parfait.

(1) Un de nos peintres français qui, après Boucher, s'est le plus signalé dans les sujets de la fable (Note de l'auteur).

(2) L'un des architectes du Roi, qui entende le mieux la décoration des dedans. Le petit château de M. de la Boissière et la maison de M. Bouret prouvent son génie et son goût. (Note de l'auteur).

« Une des chambres à coucher est de forme carrée et à pans; un lit d'étoffes de Pékin jonquille, chamarré des plus belles couleurs, est enfermé dans une niche placée en face d'une des croisées qui donnent sur le jardin : on n'a point oublié de placer des glaces dans les quatre angles. Cette pièce d'ailleurs est terminée en voussure qui contient dans un cadre circulaire un tableau où Pierre (1) a peint avec tout son art Hercule dans les bras de Morphée, réveillé par l'Amour. Tous les lambris sont imprimés couleur de soufre tendre. Le parquet est de marqueterie mêlée de bois d'amaranthe et de cèdre; les marbres de bleu turquin. De jolis bronzes et des porcelaines sont placés avec choix et sans confusion, sur des tables de marbre en console, distribuées au-dessous des quatre glaces. Enfin de jolis meubles de diverses formes, et des formes les plus relatives aux idées partout exprimées dans cette maison, forcent les esprits les plus froids à ressentir un peu de cette volupté qu'ils annoncent.

« La pièce suivante est un boudoir, lieu qu'il est inutile de nommer à celle qui y entre, car l'esprit et le cœur y devinent de concert. Toutes les murailles en sont revêtues de glaces, et les joints de celles-ci, masqués par des troncs d'arbres artificiels, mais sculptés, massés et feuillés avec un art admirable. Ces arbres sont disposés de manière qu'ils semblent former un

(1) Un de nos célèbres peintres qui, par la force de son coloris, a mérité un nom distingué dans l'Ecole Française. (Note de l'auteur).

quinconce : ils sont jonchés de fleurs et chargés de girandoles dont les bougies procurent une lumière graduée dans les glaces par le soin qu'on a pris, dans le fond de la pièce, d'étendre des gazes plus ou moins serrées sur ces corps transparents ; magie qui s'accorde si bien avec l'effet de l'optique, que l'on croit être dans un bosquet naturel, éclairé par le secours de l'art. La niche où est placée l'ottomane, espèce de lit de repos qui pose sur un parquet de bois de roses à compartiments, est enrichie de crépines d'or mêlées de vert, et garnie de coussins de différents calibres ; tout le pourtour et le plafond de cette niche sont aussi revêtus de glaces. Enfin la menuiserie et la sculpture en sont peintes d'une couleur assortie aux différents objets qu'elles représentent, et cette couleur a encore été appliquée par *Dandrillon* (1), de manière qu'elle exhale la violette, le jasmin et la rose. Toute cette décoration est posée sur une cloison qui a peu d'épaisseur, et autour de laquelle règne un corridor spacieux, dans lequel on place des musiciens.

« Voici un appartement de bains. Le marbre, les porcelaines, les mousselines, rien n'y a été épargné.

(1) C'est encore à cet artiste qu'on doit la découverte, non seulement d'avoir détruit la mauvaise odeur de l'impression qu'on donnait précédemment aux lambris, mais d'avoir trouvé le secret de mêler dans ses ingrédients telle odeur qu'on juge à propos, odeur qui subsiste plusieurs années de suite, ainsi que l'ont déjà éprouvé plusieurs personnes. (Note de l'auteur).

Les lambris sont chargés d'arabesques exécutées par *Pérot* (1), sur les dessins de *Gilot* (2) et contenues dans des compartiments distribués avec beaucoup de goût : des plantes maritimes montées en bronze par *Cafieri* (3) ; des pagodes, des cristaux et des coquillages entremêlés avec intelligence, décorent cette salle dans laquelle sont placées deux niches, dont l'une est occupée par une baignoire, l'autre par un lit de mousseline des Indes, brodées et ornées de glands en chaînettes. A côté est un cabinet de toilette dont les lambris ont été peints par *Huet* (4), qui y a représenté des fruits, des fleurs et des oiseaux étrangers, entremêlés de guirlandes et de médaillons dans lesquels *Boucher* (5) a peint en camayeux de petits sujets galants, ainsi que dans les dessus de porte. On n'y a point oublié une toilette d'argent par *Germain* (6) ; des fleurs naturelles

(1) Artiste habile dans le genre dont nous parlons, et qui a peint à Choisy les plus jolies choses dans ce goût. (Note de l'auteur).

(2) Le plus grand dessinateur de son temps pour les arabesques, les fleurs, les fruits et les animaux, et qui a surpassé dans ce genre Périn, Audran, etc. (Note de l'auteur).

(3) Fondeur et ciseleur estimé pour les bronzes, dont tous les appartements de nos belles maisons de Paris et des environs sont ornés. (Note de l'auteur).

(4) Autre peintre célèbre d'arabesques, et particulièrement pour les animaux. (Note de l'auteur).

(5) Le peintre des grâces, et l'artiste le plus ingénieux de notre siècle. (Note de l'auteur).

(6) Orfèvre célèbre, et fils du plus grand artiste que l'Europe ait possédé en ce genre. (Note de l'auteur).

remplissent des jattes de porcelaine gros bleu, rehaussées d'or ; des meubles garnis d'étoffes de la même couleur, et dont les bois sont d'aventurine appliqués par *Martin* (1), achèvent de rendre cet appartement digne d'enchanter les fées : cette pièce est terminée dans sa partie supérieure par une corniche d'un profil élégant, surmontée d'une campane de sculpture dorée, qui sert de bordure à une calotte surbaissée, contenant une mosaïque en or, et entremêlée de fleurs peintes par *Bachelier* (2).

« Il n'est pas jusqu'au cabinet d'aisance garni d'une cuvette de marbre à soupape, revêtue de marqueterie de bois odoriférant, enfermée dans une niche de charmille feinte, ainsi qu'on l'a imité sur toutes les murailles de cette pièce, et qui se réunit en berceau dans la courbure du plafond, dont l'espace du milieu laisse voir un ciel peuplé d'oiseaux. Des urnes, des porcelaines remplies d'odeurs, sont placées artistement sur des pieds d'ouche : les armoires masquées par l'art de la peinture contiennent des cristaux, des vases, et tous les ustensiles nécessaires à l'usage de cette pièce.

« Du vestibule on aperçoit un jardin amphithéâtralement disposé, éclairé par deux mille lampions. Plu-

(1) Célèbre vernisseur connu de tout le monde. (Note de l'auteur).

(2) Un des plus excellents peintres de nos jours en ce genre, qu'il a quitté depuis peu, pour devenir le rival de Desportes et d'Oudry, et peut-être les surpasser. (Note de l'auteur).

sieurs jets d'eau et différentes nappes rapprochées avec art réfléchissent les illuminations. *Tremblin* (1) a gradué ces lumières en plaçant des terrines sur les devants, et seulement des lampions de différentes grosseurs dans les parties éloignées. Là une grotte charmante fait bondir des eaux avec impétuosité ; ici une cascade ruisselle et produit un murmure attendrissant. Dans des bosquets divers, mille jeux variés s'offrent pour les plaisirs et pour l'amour : d'assez belles salles de verdure annoncent un amphithéâtre, une salle de bal et un concert ; des parterres émaillés de fleurs, des boulingrins, des gradins de gazon, des vases de fonte, et des figures de marbre, marquent les limites et les angles de chaque carrefour du jardin, qu'une très grande lumière, puis ménagée, puis plus sombre, varie à l'infini.

« Sur le jardin donne un cabinet de jeu, revêtu de laque du plus beau de la Chine ; les meubles en sont de même matière, revêtus d'étoffe des Indes brodée ; les girandoles sont de cristal de roche, et jouent avec les plus belles porcelaines de Saxe et du Japon, placées avec art sur des culs-de-lampe dorés d'or couleur. Cette pièce a deux ou trois portes. L'une entre dans un joli petit cabinet faisant pendant au boudoir ; l'autre dans une salle à manger, précédée d'un buffet, qui dégage dans le vestibule. Le cabinet destiné à prendre le café

(1) Ancien décorateur de l'Opéra et des petits appartements de Versailles. (Note de l'auteur).

n'a pas été plus négligé que le reste de la maison : les lambris en sont peints en vert d'eau, parsemés de sujets pittoresques, rehaussés d'or. On y trouve quantité de corbeilles remplies de fleurs d'Italie ; et les meubles en sont de moire brodée en chaînettes.

« Dans la salle à manger les domestiques n'entrent jamais ; par un tour placé dans un des arrondissements de cette salle, on sert aux signes du maître. Au dessert la table se précipite dans les cuisines, pratiquées dans les souterrains, et de l'étage supérieur, une autre descend qui remplit subitement l'ouverture instantanée faite au premier plancher, et qui est garantie par une balustrade de fer doré. Les murs du lieu sont revêtus de stuc de couleurs variées à l'infini, lesquelles ont été appliquées par le célèbre *Clerici* (1). Les compartiments contiennent des bas-reliefs de même matière, sculptés par le fameux *Falconet* (2), qui y a représenté les fêtes de Comus et de Bacchus. *Vassé* (3) a fait les trophées qui ornent les pilastres de la décoration. Ces trophées désignent la chasse, la pêche, les

(1) Stuctateur milanais, qui s'est acquis une grande réputation en faisant le salon de Neuilly, pour M. le comte d'Argenson, et en dernier lieu celui de Saint-Hubert, pour Sa Majesté. (Note de l'auteur).

(2) Sculpteur du roi, célèbre à jamais par ses excellents ouvrages, dont plusieurs ont été exposés dernièrement au Salon. (Note de l'auteur).

(3) Autre sculpteur du Roi, à qui la légèreté du ciseau et les grâces séduisantes ont acquis tant de réputation. (Note de l'auteur).

plaisirs de la table et ceux de l'amour, etc. De chacun d'eux, au nombre de douze, sortent autant de torchères portant des girandoles à six branches, qui rendent ce lieu éblouissant lorsqu'il est éclairé.

« Au sortir de la salle à manger, on entre dans un second boudoir. Cette nouvelle pièce, à côté de laquelle est ménagée une jolie garde-robe, est tendue de gourgouran gros vert, sur lequel sont placées avec symétrie les plus belles estampes de l'illustre *Cochin* (1), de *Lebas* (2), et de *Cars* (3). Elle n'est éclairée qu'autant qu'il le faut pour faire apercevoir les chefs-d'œuvre de ces habiles maîtres. Les ottomanes, les duchesses, les sultanes y sont prodiguées.

« C'est là que succombe la vertu la plus farouche ; c'est là que Mélite frémit, se trouble, soupire, et tombe dans les bras du galant marquis (4) ».

Mais toutes les petites maisons ne ressemblaient pas à celle du marquis de Trémicour. Et Mélite a ouï dire — car elle est bien trop honnête pour les fréquenter —

(1) Dessinateur et graveur du premier mérite, qui a succédé avec tant d'éclat au célèbre Calot, Labella et le Clerc. (Note de l'auteur).

(2) Graveur du cabinet du Roi, à qui nous devons la célèbre collection des œuvres de Ténières, gravées avec tant d'art par ce célèbre artiste. (Note de l'auteur).

(3) Autre graveur qui, dans ses ouvrages, exprime avec tant d'art le talent des auteurs qu'il transmet à la postérité. (Note de l'auteur).

(4) *Contes de M. de Bastide*, Paris 1763, t. II, 1re partie : *La Petite Maison*, p. 47-88.

que nombre de petites maisons décèlent un bien mauvais goût. « C'est que, répond le marquis galant, ceux qui les possèdent désirent sans aimer, c'est que l'amour n'avait pas arrêté que vous y viendriez un jour avec eux (1). »

Cette description a surtout le mérite — Grimm le remarque dans sa Correspondance — de nous faire connaître le plus grand nombre des artistes délicats que les roués et les petits-maîtres eurent, à point nommé, à leur disposition pour décorer, aménager et égayer à souhait les asiles de volupté. Pour nous tenir plus près de la réalité, nous possédons un rapport de police transmis par Peuchet, et contenant une description, aussi détaillée que nous pouvons le désirer, d'une petite maison, non des moindres.

« Monseigneur, dans l'intention de satisfaire la vive curiosité de Sa Majesté, je me suis transporté chez le sieur N..., mon beau-frère, premier élève de M. A..., architecte, et dimanche dernier, avant-hier, il m'a fait voir lui-même, dans ses moindres détails, la petite maison de M. le baron de La Haye. En outre, il a bien voulu m'en confier le plan, et avec l'aide de ses propres renseignements, j'ai complété le travail que je vous envoie ».

Voici la description exacte de cette maison, construite à grands frais, et qui jouit, chez les dames, d'une réputation à peu près européenne.

(1) *La Petite Maison*, p. 56.

« La petite maison du baron de La Haye est située dans la rue Plumet, et ses jardins s'ouvrent sur le boulevard des Invalides. Des persiennes vertes couvrent la grille de ce côté. Ce qui n'a pas empêché des espions, dans des circonstances que vous savez bien, de rendre compte d'une orgie mythologique, jouée au naturel, dans le bassin de marbre du lieu, entre neuf belles actrices et le jeune duc de S... ; elles, en Muses, lui, en Apollon du Belvéder. Je ne vous rappellerai pas, Monseigneur, que le jeune duc y gagna son pari contre vous ; je persiste à croire à des tricheries. La façade extérieure de cette maison, par la rue Plumet, négligée à dessein, semble une vieille habitation, prête à crouler. Un côté de la porte d'entrée est étayé. Elle est de bois presque vermoulu, dont on a fait partir tous les clous. C'est le délabrement d'une maison du peuple. On s'en éloigne comme d'une habitation de la dernière classe. En face, lorsqu'on pousse cette porte, la perspective intérieure représente à l'œil du curieux une muraille en terre, couverte de tuiles creuses, ce qui est d'une apparence de pauvreté et de mesquinerie à serrer le cœur.

Mais dès que les gens favorisés du secret ont dépassé ce misérable mur, ils voient une charmille vivace, taillée en colonnes et en portiques, où sont alternativement trois statues et deux vases de marbre blanc. A droite, c'est une fontaine élégante ; sur un massif, deux naïades caressent une Chimère ; d'un côté se voit un groupe, formé d'une nymphe et d'un satyre ; de

l'autre, il y a un sylphe et une sylphide. Le tout est à l'abri sous une colonnade de marbre, et est appuyé contre une muraille de marbre blanc, chargée de délicieux bas-reliefs de Clodion. En face s'élève le corps de logis principal, simple façade, composée d'un seul étage, exhaussé de cinq pieds au-dessus du sol. On y monte par une rampe double et circulaire. Au milieu, et presque à ras de terre, puisqu'il n'y a qu'une seule plinthe, est le fameux groupe en bronze, de Florence, du Laocoon. Sur les quatre piédestaux de la rampe sont deux lions et deux sphinx; en haut ce sont quatre beaux vases de bronze aussi, et garnis de fleurs charmantes. Le parfum de cette végétation qui vous couronne de toutes parts, ajoute à la sérénité de cet aspect calme. Il est difficile d'y conduire une jeune fille, sans que tout d'abord elle n'y rêve amour et volupté.

La façade du jardin présente un portique, soutenu par six colonnes ioniques. Le fronton a été sculpté par Pigalle; c'est tout dire que citer ce nom. Il représente la naissance de Vénus. La déesse sort des flots, honteuse de se sentir si belle, et s'admirant néanmoins avec complaisance. Les zéphirs volent autour de ses trésors et leurs lèvres sont entr'ouvertes par l'avidité des désirs. Si rien ne distingue encore bien clairement le genre de culte auquel ce joli temple est consacré, on le devine absolument, en voyant l'intérieur.

La première antichambre est pavée d'une mosaïque rendue indestructible, grâce au mastic qui lie tous les fragments entre eux. Le dessin principal représente un

riche trophée des armes de l'Amour, arc, flèches et carquois. A l'entour, on voit des groupes de cœurs de toutes les dimensions, de toutes les formes possibles, par allusion à la pièce détachée des *Poésies fugitives* du chevalier de Boufflers, intitulée *Les Cœurs*. Les murailles sont en marbre vert, et là encore, on retrouve des trophées amoureux. C'est la transition du madrigal français à l'épigramme de Martial. La paroi du temple prépare à ce que sera le sanctuaire.

La seconde antichambre est celle des grisons favoris, des matrones qui viennent offrir du fruit nouveau, des brocanteurs, colporteurs privilégiés; elle est toute blanche, boisée avec des filets d'or, des arabesques or et bleu, representant en bas-reliefs les sujets les plus gais du *Roland Furieux*. Toutes ces peintures, ces dessins et ceux dont je parlerai, sont le fruit de l'imagination brillante de M. Gebelin. L'artiste a mis toute son érudition au service du plaisir; mais il paraît que cette occupation est tout-à-fait sans danger pour lui.

A droite de cette pièce est la salle à manger d'été. L'ensemble général représente un bosquet de marronniers, avec leurs aigrettes de fleurs et leurs vastes éventails de verdure. Le jour y tombe en pluie d'or par un vitrage supérieur, et aide au prestige de cette verdure artificielle. Les rameaux entremêlés forment la voûte où tombe, au travers de quelques éclaircies, un jour doux et agréable; sur diverses branches sont perchés les oiseaux aux plus riches plumages; du pied de chaque tronc s'élève alternativement un buisson de

roses trémières, de lierres; des campanules roses et bleues s'entrelacent en laissant épanouir leurs clochettes mobiles et leur luisant feuillage.

Derrière les marronniers, on voit une charmille de jasmin, de chèvrefeuille, de belles-de-nuit, etc. Les perspectives sont terminées par des points de vue variés, et diverses ouvertures, pratiquées en arcades, sont remplies par des glaces qui répètent les divers aspects de ce salon délicieux. Vers un angle, un rocher bizarre, dont la forme sert de buffet et cache les musiciens qui instrumentent sans rien voir de ce qui se passe. D'un côté opposé, une coquille de jaune antique, posée sur un riche piédestal, est garnie d'un gazon semé de violettes, de roses-pompons, et au centre s'élève un jet, tandis que d'autres, autour de lui légèrement inclinés, retombent en gerbes dans la fontaine de cette salle à manger. De loin en loin sont appendus aux branches, par des chaînes de fleurs et des écharpes de gaze d'or et d'argent, des lustres en bronze doré, enrichis de cristaux de roche admirables de netteté et d'éclat. Lorsque le moment de se mettre à table s'approche, à l'instant où les convives paraissent, un mécanisme ingénieux fait fendre le tronc de chaque arbre, dont il sort à demi et entièrement nu un satyre et une nymphe tenant d'une main un des attributs de Priape et de l'autre une girandole d'or. La lueur du jour disparaît alors, par l'interposition du voile, comme celui qui couvrait les cirques romains; et la verdure reçoit un lustre piquant de la clarté soudaine des girandoles. Le pavé est tout

en marbre de rapports ; il forme un gracieux méandre de diverses couleurs.

La salle à manger d'hiver présente, sur un mur de marbre blanc, des colonnes bleues, ayant les bases et les piédestaux dorés ; alternativement il y avait une grande glace devant laquelle une somptueuse console placée soutenait des vases d'argent et de vermeil précieusement ciselés ou une cascade à sept repos, qui, commençant au sommet de la niche, se perdait dans un bassin où jouaient des poissons. L'une des extrémités des gradins couverts d'une mosaïque imitant un tapis de perle et composée de morceaux de marbre de porphyre, de jaspe, d'agate, formait le buffet. A l'autre bout, un corps de belles orgues imitées au naturel sépare aussi les musiciens de la compagnie. Le célèbre Doyen a peint à la voûte les amours des dieux et n'a pas jeté un voile chaste sur les faiblesses de ces immortels. Jupiter y paraît dans toute l'audace et l'humiliation de sa gloire, surpris par Junon, près d'une superbe génisse, à la croupe rebondie, et dont la pose irritée du monarque des dieux suspecte, à bon droit, la métamorphose, car la jalousie a saisi, sans trop de vergogne, la preuve exorbitante d'un commencement de délit. L'œil affligé de la pauvre Europe suit, à la dérobée, cette instruction judiciaire et conjugale dont elle ne prévoit que trop le dénouement : car sa rivale est arrivée là dans un désordre qui servira tout à l'heure d'excuse aux transports libertins du père des dieux et des hommes. Vulcain est à quelques pas ; il a surpris

Ganymède à faire l'espion, et rappelle énergiquement le gracieux échanson aux devoirs de la fonction qu'il doit occuper. Vénus s'en indigne et s'en venge avec Mars que la tremblante Hébé traite d'ingrat, en laissant dénouer sa ceinture par Neptune. Bref, l'imitation a gagné tout l'Olympe, et, comme une guirlande de volupté, les divinités s'entremêlent avec fureur. C'est un spectacle à faire bouillir les sens et à distraire des autres somptuosités de ce lieu de délices. J'y reviens.

Le plancher en bois des Indes est incrusté de nacre de perle, d'ivoire, d'ébène. Les chaises sont des fauteuils dont des priapes forment les bras, les soubassements et les dossiers ; leur arrangement est tel qu'au premier aspect on ne les voit pas ; mais, après un léger examen, on ne s'assied là que troublé par la honte et déjà tremblant de désirs.

Des servantes nombreuses, des jeux mécaniques, habilement distribués, rendent inutile la présence de valets curieux et indiscrets.

En traversant les salles à manger d'hiver et d'été, on arrive à une salle de concert magnifique, décorée d'un ordre ionique à pilastres cannelés et dorés ; des glaces remplissent les intervalles. Les cadres représentent des palmiers d'or où voltigent des amours et des perroquets. La cheminée en portor de la plus grande beauté représentant un portique soutenu sur huit colonnes doriques, dont la frise soutient le chambranle, est ornée de deux figures en bronze vert sur les côtés, drapées à l'antique, soutenues sur des piédestaux de bleu tur-

quin, enrichis de bronze d'or moulu ; elles portent sur leur tête des corbeilles de fleurs pareillement dorées, d'où partent des girandoles disposées pour recevoir plusieurs bougies ; un superbe forte-piano organisé, tout doré, est peint en dedans et en dehors, sur toutes les planches, par le fameux Watteau ; il fait face à la cheminée et est posé contre une glace, sur le haut de laquelle Boucher, le peintre des Grâces, a peint Vénus accompagnée de ces charmantes déesses. Les vantaux des côtés de ce salon sont masqués par des niches où s'élèvent les statues d'Orphée et d'Apollon ; l'une due au ciseau de Coustou, l'autre à celui de Pigalle ; le plafond peint à fresque, par Julien de Toulon, représente l'assemblée de l'Olympe, pour assister à un concert que les Muses donnent aux souverains des cieux. Les meubles, portières, rideaux, ottomanes, fauteuils, cabriolets, etc., sont en velours vert, garnis de galons, de frange d'or ; les bois sont dorés pareillement.

Il y a deux salons : le grand salon et le salon des Grâces, où l'on ne doit être que quatre. Souvent le maître y vient avec trois de ses déités ; quelquefois il amène un ami ; la partie alors est carrée. Je reviendrai sur cette pièce, qui porte particulièrement le cachet du lieu. Mais auparavant il faut décrire le grand salon.

Celui-ci donne sur le jardin ; il est éclairé par trois croisées. La décoration consiste en un mélange de colonnes corinthiennes toutes d'or, ressortant sur un front de marbre d'une blancheur éblouissante. La corniche, la frise, sont également radieuses de dorure et

de travail du sculpteur. Les panneaux ont en relief les attributs de l'Amour et de tous les dieux que l'Amour a vaincus. Le plafond, élevé en demi-dôme, laisse voir au centre l'Amour couronné de roses, armé de la foudre de Jupiter et monté sur l'aigle de ce dieu, qu'il conduit avec une bride de fleurs. Dans trente-deux compartiments divisés en caissons, il y a un nombre pareil de scènes galantes fournies par l'antiquité historique ou fabuleuse. Les fameuses compositions attribuées en partie à Jules Romain, élève de Raphaël, sur les sonnets de l'Arétin, ont fourni leurs trente-deux variétés de compositions érotiques à ces débauches de l'art, qui, dans sa fougue, cette fois, ne garde plus de mesure. Le paroxysme le plus élevé du plaisir gonfle ces femmes qui se tordent entre des groupes écumants de luxure, et toutes les intrépidités d'une imagination en délire se réalisent dans les caprices qu'un ciseau sans frein donne à ces bacchantes. Une vestale deviendrait une Messaline à les considérer.

Le chambranle de la cheminée qui est en jaspe dans toutes ses plaques, est soutenu par des gaînes ioniques d'or moulu ; des branches de lys, en bronze doré, et attachées par des rubans et des glands d'or, y servent de bras et sont répétées dans le milieu des côtés de ce salon. Trois beaux vases de Sèvres, bleu de roi, ornés de bronze d'or moulu, décorent cette cheminée, ainsi que deux candélabres portés par des femmes nues, de même matière, et dorées également. Quatre grands guéridons dorés, de six pieds de haut, soutiennent.

dans les angles de cette pièce, des groupes de cors de chasse qui forment girandoles. Quatre lustres de cristal de roche, de trente-six bougies chacun, achèvent l'illumination de la salle meublée en velours cramoisi tramé d'un fil d'or. Les bois sont d'ivoire. Nul coup d'œil n'est comparable à celui de ce salon, quand le soir il est éclairé.

L'éclat des feux, si favorable à la carnation des femmes, doit les inonder du plus riche reflet, en les invitant à l'érudition pratique des scènes diverses qui donnent si complètement autour d'elles la théorie du plaisir.

La chambre à coucher est un temple élevé au Sommeil et à son frère l'Amour. Sur une étoffe de soie rose, glacée d'argent, on a tendu une mousseline des Indes parsemée d'étoiles et de rosaces d'or. La draperie est garnie d'un point d'Angleterre du plus haut prix ; et, à chaque relevé, se trouve un gros bouquet de roses. Au-dessus, des Amours attachent des écharpes de gaze d'or et d'argent, soutenus par des cordes et des glands pareils. Des guirlandes de roses vont, en formant la courbe, d'un Amour à l'autre Amour.

Entre les trois fenêtres, dont il faut admirer le travail de serrurerie si frêle qu'on a peur de le briser en y portant la main, mais d'une solidité à l'épreuve, les verres en glaces de Bohême, les contrevents, persiennes et volets, peints par M. Vien ; il y a des consoles dorées couvertes de tablettes de lave rapportée. L'une porte une pendule admirable ; l'autre une non moins

belle pièce astronomique, annonçant le cours des astres. Au-dessus, s'élève une glace gigantesque noblement encadrée.

Aux quatre coins de la chambre se groupent les Songes d'amour, de gloire, d'ambition et de douleurs. La cheminée en porcelaine de Sèvres, fantaisie d'une délicatesse inouïe, est peinte d'arabesques, de fleurs, de coquillages, d'oiseaux et de papillons, groupés avec un art infini. Tout cela semble devoir s'évanouir d'un souffle. On respire le parfum de ces mensonges ; on écoute ces oiseaux qui ne chantent pas. La main veut prendre ces papillons. Cette cheminée est un véritable bijou. Le roi n'a rien de plus beau dans ses résidences. Elle est garnie d'une pendule formant socle chargé d'un groupe sculpté par Clodion, deux vases de vieux bleu, deux chats craquelés à faire mourir d'envie les amateurs. Au-dessus il y a une glace, et Clinchet a peint une scène hardie dont l'original, dit-on, est dans le cabinet du roi de Naples. C'est un jeune danseur, armé de son balancier, qui poursuit sur la corde tendue une bayadère ; et des milliers de spectateurs, groupés au-dessous d'eux sur des gradins, saluent voluptueusement cette poursuite, en s'effrayant de l'équilibre qui va peut-être manquer aux athlètes.

La voûte, due à Taichasson, représente la Nuit amenant la Lune et suivie des Vices et des Vertus, êtres fantastiques. Mais le lit surpasse tout ce qu'on a vu encore.

Sur une manière de rocher formé de labrador, de

malachite, d'agate, de mine de fer, de lannachelle et d'autres matières semblables, s'élève une coquille immense aux côtes rose-bleu, or et argent ; elle supporte une corbeille tellement garnie de fleurs que les osiers dorés en ont été rompus en divers endroits par où tombent, non sans élégance, dans leur chute fortuite, des guirlandes de roses, de lis, d'anémones, de pavots, de tulipes, d'œillets. Une galerie légère renferme le coucher. Aux quatre coins, sur des piédestaux formant tables de nuit ou armoires de propreté, sont les statues du Sommeil, du Silence, de Morphée et de la Nuit. Elles tiennent d'une main un lampadaire antique à diverses branches, et de l'autre, soutiennent les rideaux du lit, pareils à la tapisserie, et le dôme en couronne qui surplombe au-dessus de tout. Sous ce dôme, il y a un Amour doré, figuré, détaché ; il semble descendre sur ceux qui reposent là, et il leur présente deux couronnes, sans doute en récompense de leurs amoureux travaux. Une glace, large comme le lit, répète ce qui s'y passe, et lorsqu'on le veut, à l'aide d'un bouton, on fait monter aux pieds et à la tête deux autres glaces, multipliant les traductions du combat érotique, en le diversifiant par des points de vue à l'infini. Supposez les vins fins, les bains polis, les propos ardents, et la surexcitation doit atteindre ici son développement le plus énergique, en raison surtout du nombre d'athlètes qui s'oublient dans les émulations qu'un pareil lieu provoque jusqu'à l'entière extinction des forces.

La chaise longue, les deux bergères, les cabriolets

et chaises volantes sont en satin rose glacé d'argent, et en bois de rose et d'ébène ; la commode, le secrétaire, le chiffonnier, deux ou trois autres petits meubles commodes et élégants sont en porcelaine, ainsi que la cheminée, et rehaussés, ainsi qu'elle, de bronze, d'or moulu et de rinceaux dorés.

Les tapis, sortis de la manufacture de Beauvais, se recommandent par le choix des laines, leur épaisseur, la magnificence du dessin. Je dois dire que tous les ornements de cette maison portent le cachet du dieu auquel elle est dédiée. Les jours, bien qu'il y ait des fenêtres, tombent presque toujours de la voûte, d'une façon mystérieuse et non moins propre à maintenir la solitude et le secret.

Le petit salon servant de boudoir n'a point de jour visible ; la lumière y arrive à travers des nuages de diverses couleurs ; elle descend chargée de nuances calculées savamment et toujours favorables à l'abandon de la coquetterie. Les murailles sont recouvertes de lés de velours cramoisi, tellement foncé, qu'il semble presque noir ; effet calculé dont l'intention se comprend du reste. Des franges, des galons d'or les bordent sans en égayer le sombre appareil. Tout autour de la pièce, règne un lit de repos à la turque, ce qu'en Asie on appelle divan ; des statues, des groupes, des tableaux représentant tous les égarements possibles de la passion ; ici, les convenances ont perdu leur empire, les Grâces leur voile, et l'Amour sa pudeur.

Au premier coup d'œil, on ne voit, dans ce boudoir,

aucune glace ; mais dans quelque partie du divan sur laquelle on soit heureux, un ressort pressé relève la tapisserie, et procure aux amants la double complicité de leur propre délire, s'ils veulent n'avoir qu'eux-mêmes pour témoins. Là, on marche sur un tapis formé de la dépouille des renards bleus et des martres-zibelines ; là, tout est calculé pour interdire le bruit et la satisfaction d'une curiosité indiscrète et jalouse. Là, plus d'une jolie bourgeoise, plus d'une mariée de nouvelle date, entraînées par l'envie de connaître ces magnificences, ont connu des plaisirs qui leur rendaient insupportable le contraste du ménage et de l'amour de leurs nouveaux époux.

Une porte donne entrée dans une salle de bains, rotonde soutenue par des colonnes de marbre blanc, détachées sur un lambris de marbre noir antique ; quatre satyres scandaleusement armés soutiennent un pavillon sous lequel on peut à volonté disparaître, quand on descend dans la cuve ; je dis descendre, car elle est enfoncée dans la terre, pour ainsi dire. Des degrés de marbre atteignent jusqu'au fond ; on peut s'asseoir sur chacun d'eux, et laisser voir ou dérober tour à tour ce que la pudeur et le plaisir nous demandent.

Des robinets, l'un d'or, celui de l'eau chaude, l'autre d'argent, celui de l'eau froide, se dressent en manière de serpents humains, et la portion par laquelle il faut les saisir pour leur faire dégorger les trésors liquides qu'ils contiennent doit exciter des vœux étranges et de monstrueux désirs dans l'âme de la femme

que l'on invite à les toucher pour faire jaillir l'eau par la compression d'un ressort.

Cette pièce est un laboratoire où la virginité perdue retrouve souvent ses illusions, où la vigueur énervée reprend des forces nouvelles, où le hâle de la peau disparaît, où les émanations du corps humain sont absorbées, où l'on trouve des secours contre les injures du temps et l'inflexibilité de l'âge ; c'est un arsenal véritable, mystérieux, toujours prêt à fournir des munitions à la violence de nos désirs ; les pastilles ambrées, les diablotins, les grains du sérail, les élixirs faisant des merveilles, les eaux qui teignent les cheveux, les pâtes qui assouplissent la peau et la dépouillent de ses imperfections, les philtres qui procurent à la passion l'énergie que l'imagination seule a gardée ; les vêtements avec lesquels on se procure des illusions variées, qui nous mettent en présence d'une déesse, d'une bourgeoise, d'une religieuse, d'une bergère ; les ceintures de chasteté, les masques propres à tromper les jaloux, rien ne manque à cette salle de bains, véritable cabinet de toilette.

Voilà Monseigneur, ce que l'on appelait *petite maison* autrefois, c'est-à-dire il y a trente années. Maintenant, et avec plus de sagesse, on l'a nommée *folie ;* on connaît *la Folie-Méricourt, la Folie-Saint-James, la Folie-Genlis, la Folie-Chartres* (Monceaux). Celle dont je vous offre la description n'est pas la moins importante ; c'est un écrin d'un luxe inimaginable. Le propriétaire a vendu deux belles terres pour compléter sa

folie, et certes, folie est bien là le mot. Mais il nous reste à parcourir le jardin ; j'allais l'oublier.

Il est dans le genre pittoresque ; il présente des sites charmants, et la rivière factice qui le décore a été si bien conduite, que l'on se croit réellement sur un des bras de la Seine ; une trentaine de ports en marbre, en bois, en briques ou en roches, établissent la communication entre les deux rives, ou conduisent à des îles délicieuses.

Une de ces îles s'appelle *l'île des Mangliers,* à cause de la quantité d'arbres de ce nom dont on l'a plantée. Le manglier ou mangolia est une conquête rapportée de la Caroline du nord ; les branches du mangolia, inclinées par l'extrémité jusqu'à terre, y prennent de nouveau racine et poussent à leur tour des rejetons vigoureux, qui retombent comme les autres, et forment ainsi des riches séries d'arcades. Rien n'est plus curieux que cette décoration désordonnée que le jardinier dirige avec art. Au milieu des *mangliers*, dans le plus touffu du bois, s'élève un groupe représentant Vertumne et Pomone ; trois vases de marbre blanc, posés sur des fûts de colonnes, entourent ce groupe ; du centre de ces vases, s'échappe un jet d'eau qui, lorsqu'il a rempli la coupe, retombe en rideau transparent et maintient dans l'atmosphère une fraîcheur favorable. Sur la droite de cette île, la rivière forme une espèce de lac ; au milieu on a construit un kiosque chinois avec ses toits crochus, ses dragons en girouettes grimaçantes, ses mille cloches sonores et son ameublement in-

térieur, cérémonieux magots souriants et barbus, le doigt en l'air, pagodes effilées et à perte de vue, paravents à paysage dénués de perspective, sièges évidés et minces à treillis décorés de bambous, vases de faïence bariolés de femmes et d'oiseaux, noirs écrins de laque plaqués de dorures à traits déliés, le tout digne des imaginations étriquées du Céleste Empire. Un rocher sert de base au pavillon, autour duquel croissent, en manière de joncs, des roseaux à mille nœuds, réellement apportés de l'Indoustan, et naturalisés merveilleusement en France.

L'autre île est un bosquet où, sous des tilleuls, des ébéniers de toutes les couleurs, des arbres de Judée, de hauts genêts d'Espagne, on a placé, sur un riche piédestal, une statue de Bouchardon représentant une Diane chasseresse sur une manière de montagne escarpée. A la cime s'élevait un temple chinois conforme à la description qu'un voyageur a donnée de celui qu'il avait vu près de Canton ; on y arrive par des escaliers de marbre blanc, et la vue qu'on se procure du haut de la plateforme est d'un agrément singulier.

Quand on s'éloigne du lac, on s'aperçoit que le sol s'abaisse, un sentier descend, et on arrive à un labyrinthe souterrain qui, lors des chaleurs de l'été, présente un asile contre les ardeurs du soleil ; une caverne sert de vestibule ; elle conduit sous une voûte de mousse où l'on se plaît à se perdre dans les ténèbres. Après avoir cheminé quelque temps à travers des piliers, l'œil distingue une riche collection de coquilles destinées à

l'ornement de ce lieu ; on entend le murmure d'un ruisseau qui coule sur un lit de cailloux ; un jour, pratiqué si singulièrement que l'on croit y reconnaître une fantaisie de la nature, procure la vue de cette cascade mystérieuse. Un goût exquis a présidé à l'arrangement de cet endroit, c'est avec peine qu'on s'en éloigne. De loin en loin, sont des bancs où l'on peut s'asseoir, et dessous, on jouit de quelques points de vue. Un de ces points de vue laisse apercevoir, par un artifice de perspective qui donne à des miniatures un effet de grandeur exagérée, une magicienne accroupie sur la terre et évoquant un gnome échappé de terre au milieu d'un cercle magique.

Cependant la pente se redresse, un escalier rustique se présente, il tourne court et souvent ; à chaque retour, on voit, dans une niche, un spectre, un ours, un brigant, un chat géant, enfin une jolie bergère ; en haut des degrés, on entre dans une chapelle gothique à cinq faces ; l'intérieur est orné de découpures, de nervures, de feuillages, d'ogives, de statuettes, véritable amalgame d'architecture gothique, sarrasine, à l'usage des joailliers. On poursuit la route, on passe auprès de diverses chutes d'eau et on commence à désirer de revoir le ciel, car tout ce que j'ai décrit est couvert. Enfin, on débouche dans un salon rempli de glaces, de consoles, de vases de bronze, de marbre, de porcelaine ; il est octogone, il y a quatre fenêtres, quatre portes ; de chaque ouverture on jouit d'un point de vue très agréable. Le dessus des souterrains forme une manière

de forêt sombre, où, à cause des aspérités du terrain, on ne pénètre pas aisément.

A l'endroit où la rivière termine son cours, dans cette portion de rocher, elle s'enfuit à travers un groupe de rochers sous la saillie desquels on a placé un banc de pierre, où, malgré la nappe d'eau qui les couvre, plusieurs personnes peuvent être assises sans se mouiller. De là, elle va se précipiter dans une sorte de gouffre ou de caverne spacieuse, sous laquelle elle coule dans un petit canal ; cette voûte est construite sous un chemin public, et réunit par ce moyen le jardin à une jolie et fraîche prairie qui appartient aussi au baron de La Haye ; cette eau, après avoir parcouru la prairie semée d'un quinconce de peupliers très serrés entre eux dans une étendue de plus d'un arpent, va se perdre directement dans la Seine.

Non loin de la maison, sur le mur de clôture et sur la rive gauche de la rivière factice, est une composition immense de rochers formant une vaste voussure, ornée dans son milieu d'un corps d'architecture, composé de six colonnes d'ordre dorique, dont deux en retour soutenant un fronton triangulaire, plus une autre petite voussure pratiquée sous ce porche. La voûte, ouverte et béante, fournit un volume d'eau qui retombe en nappe derrière les colonnes. Les vagues forment le plus agréable effet ; des escaliers à deux rampes, en pierres et briques, permettent de monter sur les rochers ; leurs paliers sont ornés de candélabres de plomb soutenus par des Chimères ; de ces candélabres

sortent des bouillons d'eau ; d'autres escaliers pratiqués dans le roc laissent gravir jusqu'au sommet de cette masse imposante sur laquelle est un réservoir contenant deux cent-soixante muids d'eau. Les portes qui sont sous les principaux massifs conduisent à des grottes souterraines, d'où l'on passe à une superbe salle de bain. Ce côté jusqu'alors inaperçu de cette masse de rochers présente une architecture rustique du meilleur goût, et donne sur une charmante allée qui borde le mur de clôture.

Ailleurs, dans les bosquets sont des statues, des Thermes, des bustes, des vases, des allées d'arbres étrangers. Là, sont des quinconces, des pelouses, des décorations de treillages, un temple de Bacchus, un autre à l'Amour ; une colonnade ruinée, pareille à celle de Monceaux, à laquelle elle a servi de modèle, environne une vaste pièce d'eau. Plus loin, est la vallée des Tombelles, où un goût plus bizarre que vrai a réuni les échantillons de la forme des sépulcres en usage chez tous les peuples de la terre tant anciens que modernes.

Ce qui nuit à l'effet général de cet ensemble, c'est le peu d'étendue du terrain ; il en résulte entassement et confusion, l'œil n'a pas le loisir de jouir, il va trop rapidement de surprise en surprise. Il en reste une fatigue de plaisir, et cette sorte de satiété que l'on éprouve après la lecture d'un ouvrage de Marivaux. Cette petite maison sent son marivaudage.

C'est dans ce lieu, Monseigneur, asile de tant de

mystères dont la police a quelquefois le mot, mais dont elle ne peut murmurer la moindre syllabe, que se vendent les vertus, que les séductions se consomment, que se tiennent enfin les cours de volupté. Le fait est que si les hommes sévères en apparence, toujours par jalousie, disent du mal de ces mœurs, les femmes n'en médisent pas encore. Les philosophes ne le sont pas tant qu'ils le disent, et les femmes sont plus philosophes qu'on ne le croit. Je n'ai pas voulu moraliser, j'ai fait un inventaire. Vous déciderez en conscience sur tout cela..... » (1)

---

(1) Peuchet. *Mémoires tirés des Archives de la Police de Paris*, t. II, p. 307 et suiv.

CHAPITRE IV

FOLIES DE SEIGNEURS, DE FINANCIERS D'ARTISTES

Le sérail du prince de Conti. — Casanova à la « Petite Pologne ». — Les orgies du duc de Chartres à Monceau. — Les berceuses du financier Beaujon. — Petites maisons de grandes dames — La « folie » de la marquise de Merteuil. — Les temples d'amour de la Guimard et de la Duthé. — Casanova chez Camille Véronèze. — La Raucourt et les Lesbiennes. — Les « spectacles nocturnes. » — Partie de débauche à la petite maison de Persac. — Taxe sur les petites maisons.

Ces demeures galantes, « remplies de tout ce qui peut servir à la commodité et même à la volupté », virent passer des convives de tout rang, de tout ordre. C'est dans une maison de la rue de la Roquette, appartenant au complaisant Dunoyer, « qui était autrefois dans les vivres », que Philippe le Régent, triomphant des fragiles scrupules de Madame d'Averne, prononça la parole historique : « Je suis arrivé » (1).

Artistes et danseuses de l'Opéra, les filles les plus en vue, la Dubois, la Fleury, la Beauvoisin, la Des-

(1) Voir *Chroniques du XVIIIe siècle : La Régence galante*, p. 36.

noyers, la Parmentier, la Villette, faisaient les belles soirées de ces succulentes retraites. Femmes entretenues et femmes mariées, toutes, pourvu qu'elles fussent jolies et de facile composition, étaient admises en ces temples d'amour. A leur défaut, et parfois même de concert avec elles, les pensionnaires ou les protégées des procureuses célèbres, de la Brissaut, de la Beaudoin, de la Carlier, de la Gourdan, de la Paris, de la Surville, dite « la Mule », apportent, en échange de confortables salaires, la contribution consciencieuse de leurs connaissances techniques, de leur pratique affinée.

C'était comme une émulation de luxure : il semblait que grands seigneurs et financiers, artistes et grandes dames se défiaient mutuellement à qui pourrait et saurait dépenser les sommes les plus considérables de la façon la plus élégante, la plus lubrique aussi.

Nous sommes quelque peu renseignés sur les parties fines des petites maisons, par les rapports de différents inspecteurs, et particulièrement de Meusnier et de Marais, aux lieutenants généraux de la police : nous publierons d'ailleurs en appendice quelques-uns des plus suggestifs de ces rapports. Nous allons donc nous contenter de jeter un coup d'œil sur les « folies » de grands seigneurs, de financiers et d'artistes, avec le secours des documents manuscrits et imprimés, des indiscrets contemporains.

Le comte de Charollais, prince du sang, vécut longtemps dans une petite maison qu'il possédait rue de



L'HEURE DU BERGER

Bellefonds, et où il tînt pendant quelque vingt ans avec lui Madame de Courchamp, femme d'un maître des requêtes. Il vivait là, sévèrement enfermé : « on ne le voit nulle part, hors à Versailles, quand il faut faire les fonctions de grand maître, ou à Chantilly pour chasser ». Il y cultivait une certaine misanthropie, « allumée par force de vin pur », une rage de passion qui le poussa parfois à des actes de férocité.

« Il a toujours été porté au monoputanisme, c'est-à-dire à aimer une seule putain, et avec constance ; il en exige chose fort déraisonnable, qui est qu'elle soit fidèle, et, comme il y éprouve des contrariétés, sa fureur se porte alors plutôt contre les séducteurs que contre la séduite. »

Il ne concevait guère la résistance. Et lorsqu'il désira amener à sa maison Madame veuve Lebreton, fille d'un riche sous-fermier, M. Ménage, et que la jeune dame se refusa à ses désirs, il se livra à d'effrénées bastonnades et obligea le financier à quitter Paris.

Il eut plus de succès avec la demoiselle de Varenne, âgée de seize à dix-sept ans, que ses parents d'ailleurs semblaient avoir élevée pour la galanterie. Le comte de Charollais l'enleva sans grande peine et en jouit quelques jours rue de Bellefonds.

Il mourut dans cette petite maison le 23 juillet 1760 (1).

(1) *Journal de Barbier*, juillet 1741, décembre 1750. — *Journal du marquis d'Argenson*, 14 et 15 novembre, 21 décembre 1740.

A la Barrière Blanche, le prince Conti avait fait louer pour mademoiselle Testard, danseuse aux ballets de la Comédie-Française, une maison dans laquelle la sultane éphémère avait régné quelques jours seulement, bientôt remplacée par Mlle Pelin, « d'un caractère complaisant, pleine de tempérament, connue pour être au déduit d'un libertinage outré » : ce qui plaisait fort au prince, auquel il ne restait en quelque sorte que des désirs, et qui avait besoin de tout l'art d'une femme pour arriver à la jouissance.

A Pantin, le prince avait aussi un sérail. Aussi eut-il quelque temps la réputation d'un hercule ; mais ce n'était que grâce à un subterfuge bientôt découvert. « Au moment du plaisir, sous prétexte de précaution pour sa santé, il se retire et a l'air de finir son affaire dans un mouchoir blanc qu'il porte toujours à cet effet, et l'instant d'après il paraît recommencer sur nouveaux frais. Une femme, dernièrement, se saisit adroitement du mouchoir, et lui fit connaître que tous ses grands airs se réduisaient au mérite d'être un bon garçon serrurier, c'est-à-dire qu'il sait très bien limer » (1).

Rue Basse, à Passy, le duc de Valentinois possédait une petite maison qu'il prêtait volontiers au prince de Monaco pour y recevoir la demoiselle Caroline Véronèze, de la Comédie Italienne.

Au faubourg Saint-Honoré, à l'endroit dit la Pe-

(1) Bibl. Nation. Mss. français, f. 497.

tite Pologne, le marquis de Duras avait loué une maison où il entretenait la demoiselle Montausier. C'est sans doute cette même demeure que Casanova, provisoirement enrichi, prit en location.

« Déterminé à prendre une maison de campagne, je me déterminai pour la *Petite-Pologne*, qui me plut mieux que plusieurs autres que je vis. Elle était bien meublée, à cent pas de la barrière de la Madeleine. La maison était sur une petite éminence près de la chasse royale, derrière le jardin du duc de Grammont, et le propriétaire lui avait donné le nom de *Varsovie en bel air*. Elle avait deux jardins, dont l'un était au niveau du premier étage ; trois appartements de maître, vastes écuries, remises, bains, bonne cave et une superbe cuisine parfaitement bien montée. Le maître portait le nom de *Roi de Beurre* et il ne signait pas autrement. Louis XV le lui avait donné un jour qu'il s'était arrêté chez lui et qu'il avait trouvé son beurre excellent. C'était le pendant de la *Dinde en val* du bon Henri. Le Roi de Beurre me loua sa maison cent louis par an, et il me donna une excellente cuisinière, nommée *la Perle*, vrai *cordon bleu de l'ordre culinaire*, à laquelle il consigna tous ses meubles et la vaisselle qui pouvait m'être nécessaire pour six personnes en grand couvert, s'engageant de m'en fournir autant que j'en voudrais à un sou par once. Il me promit aussi de me fournir tous les vins que je voudrais de première qualité et à meilleur marché que je n'aurais pu les avoir à Paris, parce qu'il n'avait

pas besoin d'en payer l'entrée, qui toujours est fort chère à Paris ; ce que je considère comme souverainement impolitique, puisque ces droits pèsent surtout sur la basse classe à laquelle il faudrait toujours faciliter les moyens de vivre au meilleur marché possible. » (1)

C'est encore dans la petite maison du *Roi de Beurre* que le comte de Clermont avait installé, en août 1752, sa maîtresse Mademoiselle Le Duc, danseuse à l'Opéra, laquelle en l'absence du seigneur, y recevait à draps ouverts M. de Pontjourdin, écuyer de main chez le roi. C'était d'ailleurs une liaison de longue date, puisque déjà en 1750, Barbier écrivait :

« M. le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, a publiquement Mademoiselle Le Duc, qui était une danseuse de l'Opéra. Elle passe les trois quarts de l'année à Berny (2), maison de plaisance de l'abbé, où elle tient et fait les honneurs de la table. Elle a une belle maison dans la rue de Richelieu, où le prince passe quelquefois huit jours. On y fait des concerts, et les pères de l'abbaye qui ont affaire au prince viennent l'y trouver le matin, car il ne loge point au palais abbatial » (3).

(1) *Mémoires de Casanova*. Edit. Garnier, t. IV, p. 50.

(2) Magnifique château à 12 kilomètres de Paris, au delà de Bourg-la-Reine, dont l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (le comte de Clermont en était abbé) avait fait l'acquisition en 1685.

(3) *Journal de Barbier*, décembre 1750.

Le marquis de Ximenès recevait, dans sa villégiature de la rue de Charonne, les pensionnaires de la Baudouin, car il aimait le changement.

Rue de Montreuil, Titon du Tillet, conseiller de grand'chambre, possédait une petite maison richement décorée par Colignon, Fontenay-Lafosse, Rousseau, Jouvenet, Boulogne aîné, et où il traitait de façon originale ses chagrins professionnels, au dire de Barbier :

« Depuis que M. Titon, conseiller de grand'chambre a abandonné le parti janséniste, dont il était autrefois un des premiers chefs et dont il a tiré bien de l'argent pour payer ses dettes, il vit dans une petite maison sur le rempart dans une débauche publique avec des filles qui vont tous les jours à sa table, ce qui ne convient pas à un magistrat » (1).

Le maréchal duc de Richelieu possédait une petite maison rue de Clichy, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le Casino de Paris. C'est là qu'il inaugura les repas *adamiques*, auxquels les convives assistaient tout nus. C'est là aussi qu'il eut l'honneur de recevoir à souper Louis XV en compagnie de Madame de Pompadour. Que de belles dames y vinrent aussi quêter un peu d'amour du don Juan du dix-huitième siècle qui, las de la passion trop musquée, y fit aussi souvent venir des filles de bas étage que lui procuraient les racoleuses en renom. Il se condui-

(1) *Journal de E. J. F. Barbier*, mars 1758.

sait toujours en homme généreux; un rapport nous l'affirme en termes pittoresques. « Le maréchal, après avoir pris ses ébats, suivant son usage, c'est-à-dire après l'avoir gamahuchée près d'une heure (la demoiselle Rozette, âgée de dix-huit ans, belle comme un ange), car sans contredit c'est un des plus grands gamahucheurs du royaume, et s'être fait définitivement manualiser, lui a donné huit louis d'or, et la demoiselle La Mule reçut trois louis pour lui avoir procuré cette bonne partie. »

Le décor de cette « folie » était des plus suggestifs, comme il convenait à l'éducateur galant de plusieurs générations.

« Le 21 novembre 1740, M. de Richelieu donna un grand souper à sa petite maison. Tout y est en galanteries ou en obscénités; les lambris surtout ont au milieu de chaque panneau des figures fort immodestes en bas-relief. Le beau du début de ce souper était de voir la vieille duchesse de Brancas vouloir voir ces figures, mettre ses lunettes et avec une bouche pincée les considérer froidement, pendant que M. de Richelieu tenait la bougie et les lui expliquait (1) ».

Bon chien chasse de race. Le fils du brillant maréchal, le duc de Fronsac, abritait ses amours changeantes et bruyantes dans le quartier de la rue Popincourt, où les parties de débauches étaient fréquentes.

(1) *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, 22 novembre 1740; — t. VI, p. 20.

Les convives habituels en étaient le prince Potoki, le marquis de Conflans, le duc de Coigny, le marquis de Seran, le comte de Senneterre et moult autres seigneurs. L'élément féminin s'y renouvelait à plaisir : on y était bien payé, la table et le lit y étaient également bien servis. Les appareilleuses y envoyaient sur commande leurs meilleures et leurs plus affriolantes pensionnaires. Le duc de Fronsac y conserva quelque temps pour lui seul la demoiselle Dubois de la Comédie-Française, et plus tard madame la présidente de Boulainvilliers, très férue du beau duc.

Dans la rue Saint-Lazare, le duc de Chartres, celui qui devait être connu plus tard sous le nom de Philippe Egalité, possédait un petit hôtel, où la procureuse Brissaut lui amenait des divinités d'un moment; où la demoiselle La Mule, appareilleuse, lui procurait des petites bourgeoises, pour lesquelles il avait un goût prononcé.

Il fait aussi construire rue du Rocher, une coquette demeure où il recevait Madame Senac, au su du mari qui disait à ses amis : « Messieurs, je vais vous dire une nouvelle, ma femme est une putain. Croiriez-vous où sont ses galeries? C'est à la petite maison du duc de Chartres. »

C'est dans cette maison qu'on célébra joyeusement le 10 janvier 1769, en galante compagnie, l'enterrement de la vie de garçon de M. de Fitz-James, un des compagnons de débauche du prince. Huit jours avant son mariage, il avait dit au prince : « Monseigneur,

je veux être un honnête homme, je quitte ma petite maison et je renonce aux filles. — Cela est fort bien, mais les noces ne sont que dans huit jours ; il faut que tu viennes après demain souper à ma petite maison pour dire adieu à nos coquines. — Cela est fort juste, j'aurai l'honneur de m'y rendre. »

Au jour dit, Fitz-James se rendit rue du Rocher.

« L'appartement était tendu en noir jusqu'au plafond. Des crêpes couvraient les lustres, les girandoles qui portaient cet écriteau qu'avait inventé un secrétaire des commandements : « Aujourd'hui Fitz-James est foutu pour la dernière fois. » Tous les seigneurs étaient en deuil, comme leurs laquais. Les bougies étaient de cire jaune. La comtesse Gourdan avait fourni trois veuves, Rosette, Lillier et Saint-Germain, qui de leur chemise lugubre qu'annonçait un tour de gorge d'effilé noir, voilaient ce temple à deux colonnes, d'où s'enfuit l'amour, dès qu'il aperçoit sur l'autel la main profane de Plutus. Le fils de Barwich, qui ne venait là que pour voir un catafalque, ne savait s'il devait rire ou se fâcher. Mais Momus, qui secoua ses grelots, lui apprit qu'il y avait encore des plaisirs dans l'empire des morts, et il se crut un moment Orphée qui enlève Eurydice. La scène changea bientôt sous la baguette des Armides, et n'offrit plus que des vivants qui s'embrassaient, à un repas où Ganymède servait comme Hébé » (1).

(1) Collé, *Journal historique*, mars 1769, ; — *Chronique scandaleuse*, 1791, t. V, p. 32.

Cette maison s'agrandit peu à peu jusqu'à toucher de ses jardins la barrière Monceau ; le pavillon et le parc, élevés sur les plans de Carmontelle, coûtèrent des sommes énormes. On y rencontrait des ruines grecques et gothiques, des obélisques, des pagodes, des kiosques, des serres chaudes formant un agréable jardin d'hiver, éclairées le soir par des lanternes en cristal suspendues aux rameaux des arbres, des grottes, des rochers, un ruisseau avec son île, un moulin, des cascades, une laiterie, des balançoires, des jeux de bagues disséminés çà et là au milieu d'un terrain accidenté où croissaient des arbres indigènes et exotiques de toute beauté. On appelait cette merveille, la *Folie de Chartres*. Il en reste aujourd'hui le parc Monceau(1).

Une maison sise au numéro 2 de la rue Blanche servait aussi aux débauches du prince.

« M. le duc de Chartres a soupé le 29 mars 1771, rue Blanche numéro 2, avec le duc de Lauzun, le duc de Fronsac, Fitz-James, Conflans, le marquis de Laval, le marquis de Clermont et le comte de Coigny. Ils avaient trois demoiselles de compagnie. On y parla beaucoup de la fille d'un peintre de la rue des Saints-Pères, qui ne voulait pas se rendre. Un abbé avait offert, de la part du duc de Luxembourg, à ses père et mère, six mille livres de rente et mille d'argent : M. de Sainte-Foi, trésorier de la marine, en donnait

(1) Voir *Jardin de Monceau, près Paris, appartenant à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Chartres.* A Paris 1779.

davantage. M. de Fitz-James voulut parier cent cinquante louis que sous huit jours il la livrerait à M. de Conflans. La présidente Brissaut a représenté qu'aucune fille ne pouvait être mise dans le commerce, sans qu'elle lui eût signé ses lettres de maîtrise. On décida qu'elle partagerait avec le duc la gloire et le profit de cette conquête. »

Le prince de Soubise, amant en titre de Mademoiselle Dervieux, danseuse à l'Opéra, fit construire rue de la Victoire un délicieux petit hôtel d'après les dessins de Brongniart, pour les bâtiments, et de Bellanger pour les jardins. La déesse du lieu devait d'ailleurs épouser l'architecte Bellanger. Dans cette maison le prince faisait amener par les procureuses en renom les plus belles des artistes, les courtisanes expertes, rétribuant largement les services intimes des unes et des autres. On l'accusait aussi de débaucher des jeunesses.

En 1785, on se passait des exemplaires d'une lettre imprimée et sanglante, adressée au Maréchal prince de Soubise, à l'occasion du rôle indifférent auquel il se réduisait dans la banqueroute de son petit-fils, le prince de Guéméné. Ce dernier était mis en scène, réduit à l'aumône et mourant de faim :

« En vain par vos larmes hypocrites vous avez paru vous montrer sensible à mes malheurs ; en vain vous vous êtes pendant quelque temps éclipsé d'un théâtre, sanctuaire de vos plaisirs, et auquel vous reparaissez

en sultan vétéran ; la source de vos pleurs est tarie, vous bravez tout et ne cherchez à remédier à rien.

« Oubliez, abandonnez votre petite maison si célèbre dans les fastes du libertinage, où l'innocence a souvent gémi, et retournez dans votre palais, où la vue des portraits de vos ancêtres vous ramènera peut-être à des sentiments dignes d'eux... » (1)

Le financier Beaujon, banquier de la Cour, possédait au faubourg du Roule, une habitation de plaisance, appelée la Folie Beaujon où il donnait de magnifiques fêtes. En 1773 étant tombé amoureux de la femme de Fenouillat de Falbaire, médiocre auteur dramatique, il combla de biens le ménage. Il lui a fait avoir d'abord un domaine du roi, ayant pour titre la baronnie de Quingey, dont le nouveau marié a pris le nom. Il lui a procuré un quart de place de fermier général, dont il a fait les fonds. Il lui a fait douze mille livres de rentes. C'étaient tous les jours de nouveaux bienfaits. « Ils sont d'autant moins chers, dit Bachaumont, que ce financier est déclaré impuissant, et ne peut cocufier le mari dans les règles ; qu'en outre, étant extrêmement jaloux, il empêche qu'il ne soit cocufié par d'autres ; c'est une espèce d'eunuque très vigilant que le baron de Quingey a autour de sa moitié. Du reste, comme les désirs de ce financier, en ne s'éteignant jamais, peuvent se multiplier beaucoup, et que son excessive richesse le met dans le cas de pou-

(1) *Mémoires secrets*, 25 et 31 mars 1785.

voir acheter toutes les femmes qu'il veut, il en a comme cela plusieurs, qu'on appelle ses berceuses, parce qu'elles l'accompagnent jusqu'au lit et l'endorment par leurs contes et leurs cajoleries. Le sieur Beaujon est un Turcaret dans toute la valeur du terme, sans grâces, sans aménité, qui n'est point décrassé, comme les financiers modernes, et très rustre.

Il fait beaucoup de dépenses dans son hôtel, et surtout dans les jardins, où il bouleverse tout. On s'entretient beaucoup de ce magnifique seigneur, dont on conte ainsi la vie. Il se lève à quatre heures du matin ; il travaille jusqu'à neuf. Il s'habille alors, prend son chocolat, reçoit des visites, donne ses audiences, etc. Il dîne en grande compagnie et vit en société pendant toute la soirée. A neuf heures il va se coucher ; quand il est au lit on ouvre ses rideaux, et ses familiers, mais souvent ses berceuses, entrent, le cajolent jusqu'à neuf heures et demie, on referme ses rideaux. Alors on va souper, et la compagnie fait tout ce qu'elle veut, et se retire quand bon lui semble. » (1)

Il n'était pas jusqu'aux dames, aux plus grandes dames, qui ne se ménageaient une petite maison, pour affirmer leur indépendance sexuelle. La duchesse d'Orléans (née Bourbon-Conti, mère de Philippe-Égalité) s'imagina « qu'elle devait avoir à sa disposition un parc où elle trouverait à l'heure dite des hommes

(1) *Mémoires secrets*, 28 octobre, 13 novembre 1773.

toujours disposés à satisfaire les désirs insatiables de Son Altesse Sérénissime (1) ».

Rue de la Victoire, Madame de Saint-Julien, femme d'un receveur général du clergé, recevait, sans troubler d'ailleurs en rien l'indifférente placidité de son mari, de nombreux amis : M. Fontaine, gentilhomme servant chez le Roi, le comte de Maillebois, le prince de Soubise, le poète connu sous le nom de Gentil Bernard, etc.

Ce n'est donc pas pure fiction, la jolie lettre dans laquelle la marquise de Merteuil raconte au vicomte de Valmont la libertine escapade qu'elle fit dans sa petite maison à elle avec son amant, qu'elle vient de fâcher un peu :

« Aussitôt pour le dédommager, peut-être pour me dédommager moi-même, je me décide à lui faire connaître ma petite maison dont il ne se doutait pas. J'appelle ma fidèle *Victoire*. J'ai ma migraine ; je me couche pour tous mes gens ; et, restée enfin seule avec *la véritable*, tandis qu'elle se travestit en laquais, je fais une toilette de femme de chambre. Elle fait ensuite venir un fiacre à la porte de mon jardin, et nous voilà parties. Arrivées dans ce temple de l'Amour, je choisis le déshabillé le plus galant. Celui-ci est délicieux ; il est de mon invention : il ne laisse rien voir, et pourtant fait tout deviner. Je vous en promets un

(1) Peuchet, *Mémoires tirés des Archives de la police*, t. II, p. 310.

modèle pour votre présidente, quand vous l'aurez rendue digne de le porter.

Après ces préparatifs, pendant que Victoire s'occupe des autres détails, je lis un chapitre de Sapho, une lettre d'Héloïse, et deux contes de La Fontaine, pour accorder les différents tons que je voulais prendre. Cependant mon chevalier arrive à ma porte, avec l'empressement qu'il a toujours. Mon suisse la lui refuse, et lui apprend que je suis malade : premier incident. Il lui remet en même temps un billet de moi, mais non de mon écriture, suivant ma prudente règle. Il l'ouvre, et y trouve, de la main de Victoire : « A neuf heures précises, au boulevard, devant les cafés. » Il s'y rend ; et là, un petit laquais qu'il ne connaît pas, qu'il croit au moins ne pas connaître, car c'était toujours Victoire, vient lui annoncer qu'il faut renvoyer sa voiture et le suivre. Toute cette marche romanesque lui échauffait la tête d'autant, et la tête échauffée ne nuit à rien. Il arrive enfin, et la surprise et l'amour causaient en lui un véritable enchantement. Pour lui donner le temps de se remettre, nous nous promenons un moment dans le bosquet ; puis je le ramène vers la maison. Il voit d'abord deux couverts mis ; ensuite un lit fait. Nous passons jusqu'au boudoir, qui était dans toute sa parure. Là, moitié réflexion, moitié sentiment, je passai mes bras autour de lui, et me laissai tomber à ses genoux. « O mon ami ! lui dis-je, pour vouloir te ménager la surprise de ce moment, je me reproche de t'avoir affligé par l'appa-

rence de l'humeur ; d'avoir pu un instant voiler mon cœur à tes regards. Pardonne-moi mes torts ; je veux les expier à force d'amour ! » Vous jugez de l'effet de ce discours sentimental. L'heureux chevalier me releva, et mon pardon fut scellé sur cette même ottomane où vous et moi scellâmes si gaîment et de la même manière notre éternelle rupture.

Comme nous avions six heures à passer ensemble, et que j'avais résolu que tout ce temps fût pour lui également délicieux, je modérai ses transports ; et l'aimable coquetterie vint remplacer la tendresse. Je ne crois pas avoir jamais mis tant de soin à plaire, ni avoir été jamais aussi contente de moi. Après le souper, tour à tour enfant et raisonnable, folâtre et sensible, quelquefois même libertine, je me plaisais à le considérer comme un sultan au milieu de son sérail, dont j'étais tour à tour les favorites différentes. En effet, ses hommages réitérés, quoique toujours reçus par la même femme, le furent toujours par une maîtresse nouvelle.

Enfin, au point du jour il fallut se séparer ; et quoi qu'il dit, quoi qu'il fît même pour me prouver le contraire, il en avait autant de besoin que peu d'envie. Au moment où nous sortîmes, et pour dernier adieu, je pris la clef de cet heureux séjour ; et la lui remettant entre les mains : « Je ne l'ai eue que pour vous,

(1) Choderlos de Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre X.

lui dis-je ; il est juste que vous en soyez maître, c'est au sacrificateur à disposer d'un temple. » C'est par cette adresse que j'ai prévenu les réflexions qu'aurait pu lui faire naitre la propriété toujours suspecte d'une petite maison. Je le connais assez, pour être sûre qu'il ne s'en servira que pour moi ; et si la fantaisie me prenait d'y aller sans lui, il me reste bien une double clef. Il voulait à toute force prendre jour pour y revenir ; mais je l'aime trop encore pour vouloir l'user si vite. Il ne faut se permettre d'excès qu'avec les gens qu'on veut quitter bientôt. Il ne sait pas cela, lui ; mais, pour son bonheur, je le sais pour deux. » (1)

Pour les artistes, que la faveur des grands avait enrichies, une petite maison était une enseigne nécessaire : et là plus qu'ailleurs l'émulation était forte.

Rue Royale se trouvait la jolie « folie » de Mademoiselle Adeline, danseuse à l'Opéra, que les *Mémoires secrets* en 1779 surnomment méchamment « la demoiselle Gonorrhée l'aînée », professeur d'expérience priapique, tant masculin que féminin, à l'enseigne de Messaline.

Chaussée d'Antin la Guimard avait fait construire, sur les plans de Le Doux, un petit hôtel qui acquit une vraie célébrité par les fêtes d'amour et d'art dramatique qui y furent données. L'artiste y déploya tant de faste que, en 1769, obérée de quatre cent mille livres de dettes, un peu plus d'un million en monnaie actuelle, elle dut mettre son immeuble en loterie. Elle

(1) *Les Liaisons dangereuses*, lettre X.

plaça pour trois cent mille livres de billets. L'hôtel fut gagné par la comtesse du Lau, qui n'avait qu'un billet et qui revendit l'hôtel cinq cent mille francs au banquier Perrigaux.

Rue Basse du Rempart se trouvait le temple d'amour de Mademoiselle Duthé, laquelle fut longtemps à la mode pour avoir donné les premières leçons du plaisir au duc de Chartres. C'était une maison « construite tout exprès pour l'intrigue, toute composée de dégagements secrets, de couloirs obscurs, d'escaliers dérobés et autres recoins mystérieux. »

Rue Royale, Mademoiselle Camille Véronèze, fille de Pantalon, actrice du Théâtre Italien, possédait une coquette maison où elle donnait des fêtes fastueuses et des petits soupers auxquels les amants payants, M. Bertin, trésorier des parties casuelles, ou M. de Cromot, premier commis au Contrôle général, n'étaient pas seuls admis ; M. de Monville et un certain M. de Vaudreuil, officier de gendarmerie, avaient des tours de faveur.

Casanova de Seingalt y fut reçu, à titre d'ami seulement sans doute ; et c'est à la suite d'une soirée qu'il y avait passée qu'il lui arriva une aventure ridiculement lubrique. Il en sortait avec le comte de La Tour-d'Auvergne, accompagné d'une petite fille de quinze ans, maîtresse du comte, et dont Casanova avait fort grande envie.

« La petite habitation de l'aimable Camille étant à la barrière Blanche, un soir que le temps était plu-

9

vieux, j'envoyai chercher un fiacre pour me retirer.. Mais il était une heure après minuit et on n'en trouva plus sur la place. « Mon cher Casanova, me dit La Tour-d'Auvergne, je vous descendrai chez vous sans m'incommoder quoique ma voiture ne soit qu'à deux places. Ma petite, ajouta-t-il, s'assoiera sur nous. » J'acceptai comme de raison, et me voilà dans la voiture, ayant le comte à ma gauche et Babet assise sur les genoux de tous les deux.

Amoureux, ardent, je pense à saisir l'occasion, et sans perdre de temps, car le cocher allait vite, je lui prends la main et lui fais sentir une douce pression. Je sens la sienne qui me presse doucement... O bonheur!... Je la porte à mes lèvres et je la couvre de tendres baisers muets. Impatient de la convaincre de mon ardeur, et pensant que sa main ne me refuserait pas un doux service... Mais au moment de la crise : « Je vous sais gré, mon cher ami, me dit La Tour-d'Auvergne, d'une politesse de votre pays dont je ne me croyais plus digne; j'espère que ce n'est pas une méprise. »

A ces terribles mots, j'étends la main, et je sens la manchette de son habit. Il n'y a point de présence d'esprit qui vaille dans un moment pareil, d'autant plus que ces paroles furent suivies d'un rire à gorge déployée, ce qui suffit pour confondre l'homme le plus aguerri. Je ne pouvais, au reste, ni rire ni disconvenir du fait, et cette situation était affreuse, ou l'aurait été, si les bienheureuses ténèbres n'avaient voilé ma con-

fusion. Babet se tuait, en attendant, de demander au comte pourquoi il riait ainsi, mais lorsqu'il voulait commencer à parler, le rire le reprenait de plus belle, et je m'en félicitais dans le fond de l'âme. Enfin la voiture s'arrêta à ma porte, et mon domestique ayant ouvert la portière, je me hâtai de descendre en leur souhaitant une bonne nuit que La Tour-d'Auvergne me rendit en continuant à rire aux éclats. Je rentrai chez moi tout hébété, et ce ne fut qu'une demi-heure après que je commençai à mon tour à rire de la singularité de l'aventure. Ce qui me faisait pourtant de la peine, c'était de devoir m'attendre à de mauvaises plaisanteries, car je n'avais pas le moindre droit à la discrétion du comte. Je fus assez sage cependant pour prendre la résolution sinon de rire avec les plaisants, au moins de ne point me fâcher des plaisanteries dont je serais l'objet ; c'était et c'est toujours à Paris le plus sûr moyen de mettre les rieurs de son côté. (1)

Rue Royale également se trouvait la petite maison de la Raucourt, qui buvait aussi crânement qu'elle faisait l'amour, et qui recevait, outre ses amants, des filles du monde et des bourgeoises vicieuses pour son propre plaisir : car, ne l'oublions pas, la Raucourt était la présidente de la secte des *Anandrynes* (2).

Rue de Rochechouart, la demoiselle Deschamps

(1) *Mémoires de Casanova*. Edit. Garnier, t. III, p. 458.
(2) Voir *Le Coffret du Bibliophile : La secte des Anandrynes* (Bibliothèque des Curieux, p. 1910).

l'aînée organisait des parties carrées avec sa bonne amie Mademoiselle Himblot, dans la maison appartenant au fourbisseur Mercier. A la suite de soupers excitants, « Mademoiselle Deschamps ramène sa compagne coucher avec elle, et si on veut en croire le public, elle y prend beaucoup de plaisir. »

Deux autres Lesbiennes, les demoiselles Carel et d'Hamilton, anglaises et de bonne maison, âgées de 25 ou 26 ans, étaient signalées par les policiers comme demeurant ensemble rue du Cherche-Midi.

« On prétend que mademoiselle Carel est une seconde Labatte et que mademoiselle Hamilton, qui couche toutes les nuits avec elle, y prend tant de délectation qu'elle a, pour ne point la quitter, refusé plusieurs partis qui se sont présentés. »

Il est difficile de dire, plus facile d'imaginer, quel était le genre d'existence mené dans ces voluptueuses retraites. C'était, à vrai dire, la réalisation du caprice, de la fantaisie, des rêves de chaque propriétaire. M. de Voyer d'Argenson était des plus modestes lorsqu'il écrivait : Une vie parfaite avec sa maîtresse serait celle-ci : d'avoir une petite maison dans un faubourg ou dans la ville même, un appartement fermé où l'on serve par un trou comme à un couvent, d'y entrer tête-à-tête quelques soirées par semaine selon l'âge, la force et la santé. Chaque séance de six heures, de une heure à sept heures ; les premières trois heures au lit, les secondes trois heures à table, et sans tiers. » (1)

(1) *Journal et Mémoires du Marquis d'Argenson*, édit. Paris 1859, t. 2, p. 20, note.

Rares étaient les propriétaires ou convives aussi modestes. Dans un rapport de police du 6 mars 1761, l'inspecteur Marais, constatant que Monseigneur le duc d'Orléans menait une vie triste depuis qu'il s'était attaché à la demoiselle Marquise, ajoutait :

« Depuis cet attachement on n'entend plus parler, comme ci-devant, de ses soupers en petites maisons où la débauche était portée à tout excès. »

C'est bien l'avis de Magny, l'auteur des *Spectacles nocturnes*, dont la fiction est très instructive. Errant au hasard, plein d'amour inquiet, son héros rencontre la fée Almanine, amoureuse elle aussi du génie Moal qu'elle recherche. Les deux voyageurs sont auprès d'une ville fameuse, dont les habitants ont consacré leurs veilles au plaisir et à la mollesse. Les faux airs y tiennent lieu de décence, le jargon y a remplacé l'esprit, la sotte galanterie a pris la place de l'amour, les infidélités les plus éclatantes y sont devenues un jeu de bon ton. De compagnie, ils vont parcourir cette ville fameuse, Cythéropolis, rendus invisibles par le pouvoir d'une ceinture magique.

« Nous entrâmes dans une maison, et nous arrivâmes à une salle, où nous ne remarquâmes que quelques débris d'un repas qui n'annonçaient point que tout s'y fût passé dans une extrême décence. Des éclats de rire qui partaient d'une chambre voisine nous engagèrent à y entrer.

« Deux femmes, qui, avec de la beauté et de la jeunesse, n'avaient, ni les charmes de l'une, ni la

fraîcheur de l'autre, étaient à demi-couchées sur un lit de repos, tandis que deux hommes étendus devant elles sur le parquet, exerçaient à l'envi leur adresse par mille folies. C'était là ce qui avait occasionné les rires éclatants dont j'ai parlé. L'un d'eux ayant proposé d'éteindre les bougies, nous déroba bientôt le reste du spectacle, en redoublant les éclats de rire des deux femmes. Nous rentrâmes dans la salle.

N'êtes-vous pas surpris, me dit la Fée, du fol amusement auquel ces gens-ci paraissent se livrer de si bon cœur? Une joie aussi sotte, peut-elle?... — Arrêtez, dis-je à Almanzine, et n'allez pas insulter à toute la nation, en blâmant un genre de plaisirs qu'elle a depuis longtemps adopté. A cette scène galante, dont vous venez d'être témoin, et que l'obscurité a rendue sans doute plus intéressante, reconnaissez plutôt le Génie créateur des habitants de Cythéropolis, ce Génie qui leur fait découvrir sans cesse de nouvelles ressources pour multiplier leurs plaisirs en les variant. A la ville, quel ennui, quelle contrainte! Tout y respire un sérieux insupportable. Qu'un homme soit obligé par son état, par son rang à y voir ce qu'on appelle la bonne compagnie, pourra-t-il, sans périr, être exposé chaque jour aux embrassements d'un fat plus qualifié que lui, aux discours d'une prude, qui, pour se venger des hommes, dont elle est abandonnée, ne l'entretiendra que de la dépravation du siècle, aux caprices d'une coquette qu'il ne verra que par air, parce qu'il voudra figurer dans le nom-

bre de ses courtisans, et qui lui fera toujours payer bien cher cette légère faveur? Eh! que deviendrait-on, si l'on ne savait pas se débarrasser à propos du joug importun de la qualité? A ces repas fastueux, que la grandeur apprête, dont la gravité fait les honneurs, on a substitué ces *petits soupers* fins, que le bon goût et la délicatesse préparent, dont l'amour fait les frais, et que la liberté assaisonne. Si l'on ne peut toujours s'arracher à l'ennui des premiers, on a toujours au moins les seconds pour se dédommager; et il n'y a pas à Cythéropolis un homme de bon ton, qui n'ait deux ou trois fois dans chaque semaine sa *petite partie* arrangée avec des amis choisis pour un *petit souper* dans une *petite maison*. C'est là qu'on enchaîne la fausse décence, et tous les dehors apprêtés, avec lesquels les hommes sont convenus de se tromper mutuellement. Ce n'est pas qu'à la ville on n'ait quelquefois la liberté de publier des histoires déshonorantes sur la réputation des femmes, de dévoiler la honte des maris, les intrigues secrètes des fausses dévotes, de railler des amis absents; mais tout ce badinage ne satisfait que la malignité, et ne remue pas assez vivement le cœur.

Vous jugez assez que l'on n'admet point dans ces parties les femmes, dont l'oreille n'est pas encore sourde à la voix des préjugés, et qui n'offrant pourtant qu'une conquête facile, ne laissent pas d'exiger les égards que leur sexe a toujours droit d'attendre du nôtre.

Comme tout n'y doit respirer que la liberté, on écarte avec soin les ombres les plus légères, qui pourraient retracer l'image de la gêne. Admirez à présent les lois prudentes que ces hommes merveilleux ont trouvé le moyen d'établir dans leurs plaisirs même, et sans condamner le sentiment qui les a dictées, convenez qu'eux seuls sont capables de distribuer à l'univers les leçons de la vraie volupté. Une chère délicate sans profusion, un champagne pétillant versé par la main des grâces, tout cela couronné par des jeux folâtres, n'est-ce pas là l'unique charme de la vie ; et si l'on en excepte quelques légères égratignures et de petits dérangements de santé, si enfin l'on pouvait répéter souvent les mêmes plaisirs, sans courir quelquefois le risque de ruiner sa fortune, ne serait-ce pas là ceux qu'une Folie aimable commande, et que la Raison permet !... » (1)

Dans une comédie de Collé, *La Vérité dans le vin ou les désagréments de la galanterie*, Madame Dupuis, femme d'un secrétaire du Roi, rappelant à la Présidente Nacquart l'intimité délicieuse dans laquelle elles ont passé leur vie ensemble, lui dit :

« Vous avez oublié apparemment les divins soupers que nous avons faits, pendant deux ans, à la petite maison de Pincourt, du temps qu'elle appartenait à mon chevalier de Malte, ce grand commandeur des croyants, que je trompais, moi, dans ce temps-là ».

(1) *Les spectacles nocturnes*. A Londres et à Paris 1756, 1[re] partie, p. 84 et suiv.

Dans la petite maison de Persac, que Cailhava décrit avec une imagination pleine d'ingéniosité, les appartements sont très bien distribués, tous les meubles y affichent la volupté. On sent, en mettant le pied dans ce séjour enchanté, que c'est le temple du plaisir, et l'on est dévoré du désir d'y sacrifier, dût-on y servir de victime.

Aussi les parties y sont-elles organisées de main de maître. Un jour, quatre jeunes beautés s'ébattent nues dans le bassin du jardin, devant le maître de la maison et trois de ses invités. Puis elles consentent à rejoindre les quatre spectateurs, fort excités par ce spectacle, vers un labyrinthe ménagé coquettement dans un bosquet.

« Nouveaux Thésées, nous nous enfonçâmes dans le labyrinthe. Nos Arianes, qui avaient projeté de s'y perdre avec nous, se gardèrent bien de nous faire présent d'un peloton de fil. Le milieu de ce dédale forme un salon de charmille. Tout autour sont pratiqués des petits cabinets parés d'un seul sopha de gazon et d'une tapisserie de chèvre-feuille entrelacée avec du jasmin et des roses.

Nos beautés prirent dans ce séjour charmant, un air plus mutin, plus agaçant. Elles se jetèrent d'elles-mêmes sur l'herbe fleurie, qui en se relevant autour d'elles, semblait nous cacher leurs charmes exprès pour nous inspirer le désir de l'écarter, et de nous venger en la foulant voluptueusement.

Déjà la plus vive impatience animait nos regards

et nos gestes, quand la Diane proposa de jouer au corbillon. L'idée nous parut extravagante, les nymphes la trouvèrent divine ; il fallut céder à ce nouveau caprice ; heureusement deux rimes, tout au plus, leur étaient familières ; elles eurent bientôt épuisé leurs gages. Persac fut d'une voix unanime élu juge. On le couronna de fleurs ; et prenant l'air et le ton qui convenait à sa dignité, il ordonna à chacune de ses clientes de se choisir un second pour aller méditer avec lui dans un des cabinets de chèvre-feuille.

La pénitence n'était pas désagréable, aussi fut-elle acceptée, et exécutée de très bonne grâce. La Diane s'empara de Persac. La danseuse qui avait triomphé de Saint-Val, voulut jouir de sa victoire, au grand regret du chevalier. Je riais de son dépit, quand ma petite marchande le vengea, en lui donnant la préférence sur moi. Je me consolai bientôt avec mademoiselle Sophie, fort jolie actrice de province, qui me fit l'honneur de me choisir pour jouer un rôle tendre avec elle.

Sophie me fit voir qu'elle est pour le moins aussi bonne actrice sur le gazon que sur les planches. Oh ! qu'elle a les gestes beaux ! que son coup d'œil est expressif ! qu'elle sent bien le rôle qu'elle joue ! qu'elle sait bien enfin donner de l'âme à la passion !

La toile se leva, et me laissa voir une décoration dont le fond blanc, mais légèrement chamarré de rouge, de bleu, et d'un noir ébène frappait non seulement la vue, mais tous les autres sens.

Ma bouche ouvrit la scène, et en joua une des plus agréables, qui servit de prologue. Sophie me proposa de représenter Zaïre, j'applaudis à son choix. Je crois être Orosmane. Je mets ma vie et mon sceptre aux pieds de Zaïre ; mais bientôt ma tendresse se change en fureur : je me précipite vers mon amante, le poignard brille à ses yeux, pour disparaître dans son sein ; elle s'écrie : Je me meurs. Je deviens furieux... je m'agite,... je verse un torrent de larmes amoureuses... et je meurs à mon tour.

Nous donnâmes un peu de relâche au théâtre ; mais il fut court. L'actrice, exacte sur les usages, voulut jouer une seconde pièce ; elle choisit l'oracle, pour avoir le plaisir de caresser Charmant, et de le ramener en laisse sur la scène.

Echo ne répéta, pendant quelque temps, que de tendres soupirs, et des mots consacrés au plaisir ; mais sur un ton d'élégie et d'un air à nous faire comprendre qu'elle voulait beaucoup de mal à Narcisse de ne lui avoir pas appris un langage aussi doux.

Après la comédie, l'on va souper ordinairement ; nous gagnâmes un salon où l'on avait déjà mis sur une table un souper digne des Dieux. Quatre petits laquais vêtus en Ganymèdes nous servirent, et nos compagnes n'en furent pas jalouses. Elles avaient des preuves de notre bon goût.

Quand des mets délicats eurent apaisé notre appétit, quand des vins délicieux eurent un peu ranimé notre vivacité, nous admirâmes le salon où nous étions.

Il était carré ; quatre glaces couvraient les façades et une cinquième formait le plafond, de sorte que les fruits montés, les fleurs, dont les corbeilles étaient ornées, les bougies et nos vêtements, se multipliant à l'infini, faisaient le spectacle le plus agréable.

Le champagne grimpa au cerveau de nos compagnes ; elles nous dirent mille folies, nommèrent tous les hommes, toutes les femmes de la cour, de la ville avec qui elles avaient fait des parties. Cependant la conversation allait languir, quand la danseuse imagina de la ranimer, en racontant, chacun à notre tour, la façon dont nous avions vendu, donné ou laissé prendre nos prémices.

Dans ce moment nous ne pouvions mieux faire. Nous renvoyâmes nos gens, et la Diane commença ainsi. » (1)

Bien des moralistes austères ont déploré l'extension des petites maisons, qui offensaient la misère publique. Mais l'humour ingénieux d'un satirique réformateur a vu les choses de façon plus optimiste ; et pour tirer d'un mal tout le bien possible il propose de taxer ces asiles de débauches.

TAXE SUR LES PETITES MAISONS

Voici encore une espèce de taxe qui ne tombe point sur le peuple, elle est donc bien dans les principes de

(1) *Les Contes de l'abbé de Colibri. — Le Souper*, de Cailhava. Edit. Berlin, 1881, pages 37 et suiv.

l'humanité. Pour avoir une grande maison, il ne faut que 30.000 livres de rente ; mais pour en avoir une petite, il en faut 100.000 à bon marché faire : c'est ordinairement un asile de plaisir et d'abondance. N'est-il pas juste d'y prendre quelque chose pour le bien public ? De compte fait, il entre dans une petite maison douze Agréables et quatre femmes par semaine, ou la même femme quatre fois. Le propriétaire payera une livre par homme et trois livres par femme, n'y entrât-elle que pour faire des nœuds.

Ainsi 500 petites maisons, à 24 livres par semaine, donneront six cent vingt-quatre mille livres par an.

Les jours où le propriétaire ira souper dans sa petite maison avec sa femme, ses enfants, ou son Curé, ne seront pas sujets à la taxe (1).

Ce n'était là sans doute qu'un trait d'esprit. La Révolution, qui ne vit pas les choses du même œil, respecta peu les folies des seigneurs et des financiers ; elle les rasa pour la plupart et versa au mobilier national les œuvres qui les ornaient. La grande ville d'ailleurs les a fondues en elle ; il n'en reste plus trace que dans les documents écrits.

---

(1) *Découverte de la pierre philosophale*, à Pégu, 1748.

CHAPITRE V

LE RÉPERTOIRE DES PETITES MAISONS

Le théâtre chez une matrone de maison close. — Les spécialistes de pièces grivoises : Collé, Laujon, Grandval Delisles de Sales. — Les théâtres du duc d'Orléans. — Couplets polissons — Le « théâtre de Société » de Collé. — Le « tableau des mœurs du temps dans les différents âges de la vie », sur le théâtre de La Popelinière. — Les orgies chez la Guimard. — Le « théâtre d'amour » du Prince d'Hénin.

Le divertissement par excellence, celui que le snobisme libertin avait adopté avec le plus d'enthousiasme, c'étaient les représentations artistiques, celles du moins où l'art dramatique servait de prétexte à de volupteuses exhibitions.

Le répertoire du théâtre libertin des petites maisons comprenait des pièces du boulevard d'ordinaire assez anodines, « mais qui s'agrémentaient de gravelures supplémentaires quand on les représentait chez les grands » : tel *Le Rossignol* de Collé, adaptation d'un conte de Boccace, dont la scène capitale présentait la surprise *in naturalibus* du couple amoureux par le prétendu que le père voulait imposer à sa fille.

Aussi la plupart des propriétaires de « folies » se

gardaient d'oublier, dans la place de leur retraite, un théâtre aménagé avec le souci le plus minutieux de la vérité, avec des loges « galamment dessinées et bien étoffées » et encore, comme chez les demoiselles Verrières « des loges grillées pour les femmes qui ne veulent pas être vues. » (1)

La matrone Lacroix ou Delacroix, abbesse de maison close, flairant le goût de sa clientèle aristocratique pour les spectacles libertins, voire même obscènes, voulut donner le 1er janvier 1741, dans sa maison de la rue de Clichy, une représentation sensationnelle. La pièce jouée avait un titre qui convenait parfaitement au décor : *L'art de foutre ou Paris foutant,* ballet en un acte, en vers, « sur la musique de l'*Europe galante* ». Les courtisanes les plus en renom de Paris étaient mises en scène avec une manifeste impudeur : Mesdemoiselles Petit jeune, Lesueur, Duplessis, Rosette, Mouton, Lempereur, et autres prostituées donnaient au public des échantillons de leur savoir-faire et les préceptes de la plus active obscénité.

Leurs opérations sont interrompues par un commissaire de police qui veut les faire arrêter.

Suivez mes pas ; venez belles, sous mes auspices,
De vos dons recevoir le prix.
Nous savons à vos maux opposer un remède
Qui, mieux que le mercure, a droit de corriger.

(1) *Mémoires secrets*, 6 mai 1763.

Gardez-vous bien de m'outrager;
J'ai des archers là-bas qui viendront à mon aide.
Hâtez-vous donc de déloger.

Mais des mousquetaires, protecteurs des belles demoiselles, arrivent, mettent l'épée à la main, et le commissaire, à qui d'ailleurs on donne quelque argent, se retire promptement.

Le spectacle fit scandale ; mais la pièce avait été imprudemment livrée à l'impression avec l'indication de la maison de la dame Lacroix. Aussi ne fut-il pas difficile à la police de mettre fin au scandale par l'arrestation de l'auteur, Baculard d'Arnaud, élève de Voltaire, et de l'imprimeur, d'Arnoncourt de Moroan, de Moulins. L'abbesse, de son côté fut sans doute envoyée à l'Hôpital général, et disparut de la circulation (1).

Chez Titon du Tillet, conseiller de grand'chambre, dans la petite maison de la rue de Montreuil, on joua en 1762 l'*Annette et Lubin*, de Marmontel, « une pièce où l'on veut montrer deux enfants qui en font un troisième sans savoir ce qu'ils font », dit Grimm dans sa correspondance. Bachaumont déclare d'ailleurs que cette pièce est plus ordurière que celle de Favart.

Le comte de Clermont fit aussi construire un théâ-

(1) *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour*, par M. le C. d'I... Paris, 1864, col. 280.

tre rue de la Roquette, dans sa petite maison. Il y donna certainement des représentations libertines. Les seigneurs et grandes dames s'y rendaient en carrosse sans ecussons, ni armoiries, les laquais sans livrée. Les spectatrices venaient là vêtues très simplement, pour ne pas attirer l'attention, et la figure couverte de masques noirs. Le menu dramatique était à plaisir épicé pour « des convives blasés qui, las du vin exquis, vont s'enivrer avec des liqueurs fortes. Ils envient au peuple sa joie grossière ; la parade aux sales équivoques, aux lazzis indécents, a dressé ses tréteaux. »

Le 19 du courant (novembre 1754), dit Collé, l'on joua dans la petite maison de M. de Clermont, rue de la Roquette, sur un petit théâtre assez passable qu'il y a fait construire, la farce en vaudeville des *Amants déguisés*, petite pièce de ma façon. J'avais pensé qu'elle ne pouvait pas manquer de réussir, et à la représentation je fus tout étonné d'être le premier à la condamner ; elle me parut dégoûtante.

Il y a une fille grosse dans cette farce, et c'était une femme qui jouait ce rôle ; cela répugne et ne donne que des idées désagréables et vilaines ; au lieu de produire du comique comme je m'en étais flatté. Je vois à présent ce qui m'avait trompé dans mon premier jugement, c'est qu'ayant mis dans plusieurs parades des grossesses, et cela ayant toujours fait beaucoup rire, parce que c'était un homme qui jouait le rôle, je n'ai point prévu que cela ferait un effet tout contraire lorsque ce serait une femme qui serait chargée de

faire ce personnage; et en effet, la vérité du tableau est rebutante, dégoûtante même, c'est le terme. »

Sur ce théâtre on joua aussi un ballet-parade, dû probablement à la plume de Laujon, fournisseur attitré du prince, *La gageure des trois commères*, dans lequel les rôles d'hommes étaient joués par des femmes, et les rôles de femmes remplis par des hommes. Laujon lui-même représentait Madame Jean-broche; M. de Bressay était déguisé en Madame Cassandre. Mademoiselle Gaussin, de la Comédie-Française jouait M. Jean Broche; Mademoiselle Le Duc, maîtresse du moment du comte de Clermont, danseuse à l'Opéra, était M. Cassandre. (1)

Mademoiselle Duménil, de la Comédie-Française, avait fait élever en 1752, une petite maison rue Blanche. Grandval, comédien du même théâtre, achetait, peu de temps après, rue Royale, une propriété qu'il faisait communiquer avec celle de Mademoiselle Duménil, sa maîtresse.

Les deux artistes firent édifier un petit théâtre sur lequel ils jouèrent et firent jouer des pièces burlesques et bouffonnes, ainsi que des parades. Paulmy d'Argenson, écrivait en 1779 : « Il y a plus d'une vingtaine d'années que l'on a vu à la Barrière-Blanche, dans la petite maison de la demoiselle Duménil, actrice du Théâtre-Français, Mademoiselle Gaussin, autre ac-

(1) Collé, *Journal historique*, nov. 1754; — Paulmy d'Argenson, *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, 1779, t. II, p. 266.

trice charmante du même théâtre, jouer la parade avec la plus grande supériorité et toutes les grâces imaginables. J'ai assisté à la représentation d'une pièce de ce genre intitulée *Isabelle, Gille, Diable et notaire,* dans laquelle elle remplissait le premier rôle et méritait les plus justes applaudissements. » (1)

Le répertoire de Grandval fut joué presque tout entier sur ce minuscule théâtre ; et ce n'était point répertoire pour jeunes personnes : *L'Eunuque ou la Fidèle infidélité* (à Montmartre, en 1755) ; — *Les deux Biscuits,* « tragédie traduite de la langue que l'on parlait jadis au royaume d'Astracan et mise depuis peu en vers français » ; — *Léandre Nanette ou le double qui-proquo,* parade en un acte en vers et en vaudeville, achevée en 1755 (à Charlotte de Montmartre, Clignancourt, 1756) ; — *La Médecine de Cythère,* parade en deux actes, en vaudevilles, tirée des fastes de Syrie (Clignancourt, s. d.) ; — *Le Tempérament,* tragiparade en un acte (à Charlotte de Montmartre, en octobre 1770. Au Grand Caire) ; — *Sirop-au-cul ou l'Heureuse délivrance,* tragédie héroïmerdifique, par M..., comédien italien (au Temple du goût, s. d.).

Cette dernière pièce dévie du libertinage dans la scatologie. Mais d'une façon générale le répertoire de Grandval est caractérisé par des situations invraisemblables, des plaisanteries énormes, un style très rabelaisien et sans aucun raffinement.

(1) Paulmy d'Argenson, *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque,* P. 1779, t. II, p. 266.

Ainsi l'intrigue des *Deux Biscuits* roule sur deux gâteaux, l'un soporatif, l'autre mêlé de cantharide, lesquels, administrés à contre-sens produisent des effets de gros et gras comique. Ainsi, dans l'*Eunuque*, Isabelle annonce à son père, le Docteur, qu'elle a, grâce à la collaboration de trois amis différents, donné le jour à trois garçons; et le Docteur, placide, lui répond : « Fort bien, ma fille, fort bien... Est-il bon de rester toujours les jambes croisées? » (1)

Dans la maison du maréchal de Grammont, rue de Clichy, on jouait des parades de Collé avec la demoiselle Fauconnier, ou la demoiselle Lemière de l'Opéra, ou telle autre, la maîtresse du jour du maréchal. « Il y ordonnait, après les soupers de filles à parties que lui menaient les appareilleuses, des concerts improvisés où l'on entonnait des polissonneries quelquefois spirituelles, telles que l'*Arc de Cythère*.

L'arc de la guerre
N'est point le signal du bonheur;
Sexe aimable, il doit vous déplaire,
Et peut-on bander de bon cœur
L'arc de la guerre?

Défunt Voltaire
Dit que Membrod en avait un,

(1) Voir *Le Théâtre d'amour au XVIII*e *siècle* (Collection des *Maîtres de l'Amour :* Bibliothèque des Curieux, 1910).

Qui fit trembler toute la terre :
Un arc si beau n'est pas commun ;
C'est du Voltaire.

Dieu de Cythère,
C'est le tien qu'il faut m'accorder,
C'est celui qu'aime ma bergère.
Heureux l'amant qui fait bander
L'arc de Cythère !

Tendez, Mesdames,
Cet arc qui vous réjouit tant,
Par lui nous régnons sur vos âmes,
Et l'amour dit, en vous l'offrant :
Tendez, Mesdames !

Si l'on m'accuse
D'équivoquer dans ma chanson,
En chevalier de l'arquebuse,
Je défends ma profession...
C'est mon excuse (1).

Le duc d'Orléans, passionné de constructions et de théâtre, s'entourait d'architectes et d'auteurs dramatiques. C'est particulièrement au faubourg Saint-Martin qu'il satisfait à sa passion scénique.

« Le duc d'Orléans, écrit Collé, a acheté une petite

(1) *Correspondance secrète*, 1787, t. VIII, p. 106.

maison faubourg Saint-Martin, vis-à-vis de la porte de derrière de la foire Saint-Laurent. Il y fait construire un théâtre, qui ne sera, à vue de pays, achevé au plus tôt que le 15 du mois prochain. Les décorations sont faites sur les dessins et conduites par M. Pierre, peintre célèbre et premier peintre de ce prince. La salle a quarante-trois pieds de largeur. Je parlerai d'une façon plus détaillée de ce théâtre à la première occasion. »

« Le jeudi du 4 courant (avril 1754), M. le duc d'Orléans fit représenter sur son théâtre du faubourg Saint-Martin une petite comédie de *Nicaise*, suivie de *Léandre étalon,* parade aussi de ma façon.

Nicaise m'a paru avoir réussi complètement ; je dis m'a paru, car les auteurs sont comme les cocus, ils sont toujours les derniers à savoir la vérité, et le plus souvent même ils l'ignorent toujours. Je dis donc simplement qu'il m'a semblé que cette comédie avait eu beaucoup de succès. Il n'en a pas été de même de la parade, qui n'a point fait d'effet ; aussi n'est-elle point assez *actionnée ;* les quatre ou cinq premières scènes sont plutôt des conversations que des scènes : je ne me suis aperçu de ce défaut qu'en la voyant jouer.

Nicaise n'est nullement dans ce cas ; toutes les scènes sont en action, et sont véritablement des scènes. M. le duc d'Orléans, en louant la comédie plus qu'elle ne méritait, me dit qu'on pouvait m'avouer franchement que la parade avait très peu réussi, et qu'on pou-

vait me le dire d'autant plus nettement, que *Nicaise* avait eu un succès complet.

Les rôles dans *Nicaise* étaient remplis de la manière suivante :

Bartholin................ *M. le duc d'Orléans.*
Sa femme................. *M[lle] Gaussin.*
Madame Jérome........... *M[lle] Fovel.*
Nicaise.................... *M. Danezan.*
Quatre garçons de la Noce : *MM. de Montauban, le vicomte de la Tour-du-Pin, Saint-Martin et moi.*

A l'exception de M. le duc d'Orléans, qui ne savait pas son rôle, la pièce a été très bien exécutée ; Mademoiselle Gaussin surtout a joué divinement. Mademoiselle Fovel s'est on ne peut mieux tirée de son rôle ; elle y a mis de la finesse. J'aurais souhaité un peu plus de chaleur dans M. Danezan, de qui d'ailleurs j'ai été fort content.

La pièce a été partagée en deux actes ; on y a été obligé à cause du changement de décorations, qui ne pouvait pas se faire assez promptement pour qu'on la pût jouer en un.

Elle est mieux, au reste, en deux actes, excepté que chaque acte est un peu trop court.

Cette comédie n'a point été trouvée aussi indécente que je me l'étais imaginé ; on est convenu très unanimement qu'elle pouvait être jouée devant des femmes,

et je crois qu'elle le sera après Pâques, avec le *Rossignol.*

J'ai examiné de près ma pièce à sa représentation, et j'ai trouvé que l'effet théâtral était encore plus vif que je ne l'avais cru ; tout y est en action ; la scène de l'instruction de la mère à sa fille m'a paru faire beaucoup d'impression, surtout l'endroit où elle insiste pour que sa fille l'aille lire toute seule et sur-le-champ ; cet endroit, dis-je, prit beaucoup ; il est vrai qu'il fut rendu supérieurement par les deux actrices.

La façon naturelle dont ce livre éloigne le mari est à mon gré l'invention de ma pièce la plus adroite, et il m'a semblé que cette adresse était sentie, quoique les gens du monde ne s'aperçoivent guère des choses de fond et ne voient ordinairement que les détails.

Le style de cette petite comédie a été trouvé assez naturel, mais ce qui a été remarqué particulièrement, c'est qu'il a adouci le fond, et j'ai observé effectivement que mes expressions fussent aussi réservées et aussi décentes que le sujet l'est peu.

Si cette comédie, au reste, n'a pas paru aussi indécente qu'elle l'est effectivement, je crois en avoir trouvé la raison, c'est que tout le monde connaît le conte de *Nicaise ;* on sait, par conséquent, ce qui doit arriver ; et cette scène du tapis où l'on est sûr que Nicaise manquera l'occasion, et sur quoi on ne peut pas être un moment dans l'incertitude, affaiblit beaucoup par là la force de situation, qui sans cela serait un peu trop raide.

Venons aux couplets qui ont été chantés dans les annonces. En voici deux qu'a chantés M. le duc d'Orléans :

Pour faire un bouquet à Climène,
J'attends que le printemps ramène
Les dons que Flore réservait;
Car présenter une jacinthe
Le cul trempé dans un navet (1)
C'est la nature trop contrainte.

Je choisis d'abord une rose,
Mais vive,, mais à peine éclose,
Jasmin, œillet et romarin;
Q'avec adresse je compasse;
Mais c'est surtout le maître brin
Que je sais placer avec grâce.

Pour finir cet article, il faut dire que rien n'est plus joli et plus élégant que le théâtre et que la salle. Les décorations sont faites avec une intelligence et un goût supérieurs. M. Pierre, premier peintre de M. le duc d'Orléans, m'a donné les dessins, et a conduit toute la besogne; et tout le monde est convenu qu'il avait fait un petit chef-d'œuvre : la décoration qui repré-

(1) C'est la mode depuis un an environ de creuser un navet, d'y mettre un oignon de jacinthe avec de l'eau, la jacinthe pousse des fleurs, et le navet des feuilles en dehors (*Note de Collé*).

sente la chambre de la parade est une chose unique pour l'imitation de la nature. Rien ne prête davantage à l'illusion de l'action que d'avoir des décorations faites pour les pièces qu'on joue ; et j'observe très sincèrement que je dois peut-être à cela une grande partie du succès de *Nicaise ;* moyennant les décorations, le spectateur suit des yeux le sujet et ne le perd pas un moment de vue. » (1)

En 1755, le duc d'Orléans inaugurait un nouveau théâtre dans sa petite maison du faubourg du Roule.

« Le 7 février 1755, on fit l'ouverture du théâtre de M. le duc d'Orléans, au faubourg du Roule. Cette nouvelle salle, qui a été construite et peinte sous les ordres et sur les dessins de M. Pierre, premier peintre de ce prince, est une espèce de ruine d'un amphithéâtre des Romains. Les connaisseurs l'ont trouvée trop noble, et taillée trop dans le grand, pour les pièces que l'on y doit représenter ; mais Pierre répond à ce reproche, qu'il a fait cette salle *pour le maître*, et non pour les comédies qu'on doit y jouer. Je ne vois point, au reste, ce que la noblesse de la salle peut gâter aux farces mêmes que l'on y donnera ; mais il faut trouver à redire à tout : voilà l'esprit de ce siècle, et de tous les siècles. Quoi qu'il en soit, on donna ce jour-là, pour la première représentation, *les Adieux de la parade*, prologue en vers libres, suivi de *Nicaise ;* ensuite un compliment de *Léandre*, des annonces, et

(1) *Journal* de Collé, janvier et avril 1754.

le spectacle fut terminé par l'*Amant poussif*, parade ». (1)

A Bagnolet enfin le duc d'Orléans donnait de brillantes fêtes dramatiques.

« Le 25 (janvier 1755), écrit Collé, je fus à Bagnolet y faire exécuter une petite fête avec Laujon, par ordre de M. le duc d'Orléans, pour sa maîtresse. Elle avait fait cet été un voyage en Hollande, pendant celui que Monseigneur faisait à Villers-Cotterets avec M. le duc de Chartres et des femmes de sa cour. Ce voyage aux Pays-Bas a été le sujet de ma fête. J'ai donné, à l'ordinaire, un canevas à Laujon, qui l'a rempli avec toute la gentillesse et les grâces possibles ; il a fait des madrigaux et une espèce d'idylle ou chanson sur l'hiver, qui est une des choses les plus agréables qu'il ait faite. Il faut pourtant l'avouer, cette fête est de beaucoup inférieure à celle que je donnai l'année passée, le même jour de Noël. La comédie de *La Tête à perruque*, qui amenait nécessairement un feu d'artifice à la fête que l'on donnait, est une de ces inventions les plus heureuses que jamais peut-être on puisse trouver pour une fête. Celle-ci a été terminée par la parade des *Belles manières*, qui était précédée d'une annonce en vaudeville, qui m'a paru si singulière que je vais la placer ici :

(1) *Journal* de Collé, janvier et février 1755.

Vaudeville sur les Pays-Bas

Des marchands que le diable berce,
Vont au Mexique, vont en Perse,
Porter leurs pas.
Amants, sans faire de traverse,
Tenez-vous en au doux commerce
Des Pays-Bas.

Ce n'est point ses épiceries,
Son tabac, ni ses broderies,
Dont on fait cas;
Mais chemise fine et de Frise
Donne goût pour la marchandise
Des Pays-Bas.

Je connais un séminariste
Qui ne prend que là sa batiste
Pour ses rabats;
Il se croit plus adroit qu'un singe,
De ne jamais lever le linge
Qu'aux Pays-Bas.

Qu'en Espagne et qu'en Italie
L'amour trop jaloux multiplie
Les cadenas;
La République de Hollande
Donne une liberté plus grande
Aux Pays-Bas.

L'on a bientôt là quelque intrigue;
Fille avec plaisir y prodigue
Tous ses appas;
Et jamais, après ces délices,
Galant ne s'est plaint des malices
Des Pays-Bas.

L'esprit seul, sans changer de place,
Voyage, va, passe, repasse
Dans cent climats.
Tel est l'amant dans son vieil âge,
Sa mémoire seule voyage
Aux Pays-Bas.

Ceux que le beau sexe, avec joie,
Voit brûler en France, on les noie
Dans les Etats.
L'amour publie, à son de trompe,
Qu'il ne faut pas que l'on se trompe
Aux Pays-Bas (1).

Collé était d'ailleurs le fournisseur à peu près attitré du duc d'Orléans pour ses théâtres débraillés :

« J'ai vu jouer à Bagnolet *La Vérité dans le vin*, qui m'a paru charmante, écrit Grimm en 1766; mais les mœurs y étant représentées comme elles sont, on

(1) *Journal* de Collé, janvier et février 1755 ; — *Recueil complet de chansons* de Collé. Hambourg, 1807, t. I, p. 24.

ne peut espérer de la voir sur un théâtre public. Il y a dans cette pièce un évêque d'Avranches, vieux, caduc, dévot, bourrelé de remords, après avoir été libertin et débauché dans sa jeunesse. Il a un petit bâtard, abbé, qui passe pour son neveu, et qui est un aussi grand vaurien que son oncle. » (1)

A peu près sur le même ton, Bachaumont constatait, quelque deux ans plus tard, que « le *Théâtre de Société,* de Collé, est vraiment de société, c'est-à-dire fort libre et fort ordurier, très propre à être joué chez des filles ou chez des grands princes. A quelques pièces près, toute imagination obscène en fera autant. » (2)

Les appréciations de Grimm sur ce théâtre d'ordre un peu spécial, et qui fut bien le théâtre des petites maisons, offrent un certain intérêt et mettent assez bien au point cette question délicate.

« M. Collé a fait un grand nombre de couplets et de chansons qui sont presque tous des chefs-d'œuvre; mais la plupart, non moins excellents et précieux aux gens de goût, ne sauraient vous être présentés à cause de leur excessive liberté. Cette licence, enfant de la verve et de la folie, ne marque ni un cœur dépravé, ni des mœurs corrompues; elle éprouvera toujours l'indulgence des honnêtes gens, qui savent que la vertu consiste en autre chose que dans le langage emphati-

(1) *Correspondance littéraire*, par Grimm, etc. P. 1878, t. VI, p. 498, 1er mars 1766.

(2) *Mémoires secrets*, 27 février 1768.

que et pédantesque d'une morale alambiquée et austère. Qu'un homme se mette de sang-froid à composer des ouvrages licencieux, je prendrai aussi mauvaise opinion de son cœur que de son esprit ; mais que l'ivresse du moment, qu'une saillie involontaire, lui fassent échapper malgré lui un couplet trop libre, je me garderai bien de le condamner ; et lorsque ce couplet est plein de talent, de feu, de goût et d'élégance, il me rappellera Anacréon et Horace, et je me souviendrai que les plus beaux esprits de tous les siècles ont toujours un peu donné dans le péché de la gaillardise. Que, pour ce, ils soient damnés dans l'autre monde, à la bonne heure ; mais, dans celui-ci, ils seront toujours bien aimables, et je crois que le préfet de l'enfer même ne pourra jamais les confondre avec cette foule de méchants, de fripons, d'hypocrites, de cœurs durs et féroces, dont son séminaire doit être garni. »

« M. Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, vient de publier son *Galant escroc* qui doit former avec ses deux autres pièces imprimées le premier volume du *Théâtre de Société*. Aucune de ces pièces n'a pu être jouée sur nos théâtres publics, parce qu'elles sont trop libres.

Les mœurs de Collé sont vraies, mais ce sont les mœurs corrompues de Paris.

Collé n'est ordinairement plaisant que par la tournure du dialogue et même des mots.



LE DÉGUISEMENT POUR LA PETITE MAISON
par Martin Van Maele
(Gravure extraite des Liaisons Dangereuses, édition Van Bever – L'Édition, 1908)

La comédie du *Galant escroc* est tirée du conte de La Fontaine qui a pour titre *A femme avare galant escroc*. Elle est en un acte et en prose. C'est la meilleure pièce de celles que Collé a imprimées. Le rôle de la femme, celui du mari, celui du galant, sont très plaisants. Les mœurs de cette pièce sont très dépravées. On en peut voir, je pense, une dans ce goût-là en passant et très rarement ; mais on n'en verrait pas trois de suite sans être fatigué, excédé.

M. Collé a voulu faire de Sophie une jeune personne au-dessus des préjugés de son sexe ; mais, dans le fait, c'est une créature qui se livre à un jeune homme sans réserve et sans pudeur. Il n'y a point de situation qu'on ne puisse traiter, mais la manière de la traiter décide de tout, et donne la mesure exacte du génie et du talent du poète. M. Collé n'a point de nez pour les choses honnêtes. Il ne sait faire parler que des femmes perdues ; quand il veut faire parler une femme honnête, il n'y est plus, il devient ennuyeux et plat. Quant au style, qu'il ne faut jamais perdre de vue dans ces productions, sa pureté répond quelquefois à la pureté des mœurs de la pièce. Le ton même n'en est pas toujours bon. Le chevalier dit à Sophie par exemple : « J'espère que M. le comte aura fait de bonne besogne ». Cela est lourd et bas, et si c'est une équivoque, c'est encore de mauvais goût ; un homme du monde s'exprime avec plus de finesse et de légèreté.

M. Collé nous prend pour des bêtes. Quand il y a

quelque finesse à placer, il meurt de peur qu'elle ne nous échappe, et nous cogne le nez dessus. » (1)

Quant à Collé, il constate, non sans un certain orgueil, le succès de son théâtre, sans trop se leurrer cependant sur son génie.

« Les hommes ne demanderaient pas mieux que de rire encore : cela m'est bien prouvé par mes faibles productions. Je me rends justice ; je sais que mon talent pour la comédie est borné, c'est un très petit talent ; je vois cependant que depuis un an on se jette avec avidité sur les pièces de mon théâtre de société, et qu'on les joue partout cet hiver ; les Comédiens eux-mêmes les ont jouées entre eux pour s'amuser. Ils sont même mandés dans des maisons particulières, pour y représenter après souper, *La vérité dans le vin*, *La Tête à perruque*, *le Galant escroc*, etc. M. Trudaine les a fait venir à sa campagne, par le moyen de M. le duc de Duvas, son ami ; ils y ont joué toutes ces pièces successivement, et ces jours-ci ils doivent représenter *Les Accidents, ou les Abbés*, comédie de moi, que je leur ai prêtée, et dont le fond est si libre que je n'ai point osé la faire imprimer avec les autres. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que les spectateurs sont des évêques. M. de J..., évêque d'Orléans, qui a la feuille des bénéfices, et l'évêque de Mâcon assisteront à ce spectacle, rendu par Préville, sa femme la demoi-

(1) *Correspondance littéraire*, t. V, p. 217 ; t. VII, p. 372 : 1[er] février 1763 et 15 juillet 1767.

selle Luzy, Feuilly et l'avocat Coquely de Chaussepierre. Il y a encore deux autres évêques, que l'on ne m'a point nommés, mais je suis sûr des deux premiers. » (1)

Partisan et presque créateur de parades, Collé, dans le langage à dessein vicieux de ce genre dramatique, a expliqué crûment son succès.

« Ces scènes croustilleuses (des parades), la magnière dont elles étaient rendues, la franche gaieté qu'ils y mettaient, les ordures gaillardes, enfin jusqu'à leur prononciation vicieuse zet pleine de cuirs, faisaient rire à gueule ouverte et à ventre déboutonné tous ces seigneurs de la cour qui n'étaient pas tout à fait dans l'habitude d'être grossiers et de voir cheuz le roi des joyeusetez aussi libres, quoiqu'ils fussent dans l'intimité du défunt Louis XV.

Que c'était de là qu'était née l'origine des parades de société, me poursuivait M. de Sallé, et qu'il lui était venu dans l'idée de conterrefaire ces bouffonneries pour servir de divertissement zaprès des soupers d'honnêtes femmes qui aiment ça (2). »

Modestement d'ailleurs, Collé constate que « les femmes se sont accoutumées aux pièces libres, et qu'on les joue même entre soi dans beaucoup de maisons de

(1) *Journal* de Collé, juin 1760.

(2) *Magnière de discours approfondi superficiellement sur l'origine originale et cocasse de la nature dénaturée de la Parade :* Parades inédites, Hambourg, 1864.

campagne. C'est là ce que j'appelle le sceau du succès, avec quelque vérité, ou, si l'on veut, avec quelque vanité ».

Le fermier général Le Riche de la Pouplinière avait installé à Passy une superbe demeure où il s'était organisé une molle existence de jouisseur. En outre il avait fait édifier rue de Clichy un théâtre sur lequel sa femme, Mlle Deshayes, actrice et fille d'actrice, donnait des représentations égrillardes au moins. On y joua, croit-on, des scènes fort libertines que la Pouplinière présentait comme dues à sa plume, et qui peuvent être plus légitimement attribuées à Crébillon fils : *Le Tableau des mœurs du temps dans les différents âges de la vie* (1).

Tout le monde sait, dit Bachaumont, que M. de la Popelinière visait à la célébrité d'auteur ; on connaissait de lui des comédies, des romans, des chansons, etc. ; mais on a découvert, depuis quelques jours, un ouvrage de sa façon, qui, quoique imprimé n'aurait point paru ; c'est un livre intitulé : *Les Mœurs du siècle, en dialogues* (2). Il est dans le goût du *Portier des Chartreux*. Ce vieux paillard s'est délecté à faire cette œuvre licencieuse. Il n'y en a que trois exemplaires existants. Ils étaient sous les scellés. Un d'eux est orné d'estampes en très grand nombre ; elles sont rela-

(1) Voir à l'*Appendice*.

(2) *Tableaux des mœurs du temps* (ouvrage écrit par Crébillon fils sous le nom et pour le compte du célèbre financier le marquis de la Popelinière).

tives au sujet, faites exprès et gravées (1) avec beaucoup de figures, toutes très finies. Enfin on estime cet ouvrage tant pour sa rareté que pour le nombre et la perfection des tableaux, plus de vingt mille écus.

Lorsqu'on fit cette découverte, Mlle de Vandi, une de ses héritières, fit un cri effroyable et dit qu'il fallait jeter au feu cette production diabolique. Le commissaire lui représenta qu'elle ne pouvait disposer seule de cet ouvrage, qu'il fallait le concours des autres héritiers ; qu'il estimait convenable de le remettre sous les scellés jusqu'à ce qu'on eût pris un parti, ce qui fut fait. Ce commissaire a rendu compte de cet évènement à M. le lieutenant de police, qui l'a renvoyé à M. de Saint-Florentin. Le ministre a expédié un ordre du Roi, qui lui enjoint de s'emparer de cet ouvrage pour Sa Majesté, ce qui a été fait (2) ».

La Guimard, déesse de la danse, qui devient vers 1761 l'étoile de l'Académie royale de musique, attache à son char l'opulent fermier général Benjamin de la Borde et bientôt, simultanément, le maréchal prince de Soubise.

Ce dernier avait aménagé sa maison de Pantin en

(1) Ce sont des gouaches admirablement finies : dans certaines scènes d'orgies on y reconnaît à la loupe de nombreuses dames nues et le traitant. L'avant-dernier possesseur de ce livre voulant se distinguer, a arraché une de ces gouaches ; l'exemplaire est actuellement dans la possession d'un bibliophile anglais qui habite Paris.

(2) *Mémoires secrets*, 15 juillet 1763.

temple d'amour ; il y avait agencé aussi un théâtre minuscule, dont les représentations, forcément réservées, attiraient toutes les célébrités parisiennes.

« On parle beaucoup, écrit Bachaumont, des spectacles magnifiques que donne, à sa superbe maison de Pantin, Mlle Guimard, la première danseuse de l'Opéra, très renommée par l'élégance de son goût, par son luxe nouveau et par les philosophes, les beaux esprits qui composent sa cour et la rendent l'admiration du siècle. M. de Marmontel n'a pas craint de dégrader ses talents académiques et la hauteur de son âme en adressant à cette courtisane une épître, si répandue il y a un an. M. Collé semble avoir consacré son théâtre de société à être joué chez elle. M. de Marmontel a fait un recueil de proverbes dramatiques destiné au même effet ; ils ont été mis en musique par M. de La Borde, cet amateur qui ne croit pas pouvoir mieux employer ses connaissances que pour l'amusement de la moderne Terpsichore. Les acteurs des différents spectacles se dérobent quand ils le peuvent à leurs occupations et viennent jouer à sa maison de plaisance.

Jeudi 7, fête de la Vierge, on a représenté *La partie de chasse de Henri IV*, avec un proverbe pour petite pièce, des auteurs dont on vient de parler. Le public brigue l'honneur d'être admis à ces spectacles ; et c'est toujours un concours prodigieux. M. le maréchal de Soubise les honore souvent de sa présence, et ne contribue pas peu à soutenir cette dépense fastueuse. Mlle Guimard y joue quelquefois, mais son organe sépul-

éral ne répond pas à ses autres talents. C'est une courtisane qui fera vraiment époque par là, et par son art dans le raffinement des voluptés et dans les orgies qui se célèbrent souvent chez cette nymphe, dont on rapporte des choses merveilleuses. » (1)

Chez elle on joua, le 22 juillet 1772, *Madame Engueule ou les accords poissards*, comédie parade en un acte de Pierre Boudin ; et souvent on y dansait d'échevelées « fricassées », dont les poses osées achevaient de mettre en ébullition un auditoire déjà très échauffé (2).

En 1772 la danseuse se fit construire, sous la direction de l'architecte Le Doux, un splendide hôtel dans la Chaussée d'Antin, avec un admirable théâtre, dont la salle pouvait contenir cinq cents personnes. Les loges ouvertes et les loges grillées étaient de délicieux boudoirs à tentures de taffetas rose, relevées de ganses d'argent ; tout autour régnait une colonnade où, dans les entre-styles, se groupaient les spectatrices dont le feu de mille bougies rehaussait l'éclat fardé. Près du théâtre, un exquis jardin d'hiver servait de salon pendant les entr'actes et, pendant la pièce, de refuge aux amoureux. « Cet accessoire, dit Fleury, était merveilleusement apprécié par les gens de goût admis dans la maison. » (3)

(1) *Mémoires secrets*, 12 décembre 1768.
(2) *Mémoires secrets*, 23 juillet 1772.
(3) Fleury, *Mémoires*, P. 1835, t. II, p. 119.

Le répertoire de la Guimard devenait tous les jours plus osé. « Dans cette imagination de danseuse, chercheuse et créatrice de plaisirs joliment sensuels, sur ses deux théâtres de Pantin et de la Chaussée d'Antin ; dans cette imagination libertine qui avait un moment la velléité de ressusciter les *Fêtes d'Adam*, exécutées sous le Régent, au château de Saint-Cloud ; dans cette imagination tombait, en l'année 1776, l'idée d'un pique-nique, comme la société française n'en avait point encore vu. Il s'agissait d'un spectacle composé de la *Colonie* et des *Sabots*, où Mlle Guimard devait jouer, Mlle Duthé danser, et où Mlle Dervieux s'était chargée de la commande du repas chez un grand traiteur du boulevard. Et la comédie et le souper auraient été suivis d'un bal, d'un jeu d'enfer et de tout ce qui pouvait accompagner une pareille orgie. La partie, d'abord projetée pour le Carnaval, avait été remise au premier jeudi de Carême, dans le but de rendre la partie plus célèbre et plus singulière.

Les souscripteurs étaient en nombre suffisant, le spectacle monté, le souper tout préparé, quand arrivait, sur les plaintes de l'archevêque de Paris, un ordre du roi qui défendait et le spectacle, et le bal, et le souper, ordre que l'influence sur son frère du comte d'Artois, qui devait assister à la fête, en compagnie du duc de Chartres, n'avait pas le pouvoir d'empêcher.

La déesse du carême,
Préparait un grand repas ;

Par une rigueur extrême
La police ne veut pas
Qu'un teint si blême
Dans Paris, du Mardi-gras
Soit l'emblême.

Dans la chanson née du pique-nique défendu, la maigreur de la Guimard était méchamment rappelée en un couplet :

Le souper était honnête ;
L'on pouvait aller après
En tête-à-tête ;
Et renoncer aux poulets
Pour une arête.

Un moment le gouvernement eut peur que la jeunesse folle qui avait souscrit ne se livrât à quelque coup de tête, et le commandant du guet recevait l'ordre de garder les avenues du traiteur et d'empêcher qui que ce soit d'y entrer » (1).

C'est au programme de cette fête que figurait la représentation de *l'Esprit des mœurs au XVIII siècle ou la Petite Maison*, « proverbe en trois actes et en prose, traduit du Congo par M. d'Unsi-Terma (Mérard de Saint-Just) », pièce d'une liberté fort audacieu-

(1) E. de Goncourt, *La Guimard*, p. 106.

se, et dont la représentation paraît être une gageure de maison close (1).

C'est à une des fêtes dramatiques données à sa petite maison que la Guimard fit prononcer, en matière de compliment, par un des acteurs, ce petit discours, dont toute fille — incapable d'ailleurs d'y voir malice — devait formellement interdire la lecture à sa mère. Et jamais peut-être formule ne fut plus justifiée :

« Messieurs,

« Autant que l'usage des choses de théâtre a pu me donner de pratique : non, je mets la charrue devant les bœufs, Messieurs, je veux dire autant que la pratique des choses de théâtre a pu me donner d'usage, j'ai remarqué, en général, j'ai même expérimenté, que les clôtures sont bien plus difficiles à faire que les ouvertures ; que le moment où l'on rentre a quelque chose de bien plus gracieux, de plus agréable, que le moment où l'on sort ; et que les actrices ne pourraient jamais se consoler des regrets de la sortie, si elles n'envisageaient l'espérance d'un bout de rentrée. Ce discours tend à vous montrer d'un clin d'œil, à vous exposer d'une manière qui ne tombera pas en oreille d'âne, Messieurs, à rapprocher enfin par un trait insensible les avantages de la sortie d'avec ceux de la rentrée, la clôture, enfin, de l'ouverture.

(1) Voir l'*Appendice*.

« Mais ne pensons point à l'ouverture, quand nous en sommes à la clôture : ne pensons point au commencement du roman, quand nous en sommes à la queue. C'est le plus difficile à écorcher, Messieurs ; on le sait, et c'est pour cela que je rentre dans la matière de mon compliment, et que j'en reviens à la clôture d'aujourd'hui, qui fait le fond de mon sujet.

« Vous trouverez notre clôture bien courte, bien petite, en comparaison des ouvertures si grandes, si brillantes, Mesdames, dont nous vous sommes redevables. Quelles obligations ne vous avons-nous pas pour les avoir soutenues aussi agréables, douces et faciles, pour avoir écarté à propos ces critiques qui vilipendent, sans cesse, un acteur, l'obligent de se retirer la tête basse et la queue entre les jambes ; vous avez soutenu notre zèle, suppléé à notre faiblesse, en nous prêtant généreusement la main pour nous dresser selon vos désirs, et nous avez mis par ce moyen dans le cas d'entrer en concurrence avec les sujets du premier talent, qui marchent toujours la tête levée, et auxquels on ne peut reprocher qu'un peu trop de raideur, défaut dont ils se corrigeront aisément.

« Que dis-je ? Je m'aperçois que je m'allonge un peu trop sur les efforts de nos acteurs ; que je pourrais m'étendre sur quelques-unes de nos actrices. Mais ce n'est pas le moment : je me contenterai de vous dire que si nous donnons aujourd'hui quelques relâches à nos amusements et à notre spectacle, c'est reculer pour mieux sauter. Et quoiqu'il ne soit pas permis à tout le

monde d'être heureux à la rentrée, c'est cependant sur elle que nous fondons toute notre espérance ; et voici quel en est le motif :

Esope un jour avec raison disait
Qu'un arc qui toujours banderait
Sans doute se romprait.
Si le nôtre repose,
Mesdames, c'est à bonne cause,
A ce qu'il nous paraît.
De ce repos vous verrez les effets ;
Nous ferons des apprêts
Pour de nouveaux succès ;
Et nous le détendrons exprès,
Pour mieux le tendre après. » (1)

Le prince d'Hénin qui, vers 1770, devint l'amant en titre de Sophie Arnould, groupa autour de la spirituelle et libertine artiste tout un monde de joyeux viveurs. Pour les amuser, et aussi pour utiliser le talent dramatique de son indispensable maîtresse, il songea tout naturellement aux spectacles érotiques, si fort à la mode à ce moment. il trouva précisément un fournisseur très compétent en ce genre de compositions, le sieur Delisle de Sales, ex-oratorien, qui avait eu maille à partir avec la censure pour son ouvrage sur la *Philosophie de la nature*. Le prince dut lui faire des offres sédui-

(1) *Mémoires secrets*, t. V, p. 195 ; t. XIX, p. 258.

santes ; car Delisle de Sales devint le fabricant attitré de son théâtre intime. Les pièces qu'il écrivit à ce titre n'ont jamais été imprimées ; mais un savant bibliophile, M. Alfred Bégis, qui eut un instant de célébrité en 1866, pour avoir revendiqué, devant la justice, des livres saisis à son domicile et déposés à l'Enfer de la Bibliothèque nationale (1), possédait le manuscrit de ce répertoire clandestin : « quatre volumes, bien habillés de maroquin rouge, écrits sans ratures en belle ronde, avec çà et là, dans les marges, des corrections modernes au crayon ». Et comme il eut la générosité de communiquer ces manuscrits à deux hommes de lettres, Messieurs G. Capon et R. Yve-Plessis, dont les études documentaires sur le Paris-galant du dix-huitième siècle font autorité, nous nous permettrons d'emprunter à leur ouvrage sur *Les Théâtres clandestins* (2) quelques renseignements précieux.

Ce répertoire se présentait sous la forme suivante :

THÉATRE D'AMOUR

Composé de pièces grecques, assyriennes, romaines et françaises. A Amatonthe. L'an de notre planète 40.780

(1) Voir *l'Enfer de la Bibliothèque Nationale*. Revendication par M. Alfred Bégis de livres saisis à son domicile et déposés à la Bibliothèque impériale en 1866. Débats judiciaires. Paris, L. Carteret, imprimé pour les Amis des livres, 1899, in-8.

(2) *Paris galant au dix-huitième siècle : Les Théâtres*

PREMIÈRE PARTIE

JUNON ET GANYMÈDE, comédie érotique.

LA VIERGE DE BABYLONE, comédie érotique.

CÉSAR ET LES DEUX VESTALES, pièce érotique en un acte.

ANACRÉON, pièce érotique.

DEUXIÈME PARTIE

HÉLOYSE ET ABEILARD, comédie érotique en un acte.

NINON ET LA CHATRE, scène érotique.

NINETTE ET FINETTE, ou LES EPREUVES D'AMOUR D'UNE TROISIÈME HÉLOISE, pièce érotique.

TROISIÈME PARTIE

LE JUGEMENT DE PARIS, ou LES TROIS DARDS.

QUATRIÈME PARTIE

OPUSCULES ÉROTIQUES.

DIALOGUE ÉROTIQUE en seize couplets, sur l'air de Myrza, avec une pantomine voluptueuse.

A Paphos, l'an 4000 du règne de l'amour

Le seul titre de ces pièces suffit à révéler leur obscénité ; le langage y est d'une crudité insurpassable, les jeux de scène ne laissent rien à désirer : la sodomie, l'onanisme, la flagellation, voire même les pratiques de l'amour normal s'étalent à nu sous les yeux des

clandestins, par G. Capon et Yve-Plessis. Paris, Plessis, 1905.

spectateurs. Ce serait sans doute pousser trop loin notre indiscrétion que de découper dans l'ouvrage de G. Capon et R. Yve-Plessis les analyses de toutes les pièces inscrites à la nomenclature. Mais nous ne résistons pas au plaisir d'enregistrer l'affirmation de Delisle de Sales au sujet de la représentation de ce répertoire.

« Toute l'antiquité, écrit-il dans sa préface, a retenti des dialogues d'un amour plus que libre qu'avait composés Eléphantis, et dont les dernières copies ont été probablement brûlées, lors de l'incendie de la bibliothèque de Ptolémée. Des peintres de renom avaient joint à ces ouvrages licencieux des dessins qui représentaient l'amour sans voiles dans toutes les attitudes que l'imagination la plus hardie avait pu suggérer...

C'est une pareille tradition qui a pu faire naître dans les âges modernes les *Entretiens d'Aloysia* et les *Sonnets* de l'Arétin...

Un prince étranger, homme très aimable mais un peu blasé sur les plaisirs que l'innocence apporte, avait un théâtre secret, où il n'introduisait que des roués de sa petite cour et des dames de qualité, dignes d'être courtisanes. C'étaient les saturnales de la Régence. On y jouait sans voiles les Priapées de Pétrone et les orgies du Portier (des Chartreux). La licence d'un grand festin lui donna la hardiesse de s'adresser à moi et de me demander des conseils sur les moyens de jeter l'intérêt dans cet odieux spectacle. J'eus la faiblesse de lui dire que Socrate lui-même se serait prêté en ce genre aux folies d'Alcibiade.

De ce moment il n'eut plus de secrets pour moi et il m'invita avec toutes les grâces imaginables à épurer son théâtre, de manière qu'un sage pût s'y rendre, même en loge grillée.

Quatre pièces de ce recueil : *Junon et Ganymède, la Vierge de Babylone, César et les Vestales,* et le *Jugement de Pâris* ont été jouées sans qu'on se permît d'y changer un seul mot. La scène d'Anacréon et les pièces qui touchent à notre histoire moderne sont des folies de mon imagination, un peu plus décentes que les autres. Quant à *Minette et Finette,* dont j'ai connu les personnages originaires, j'ai vingt fois été sur le point de la livrer aux flammes et je ne la conserve ici qu'à cause du but moral qu'elle présente et pour montrer le danger de ces théâtres particuliers où l'innocence se perd avant qu'une jeune personne se doute qu'elle a une innocence à conserver.

Junon, la *Vierge de Babylone, César* et le *Jugement de Pâris,* qui ont été jouées, n'ont eu que trois représentations afin que les acteurs n'eussent pas le temps d'apprendre d'autres rôles que ceux qu'ils jouèrent ; ensuite on me renvoyait mon manuscrit avec tous les rôles individuels à part, tels que je les avais transcrits moi-même ».

Avec plus de précision encore, Delisle de Sales, dans la préface d'un dialogue chanté qui figure au quatrième volume de son répertoire, cite deux de ses interprètes.

« Chaque strophe de cette folie érotique, écrit-il,

forme un dialogue dont l'amant chante les deux premiers vers et l'amante les deux autres.

Les deux interlocuteurs furent dans l'origine Sophie Arnould, actrice à l'Opéra avant l'avènement de Madame Saint-Hubertv, morte épouse du chevalier d'Entraigues ; et un chevalier de Malte qui se disait issu du fameux Grammont dont tous les gens de goût savent par cœur les *Mémoires*, et qui, ayant enlevé dans Londres Mlle Hamilton, oublia de l'épouser.

Le jeune Grammont était beau comme Alcibiade et délicat comme on l'est dans une première conquête.

Arnould qui, à ce que dit l'histoire du temps, n'eut jamais de pucelage, s'avisa pour le subjuguer, de s'en donner un, ce qui parut un moment vraisemblable, parce que le jeune Grammont avait reçu d'une nature bienfaisante... (*Les auteurs n'ont pas osé imprimer la fin de la phrase*).

La scène se passa dans un repas donné chez Sophie Arnould, où je me trouvai avec le prince d'Hénain (*sic*), l'amant en titre de l'actrice, mais non l'amant en faveur, parce que la nature était loin de lui avoir donné le grand talent de l'Hercule-Adonis de vingt ans ; c'était même à cause de cette faiblesse d'organes que le compte de Lauraguais, l'amant en crédit, l'appelait, dans son ingénieux persiflage, le prince Conservateur. Ce dialogue fut chanté pour la première fois un jour où il y avait un bal public à l'Opéra ; presque toute la compagnie se dispersa vers onze heures, avec promesse de se rassembler vers les deux heures du matin

à la salle de bal ; tous ces préliminaires sont nécessaires pour l'intelligence de cette folie amoureuse et surtout pour entendre le badinage ingénieux de Sophie, qu'on lira peut-être avec intérêt dans une *post-face.* » (1)

---

(1) Voir le *Théâtre d'amour au XVIIIe siècle* (Bibl. des Curieux, collection des *Maîtres de l'Amour*), où sont rééditées un certain nombre de pièces ayant appartenu au répertoire des Petites Maisons.

CHAPITRE VI

LA POLICE DES PETITES MAISONS

État des papiers concernant les petites maisons galantes, remis au commissaire Marais. — État des petites maisons situées aux environs de Paris, dressé le 1er juillet 1752. — Rapports de police de Marais et de Meusnier.

Nous avons expliqué, dans le volume précédent (1), que, grâce à l'activité inquisitoriale de deux lieutenants généraux de police, Berryer de Renouville (1747 à 1757) et de Sartine (1759 à 1774), nous possédions sur l'existence galante du Paris du dix-huitième siècle des documents précieux et suggestifs. C'est encore à ces collections éparses de rapports policiers que nous allons emprunter nombre de détails piquants sur les propriétaires et les convives des petites maisons. Il convient cependant que nous ajoutions à la courte nomenclature déjà donnée, des publications inspirées par ces rapports, le remarquable ouvrage de Monsieur Gaston Capon sur *Les petites maisons galantes de Paris au*

(1) Voir *La galanterie parisienne sous Louis XV et Louis XVI*, chap. V, p. 167 et suiv.

XVIIIe siècle, à peu près exclusivement composé avec des documents manuscrits, presque inconnus alors (1).

Nous publions d'abord deux états, dressés sur les ordres de Berryer de Renouville, relatifs aux petites maisons galantes de 1749 à 1754.

Ces deux pièces sont très certainement incomplètes, particulièrement l'état dressé au 1er juillet 1752. Les papiers de la lieutenance générale de police versés aux Archives de la Bastille depuis 1716, subirent, à partir de 1789, tellement de vicissitudes qu'il ne faut pas s'en étonner. Nous les publions tels que nous les avons empruntés aux manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal (2).

1 Juillet 1752.

ÉTAT DES PETITES MAISONS *situées aux environs de Paris, avec les noms des propriétaires et de ceux qui les occupent au premier juillet 1752.*

SCAVOIR

CANTON DU ROULE

Maison sans numéro située à la Petite Pologne, der-

(1) G. Capon. *Les petites maisons galantes de Paris*. Paris, 1902, in-8.

(2) Voir *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal*, tome IX : *Archives de la Bastille*, par Frantz Funk Brentano. Paris, 1892. Introduction ; — Mss. de l'Arsenal, 10.252.

rière l'église de la Magdelaine, appartenant au nommé Le Roy, marchand de beurre, au coin de la rue d'Antin, louée du terme de Noël dernier 1.200 livres par an à M. le Comte de Clermont, qui y a fait faire des augmentations et embellissements. Il y vient assez souvent avec les deux demoiselles Le Duc.

N° 4 LR (1). Maison située au Roule cy devant occupée par Mme de Salvador, à présent par Mme de Voyer d'Argenson, qui y est à demeure.

N° 8 LR. Au Roule, maison ci devant occupée par Dom Louis d'Acunha, actuellement par le Mylord Hylde, celui qui entretient la demoiselle Roux de Montpellier (connue présentement sous le nom de *Cénie*). Cette maison et la précédente appartiennent à une dame de Nogent, femme vivant de son bien retirée à Saint-Germain-en-Laye.

N° 11 LR même rue, maison appartenant à M. Darcy Irlandais, qui l'occupe. Il vient de se marier depuis Pâques dernier.

N° 17 LR, maison appelée l'ancien château du Roule, proche l'Eglise, occupée par Mme de Salvador.

Rue de Monceaux, n° 1, maison occupée par la demoiselle Roux de Montpellier, maîtresse de milord

(1) Les initiales LR doivent désigner la paroisse du Roule.

Hylde, lequel a fait percer une porte qui communique du jardin de cette maison avec le sien.

N° 2 LR même rue, maison appartenant à Buirette, maître maçon rue de Richelieu, à vendre présentement ; personne dedans.

N° 20 LR près la Stame. Maison appartenant au s^r Dautray, marchand de modes, occupée par lui.

Autre maison sans n° appartenant à Aumont, maître maçon, occupée par M. Foubert, chirurgien du Parlement, rue Thibotodée.

N° 21 LR. Maison qu'occupait ci-devant l'évêque de Noroyne et la petite Mainville ; actuellement par Mme de Laleu, femme du notaire, et fille de M. du Tartre, doyen de cette compagnie.

N° 22 LR. Maison appartenant à Aumont, maître maçon, ainsi que la précédente, occupée par une femme âgée nommée Mme de Chantrenne.

N° 18 en finissant le canton du Roule. Maison appartenant à Lemoine, sculpteur, qui l'occupe.

Hors la barrière du Roule, sur le chemin qui conduit à Neuilly, à gauche, est une petite maison avec un jardin, tenue à loyer par Levasseur et la demoiselle Masson, chanteuse à l'Opéra.

Chaillot

Maison sans n° appelée l'Hôtel du Roule, près la grille de Chaillot, occupée ci-devant par la Paris, actuellement par la Carlier.

N° 3 CL (1). Maison appartenant à M. Douet, sous-fermier, occupée par lui, et ci-devant par les demoiselles Sabattier et Constance.

N° 7 CL. Maison appartenant au s[r] Bardou, officier chez le Roi, qui l'occupe toute l'année, car comme il est infirme, il fait faire son service ; cependant il a une fille avec lui qui passe pour sa maîtresse.

Maison sans n° dans le même Canton, appartenant au comte de Pacta, qui l'occupe avec son épouse.

Maison n° 5, appartenant à M. Bouret, fermier général, qui l'occupe.

Passy

Maison sans n° située dans la grande rue à Passy, appartenant à M. le marquis de Tessé, occupée par lui.

Même rue, maison sans n° appartenant à un maître maçon de Paris, occupée par M. l'ambassadeur de Hollande et par Mme son épouse.

(1) Les initiales CL désignent la paroisse de Chaillot.

Même rue, près la porte du Bois, maison sans n° appartenant aux héritiers du sr de Mezeretz, vivant Doyen des Architectes, occupée par la dlle Granier, maîtresse de M. le marquis de Courtanvaux, qui y vient cependant de temps en temps avec la demoiselle Vestris l'aînée, danseuse à l'Opéra.

Même rue, maison appartenant à M. de Sauroy, occupée par lui.

Autre maison appartenant à M. de Breminy, officier de la bouche chez le Roi, qui l'occupe.

Maison de Mme de Monastrol.

Rue Basse, au dit Passy, maison appartenant à M. le duc de Valentinois qui l'occupe.

Même rue Basse à Passy, maison appartenant à M. de la Poupelinière, qui y fait souvent des parties avec la Baronne Blanche.

Même rue, maison appartenant à M. de Cotte, fils de l'architecte du Roi, qui l'occupe.

Même canton, maison appartenant à M. de Marville, Conseiller d'Etat.

Maison occupée par le Milord Hotington et la de-

moiselle Lany, danseuse à l'Opéra, appartenant à Roslin, marchand de fer sur le quai de la Mégisserie.

Maison que tenait ci-devant M. l'Ambassadeur de Hollande, actuellement louée à M. le Duc d'Albemarle, qui la fait occuper par la demoiselle Lolotte Gaucher, sa maîtresse.

Même canton, petite maison tenue à loyer par M. Montaigu et la demoiselle Jacob de Mirancourt sa maîtresse.

Canton de la Barrière-Blanche

Rue de Clichy

Maison n° 11 CC (1), appartenant au s[r] Audinet, maître maçon rue et faubourg Montmartre, à louer présentement.

Même rue de Clichy, maison sans numéro, appartenant au s[r] Faget, chirurgien rue de l'Université près la Charité, occupée par lui.

Même rue, n° 2 CC, maison appartenant à Mme Bourlet, bourgeoise de Paris, louée à la demoiselle Joli, dite Mme Legrais, femme âgée d'environ 35 ans, grande, brune, qui a été jolie, mais putain au superlatif. Elle a été au Commandeur de Guigne, ensuite à

(1) Les initiales CC désignent la paroisse de Clichy (Voir Capon, p. 84, note 3).

M. Bouret de Villaumont ; maintenant elle est à M. Marquet de Baurgade ci devant munitionnaire général des vivres de Flandre et d'Allemagne. Il y a un an qu'elle faillit mourir d'un squir qu'elle eut dans la matrice.

Même rue, maison sans n°, la porte ayant été reconstruite à neuf, appartenant à M. le Duc de Grammont qui l'occupe. Il en a encore une à Puteaux près Saint-Denis.

Même rue, n° 6 CC est la principale entrée de la maison de M. de la Bouexière, fermier général, laquelle a deux sorties sur la rue Blanche sous le n° 7 MM.

Même rue de Clichy, n° 5 CC, maison appartenant à M. le duc de Richelieu, laquelle a quatre sorties sur la rue Blanche, sous le n° 6 MM.

Même rue, n° 4 CC, maison à M. Janelle, contrôleur des postes, qui l'occupe.

Au coin des rues de Clichy et de Saint-Lazare, pour aller à la Barrière Blanche, est le pavillon, jardin, maison et dépendances, de Magny cabaretier, qui en fait différents usages. On sait que souvent on y joue à les jeux de hasard et qu'il s'y fait de grosses pertes.

Rue Saint-Lazare

A l'entrée de la rue Saint-Lazare, presque vis-à-vis le château du Cocq est une maison n° 6 et 7, appartenant à (*un blanc dans le ms.*) louée au marquis de Beaucamp et au chevalier de Chamoran qui y amènent des filles qui détaillent. Les demoiselles Sauvage, Deschamps et Beauchamp y ont fait des parties. Ces Messieurs sont actuellement à leurs régiments.

Même rue, passé la Barrière Blanche, maison n° 6 bis appartenant encore à Magny cabaretier, ci devant occupée par le marquis de Ximenes, et actuellement par M. de Mazerolles, ancien officier des mousquetaires gris retiré du service depuis 9 à 10 ans, qui y est à demeure avec une femme de laquelle il a 5 à 6 enfants. On prétend qu'elle était femme du bourrelier des mousquetaires, et qu'il n'y a guère plus d'un an que son mari est mort. M. de Mazerolles est âgé de 70 ans.

Même rue Saint-Lazare et du même côté, maison sans numéro appartenant à la fabrique de Sainte-Opportune. Elle est à louer présentement. Il faut s'adresser au s^r Bourget, syndic en charge.

Même rue, n° 9, maison occupée anciennement par la Paris, et depuis plusieurs années tenue à loyer par le s^r Du Trévoux, lieutenant aux gardes de la compa-

gnie de Courtomer, qui y vient toujours avec Mme la Duchesse de Ruffec, fille de feu M. d'Angervilliers.

Même rue Saint-Lazare, n° 8 MM (1), maison appartenant au commissaire Dalby, ci-devant occupée par la Dame de Laferté ; ensuite par la demoiselle Coupée, danseuse à l'Opéra, entretenue par le fils de M. de Montboissier ; actuellement louée à la demoiselle Devaux, ci-devant danseuse à l'Opéra et au marquis de Ximenes, lequel y vient coucher presque toutes les nuits et s'en retourne sur les 10 à 11 heures du matin. Depuis quelques jours il y a dans cette maison une autre dame que l'on dit être de Besançon (2), qui fait compagnie à la demoiselle Devaux et qui y a été mise par M. le Comte Dautrey, gouverneur de Gray en Franche-Comté, ami du marquis de Ximenes. Ce M. Dautrey couche aussi assez souvent à cette petite maison.

Même rue Saint-Lazare, maison n° 9 MM. au Chevalier de Lussan, laquelle est à louer présentement.

(1) Les initiales MM désignent la paroisse de Montmartre (Voir Capon, p. 79, note 2).

(2) Par un Mémoire présenté à M. le comte d'Argenson, lequel nous a été renvoyé par le magistrat, on apprend que cette dame est la demoiselle Christine Lefèvre, épouse du s[r] Poncelin, seigneur de Raucourt, laquelle s'est évadée de chez lui vers la fin du mois de février dernier. Pour raison de quoi il demande qu'elle soit renfermée dans un couvent à Besançon.

Même rue, n° 10 MM, maison appartenant à M. de Ferrière, employé aux fermes générales, et louée à un monsieur dont on n'a pu avoir le nom, qui demeure, dit-on, rue Poissonnière et qui y vient de temps en temps avec une demoiselle.

Même rue, n° 13 MM, maison tenue à loyer par le frère de M. Caze, fermier général, lequel est officier aux gardes sous un autre nom que celui de Caze, qui y vient nuitamment avec des femmes.

Même rue Saint-Lazare, maison faisant le coin de la rue Blanche, n° 15 MM, appartenant ci-devant à M. de La Porte, intendant de Grenoble, qui l'a vendue depuis près d'un an à M. de la Bourdonnais, homme riche et s'amusant à la chimie. Il l'occupe par lui-même et y fait bâtir actuellement.

Rue Royale

Petite maison sans n° faisant la pointe de la rue Royale et de la rue Blanche, appartenant à la demoiselle Dozias, qui y demeure toute l'année. C'est une femme de 45 ans au moins, fort noire, maigre et laide, qui vit là comme une recluse avec une servante.

Même rue Royale, maison sans n° appartenant au nommé Tamin, marchand papetier rue du Jour, vis-à-vis Saint-Eustache. Elle est à louer présentement.

Même rue, maison sans n° appartenant à M. Dourlan, louée à M. de Launay.

Autre petite maison sans n° même rue Royale, appartenant à M. Molière qui l'occupe.

Même rue, n° 1 MM, maison appartenant au nommé Carignan, marchand de beurre à la halle, qui l'occupe toute l'année.

Même rue, grande et belle maison sans n°, où les ouvriers sont encore occupés à travailler au dedans, appartenant au nommé Boucher, bourrelier rue Montmartre. Le Prince de Turenne s'est présenté, il y a environ trois semaines, pour la louer, mais comme on la lui a fait au dernier mot 1.600 livres par an, non meublée, on croit qu'il ne s'en est point accommodé.

Même rue, petite maison sans n°, appartenant au s^r Casabon, bourgeois, demeurant à Paris, rue d'Argenteuil, à louer présentement.

Même rue Royale, autre maison sans n°, appartenant audit s^r Casabon, louée depuis plusieurs années au s^r Alexandre, ci-devant marchand de soie rue Saint-Honoré au coin de la rue des Bourdonnais, actuellement pourvu d'un office d'auneur-visiteur de toile à la halle, qui l'occupe avec sa femme et la dame Bravart, sa belle-mère.

Même rue, maison sans n° appartenant au s^r^ Le Cœur, commis des parties casuelles, louée au s^r^ Robinot, fils de secrétaire du Roi, lui ci-devant intéressé dans les vivres d'Italie, qui y est à demeure avec la dame Armand, sa maîtresse.

Même rue, maison sans n° appartenant au s^r^ Drouais, peintre, occupée ci-devant par la demoiselle Dumesnil, fille entretenue, autre que celle surnommée La Jacobine; et actuellement par la demoiselle Petit, anciennement danseuse à l'Opéra, entretenue par le s^r^ Canelle, marchand bonnetier rue Saint-Honoré près le Palais-Royal, qui fait une bonne partie des frais de ce ménage.

Même rue Royale, maison sans n° appartenant au s^r^ de la Cude, rue de Bourbon, à la Villeneuve, ci-devant occupée par la demoiselle Lamarre, actuellement par Mme de Fleury, auparavant connue sous le nom de la demoiselle Dufresne. Elle a pour pensionnaire le sieur Dattilly, lieutenant aux gardes de la compagnie de M. de Bouville. Elle a néanmoins conservé son appartement au couvent de la Magdelaine, rue des Fontaines près le Temple, où elle s'était retirée immédiatement après son mariage dans le dessein d'y rester deux années consécutives : ce terme vraisemblablement lui a paru trop long.

Autre maison sans numéro, même rue, appartenant au sr de la Cude, occupée ci-devant par la Dlle Lannoy l'aînée, louée depuis au Pce Camille qui avait fait un bail de 9 ans, mais il n'y est venu que deux à trois fois, et le peu de meubles qu'il y avait fait porter a été vendu pour payer le loyer de l'année entière ; ensuite le bail a été résilié en faveur de la demoiselle Destouches la cadette, ci-devant actrice de l'Opéra-Comique, grosse fille blonde, d'assez bonne mine, âgée d'environ 30 ans, qui y vit avec le sr Montpellier ci-devant officier aux gardes. Elle est sœur de la Destouches, entrepreneuse de la Comédie de Bordeaux.

Même rue Royale, maison sans n° appartenant au sr Philibert, banquier genevois rue Saint-Pierre près la rue Notre-Dame-des-Victoires, qui l'occupe dans la belle saison ; il est garçon. La Dlle Pichard y vient de temps en temps à la dérobée coucher avec lui.

Même rue Royale, petite maison sans n° appartenant à M. de Saint-Germain ci-devant directeur de l'Opéra. N'est point occupée. Il y fait bâtir actuellement.

Rue Blanche

Maison n° 1 MM. située dans la rue Blanche, appartenant à M. de Rubel, employé dans la ferme des Postes, qui occupe cette maison avec une dame de

Caze, femme d'un homme dans les affaires, lequel, à ce que l'on croit, y a aussi sa demeure, sans que cela dérange rien. Cette maison a une sortie du côté de la rue Saint-Lazare, proche la maison de Magny. Elle a ci-devant été occupée par le comte de Maillebois et le duc de Duras, avant qu'ils vinssent rue Plumet près la rue de Sèvres.

Dans la même rue Blanche et sur le même alignement, sont trois petites maisonnettes de peu d'apparence, point numérotées ni occupées. On n'a pu savoir à qui elles appartiennent.

Même rue n° 2 MM, grande et belle maison appartenant à M. de Saint-Germain, ci-devant directeur de l'Opéra, qui l'occupe avec sa famille. Cette maison était en vente l'année dernière ; la demoiselle Romainville en offrait 20.000 livres, mais M. de Saint-Germain en voulait 24.000 livres, au moyen de quoi le marché n'a pas été conclu. Il y a lieu de présumer que depuis il a changé de sentiment, car on ne voit plus d'affiches sur la porte.

Même rue Blanche, n° 3 MM, maison appartenant au sieur de la Roncière, fils de la Fillion, appareilleuse célèbre du temps de M. le duc d'Orléans Régent, louée au sieur Gautier.

Même rue, maison n° 4 MM appartenant à M. Rozières, louée à M. Villemur.

Même rue, maison n° 5 MM appartenant audit sieur Rozières, ci-devant occupée par la Carlier, louée au sieur Carreau et à la demoiselle Daumont, qui y demeure habituellement. Elle a cependant toujours son appartement rue Vivienne.

N° 6 MM même rue, quatre portes de derrière dépendantes de la maison de M. le duc de Richelieu, dont la principale entrée est reportée sur la rue de Clichy n° 5 CC.

N° 7 MM même rue Blanche est la porte du jardin et celle des écuries de la maison de M. de la Bouexière, dont la principale entrée est reportée ci-devant sur la rue de Clichy n° 6 CC.

Même rue Blanche, maison et grand jardin sans numéro appartenant au sieur de la Roncière, fils de la Fillion, louée à Grandval et à la demoiselle Dumesnil, acteur et actrice de la Comédie-Française.

A l'extrémité de la rue Royale, sur la droite de la maison du nommé Boucher, bourrelier, rue Montmartre, en est une petite appartenant à M. de Vatteville.

Plus loin, en allant à Montmartre, sur le même alignement de la rue Royale, est une petite maison détachée appartenant à la demoiselle Souris.

Etat des papiers concernant les petites maisons galantes, remis au sieur Marais

Février 1749. — Petite maison, rue Blanche, aux Porcherons, n° 5 MM, louée par M. le duc de Richelieu.

Avril 1749. — Petite maison rue du Batoir, louée par le maréchal de Saxe.

Mai 1749. — Petite maison, rue Cadet, près la barrière des Porcherons, louée par le marquis de Paulmy, depuis par le comte de Frise, ensuite par M. le duc de Chartres.

Juin 1749. — Petite maison, rue des Bourguignons, faubourg Saint-Marceau, louée par l'abbé Girouard pour la demoiselle Henriette de Lanoue.

Juin 1749. — Petite maison, rue Blanche, aux Porcherons, n° 7 MM, louée par M. de la Boissière fils, fermier général.

Juin 1749. — Petite maison à Puttau, à M. le duc de Grammont.

Juillet 1749. — Petite maison sur la hauteur de Belleville, appartenant à Monce tenant l'hôtel de Londres, rue Dauphine, à présent vacante.

Juin 1749. — Petite maison rue Blanche, aux Porcherons occupée par M. le Jauzin, anglais, et la demoiselle Lanois.

ÉTAT GÉNÉRAL *des petites maisons galantes situées aux environs de Paris avec les noms des propriétaires et les noms de ceux qui les occupent pour s'y divertir.*

1er juillet 1752

Mars 1752. — Petite maison à la Barrière-Blanche, n° 8 MM, occupée par les demoiselles Coupé et La Ferté, actrices à l'Opéra, et M. de Monboissier fils.

Juillet 1752. — Petite maison au Pré Saint-Gervais, appartenant à madame Marcaut, occupée par M. Piatre et par milord Otting.

Juillet 1752. — Petite maison, rue Plumet, occupée par M. Amelot de Chaillou, avocat du Roi, et par la demoiselle Saint-Hilaire.

Août 1752. — Petite maison à la Petite Pologne, occupée par M. le comte de Clermont et Mademoiselle Le Duc.

Août 1752. — Petite maison, rue Cadet, occupée par M. le comte de Frise. M. le duc d'Orléans y donne de grands soupers où ils sont toujours neuf hommes et neuf filles.

Octobre 1752. — Petite maison à Chaillot n° 17, occupée par M. Billard de Vaux, président de la Chambre du Domaine, et par la demoiselle Blanchard.

Novembre 1752. — Petite maison rue Plumet, appartenant à Duperron, louée par Savary, lieutenant aux Gardes, compagnie d'Argenlieu, et par madame de Longwy, femme du maître des Requêtes.

Novembre 1752. — Petite maison rue Popincourt n° 12, où le marquis Pignatelli et la Morel, danseuse de l'Opéra-Comique font des soupers.

Décembre 1752. — Petite maison, rue des Brodeurs, barrière de Sèvres, occupée par le marquis de Stanville, qui y fait des soupers avec la princesse de Robecq, fille du duc de Luxembourg.

Janvier 1755. — Petite maison à Passy n° 18, rue Basse, occupée par M. le duc d'Etouteville.

Mars 1755. — Petite maison, à Chaillot n° 7 GL, occupée par la demoiselle Astrody l'aînée.

Septembre 1754. — Petite maison à Chaillot n° 19, occupée par la demoiselle Devaux, la belle allemande, et par le marquis de Sandricourt.

Septembre 1754. — Petite maison à Chaillot, n° 21 GL., occupée par la demoiselle Lyonois, danseuse à l'Opéra, et son ami Favier.

Septembre 1754. — Petite maison au Roule, occupée par le marquis de Saint-Chamand.

Août 1754. — Petite maison au Roule n° 16, occupée par le marquis de Jonzac, qui y donne des soupers au duc de Lauraguais et aux demoiselles Fauconnier et Mainville.

Août 1754. — Petite maison au Roule près la Barrière, occupée par le baron de Briettaubacq et la demoiselle Amédée dite Bellegrain, qui est le nom de son mari, domestique de M. le comte de Charolais.

Février 1755. — Petite maison du Rempart Saint-Honoré n° 10, occupée par le comte de Frize qui y soupe souvent avec M. le duc d'Orléans, marquis de Livry et marquis de la Vanvallière, et des filles à qui on donne à chacune un louis.

Janvier 1755. — Petite maison du Rempart Saint-Honoré n° 11, occupée par Joly, grand audiencier,

qui a épousé mademoiselle Duplessis, fille du gouverneur de Pondichéry, et par Madame de Montpallier qui a trois filles entretenues.

Août 1754. — Petite maison à la Barrière Blanche n° 6, occupée par Alain le jeune bijoutier et la demoiselle Dherbigny, sa maîtresse.

Décembre 1754. — Petite maison à la Barrière Blanche, n° 10 MM, occupée par le marquis du Terrail, qui y tient un sérail, entre autres la demoiselle de Villiers. C'est le chevalier de Salbezons qui fait le concierge.

Octobre 1754. — Petite maison à la Barrière-Blanche n° 4 MM, occupée par la demoiselle Beauchamp et M. Segnier, avocat général au grand conseil.

Septembre 1754. — Petite maison à la Barrière-Blanche, occupée par M. Moreau, sous-lieutenant des Gardes françaises, qui y vient coucher avec une fille qui n'a point de domestique ; et la demoiselle Lasalle, mère abbesse, doit y occuper un appartement.

Septembre 1754. — Petite maison à la Barrière-Blanche, occupée par le sieur Datigny, lieutenant aux Gardes et la demoiselle Defresne ou Fleury.

Février 1755. — Petite maison aux Porcherons n° 3,

qui vient d'être cédée par M. le duc d'Orléans au comte de Frize, qui l'a rétrocédée au marquis de Vauvallière.

Octobre 1754. — Petite maison aux Porcherons n° 126, appartenant au marquis de Gouffier, et à présent occupée par Hermand, le fils de son fermier, et la demoiselle Richard sa maîtresse.

Octobre 1754. — Petite maison à la Courtille, d'abord occupée par la demoiselle Pichard, ensuite par la demoiselle Eléonore, ci-devant au marquis de Breteuil, et présentement au sieur de Foissy, fils du Receveur général des finances de Metz, qui va aussi chez la demoiselle Morfize.

Février 1754. — Petite maison à Pincourt n° 12, occupée par M. de Sommery et le marquis de la Grange et M. de Fenouille, qui y soupent avec mademoiselle Dufeu, de l'Opéra-Comique et la Flamande de la Hecquet.

Février 1754. — Petite maison à la Barrière-Blanche n° 5 MM, occupée par le marquis de Billy qui y fait des soupers avec ses amis et des filles de la Fleurance nommées Latour, Bellenot, Fragnier, fille du suisse de M. de Lowendal qui a entrepris plusieurs fois de la violer, quoique sa fille.

Février 1754. — Petite maison à la Barrière-Blanche n° 5 CC, occupée par le maréchal de Richelieu, qui y soupe avec M. de Simarcon et des filles.

Février 1754. — Petite maison rue des Fossés Saint-Marcel, près les Gobelins, n° 5, occupée par la demoiselle Gauthier cadette, maîtresse de Dumas, fermier des postes.

Avril 1754. — Petite maison aux Porcherons n° 3, occupée par M. le duc d'Orléans qui y fait des soupers avec le marquis Destreau, le prince de Monaco, M. de Voyer, marquis de Livry, M. de Ségur et M. Blot, et des filles.

Reçu de M. Duval (1) les papiers mentionnés ci-dessus que je promets luy remettre conformément aux instructions de M. Bertin (2), à Paris, ce vingt avril 1758.

Signé : MARAIS.

RAPPORTS DES INSPECTEURS MEUSNIER ET MARAIS

Le marquis de Nesle se donne de grands mouve-

(1) Duval, premier secrétaire de la Lieutenance de police, garde des Archives de la Bastille.

(2) Bertin de Bellisle, comte de Bourdeilles, lieutenant général de police du 29 octobre 1757 au 21 novembre 1759.

ments pour avoir la petite maison de Bonnier, rue de Clichy, aux Porcherons. Elle est meublée au mieux et remplie de tout ce qui peut servir à la commodité et même à la volupté.

(*Journal du lieutenant général de police*, 29 septembre 1744 (Bibliothèque Carnavalet, mss. 26.700).

Du 15 février 1760. — La demoiselle Sainte-Clair, allemande, qui demeurait ci-devant rue des Quatre-Filles, au Marais, et qui était entretenue par M. le baron Archère, aussi allemand, demeurant rue des Fossés-Montmartre, qui l'avait amenée, il y a dix-huit mois de son pays, est passée depuis trois semaines aux appointements de M. le marquis de Villeroy qui lui a loué une petite maison, rue Royale, à la Barrière-Blanche, n° 1, appartenant au sieur Reslé, marchand de beurre à la halle. Le marquis vient tous les jours la voir lorsqu'il est à Paris, et lui envoie abondamment toutes les provisions nécessaires à la vie.

Du 25 avril 1760. — M. le comte de Jumilhac, beau-frère de M. le Contrôleur général, produisit lui-même la demoiselle Haroir parmi ses amis, et souvent elle fut admise aux petits soupers que MM. de Villemur, Mondorge, Mongriffe et Curis faisaient dans de petites maisons.

Du 6 février 1761. — Dimanche dernier MM. de

Froulay (1), la Granville, Choiseul et Mailly le fils, ont soupé à la Petite-Pologne, dans une petite maison que les deux premiers ont louée depuis trois mois, avec les demoiselles Rossignol et Mignan. Tout s'y est passé dans la plus grande gaîté, bonne chère, bon vin, bon feu et force tempérament. Les demoiselles se sont retirées chacune avec quatre louis en poche. Il est bon de remarquer que cette demoiselle Rossignol, qui sait si bien prendre ses ébats, est entretenue actuellement par M. Charpentier, caissier de M. Fabres, directeur des domaines, qui lui donne 10 louis par mois.

Du 27 février 1761. — Le duc de Fronsac a donné à souper, le 22 de ce mois, dans sa petite maison du Pont-aux-Choux à plusieurs de ses amis. On prétend que le prince de Potoki et le prince Xavier en étaient. La demoiselle Théophile, de chez la Varenne, était de la fête. Ils ont fait des horreurs comme à leur ordinaire, et le souper n'a fini qu'à quatre heures du matin.

Du 28 février 1761. — M. le comte de Miran, le marquis de Vambre, colonel du régiment de la Marck, M. le comte de Belfy ont soupé dans la petite maison

(1) Cte de Froulay, premier écuyer de la reine, né en 1736.

de la Hecquet, faubourg Saint-Laurent, avec les demoiselles Létoile et Coriny.

Du 6 mars 1761. — Le 1[er] mars, le chambellan de l'Electeur de Cologne avec M. le Prince Jablonowsky ont soupé à la petite maison de la Hecquet, avec les demoiselles Dargemont et Molière.

Le 4 mars, le prince de Camille, le chevalier de Rohan, M. le comte de Tavannes, le marquis de Lignerac ont soupé avec quatre autres de leurs amis, au Roule, dans une petite maison, avec différentes demoiselles, entre autres la demoiselle Coriny.

Le 2 mars, M. Titon fils (1), conseiller, M. de Châteauneuf et un chevalier de Saint-Louis, avec un autre inconnu qu'on croit être M. le chevalier de Linsse, ont soupé au n° 7 de la Petite-Pologne, avec les demoiselles Saint-Gérand, Dubuisson et Carpentier.

Du 26 juin 1761. — Le 19 juin, M. de Villemur, le baron de Wangen, et M. Baron, notaire, ont soupé à la Barrière-Blanche, dans la petite maison de Brissault avec les demoiselles Dangeville et Favier. Cette dernière vient de s'engager à l'Opéra-Comique et dansera dans le ballet à la prochaine Foire, le tout dans

(1) Titon du Tillet fils, conseiller au Parlement.

l'espérance de se mettre à l'abri de sa mère qui l'a prostituée avec une ardeur extrême depuis environ deux ans qu'elles sont arrivées toutes deux de Lyon à Paris.

Du 24 juillet 1761. — Le 13 juillet, M. de Villemur, le baron de Wangen, M. Mongrif, lecteur de la Reine, le marquis de Saint-Etrehan, lieutenant général, et M. de Bauche ont soupé à la petite maison de Brissault avec les demoiselles Souville, Dangeville et La Coste. M. de Vierville a dû coucher avec la demoiselle Dangeville.

Du 31 juillet 1761. — M. le marquis de Marigny et M. le marquis de la Ferté, intendant des Menus, ont soupé, le 28 de ce mois, à la petite maison de Brissault, avec la demoiselle Dangeville, sa pensionnaire, et la demoiselle Souville, entretenue par M. de Vauvray, ci-devant maître des Requêtes. M. le marquis de Vieuville a couché, ainsi que je l'ai annoncé dans mes notes du 24 de ce mois, le même jour à la petite maison de Brissault.

Du 27 novembre 1761. — Le 10, M. le duc de Grammont (1) a dîné à sa petite maison du Pont-aux-Choux avec la demoiselle Dangeville.

(1) Lauzun disait du duc de Grammont (né en 1722) : « Homme sans caractère, sans moyen de rien faire, interdit depuis quelques années, et passant sa vie dans une pe-

Du 25 décembre 1761. — M. le comte de Rochefort s'était brouillé avec la demoiselle Masson, sa maîtresse, parce qu'il ne voulait point lui faire des rentes ainsi qu'il lui avait promis lors de ses dernières couches. Le baron de Wangen, ami du comte et ancien guerluchon de la demoiselle Masson, s'est chargé de les raccommoder ensemble ; il y a réussi au-delà de ses espérances, et a su si bien ménager en faveur de la demoiselle Masson le faible de M. de Rochefort, qu'il a consenti de faire à cette demoiselle 4.000 livres de rente viagère. Cette réconciliation s'est faite le 20 de ce mois : en conséquence, le même jour, M. de Rochefort a donné, à sa petite maison de la Barrière-Blanche, un splendide repas à toute la société, composée du baron de Wangen, du marquis d'Aubigny, du comte de Sarsalle, de M. de Bauche et de M. de Villemur. Il y avait en femmes, les demoiselles Coupée, Vésian, Rousse, Dubois et la demoiselle Masson, pour qui cette fête se donnait. On s'est promis une tendresse éternelle à l'abri de toute infidélité, et l'on s'est retiré à trois heures du matin pour se mettre au lit ensemble, suivant toute apparence. Les exploits de M. le comte de Rochefort n'auront pas été fort considérables cette nuit ; car on assure qu'il était un peu poussé de nourriture.

Le 23, M. le duc de Grammont a dîné dans sa petite

tite maison près Paris, avec des musiciens et des filles publiques les moins recherchées. » (*Mémoires*, p. 6).

maison du Pont-aux-Choux, avec M. de Rupière et la demoiselle Parmentier.

Du 1er janvier 1762. — M. le marquis de Duras est enfin parvenu à se brouiller avec toute sa famille ; ses amis mêmes sont révoltés de la conduite qu'il tient. Tous les jours il est enterré à la Petite-Pologne, dans une petite maison qu'il loue au nommé Leroy, marchand de beurre, avec la demoiselle Montausier. Le sieur Dubarry a soin de s'y trouver avec la demoiselle Beauvoisin, sa maîtresse, et d'y rassembler en hommes bonne compagnie. On m'a même assuré qu'on y jouait souvent. J'aurai soin de faire observer cette maison, et je rendrai compte de ce qui s'y passe. M. de Froulay a payé hier à Brissaut, qui était le prête-nom de cette maison, une année de loyer, dont cet homme avait répondu. Mais en même temps, il lui a dit qu'il n'y mettrait plus le pied, ne voulant pas passer aux yeux de la famille de M. le marquis de Duras pour avoir partagé son libertinage.

— Lundi, 28 décembre, M. le duc de la Trémouille a donné à souper à sa petite maison, rue des Martyrs, près Montmartre, à MM. de Froulay, d'Estampes, de Fierville, de Valençay, avec les demoiselles Lozange et Martin, Ledoux et Buard, toutes quatre figurantes dans les ballets de l'Opéra. Ils ont poussé la débauche bien avant dans la nuit, et ces demoiselles peuvent se vanter d'avoir été fourragées d'importance.

Du 8 janvier 1762. — M. le duc de la Trémouille a soupé, le 2 de ce mois, à sa petite maison de la Barrière-Blanche, avec un de ses amis et les demoiselles Parmentier et Villette. La première a inspiré à M. le duc un sentiment très vif ; il lui a proposé de l'entretenir, si elle voulait quitter le marquis de Paolucci, ministre de la cour de Modène, qui lui donne 300 livres par mois ; mais elle n'a point voulu ; elle lui a promis seulement de se trouver exactement aux rendez-vous qu'il lui plairait de lui donner, sous la réserve en elle-même qu'elle serait toujours aussi bien payée.

Du 22 janvier 1762. — Le 17 de ce mois, M. le duc de la Trémouille a donné à souper à sa petite maison, rue des Martyrs, à la demoiselle Parmentier.

Le 18, la demoiselle Courcy, dont la Dubuisson dispose, a été souper à la Petite-Pologne, avec M. Moreau, procureur du Roi, M. Godeau, lieutenant criminel de robe courte, et M. de Joinville.

Du 19 février 1762. — M. le duc de la Trémouille, sans s'en apercevoir, prend beaucoup de goût pour la demoiselle Lavault, qui doit, à Pâques prochain entrer dans les ballets de l'Opéra. Souvent il la traite à sa petite maison de la Barrière-Blanche, et a, assez sottement, pour elle toutes sortes de considérations. Cette demoiselle s'en amuse beaucoup, et se dédommage de l'ennui de sa conversation en lui soutirant quelques louis d'or.



LA PETITE MAISON DU DUC DE CHARTRES A MONCEAUX

M. de Chaulot, valet de chambre du Roi, et M. Mercier, fermier général, ont dîné à leur petite maison du Roule, le 13 de ce mois, avec les demoiselles Saint-Léon et Vaudeuil.

Du 26 février 1762. — Le 24, M. le duc de Fronsac a donné à souper, à sa petite maison, à plusieurs de ses amis, avec les demoiselles Parmentier et Leclerc; elles ont été très bien payées.

Du 30 avril 1762. — M. le baron de Wangen, M. le comte de Sarsalle, M. le marquis de Vierville, M. Bégon, directeur de la marine à Dunkerque, M. de Curis, M. de Villemur et M. de Sernegal, étranger, ont soupé et se sont très bien amusés à la petite maison de Brissault, à la Barrière-Blanche, avec les demoiselles Dorfée, Saint-Héricourt et Maisonville.

Le 29, M. Pelhion fils a donné un grand souper à sa petite maison de la Barrière-Blanche. MM. de Pressigny, Roussel (fermiers généraux) et Auvray fils en étaient, ainsi que les demoiselles Siron, Siam, sa sœur, et Lacour, des Italiens. Elles en ont fait les délices, ainsi qu'une caisse remplie de vin de champagne. A la fin de ce festin, on a tiré un feu d'artifice dans le jardin et chacun s'est retiré au jour.

Du 15 mai 1762. — M. de Chaulx, M. de Savagniac et M. d'Orfeuil ont soupé hier à la petite maison de

M. de Chanlon, au Roule, avec les demoiselles Parmentier et d'Héricourt, que Brissault a fournies.

Le même jour, M. le chevalier de Goyon est venu prier Brissault de lui prêter sa petite maison de la Barrière-Blanche, en lui disant que c'était pour souper et coucher avec une demoiselle de condition qui ne voulait pas se rendre à ses empressements chez elle, par crainte de faire jaser ses gens, et à qui il avait fait entendre avoir une jolie petite maison à sa disposition, où elle avait consenti de passer la nuit avec lui. Brissault, obligeant comme à son ordinaire, ne se fit pas tirer l'oreille, et tout fut préparé pour bien recevoir cette dame, dont il n'a pu tirer le nom du chevalier. Mais, ayant été prévenu, on a posé dès le matin un observateur pour suivre le carrosse, qui a conduit d'abord le chevalier rue Neuve-des-Petits-Champs, et la dame rue du Petit-Lion-Saint-Germain-des-Prés, même maison que le perruquier et l'apothicaire. Elle s'appelle madame de Ferrière, est veuve d'un officier dont on n'a pu savoir ni le régiment ou le corps ni le grade ; elle occupe le premier, appartement dont la vue est sur la rue des Quatre-Vents. Elle a un seul laquais portant habit couleur jaune, avec un petit bordé noir sur les manches, une femme de chambre et une cuisinière. Cette dame paraît âgée de vingt-deux ans, quoiqu'elle en ait vingt-huit, est de petite taille, mais d'un embonpoint charmant, la peau très blanche, d'une fort jolie figure, les yeux noirs et vifs, quoique

blonde de cheveux. Elle n'a pu être remarquée que lorsqu'elle est descendue à sa porte, où rien ne lui a paru suspect, ne croyant pas être si bien observée ; — elle avait un bouquet à la main qu'elle portait avec gaieté.

Du 22 mai 1762. — La demoiselle Dallency, très jolie, allemande, entretenue depuis environ un an par le sieur Lecointe, ci-devant notaire, demeurant rue du Four-Saint-Honoré, près l'hôtel de la Chesnaye, est allée s'installer, depuis dix à douze jours, dans une petite maison près de la Barrière-Blanche, pour y achever le temps de sa grossesse et y passer l'été. C'est le nommé Corbin qui a meublé cette maison ; et il a fourni précédemment audit sieur Lecointe pour cette demoiselle susdite, rue du Four, un meuble de damas cramoisi qui monte à 5.000 livres. Au retour de cette campagne, M. Lecointe doit venir demeurer même maison que sa maîtresse et y occuper le premier appartement. Il couche tous les jours à la Barrière Blanche et revient tous les matins chez lui sur les dix heures. C'est de cette demoiselle dont on a parlé dans les précédentes feuilles, en l'annonçant comme souffrant que l'on joue chez elle à des jeux de hasard, et ce, fort avant dans la nuit.

Le 14, MM. le marquis de Marigny, de Mondorge,

de Villemur, Begon et Francœur (1), de l'Opéra, avec un de leurs amis, ont fait un souper à la petite maison de la Héquet, avec les dames l'Etoile, *la Hollandaise* et Julie ; — toutes les trois fort jolies. Ces messieurs se sont parfaitement amusés et ont dit à cette Héquet que, si elle rendait compte de ce souper, jamais elle ne les reverrait et perdrait leur amitié, qu'ils seraient instruits de son indiscrétion si elle en commettait une à leur égard.

Le 18, M. le baron de Wangen, de Vierville, de Villemur, le marquis de Flavacourt père et Begon, ont soupé à la petite maison de Brissault, avec les demoiselle Delisse et d'Héricourt.

Le 20, M. le duc et M. le comte de Coigny, M. le duc de Fronsac, M. de Voyer d'Argenson, M. de la Vaupalière (1) et M. le marquis de Persennat ont soupé à la petite maison de ce dernier avec les demoiselles l'Etoile et Julie, de chez la Héquet ; Beaulieu et Saint-Sauveur, de chez la Lavarenne.

(1) Francœur, d'abord inspecteur à l'Opéra, avait été, en 1759, promu directeur de ce théâtre. C'est l'oncle du compositeur de ce nom.

(1) L'un des familiers du duc d'Orléans et l'un des acteurs de son petit théâtre de Bagnolet dont Collé était l'impresario. On lit dans les *Mémoires secrets* du 4 novembre 1780 : « Le jeu a été meurtrier à Marly. M. de la Vaupalière et M. de la Chalabre, nos deux plus gros joueurs, ont été écrasés. Le dernier a perdu quarante-deux mille louis ».

Du 12 juin 1762. — Par une parfaite et dernière vérification, on est absolument sûr que le dimanche 6 du présent mois, le sieur Brunet, intendant de M. le marquis de Livry, fut chercher dans un fiacre numéroté 57 F, la demoiselle Deschamps et le sieur de Salice, officier suisse, chez le sieur Fages, chirurgien à l'Université, où, depuis leur disparition, ils avaient passé le temps à se faire soigner pour leurs fautes passées. Il les conduisit à Chaillot, du côté de la rivière, dans la maison d'une nommée madame Josse, que l'on a louée toute meublée 400 livres jusqu'au mois d'octobre prochain, où cependant ces convalescents ne garderont l'incognito que six semaines. La demoiselle Deschamps s'y fait appeler Madame de Saint-Germain. Brunet, seul et digne confident de pareils mystères, y a établi son domicile pendant toutes les vacances et veut engager la demoiselle Bourgoin, sa maîtresse, d'y rester aussi ; — ce qu'elle refuse, par l'antipathie qu'elle a pour M. de Salice, qu'elle ne peut supporter.

Le 4 de ce mois, M. le comte de Voisenon, capitaine aux gardes, M. d'Ivry, maître des requêtes, et deux de leurs amis, maîtres des requêtes, ont soupé à la Petite Pologne, avec les demoiselles Beaulieu et Vaugland, que la Lavarenne leur a procurées. Ces demoiselles ne sont point du nombre de ses pensionnaires. Toutes deux ont été entretenues, mais abandonnées depuis peu, savoir : la demoiselle Beaulieu, de M. du

Metz de Rosney, président à la Chambre des Comptes, pour sa mauvaise conduite ; et l'autre, d'un Américain, pour même cause.

Le 7, M. France fils, M. de Marnes et un de leurs amis, ont soupé à la petite maison de Brissault, à la Barrière Blanche, avec les demoiselles Parmentier et Maisonville.

Du 26 juin 1762. — Le 23, M. Dangé, fermier général, a fait demander à Brissault sa petite maison pour tout l'après-midi, avec ordre de n'y laisser qu'un seul domestique et de n'y pas paraître ni lui ni sa femme. Ayant été prévenu, un observateur a été posé sur cette maison, et, sur les six heures du soir, M. Dangé y est arrivé seul en fiacre. Trois quarts d'heure après un autre fiacre est arrivé. Il en est descendu une grande femme dont on n'a pu voir alors la physionomie. Ils sont restés ensemble jusqu'à huit heures et demie, et sont sortis dans un fiacre exactement fermé. Cette dame en est descendue seule rue Saint-Roch, près l'église et est allée à pied chez le quincaillier, rue St-Honoré, au-dessus de l'hôtel de Noailles, et est montée au second étage. Le lendemain on a vérifié et on a su de cette demoiselle elle-même qui est jeune, jolie et brune, que son mari est le sieur Bonhomme, secrétaire du même M. Dangé, avec qui, la veille, elle avait passé certains moments intéressants. Elle est fort bien meublée et doit aller joindre son mari qui est dans les terres du financier pour une couple de mois.

Le 24 de ce mois, M. le comte de Sarsalle, M. Dangé, fermier général, M. de Villemur, M. Neuville, M. de Curis, M. Ferrand, ci-devant fermier général, M. Flavacourt père, et M. Creuset, leur ami, ont soupé à la petite maison de Brissault avec les demoiselles Leblanc, d'Héricourt et Dupin, du faubourg Saint-Honoré, entretenue par M. Saget, conseiller au Parlement.

Le 25, M. le duc de Grammont a donné à dîner, à sa maison de Clichy, à M. le comte du Luc et à trois autres messieurs de ses amis. Les demoiselles Parmentier et Rabatet, filles à parties, s'y sont trouvées. On y a poussé les plaisirs fort avant dans la nuit.

Du 16 juillet 1762. — Le 4 de ce mois, M. de Paolucci, envoyé de Modène, a donné un grand souper à mademoiselle de Villemont (1) et à plusieurs ambassadeurs. Celui de la reine de Hongrie (2) a fait sa cour à cette jolie femme, mais celui d'Espagne (3) étant survenu, s'en est pour ainsi dire emparé. Il n'a plus été possible de lui parler de toute la soirée. Cependant, le 7, celui de la reine de Hongrie a prié

(1) Mlle de Beauvoisin dite de Villemont.

(2) M. le comte de Starhenberg, ambassadeur de l'Empereur et de S. M. l'Impératrice, Reine de Hongrie et de Bohême.

(3) M. le marquis de Grimaldi, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du roi d'Espagne.

toute la même compagnie à souper à sa petite maison d'Epinay, où madame son épouse était. Le lendemain, l'ambassadeur d'Espagne a pris sa revanche, et, le surlendemain, celui de la reine l'a encore traitée à sa même campagne ; — son rival n'y était pas. — On ne sait pour lequel de ces deux seigneurs cette belle penchera.

Le 6 de ce mois, M. de Vierville, à qui M. le comte de la Trémouille avait prêté sa petite maison rue des Martyrs, aux Porcherons, y a donné à souper à plusieurs de ses amis, parmi lesquels M. de Courcy et M. de Quérissy étaient. Ils eurent en femmes les demoiselles Maisonville et Courcy sœurs, demeurant carré Saint-Martin, toutes deux fort jolies, avec qui ils s'amusèrent.

Le 13, la même compagnie fit un pareil souper au pavillon de M. le comte de la Marche, dans le bois de Boulogne, à Madrid. Ce prince lui en avait prêté les clefs, les mêmes demoiselles y assistèrent avec la demoiselle Camille, leur amie, qu'elles y menèrent. — Elles disent que cet endroit est un lieu enchanté, qui paraît fait pour les plaisirs.

Le 14, M. Ferrand, ci-devant fermier général, et M. de Curis, ci-devant intendant des Menus, ont dîné à la petite maison de Brissault avec les demoiselles Maisonville et Courcy.

Hier, 16, M. de Villemur, M. le comte de Sarsalle, M. Ferrand et M. de Curis ont soupé à la même petite maison avec les mêmes demoiselles et la demoiselle d'Héricourt.

Le même jour, on a vu et entendu au Palais-Royal M. Nouet, conseiller, qui proposait aux demoiselles Danosanges, Lavault, Saron, Saint-Martin et la petite Delahaye de leur donner à souper à sa petite maison de la Barrière Blanche, ce qui a été accepté, après toutefois qu'il leur a eu fait manger beaucoup de glaces que la demoiselle Saron avait demandées avant de répondre à sa proposition. On ignore quels ont été les autres acteurs en hommes de ce souper.

Du 31 juillet 1762. — Le 16 de ce mois, M. le président de Salaberry (1) a fait une passade dans la petite maison de Brissault, avec la demoiselle Dubuisson, de la Comédie-Italienne. Il y avait longtemps qu'il en avait envie, mais cette demoiselle était devenue plus difficile à aborder, parce qu'elle espérait soutirer à M. d'Harnoncourt une paire de boucles d'oreilles de diamants, qu'il lui a refusée net, sans cependant cesser de lui donner ses petits appointements ordinaires, qui sont de six louis par mois, et une robe de chaque saison.

(1) Messire Charles Victor François de Salaberry, président de 1750 en la chambre des comptes.

Le 21 de ce mois, le procureur du Roi a passé deux heures, le matin, à la petite maison de la Héquet, faubourg Saint-Honoré, avec la demoiselle Alexandrine, une de ses pensionnaires. — C'est peut-être pour se consoler de la préférence que la demoiselle Saint-Martin, de l'Opéra, donne à M. Nouet, conseiller au Parlement.

Le 12, M. Hoop, Hollandais, avec deux de ses parents, dont un loge à l'hôtel des Quatre-Provinces, au carrefour des Quatre-Cheminées, ont soupé à la petite maison de Brissault avec les demoiselles Courcy, Maisonville et d'Héricourt. Le 24, M. Hoop y a couché avec la demoiselle d'Héricourt.

Le 23, M. de Villemur et M. de Neuville ont dîné à la petite maison de Brissault avec les demoiselles Maisonville et Coursy.

Du 7 août 1762. — Le 5 de ce mois, M. de Sèves de Fléchères et M. Pasquier fils, conseiller au Parlement, ont soupé à leur petite maison avec les demoiselles Maisonville et Courcy, que Brissault leur avait procurées.

Du 14 août 1762. — La demoiselle Marguerite Chevalier, âgée de dix-neuf ans, native du Havre ; — son père entrepreneur des bestiaux de l'armée, — a été débauchée dans son pays par un sieur de Toufreville,

capitaine dans le régiment de Normandie, qui l'amena à Paris après lui avoir dépensé environ 1.600 livres qu'elle avait pris chez son père avant de fuir, et qui, s'en étant détaché, la donna au jeune d'Erlac (1), officier suisse, avec qui elle est restée jusqu'à ce qu'il ait été mis en prison pour dettes. Elle vient de faire la connaissance de M. le baron d'Enghien, homme fort âgé, qui lui a donné pour 12.000 livres de meubles et qui a une petite maison à Clichy, où elle va souvent passer deux ou trois jours ; il est fort jaloux ; mais malgré toutes ses précautions, elle guerluchonne avec le jeune Pierre, artificier, demeurant au faubourg Montmartre, que ce vieux seigneur lui a fait connaître, et qu'il a la simplicité de croire incapable d'aider à le tromper.

Le 9 de ce mois, M. de la Bouexière a fait venir à son pavillon de Clichy la demoiselle Alexandrine, avec laquelle il s'est amusé toute l'après-midi.

Du 28 août 1762. — Le jour de la saint Louis, le sieur Pissart, marchand de draps, rue Saint-Honoré, a donné un grand dîner et ensuite le souper, dans la petite maison de Brissault, à un baron allemand, que l'on appelle Vaxman, et à un autre monsieur de ses amis. La demoiselle Thierry, maîtresse du traiteur, y

(1) Louis Auguste, capitaine aux gardes suisses, dont son frère Pierre commandait une demi-compagnie.

était habillée en homme, avec la demoiselle Bourcelle, son amie, qui a dû peloter avec les deux autres messieurs. Après le souper, il y eut un feu d'artifice, qui a coûté au moins 200 livres, et M. Pissart a donné à sa maîtresse, pour son bouquet, six couverts, deux grandes cuillères et quatre salières d'argent, qu'il avait fait apporter dans cette maison, pour la surprendre et pour que les conviés eussent connaissance de sa générosité.

Du 4 septembre 1762. — Le 30 août dernier, M. de Roquement, commandant la garde de Paris, avec deux de ses amis dont on ignore les noms, ont dîné dans une petite maison à Popincourt, n° 12, avec les demoiselles Marquise, Vermandois et Lallemand, de chez la Dupuis, rue de Vendôme, avec qui ils se sont amusés.

Le 1er septembre, la demoiselle Julie, de chez la Héquet, du cul-de-sac Saint-Fiacre, a été chez M. de la Bouexière, à son pavillon de Clichy, où elle a été passer deux heures avec lui.

Le 4, M. Morienval, fermier du roi, M. Bataille et deux de ses amis ont soupé à la petite maison de Brissault, à la Barrière Blanche, avec les demoiselles Parmentier, Dangeville, Leblanc et Théophile, avec qui ils se sont amusés.

Du 11 septembre 1762. — La veuve Viringue, dont

il a été parlé les 30 avril et 15 mai derniers, demeurant alors rue Neuve-Saint-Roch, chez un ébéniste, entretenue par M. Bernard, comte de Coubert (1), est déménagée et demeure actuellement rue des Brodeurs, près la barrière de Sèvres, dans une petite maison qu'elle occupe seule et que lui a louée son bienfaiteur. Il lui a donné depuis trois mois plus de 6.000 livres, qu'elle a dépensées on ne sait à quoi. Lors de son déménagement, elle n'avait pas le sou. M. de Coubert lui a fait une scène des plus fortes, il y a environ douze à quinze jours, ayant rencontré chez elle un particulier vêtu en noir et que l'on nomme Ballu, procureur, qu'il prit pour un guerluchon. Il ne se trompait pas, car cette demoiselle est encore enceinte et croit l'être de ce jeune homme, qui prit la fuite voyant l'entreteneur tirer l'épée, voulant tout tuer, mais qui sortit lui-même en jetant à son infidèle maîtresse seize louis, qu'elle ramassa avec une grande présence d'esprit, quoiqu'il la menaçât que ce serait le dernier de ses bienfaits. Cependant, le lendemain, étant revenu chez elle, la paix se fit, et il lui promit pour le jour de l'an prochain, une somme de 5.000 livres, sans préjudice de ce qu'il lui donne régulièrement par mois. Depuis cette réconciliation, toutes les fois qu'il vient chez elle il met son épée nue sur son lit, disant qu'il craint d'être arrêté (il est reconnu pour être un peu faible

(1) Ce Bernard-Coubert était le frère aîné du président de Boulainvilliers ; il naquit en 1730. Leur père fut maître des requêtes et intendant de la maison de la Reine.

d'esprit), ensuite se met en robe de chambre et tous deux boivent du punch jusqu'à l'ivresse. Les domestiques se louent de la générosité de M. de Coubert, mais se plaignent de la méchanceté de sa maîtresse. Elle vient d'en renvoyer deux, mari et femme, nommés Marchane, par le canal de qui l'on a appris tout ce qui vient d'être dit.

M. de Pressigny, fils de M. de Maisonrouge, est encore nouvellement en brouille avec mademoiselle Buhart, et pour s'en consoler, il a emmené à sa petite maison de campagne la demoiselle Vierval, demeurant rue Tire-Boudin, ci-devant entretenue par M. le duc de Bouteville, et actuellement par un M. de Launay, capitaine de dragons, présentement à l'armée.

Le 3 de ce mois, M. Eusébie, étranger, logé rue Dauphine, à l'hôtel d'Anjou, avec deux de ses amis, étrangers comme lui, ont soupé et couché à la petite maison de la Héquet avec les demoiselles Henriette, Julie et Alexandrine.

Le 5, mademoiselle Julie, de chez cette même Héquet, a été chez M. de la Bouexière, à sa petite maison de Clichy ; elle y est restée deux heures, et ce monsieur s'y est amusé avec elle.

Du 2 octobre 1762. — Le 24 septembre, M. le procureur du roi, M. Gaudon, lieutenant criminel de robe courte, et plusieurs de leurs amis, ont soupé en petite

maison à la Petite Pologne avec les demoiselles Alexandrine et l'Etoile, de chez la Héquet.

Du 14 janvier 1763. — Le 7 de ce mois, M. le duc de Fronsac a donné à souper, à sa petite maison de Pincourt, à M. le marquis de Conflans. Ils avaient en filles les demoiselles l'Etoile et Dangeville, de chez la Héquet.

Ledit jour, M. le marquis de Persennat a donné à souper, à sa petite maison, à M. le procureur du roi, à M. Lessigny et à plusieurs autres dont on ignore les noms, avec les demoiselles Julie et Saint-Cyr de chez la Héquet.

Le 8, le baron de Wangen, M. de Paolucci, ambassadeur de Parme, et le comte de Sarsalle ont soupé à la petite maison de Brissault avec les demoiselles Parmentier, Lebon et Montplaisir.

Du 28 janvier 1763. — Le 14, M. de Valence a donné à souper, chez lui, à M. le duc de Coigny, à M. son frère et à deux autres seigneurs dont on ignore les noms, à sa petite maison de Pincourt, avec les demoiselles Victoire, Elmire et Lallemande, de chez la Deshongrais.

Le 15, le baron de Wangen, M. de Vierville, M. Bégon, M. de Lalive d'Epinay, M. de Villemur et M. Paolucci ont soupé à la petite maison de Brissault avec les demoiselles Durancy et David.

Le 20, le duc de la Trémouille, M. de Vierville et deux autres ont soupé à la petite maison du duc avec les demoiselles Verdault et Fleurier.

Le 21, M. le duc de Fronsac a donné à souper, à sa petite maison de Pincourt, à M. le duc de Coigny et à deux autres seigneurs dont on ignore les noms, avec les demoiselles Rosan et Durfé.

Le 26, M. le comte de Thiart et le duc de Coigny ont soupé à la petite maison de Brissault avec la demoiselle Fleurier.

Du 25 février 1763. — Le 21, M. de Montville, grand maître des eaux et forêts, a soupé à sa petite maison de la Chaussée d'Antin avec la demoiselle Alexandrine, maîtresse du sieur de Belgrade, qui est encore au fort l'Evêque.

M. Donay de la Boulaye, qui entretient la demoiselle Beauvoisin, a soupé le 22 chez Brissault, à sa petite maison, et il lui a donné 15 louis.

Du 4 mars 1763. — Le 26 février, les demoiselles Desmares et Alexandrine ont soupé à la petite maison de M. de Monville, sur la Chaussée d'Antin, avec M. le procureur du roi et M. Joinville, maître des requêtes.

Le 28, M. le procureur du roi avec M. de Quincy, intendant du commerce, ont emmené de chez la Héquet les demoiselles Dorville et Clarisse pour souper avec eux à la maison de la Chaussée d'Antin, chez M. de Monville.

Du 18 mars 1763. — Le 8 de ce mois, M. le procureur du Roi, avec huit autres de ses amis, tous robins, ont soupé à la petite maison de la Héquet. Ils ont eux-mêmes fait faire la soupe. Ils avaient pour filles les demoiselles Mélite et Laborde, qui logent rue des Saints-Pères.

Du 3 juin 1763. — Le 30 mai, M. Dangé a donné à souper à sa maison de Puteaux, à M. Dubois, du bureau de la guerre, et à M. de Georville, trésorier de la marine, avec les demoiselles Duplessis, Deschamps et Senneterre.

Du 24 juin 1763. — M. d'Arlac et M. de Chavanne, Hollandais, ont soupé le 18 de ce mois chez Magny, à la barrière Blanche, avec les demoiselles Marquise et Testart.

Le 21, M. de Vaudreuil a couché avec la demoiselle L'Etoile à la petite maison de Brissault, et le marquis de Bougainville a couché au même lieu avec la demoiselle Senneterre.

Du 8 juillet 1763. — Le 6, à la petite maison de M. d'Harnoncourt, ont dîné M. de Montairran, gouverneur du Palais Royal, M. de Saint-Laurens, M. Moreau, procureur du Roi, et M. Godeau, lieutenant criminel de robe courte, avec les demoiselles Maisonville, Courcy sœurs et la demoiselle Verceil.

Du 29 juillet 1763. — Le 27, M. Francueil (1) et un de ses amis ont soupé à sa petite maison de la chaussée d'Antin, avec les demoiselles Sainte-Foix et Jeannette.

Du 16 septembre 1763. — M. Pelletier, fermier général, a pris depuis quelques jours des arrangements avec une jeune personne nommée Dubois, qui est extrêmement jolie. Elle demeure présentement rue des Vieux-Augustins, dans un petit appartement où elle est meublée très succinctement. Mais M. Pelletier doit lui meubler une petite maison dans un quartier retiré, et les effets dont elle sera garnie ne lui appartiendront qu'au bout de six mois de bonne conduite.

Le 10 de ce mois, le duc de Fronsac a donné à souper à sa petite maison à M. le marquis de Céran et au comte Danezan avec les demoiselles Deschamps et Senneterre.

Septembre 1763. — Le 17 de ce mois, M. le Procu-

(1) Receveur général des finances.

reur du Roi a soupé à la petite maison de la Hecquet avec deux femmes qu'il a amenées, lui, dont on ne connaît pas le nom. Comme il a promis de revenir sous quelques jours avec la même compagnie, j'ai ordonné à la Hecquet de m'avertir, je les ferai suivre.

Le 19 novembre, M. de l'Estorière, officier aux gardes françaises, a été souper avec M. de Lowendal à sa petite maison de la Barrière-Blanche avec les demoiselles Le Riche et Le Baile.

Du 14 octobre 1763. — M. le duc de Fronsac a enfin trouvé le secret de plaire à Mme la présidente de Boulainvilliers. C'est lui qui est aujourd'hui l'amant favorisé, et cette dame a la complaisance de se rendre deux ou trois fois par semaine à la petite maison de ce jeune seigneur, sise rue de Pincourt (Popincourt).

Du 11 novembre 1763. — Le 3 novembre, M. de Chamilly, trésorier des écuries du Roi, a donné à souper à sa petite maison, sise à la Barrière de Monceau, au comte de Moron avec les demoiselles Létoile et Parmentier.

Du 17 décembre 1763. — Le 9 du présent, M. le duc de la Trémoille, le marquis de Seignelay et deux autres jeunes seigneurs dont on ignore les noms et qu'on croit cependant être MM. de Cogny, suivant le rapport des filles, ont soupé à la petite maison de la Hec-

quet, avec les demoiselles Dorville, Julie et Alexandrine.

Du 23 décembre 1763. — Le 16, M. de Villemur, M. Danger et trois de leurs amis ont soupé à la petite maison de la Hecquet avec les demoiselles Julie et Dorville.

Du 17 février 1764. — Le 12, M. de Morfontaine a donné à souper à sa petite maison de Pincourt, à M. le Président de Salabery, M. de Romey, au frère de Mme de Montregard et à un exempt des gardes du corps dont on ignore le nom, avec les demoiselles Dufort sœurs.

Du 16 mars 1764. — Le 13, M. le duc de la Trémouille a soupé à sa petite maison à la Nouvelle France avec la demoiselle Durfé.

Du 4 mai 1764. — Le 27 avril, la demoiselle Julie, de chez la Hecquet, a été souper et coucher dans la petite maison de M. le marquis de Chabot, passé la barrière de Charonne. Le 29, elle y a encore été coucher avec lui.

Du 8 juin 1764. — M. le prince de Soubise a, dit-on, un caprice pour la demoiselle Guimard, danseuse à l'Opéra. Voilà plusieurs fois, à ce qu'on prétend, qu'elle va à la petite maison du faubourg Saint-Hono-

ré et, à la vérité, ses actions paraissent être augmentées de beaucoup; mais elle se trompe si elle imagine que ce prince s'en charge tout à fait. Il n'a jamais aimé ces sortes de demoiselles que pour le quart d'heure.

Le 5, M. le Président de Salabery et M. de Morfontaine ont soupé à leur petite maison, rue Verte, avec la demoiselle Verdault, des Italiens. M. de Morfontaine continue de la voir et doit lui donner 12 louis par mois. Il a, en outre, la demoiselle Saint-Lau, à laquelle il donne 20 louis tous les mois.

Du 15 juin 1764. — Depuis que le chevalier de Marigny, mousquetaire, a quitté la demoiselle Suavy, il se tient enfermé à une petite maison qu'il a à la Barrière Blanche, rue Blanche, avec la demoiselle Testar, qui a quitté pour lui M. Perrault, négociant de Bordeaux, qui lui faisait beaucoup de bien. Quand cette demoiselle aura mangé les effets qu'elle a, ce qui ne peut pas durer longtemps, ils seront obligés de se quitter faute de subsistance. La demoiselle Suavy jette feu et flamme contre Marigny et fait la guerre tant qu'elle peut aux Anglais, mais peu donnent dans son étalage; le seul Follet lui a donné 50 louis.

Le 7 de ce mois, M. le marquis de Boisgelin et M. Lefranc, chevalier de Malte, ont été souper chez Magny, à la Barrière Blanche, avec les demoiselles Vaccaran et Benoist.

Du 22 juin 1764. — Le 17, les demoiselles Brulé et Dargensieu ont été souper chez M. Vallier, à sa petite maison, près le château du Coq, où s'est trouvé M. Clauze, notaire, amant de la demoiselle Raye, et Dalinville, mousquetaire.

Du 27 juillet 1764. — M. le comte de Rochefort entretient toujours la demoiselle Raye. Cependant, voilà deux ou trois entrevues qu'il fait de suite avec la demoiselle Gautier, à sa petite maison du faubourg Saint-Honoré, et il voudrait engager cette demoiselle à lui tout sacrifier pour vivre avec lui, ce qu'elle ne veut pas faire à moins qu'il ne commence par lui assurer 600 livres de rente ; en attendant, il a voulu en jouir, mais elle lui a résisté malgré 25 louis offerts.

Du 3 août 1764. — M. le Marquis de Bandolle oblige la dame veuve Meslé de vivre comme une recluse dans une petite maison qu'il lui a fait louer, rue du Cherche-Midi, où elle ne voit jamais que sa triste figure, observant beaucoup d'économie et peut-être contrainte de se prêter à son goût antiphysique, car tout le monde sait qu'il est fort entiché de ce vilain péché.

Du 10 août 1764. — M. le marquis d'Egreville, frère de M. de Gamache, qui a pris un autre nom depuis son mariage, et que je ne me rappelle point, a pris depuis quelques jours à ses appointements une jeunesse fort aimable, nommée Verceil, qu'on a vue ci-devant

circuler chez la Gourdan et d'autres de son espèce ; il l'a placée dans une petite maison située à Montmartre, qu'il a louée de Colin le boucher à qui elle appartient. Il vient la voir tous les jours et ne la laisse manquer de rien. Cette fille avec le temps fera du bruit dans le monde ; elle a tout ce qu'il faut pour y réussir.

Du 24 août 1764. — M. le comte de Rochefort a quitté absolument la demoiselle Raye, et s'est chargé aussitôt de la demoiselle Danguy, fille de feu Danguy, fameux joueur de vielle. Cela ne l'empêche pas de faire des soupers avec d'autres demoiselles. La petite La Croix, de l'Opéra, a eu cet avantage, le 22 de ce mois ; elle a été souper avec lui à sa petite maison du faubourg Saint-Honoré, et sa complaisance lui a valu vingt louis d'or.

Du 31 mai 1765. — M. le prince de Galitzin, ambassadeur de Russie, voit depuis quelque temps la demoiselle Dornay, figurante dans les ballets de l'Opéra. Il a même loué, à cet effet, une petite maison à la Barrière Blanche, dont je rendrai compte dans le travail que j'en dois fournir ces jours-ci. Cette demoiselle, malgré cette intrigue, est toujours entretenue par le frère de l'ambassadeur de Naples, et M. de Fontanieu fils la voit encore quelquefois.

M. le maréchal, duc de Richelieu, a présentement pour maîtresse une jeune personne, âgée de 18 ans,

belle comme un ange, native de Provence, arrivée depuis peu à Paris avec sa mère. Elles ont d'abord logé rue de Vaugirard, et la fille était connue simplement sous le nom de Rozette. Présentement la mère et la fille occupent une petite maison à la Barrière Blanche dont on sera informé.

Le 27, le frère du prince de Chimay a soupé et couché avec la demoiselle Grécourt, rue des Amandiers, à la petite maison de M. de Chabot.

Du 28 juin 1765. — La demoiselle Le Blanc fait toujours la passion de M. Pasquier fils, conseiller au Parlement, mais comme elle est d'un libertinage et d'une cupidité peu commune, elle le trompe amplement et reçoit journellement les caresses et les bienfaits de M. de la Lande, qu'on dit être trésorier pour la Bretagne. Cette demoiselle, pour avoir ses coudées plus franches, se tient toujours à une petite maison qu'elle a à la haute borne, où M. Pasquier ne peut venir la voir que lorsque ses occupations du Palais sont cessées.

Du 2 août 1765. — M. le duc de Grammont, pour un connaisseur, vient de faire une très mauvaise emplette. La demoiselle Crémille, discréditée, même parmi nos plus grands libertins, est celle qui le captive aujourd'hui, car il lui témoigne toutes sortes d'attentions et ne la perd point de vue, soit aux spectacles,

soit aux promenades et aux bals à Saint-Cloud. Peut-être aussi en est-il jaloux ; en ce cas il aurait beaucoup à faire, car c'est une vraie Messaline ; gens de tous états l'ont passée en revue, et je crois même qu'il est très dangereux d'en approcher, son teint annonçant une santé très impure, et le virus n'ayant pas coutume de respecter plus la qualité que la roture. Quoi qu'il en soit, le duc ne s'en plaint pas et paye 25 louis par mois les restes de tout Paris, ce qui ne l'empêche pas d'avoir dans sa maison de Clichy la demoiselle Fauconnier l'aînée et d'entretenir des liaisons avec la grande Hébert, qui s'en fait néanmoins donner par M. de Blénac, logé à l'hôtel d'Anjou, rue Dauphine.

APPENDICE

Pour compléter notre documentaire étude sur les petites maisons galantes, nous publions la pièce dont nous avons eu l'occasion de parler à propos du théâtre de Mlle Guimard : *L'Esprit des mœurs au XVIII*e *siècle, ou la Petite Maison*, de Mérard de Saint-Just. Elle n'est pas seulement le spécimen le plus libre — et le plus rare aussi — du répertoire des petites maisons. Elle a encore la prétention de présenter, avec l'exactitude du document photographique, le spectacle des scènes d'orgie qui se déroulaient quotidiennement dans les « folies » les plus réputées. Son exactitude est même poussée à un tel point que nous avons dû pratiquer quelques inévitables coupures. L'imagination, sinon l'expérience, des lecteurs, y suppléera aisément.

Cette pièce avait paru d'abord dans le tome II des *Espiègleries, joyeusetés,* de Mérard de Saint-Just (Paris, chez l'auteur, 1782). Elle fut rééditée en 1790, en trois actes au lieu de deux. Cette réimpression, encore plus obscène que la pièce originale, n'est pas due sans doute à la plume de Mérard. Le bibliophile Jacob (Catal. Soleinne, n° 3865) l'attribuait au marquis de Sade.

La pièce originale a été réimprimée dans l'édition du *Théâtre gaillard*, de Bruxelles, 1865 (tome II, pages 81 à 102).

L'ESPRIT DES MŒURS AU XVIIIe SIÈCLE

OU

LA PETITE MAISON

proverbe en deux actes et en prose, traduit du Congo. Il fut représenté à la Cour de Congo, en 1759, et devait l'être en 1776, le jeudi de la première semaine de Carême, sur le Théâtre de Mademoiselle Guimard, s'il en faut croire le manuscrit trouvé à la Bastille, le 15 juillet de 1789.

Oui, je te le conseille ; oui, sans humeur jalouse,
Débonnaire mari, laisse en paix ton épouse
Rentrer au point du jour, les cheveux tout défaits,
La gorge découverte, œil cave, teint livide,
Et montrer, sans pudeur, aux regards des laquais
De vestiges suspects sa robe encore humide.

(*Juvénal*, satire XI, vers 184 et suiv.).

ENVOI A DORINE

DAME DE CHARITÉ, SUR SA PAROISSE

Si vous cherchez, Dorine, à me connaître,
N'écoutez point les publiques rumeurs :
Trop libre, je le sais, ma Muse peut paraître ;
Mais j'aime la vertu, mais j'eus toujours des mœurs.

AVERTISSEMENT

Le vrai titre que nous devions donner à ce proverbe, comme on s'en convaincra, après la lecture, est *La Folle Journée;* mais nous avons cru devoir en mettre un autre à la première page pour éviter qu'on ne le confonde avec une comédie gaie qui a eu justement au Théâtre le plus grand succès ; ouvrage pourtant qui ne semble être que la simple esquisse de notre grand tableau, commencé en 1759, et terminé depuis.

On n'a pas traduit mot à mot le poète comique Africain. En donnant à ses personnages des habits français, on a été souvent obligé d'adoucir les termes de la langue du Congo, énergique et brûlante, comme le soleil qui échauffe ces climats. On se flatte cependant d'avoir conservé encore aux expressions assez de force pour faire juger de l'original. Autant qu'il a été possible, on a fait en sorte de trouver des équivalents ; et en tout, on a lieu de croire que les savants qui possèdent l'idiome, dont nous leur offrons une version assez fidèle, auront peu de regrets aux retranchements et changements que nous nous sommes permis.

ACTEURS

Le Marquis de PALMARÈZE. Il a mérité ses malheurs. Il est Chevalier des ordres du Roi de Congo ; il est vêtu magnifiquement.

La Marquise de PALMARÈZE, dame du palais de la reine de Congo. C'est l'héroïne de cette Comédie ; on s'en apercevra aisément.

Le Baron ILLACARÉ, Colonel Suisse. Son nom de bon augure, annonce un beau mérite physique. Depuis six mois, seulement, paraît dans le monde ce grand garçon, bien fait ; blond, lorsqu'il est poudré ; roux, quand il est sans poudre. Son maintien est noble : il a dans la physionomie quelque chose d'un peu dur, mais dans le caractère beaucoup de liant ; ce qui fait qu'on lui passe un défaut quelquefois fort agréable. Ardent dans ses amours, autre bonne excuse, le baron a le cœur tendre ; il est de plus très vif et très ferme dans ses caresses. Frappées de sa bonne mine, toutes les femmes recherchent sa connaissance. La Marquise est bien aise de s'assurer si le baron tient tout ce qu'à l'extérieur il promet. Jusqu'à présent il a été fidèle à sa promesse.

Mademoiselle de LESBOSIE, jeune innocente, qui, en peu de temps, a fait de grands progrès dans la science du plaisir. La fleur de la santé s'unit sur son visage à celle de la jeunesse. Un teint brillant, les plus beaux yeux du monde, et noirs comme du jais ; la bouche mignonne et fraîche, bordée de roses ; des dents

d'ivoire ; le plus fin sourire ; une taille divine et flexible ; une tournure charmante, point d'art ; c'est l'enfant de la nature avec toutes ses grâces ; c'est, comme on dit vulgairement, un morceau de Roi.

Le Comte CATSO DI COULO, Florentin.

Le Chevalier de VERVILLI. Rien ne le distingue bien particulièrement, sinon qu'en sa qualité de Chevalier de Malte, il pousse la dépravation des mœurs à l'excès. Il est l'âme de toutes les parties semblables à celle dont on met le tableau sous les yeux du spectateur. Il passe pour être du meilleur ton ; il se cite sans cesse en exemple, et se donne pour modèle à tous les jeunes gens de qualité, qui, entrant dans le monde, veulent s'y faire une réputation. En dernière analyse, le Chevalier n'est qu'un fat qui a du jargon, peut-être même de l'esprit ; qui a débuté à la cour avec les avantages d'une charmante figure, aujourd'hui déjà un peu fatiguée ; d'un nom qui mène à tout, sans presqu'aucune autre recommandation. Les femmes ont fort avancé et dérangé sa santé. Il a pourtant encore une petite maison. Il est vrai que, parmi ses camarades, on sait, à n'en pouvoir douter, qu'il n'en fait plus guère usage pour son compte ; mais il a grand nombre d'amis et amies auxquels il la prête. Il est en chenille de l'élégance la plus recherchée et du meilleur goût.

Le Président de GUIBRAVILLE, le meilleur maquignon de Paris, et l'homme le plus adroit pour parer un coup de fouet ; ce qui lui a été très-utile plus de vingt fois dans sa vie. Il n'a jamais lu un livre de

droit ; mais il a toute la morgue, ou plutôt la fatuité pédantesque d'un homme de robe qui ne sait rien, et qui croit en imposer par des airs. Il est roué comme tant d'autres, qui n'ont pas même l'excuse d'un fort tempérament pour être libertins. Il est à peu près vêtu en jockey, habit tout à fait décent pour un magistrat de la première cour souveraine du royaume, puisque le parlement de Paris est essentiellement la cour des pairs ; prérogative décidée pour l'éternité des siècles, comme le croient messieurs ; ce dont pourtant plusieurs visionnaires, comme moi, doutent beaucoup ; encore qu'ils aient le plus profond respect pour messieurs, et la plus extrême confiance dans leurs lumières et leur savoir prophétique.

Le Vicomte de SARSANNE. Il n'a que vingt ans ; c'est l'Hercule de la Cour : son brevet lui en a été expédié par dix demoiselles de l'Opéra un jour d'assemblée. C'est le phénix des coulisses. Il fait tout avec grâce. Il invente presque toutes les modes. Parle-t-on d'une fête, d'une bataille ? Pour lui c'est la même chose : toujours il plaisante, persifle, chante ou pirouette. Papillon brillant et léger, il voltige de fleurs en fleurs ; c'est l'homme divin ; l'homme par excellence ; enfin l'homme du jour.

L'abbé de VEZAC, grand vicaire, ou vicaire général de Condom, prieur de Sorbonne. Il est en licence, comme on l'imagine aisément. A la veille de prendre le bonnet de docteur, ses amis, qui sont ses parents, achèvent et perfectionnent son cours d'étude et de mo-

rale pratique. A cet effet, depuis six semaines, de deux jours l'un, assez régulièrement on le mène, autant déguisé qu'il est possible, chez les demoiselles les plus célèbres de nos spectacles, et d'ailleurs, où il soupe avec les libertines les plus aimables et de la Cour et de la ville. Aussi trouve-t-il ce genre de vie plus digne d'un ecclésiastique, destiné à la prélature, que les exercices pieux et ridicules des séminaires, et même que ceux de l'espèce de collège qu'il habite, quoiqu'on y introduise, sans beaucoup de difficulté, des jeunes filles, qu'on dit être les frères ou les cousins de ceux qui les reçoivent. Mais M. de *VEZAC* commence à trouver insupportable la gêne des maisons régulières, ce qui annonce qu'il ne sera pas gênant, ou plutôt qu'il se gênera peu, une fois parvenu à l'épiscopat. Il montre les plus heureuses dispositions pour être un parfait vaurien, un modèle d'abbé de cour, lesquels, comme on sait, sont quatre fois plus mauvais sujets que les gens de la même robe, qui n'ont point un rapport direct, une habitude journalière, et de service à Versailles, et chez les duchesses. Finalement, et, pour tout dire en peu de mots, la sombre-veste d'un mousquetaire lui conviendrait mieux qu'un manteau ecclésiastique.

L'abbé de GUERINDAL. Un de ces caméléons, dont fourmille la capitale : c'est essentiellement un mauvais sujet, se mêlant de tout, sans être propre à la moindre chose honnête et utile, ayant du jargon et la routine de Paris, au lieu d'esprit ; de la mémoire au

lieu de connaissances ; de l'intrigue en petit, une souplesse basse, sûrs moyens de succès pour ces honteuses espèces. Au ton que prend la marquise avec son abbé, on reconnaît qu'elle l'apprécie parfaitement. Elle se soucie peu d'en être estimée ; elle ne lui fait pas même l'honneur de la crainte, en cas d'indiscrétion ; en quoi elle a grandement tort. L'abbé est en surtout violet, bordé d'une gance d'or, avec des boutons d'or ; un chapeau rond, un bourdaloue en or, glands pareils, une badine à la main. Sa coiffure est fort dérangée.

NECELLE, EGLANTE, ADELINE, actrices de l'Opéra-Comique, du meilleur ton, pleines d'esprit. Ces trois filles charmantes doivent donner aux amateurs l'idée des trois Grâces, passablement libertines, à la vérité, comme l'étaient celles de Cythère. En indiquant le spectacle de *MONET,* nous croyons bien faire entendre que, même sur les planches de l'Opéra, on n'a jamais rien vu de si joli, de si frais, de plus aimablement polisson que Nécelle, Eglante et Adeline. Chacune d'elles est la séduction personnifiée. Je les ai eues toutes trois ; qu'on juge de mon bonheur. Il est à propos de faire attention que l'on écrivait ce drame en 1759, époque la plus brillante des spectacles forains ; temps où les demoiselles employées à l'Opéra Comique étaient plus recherchées, et par cette raison, plus chères de beaucoup que les danseuses de l'Académie Royale de danse.

JUSTINE, femme de chambre et de confiance intime de Madame de Palmarèze. Elle est de la famille

des Martons, famille si connue au théâtre, si complaisante et si utile dans un certain monde. On voit que Justine n'a point encore dégénéré ; mais que son emploi auprès d'une virtuose, telle que la Marquise, pourrait bien la fatiguer, la dégoûter de son état, et ce serait fâcheux.

DISCRETO, napolitain, concierge de la petite maison du président. Il est comme domestique-homme, ce que sont en femmes les Duegnas espagnoles, toujours fidèles à remplir les intentions de leurs maîtres ; toujours sévères et inflexibles tant qu'on ne les sollicite pas, la bourse à la main ; car dès lors ces dragons de vertus s'endorment, et laissent voler les pommes d'or du jardin des Hespérides. Ce Discredito est un futé matois, propre à toutes sortes de métiers : on l'a vu bardache, clerc de chapelle, secrétaire et mercure d'un cardinal, laquais des filles entretenues, et toute autre chose, selon les temps, les occasions, les profits et les femmes de chambre. Il a appris le latin. Sa mère qui l'envoya aux études, depuis les basses classes, jusques en théologie, le destinait à la prêtrise. L'espérance et la folie de toutes les familles italiennes, même dans l'ordre de la populace, est d'avoir des enfants prêtres ou moines, se flattant qu'ils porteront un jour la tiare pontificale. Il est depuis longtemps à Paris, où il a été amené par un nonce du Pape. Souvent corrigé pour sa suffisance, imitée de celle de son maître, il a fait quelques mûres réflexions, dont il est au moment de profiter.

Il est inutile d'avertir que Discreto est insolent et bas, bavard, menteur, escroc, calomniateur, débauché, etc., c'est-à-dire, qu'il a toutes les qualités des personnes qu'il a servies, réputées gens de la meilleure compagnie.

La scène est à Paris, dans la petite maison du Président Guibraville. On est dans les plus grands jours de l'année, c'est-à-dire vers le 25 juin. Il est à peu près sept heures trois quarts, lorsque le président arrive avec sa compagnie. On allume les bougies au second acte, à la neuvième scène.

Nota bene. — *On observe aux personnes qui auront envie de représenter ce drame érotique, plus difficile à jouer qu'aucun autre, parce qu'il exige nécessairement d'excellents acteurs et qu'on n'en trouve plus guère ; on observe, dis-je, qu'à volonté on abrègera les conversations pour multiplier les faits. C'est surtout par l'action que vit la comédie, mais il faudra bien se garder d'abréger les faits, et de multiplier les conversations. Ce serait absolument contre l'esprit dans lequel l'auteur a écrit sa pièce, qui n'est pourtant pas la sienne, puisqu'elle est composée de ce qu'on a dit, lu et vu partout. Il sera facile aussi, selon les temps, de changer les noms des acteurs et des actrices, et de prendre ceux des personnes en grande réputation* de cela ; *ce qui ne pourra que contribuer au succès de cette 'Atellane.*

Pourrait-on imaginer, qu'après ces observations on ait pu donner dans le contre-sens de délayer ce proverbe dans un parlage à prétention d'esprit, dans un bavardage sans fin, anti-comique, anti-actionnel ? Du second acte, assez chaud, assez rempli de mouvement, correspondant assez au premier, on en a fait deux mortellement tristes, par le plus extrême abus des mots. J'ai entre les mains un exem-

plaire imprimé de cette atellane, où l'orthographe et la ponctuation sont aussi négligées que le bon sens : c'est un Pastiche, un Salmigondis. On y trouve des transpositions de scènes, aussi ridicules qu'il est possible, et des conversations éternelles, dans lesquelles on croit avoir fait preuve d'esprit, de finesse, de bon ton et de gaîté, tandis qu'on a prouvé seulement qu'on sait parler le jargon du jour, qu'on est prolixe et ennuyeux, surtout au sein de la plus vive gaîté.

Celui qui s'est livré à cette besogne, n'a pas la moindre idée de l'art de la comédie, ni de la vraie joie, en quoi il est bien plus à plaindre. Pour sûr, il n'a jamais ri de sa vie : plus sûrement encore, il n'a jamais excité le rire, à moins que ce ne soit celui de la pitié. Il y a des gens bien malheureux ! ils gâtent tout ce qu'ils touchent. Ce sont les véritables harpies de la Fable.

Nous rétablissons ce drame, comme il a été arrangé par Mad. de Palmarèze. Sa prétention se borne à prouver qu'elle a étudié, et qu'elle connaît la nature ; par conséquent, elle ne prodigue pas les paroles, là, où il faut de l'action et une action vive. Qu'avec des femmes, tels académiciens soient verbeux, cela paraîtra naturel ; mais Hercule, en pareilles occasions, ne disserte pas. Il va au fait ; il agit. Dans une seule nuit il métamorphose cinquante pucelles en autant de femmes. Voilà le modèle qu'il faut toujours se proposer, quand il est question d'érotisme.

— —

LA FOLLE JOURNÉE

OU

LA PETITE MAISON

Dès l'instant qu'elle croit Claudius endormi,
Messaline, le cœur dans le crime affermi,
Préférant un grabat, en sa fureur brutale,
Quitte furtivement la couche impériale.
Alors, à la faveur des ombres de la nuit,
Dans un repaire impur Lisisca la conduit:
C'est là que, sous ce nom, la courtisane auguste,
Tous ses appas à nu, se livre au plus robuste;
Et bientôt, n'écoutant que sa brutalité,
Jeune ou vieux, faible ou fort, aucun n'est rebuté.
Mais du jour, cependant, l'aube commence à luire;
Des lieux prostitués il faut qu'on se retire :
Messaline frémit, et, maudissant son sort,
La première au travail, la dernière elle sort;
Elle sort à regret de ce lieu d'infamie,
Lasse, n'en pouvant plus, mais non pas assouvie;
Et de l'affreuse odeur qui vient de la souiller,
De l'imbécile Claude infecte l'oreiller.

JUV. SAT. VI, v. 115 et suiv.

ACTE I

Le lieu de la scène est un salon très orné de glaces, enrichi de sculptures dorées et meublé en ottomanes et en Pékin-jonquille brodé en blanc, rose vert et lilas. Il règne assez de désordre dans les meubles de ce salon jusqu'à la fin de la seconde scène du premier acte, où Justine range tout ; mais dans le second acte, on redérange tout de nouveau, et d'une manière beaucoup plus marquée.

SCÈNE I

DISCRETO

Justine, eh! pourquoi donc la Marquise ne prend-elle pas son chocolat dans le boudoir comme de coutume ?

JUSTINE

Peut-être madame est-elle occupée, en affaire ; peut-être le Colonel Suisse, qui vient d'entrer, a-t-il à parler à ma maîtresse de choses importantes que nous ne devons pas entendre : ou même, comme tu dis fort bien, n'est-ce qu'une fantaisie ; car véritablement, Discreto, maîtres et maîtresses ont-ils jamais plus que des fantaisies pour les déterminer à faire cela, plutôt que cela ? la raison les gouverne-t-il jamais ? au reste, tu ne dois pas t'en plaindre, ce me semble : tu ne t'en trouves pas si mal.

DISCRETO

Cela peut être ; mais Monsieur le Président m'ennuie à la mort.

JUSTINE

Eh! quelle condition peux-tu rencontrer qui soit préférable à la tienne ?

DISCRETO

Cela est vrai.

JUSTINE

Tu as de l'argent tant que tu veux.

DISCRETO

Jusqu'à présent, tous les revenus de mon maître m'ont passé par les mains, et il ne tenait qu'à moi de le ruiner; mais le président de Guibraville n'a besoin de personne pour cela.

JUSTINE

Souvent tu fais la meilleure chère du monde.

DISCRETO

J'en suis las.

JUSTINE

Tu ne vois que des gens heureux.

DISCRETO

Cela devrait être.

JUSTINE

Il est vrai qu'il te faut une discrétion à l'épreuve, qui te pèse peut-être beaucoup. Car ton maître étant de robe...

DISCRETO

Et pourquoi mettrait-il plus de mystère qu'un autre?

JUSTINE

A quoi sert à Monsieur le président d'avoir une petite maison, si ce n'est pour cacher ses bonnes fortunes?

DISCRETO

Lui? il ne les cache à personne.

JUSTINE

Mais il me semble pourtant avoir ouï dire que les petites maisons des gens comme il faut n'avaient été inventées que pour y venir à la dérobée, et y attendre les femmes qu'on ne peut voir chez elles sans conséquence.

DISCRETO

Cela était bon du temps du roi Guillemot ; aujourd'hui une petite maison n'est qu'une indiscrétion de plus. On sait à qui elle appartient, ce qui s'y passe, et celles qui y viennent comme dans une autre maison. Excepté qu'il n'y a pas écrit en lettres d'or sur un marbre, à la porte : Hôtel de Guibraville. D'ailleurs c'est toute la même chose. Encore la mode en viendra-t-elle peut-être.

JUSTINE

Je t'avouerai, Discreto, que si j'étais un jeune seigneur ou fils d'un riche financier, ce qui revient au même, je m'accommoderai fort bien d'une petite maison. Quelle liberté il y règne ! On y soupe en tête-à-tête sans scandale.

DISCRETO

En effet ; point de ressource plus sûre pour former un engagement avec décence ; une femme qui se respecte, qui a le cœur tendre, l'esprit libertin, y goûte des plaisirs que n'interrompt jamais l'œil malin du public.

JUSTINE

Aisément j'imagine que rien n'est si charmant que

ces petits réduits, asiles des amours et des plaisirs clandestins.

DISCRETO

On ne trouve jamais là de parents au degré prohibé. Aussi jamais de trouble ; la sagesse est consignée à la porte, et le secret qui fait sentinelle ne laisse entrer que le plaisir et l'aimable libertinage.

JUSTINE

Et cependant le train de vie qu'on mène ici, vie délicieuse, ne s'accordant pas avec tes principes sévères, tu vas te ranger ?

DISCRETO

Je ne pense point à cela. Je laisse chacun vivre comme il l'entend. Je ne suis pas plus rigoriste qu'un autre : peut-être même le suis-je moins. Ce n'est pas son désordre qui me dégoûte de mon président.

JUSTINE

Quoi donc ? son ton roide et fat ? En effet j'ai remarqué que, lorsqu'il parle à son monde, on dirait qu'il siège sur les fleurs de lis, et qu'il croit représenter un monarque dictant ses volontés pour lois à la nation. Oui, il fait fort l'important.

DISCRETO

Tu aurais pu dire l'impertinent, et si c'est le meilleur des airs, il faut convenir que mon maître l'attrape mieux que personne.

JUSTINE

Mais crois-tu, Discreto, que ma maîtresse vaille mieux que ton maître ? Tout cela se ressemble ; qui a

fait l'un a fait l'autre ; et pourtant ils se croient sans défauts, eux et tous leurs semblables. Au ton dur qu'ils prennent avec nous, ne dirait-on pas qu'ils sont pétris d'un autre limon ?

(*Sitôt que Justine et Discreto voient entrer la marquise et le baron Illacaré, ils se taisent et se retirent. On observe que pour donner de la gaîté un peu bouffonne à cette scène, Discreto pourra, dans sa manière de prononcer, imiter le baragouinage italien, dont l'accent constrastera beaucoup avec celui de Justine*).

SCÈNE II

La marquise de Palmarèze — Le baron Illacaré, colonel suisse, né à Paris. Il a les formes suisses et les manières françaises. Ils sont assis sur une ottomane et devant une table à l'anglaise, sur laquelle il y a tout ce qu'il faut pour déjeuner. Le chocolat est à quatre vanilles. La marquise y a fait encore ajouter de l'ambre : elle a eu ses raisons pour cela.

LE BARON

Si vous m'aimiez, cruelle, vous n'auriez pas le froid caprice de me faire des épigrammes et d'y perdre un quart d'heure qui pourrait être sans prix pour deux amants inspirés comme je le suis.

LA MARQUISE

Eh ! qui vous dit, homme bizarre, que je vous assigne un rendez-vous afin de vous faire entendre des épigrammes, et que je ne sois pas aussi inspirée à ma façon ? Mais vous imaginez-vous que je me piquerai de vous suivre dans les sublimes régions où vous volez après l'amour et le bonheur, qui ne s'y trouvent point ?

LE BARON, *avec sentiment*

L'un est dans mon cœur ; je ne cherchais l'autre qu'auprès de vous, à qui je supposais une sensibilité...

LA MARQUISE, *l'interrompant*

Que j'ai, Monsieur, mais qui n'est pas celle qui peut vous rendre heureux. Elle est douce ; elle craint les secousses violentes : elle se contente d'un bonheur bien rond, bien égal ; tandis qu'il vous faut des crises extraordinaires, fatigantes. Vous caressez les vastes chimères d'une passion...

LE BARON, *l'interrompant*

Ridicule, voulez-vous dire ? Nouvel affront à l'amour.

LA MARQUISE

Nouvel affront au bon sens. De quoi s'agit-il enfin ? de me plaire, n'est-ce pas ?

LE BARON

Ou de mourir de chagrin.

LA MARQUISE

Eh bien ! enthousiaste que vous êtes, renoncez aux visions ; soyez confiant, sans jalousie, et tout le reste ira pour le mieux. Laissez entrer chez moi quiconque m'y fera plaisir ; songez beaucoup à vos propres intérêts et ne vous occupez nullement de ceux des autres... En un mot, prenez-moi telle que je suis. Jugez de mes sentiments pour vous, d'après les manières dont je vous traite, et non d'après mes occupations du matin,

dont je n'aurai certainement pas la complaisance de rendre compte à qui que ce soit.

LE BARON, *avec dépit*

Nous sommes de grands sots, nous autres hommes, quand nous avons la rage d'être amoureux ! Vous venez, Madame, de me déclarer net tout ce qui devrait me convaincre que je ne suis point aimé tout de bon, et que je ne serai jamais, près de vous, qu'un accessoire, un esclave ; que dis-je ? peut-être n'aurai-je pas le bonheur d'être longtemps souffert sur ce pied... (*Ici une pose*). Cependant je veux m'aveugler ; je veux trouver à vos aveux mortifiants un sens qu'à la rigueur on puisse tourner à mon avantage ; je veux...

LA MARQUISE

Je veux, moi, que vous cessiez d'extravaguer. (*Elle regarde à une de ses montres.*) Il est midi passé. Je me propose de respirer un moment l'air du boulevard avant dîner. Je vais aux Italiens ce soir ; je soupe ensuite chez le nouveau ministre. Vous voyez que c'est bien mal prendre votre temps pour me chanter pouilles. Ce n'était pas pour cela, d'honneur ! que je vous avais ménagé quelques instants d'un jour destiné...

LE BARON, *en colère*

C'est ce moine infernal, cet homme à la jaquette, qu'on ne devrait pas même trouver dans l'antichambre d'une femme telle que vous, qui me...

LA MARQUISE

Mon homme à la jaquette, puisque jaquette y a, malgré le noble dédain que vous avez pour lui, n'est pas,

je vous jure, à beaucoup près, d'aussi mauvaise société que vous. Il est insinuant ; il n'exige que ce que l'on veut.

LE BARON, *outré*

Eh ! c'est précisément avec cette damnable, et non moins basse facilité, qu'on vient à bout de tout avec votre sexe impérieux. Il se laisse volontiers dominer, en effet, pourvu qu'il ait les honneurs apparents de la domination.

LA MARQUISE

Eh ! ne vous figurez point que le prieur soit sans nerfs...

LE BARON, *l'interrompant avec humeur*

Pour Dieu ! madame, délivrez-moi du tourment d'entendre votre belle bouche louer un semblable atome.

LA MARQUISE

Je n'abandonne point mes amis opprimés. Cet atome est, selon moi, un joli petit corps... Mais comme il triompherait s'il pouvait nous écouter, s'il savait que vous lui faites l'honneur d'en être jaloux !

LE BARON

D'un croquant ?...

LA MARQUISE

Ecoutez, colonel. Je vois que la pauvre tête est malade ; il faut la guérir. Pouvez-vous croire que le prieur soit d'étoffe à ce qu'une femme, comme moi, puisse faire de lui quelque chose de principal ? Un choix de cette espèce ne serait-il pas ridicule, flétrissant ? Cela a-t-il une réputation ?



Maison de Melle Guimard située à la chaussée d'Antin

LE BARON

Oui ; une mauvaise.

LA MARQUISE, *poursuivant toujours*

Un rang ? une fortune ? des dignités ? ou du moins... ces grandes ressources secrètes, qui font qu'on sacrifie quelquefois aux délices du tête-à-tête ? Non, colonel ; on n'a point en titre un prieur de génovéfins ; mais on a réellement, et l'on retient le plus longtemps que l'on peut, un duc d'Aldernose, parce qu'il est la perle des hommes à bonnes fortunes ; on a, ou l'on fait semblant d'avoir Blancheville, parce qu'il a des talents enchanteurs ; on a des complaisances pour Taumonsier, pour Ternac, parce que le renom de gouverner ces importants entraîne celui d'avoir une certaine influence dans l'administration des grâces de la cour. (*Le chocolat est pris, et commence à produire son effet*).

LE BARON, *avec sérénité*

Vous me persuadez. Oui, je déteste maintenant mon absurde jalousie : souffrez, marquise, que j'en fasse amende honorable à vos pieds ! (*Ici il éloigne la table à l'anglaise, qui pourrait gêner ses intentions. Il se jette aux genoux de la marquise, et lui baise les mains*).

LA MARQUISE, *gaîment*

Ah ! si c'est là que vous croyez devoir la faire...

LE BARON, *se relevant*

Divine ! que de grâces en montrant tant de bontés ! (*Il commence à prendre quelques licences*).

LA MARQUISE, *toujours gaîment*

Monsieur le fripon ! il faut, comme vous voyez, que j'aie une bonne dose d'indulgence, et que vous sachiez bien toute la valeur du moment où l'on se raccommode.

LE BARON, *allant toujours son chemin, déjà maître de la gorge et cherchant d'autres appas*

Ah ! devions-nous être un seul instant brouillés ! (*Touchant et mettant à découvert certains attraits*). Ciel... que de beautés ! (*Il y applique à la hâte quelques baisers, en même temps il produit de quoi leur faire face*).

LA MARQUISE, *à la vue d'un objet de proportions peu communes*

C'est cela que vous me destinez, Colonel ? Miséricorde ! Non certainement, jamais un tel bélier ne me frappera, mon cher.

LE BARON

Y pensez-vous ? C'est encore un nouveau jeu de votre indifférence.

LA MARQUISE

Y pensez-vous vous-même ? Je vous dis qu'il y a là de quoi me mettre en lambeaux ; je ne m'y exposerai point, assurément.

LE BARON, *usant avec ménagement de sa vigueur, assez néanmoins pour rester à peu près maître du champ de bataille.*

J'ai pour moi l'expérience. Je sais que jamais qui que ce soit...

LA MARQUISE

Je sais que, si je vous laissais faire, je serais une femme... morte.

LE BARON

Daignez au moins risquer l'essai.

LA MARQUISE, *se prêtant un peu*

Vous croiriez que c'est caprice, tiédeur, et nous serions brouillés. Je vais me sacrifier une minute, vous verrez que c'est impossible. (*En effet cela commence par ne pas bien aller.*) Impossible, je vous le disais bien, je serais déchirée. Vous ne serez point heureux... Ouf!

LE BARON, *poussant*

Je réponds du succès, pourvu que vous n'en désespériez pas vous-même.

LA MARQUISE

Mais a-t-on jamais produit quelque chose de ce volume et de cette cruelle roideur? En vérité, colonel, il faut que vous m'ayez prise pour une Drangville, ou pour quelques filles de l'Opéra.

LE BARON, *poussant*

Vous êtes la première qui me fassiez cette guerre. Jusqu'à présent, mon heureuse difformité ne m'avait attiré que des éloges.

LA MARQUISE, *se prêtant beaucoup*

La guerre que je vous fais n'empêche cependant pas... que...

(*La scène se poursuit en exclamations mouvementées que*

nous jugeons inutile de reproduire. Le Baron triomphe, cela nous suffit à savoir).

Revenus à eux, la marquise dit au colonel de sonner. En effet, ils ont besoin l'un et l'autre de se jeter dans la piscine. Justine arrive.

LA MARQUISE

Justine, pendant que je vais écrire une adresse au colonel, profitez de ce moment pour ranger ce salon en désordre. Le concierge d'ici est bien peu soigneux. (*Le colonel donne la main à la marquise, et ils vont ensemble à leurs affaires*).

SCÈNE III

JUSTINE, *seule, rangeant le salon. Tout en mettant les choses à leur place, elle cause tout haut avec elle-même.*

En vérité, quelques obligations que j'aie à ma maîtresse, quelque reconnaissance que je lui doive, il me sera impossible de rester à son service, si elle conserve encore longtemps son goût pour les petites maisons. Enfin voilà pour la quatrième fois, depuis son réveil, que je la mets au bain. Le gros palatin de Zorouski a passé la nuit avec elle, de moitié avec un ambassadeur du Nord. Comme ce plénipotentiaire était obligé d'être ce matin à Versailles, avec le corps diplomatique, il nous a laissées de bonne heure. L'instant d'après — elle les calcule bien, ma maîtresse! — un envoyé d'Alger à La Haye, et qui n'est ici qu'en

passant, a pris la place! Il était juste de se laver, aussitôt la visite de ce singe impur. Celui-ci mis à la porte, un fermier général, l'intendant des Menus de Madame, s'est fait annoncer, il a bien fallu donner audience à cet homme, c'est notre caissier pour le petit casuel. Je l'ai donc introduit comme les autres. Et de quatre déjà. A celui-là a succédé un prieur de Génovéfins. Je ne conçois pas comment Madame, qui paraît si frêle, peut suffire à pareille besogne. Puis, ce colonel, car, quoiqu'elle ne m'ait rien dit, à bon entendeur demi-mot; et la journée n'est-elle encore qu'à moitié! Je viens de voir entrer mademoiselle de Lesbosie, jeune personne de qualité que, depuis quelques jours, elle s'est attachée à titre de demoiselle de compagnie; mais Dieu sait à quel usage! Est-il possible que la nature puisse donner à une seule femme le tempérament de trente? Malgré tout ce qu'on a conté, tout ce que j'ai lu de l'impératrice Messaline, je doute qu'elle en fît autant que notre marquise...

SCÈNE IV

Mlle DE LESBOSIE, *entrant*

Justine, Madame vous demande.

JUSTINE

Je me rends à ses ordres. (*Elle sort*).

SCÈNE V

Mlle DE LESBOSIE, *seule, souriant d'un air tout à fait gracieux*

La marquise m'a dit de l'attendre ici. Que me veut-elle ? Qu'en me parlant son regard avait d'expression ! la malice, la volupté s'y peignaient tour à tour. Le long baiser qu'elle m'a donné sur la bouche a brûlé mes lèvres, et je crois que ce feu a passé dans mes veines (*Une pause*). Que ce lieu m'enchante ! Tout est glaces et sofas dans cet appartement : les objets, dans ces trumeaux, s'y réflètent mille fois, et semblent toujours nouveaux et toujours plus agréables. (*Pause. Les objets de luxe et de plaisir qu'elle a sous les yeux l'entretiennent du souvenir de Victor; et croyant encore être avec lui, elle lui adresse la parole*). Victor ! que tu es bien nommé ! Tu seras toujours mon vainqueur. Oui, tu feras toujours toutes les conquêtes que tu voudras faire. Ah ! borne-toi à la mienne. (*Pause. Elle s'assied*). Victor ! Tu es aussi beau et plus charmant que l'Amour, à qui tu ressembles ; et moi, dans tes bras, je ne changerais point mon sort pour celui de Vénus, qu'on dit la plus belle et la plus aimée des déesses. Il me suffit, pour mon bonheur d'être chérie de toi seul, et de recevoir quelquefois tes caresses enivrantes, ces vives et délicieuses caresses par lesquelles tu m'as donné une seconde existence, mille fois préférable à la première. Que tu possèdes bien, ô page espiègle, ô créature alerte, que tu connais bien l'art de

séduire! Tu remplis toutes les facultés de mon âme! Je ne vis plus que par toi. Tu es présent à ma pensée, que je veille, ou que le sommeil s'empare de mes sens; je songe sans cesse au moment enchanteur où, d'accord ensemble, nous nous sommes fait le sacrifice mutuel de cette fleur d'innocence qui n'a de prix qu'autant, sans doute, que la cueille l'objet à qui notre cœur la donne. O souvenir charmant et qui ne sortira jamais de ma mémoire, tu égales presque la réalité des plaisirs amoureux! Mon imagination, l'instinct de la nature, sait suppléer au reste...

(*Au moment où elle passe machinalement la main par la fente de son jupon, pour la porter sur un endroit où une puce la mord, entre la marquise*).

SCÈNE VI

LA MARQUISE, Mlle DE LESBOSIE

(*Mlle de Lesbosie se lève promptement et fait une révérence respectueuse à la marquise*).

LA MARQUISE

Ma belle amie, que cette révérence soit la dernière pour moi; que la plus grande égalité règne entre nous, Lesbosie, ma belle Lesbosie, fille d'un loyal gentilhomme, est l'amie de Madame de Palmarèze; l'amitié ne reconnaîtra jamais d'autre titre entre nous. Songe donc désormais, charmante enfant, à te mettre à ton aise avec moi; supprime et bannis toute contrainte; je n'exige de toi que de l'attachement.

Mlle DE LESBOSIE

Plus madame est indulgente, et moins je dois manquer au profond respect...

LA MARQUISE

Pour le coup tu m'impatientes.

Mlle DE LESBOSIE

Je voudrais bien ne pas déplaire à madame la marquise.

LA MARQUISE

Plus de marquise dans nos entretiens particuliers : je te le défends. Vite qu'on m'embrasse, allons. (*Pendant que Lesbosie obéit, la marquise lui prend la gorge*). Quelle fraîcheur ! quelle fermeté ! Tu rougis ? Voilà encore de la petite bégueulerie de village, enfant que tu es. Ne suis-je pas une femme ?

Mlle DE LESBOSIE, *soupirant*

Oui, par bonheur.

LA MARQUISE, *souriant*

Comment prendrai-je ce que tu dis là ? Est-ce une galanterie ou une injure ?

Mlle DE LESBOSIE, *lui baisant la main*

Injurier ma chère bienfaitrice ! moi ! ah ! madame, que vous me connaissez mal !

LA MARQUISE

C'est donc à dire que si j'avais l'honneur de porter là... (*On se doute où la marquise place en même temps la main de Lesbosie*) quelque chose de fort différent de ce que tu touches, il me serait permis d'espérer... (*Une main de la marquise s'égare sous les jupes de

son amie). Quelle chair! quelle satin! je donnerais une année de ma vie pour être une seule nuit un aussi beau garçon que mon fripon de page.

Mlle DE LESBOSIE, *se laissant faire*

Vous perdriez infiniment au change, belle comme...

LA MARQUISE, *allant son train*

On dit que je ne suis pas mal.

Mlle DE LESBOSIE

Désirée...

LA MARQUISE

Oui, de tous les hommes.

Mlle DE LESBOSIE

Eh bien! cet état de triomphe perpétuel ne vous suffit-il pas? une petite villageoise obtient quelque part à vos affections, et ses inutiles appas ont de quoi faire naître en vous de bizarres désirs?

LA MARQUISE

Voilà la vérité. Mais ces appas ne sont pourtant point aussi inutiles que tu penses; et si tu n'étais pas une morveuse, on pourrait t'apprendre bien des choses...

Mlle DE LESBOSIE, *rougissant*

Hélas! depuis que j'ai l'honneur de vous appartenir, ne suis-je pas devenue fort savante?

LA MARQUISE, *souriant*

Que sais-tu? L'A B C du plaisir, les gros principes.

Mlle DE LESBOSIE

Epargnez-moi, madame, je n'ose lever les yeux sur vous.

LA MARQUISE

Tu me devines. Eh bien ! puisque tu as tant de pénétration, je t'avouerai mon espièglerie. Oui, ma Lesbosie, c'est moi qui t'ai fait livrer au charmant Victor, ne pouvant la cueillir moi-même, la précieuse fleur de ta virginité. J'ai conduit toute cette petite intrigue ; me le pardonnes-tu ?

Mlle DE LESBOSIE

Eh ! puis-je vous en vouloir ?

LA MARQUISE

Je veux uniquement ton bonheur, ma tendre amie.

Mlle DE LESBOSIE, *lui baisant la main*

Vous ne cessez de m'en donner des preuves.

LA MARQUISE

Revenons à Victor. Il convenait à tous égards pour la première opération.

Mlle DE LESBOSIE

Opération est bien dit, madame, c'en est une bien cruelle à souffrir pour la première fois ; il est vrai que les autres sont suivies d'ineffables délices.

LA MARQUISE

Je voulais que tu fusses opérée délicatement ; je fis donc choix de Victor. Je commençai à l'instruire démonstrativement, sans néanmoins appliquer mes leçons à mon profit. Il était aussi neuf que toi pour le moins : il me parut gai de vous faire faire à l'un et à l'autre troc de pucelage. Pour une grande dame, je ne jouais pas là un fort joli rôle ; mais je n'ai à rendre compte de ma conduite à personne : tout ce qui peut

ajouter à mes plaisirs est digne de moi et s'ennoblit à mes yeux. Je fus, invisible pour vous, témoin de toute l'audace du petit bonhomme et des simagrées enfantines que tu opposas, six minutes... je les comptai... à ses transports, trois fois réitérés dans une heure. Victor, au comble de la joie, se comporta ponctuellement comme je le lui avais ordonné : il exposa, à mes yeux, avec beaucoup d'adresse, tes innocents attraits ; mes yeux les parcoururent avec sensualité.

Mlle DE LESBOSIE

Vraiment, madame, c'est par vos ordres qu'il me força de me mettre nue ? Vous vous amusiez de ce spectacle ?

LA MARQUISE

Il était tout à fait ravissant.

Mlle DE LESBOSIE

Au moment décisif de... l'opération, j'éprouvai une douleur... une douleur que je ne saurais exprimer. Je dus vous paraître bien laide ?

LA MARQUISE

Charmante, au contraire. Lorsque tu revins à toi, je crus observer que tu n'avais pas la moindre colère contre l'opérateur.

Mlle DE LESBOSIE

Quand on a le cœur bon, n'est-on pas enchanté d'avoir obligé ?

LA MARQUISE

Délicieuse morale ! *(Elle embrasse Lesbosie, et commence à chatouiller un peu vivement les appas dont*

elle s'est légèrement amusée pendant leur colloque). Que vous étiez ravissants, groupés amoureusement sur l'ottomane! je croyais voir Psyché dans les bras de l'amour; sinon que tu es plus belle que l'épouse du fils de Cythérée. Mes désirs s'allumèrent à l'excès. Jalouse de Victor, je fus sur le point de m'écrier : arrête, audacieux Victor! tu as trop de plaisir; il faut que je le partage. (*La marquise continue le jeu des doigts*).

M[lle] DE LESBOSIE, *éprouvant une douce et vive émotion*

Mais!... mais, madame...

LA MARQUISE, *affectée assez vivement*

Les charmants yeux! ah! friponne, tu vas...

M[lle] DE LESBOSIE, *se laissant aller sur l'ottomane*

Il est vrai que... vous me faites... mourir. (*La marquise qui s'est enflammée pendant ce badinage, s'arrange brusquement de façon à pouvoir porter la bouche sur la partie que son doigt vient d'émoustiller*). O ciel! que voulez-vous, madame? Non, je ne souffrirai pas...

LA MARQUISE, *combattant avec avantage cette résistance*

Laisse-toi faire, petite bégueule.

M[lle] DE LESBOSIE, *cédant*

Dieux! qu'est-ce que tout ceci?... C'est un songe... je... je me meurs... (*Il se fait un moment de silence, pendant lequel la marquise observe avec une espèce d'admiration Mlle de Lesbosie enivrée de plaisir, et sans mouvement*).

LA MARQUISE, *la réveillant par un baiser*

Si je t'avais laissé babiller davantage, tu aurais peut-être voulu me démontrer qu'à moins d'être un Victor, on ne peut te rendre heureuse.

Mlle DE LESBOSIE

Ah! je le suis parfaitement. Mais, madame, comment appelle-t-on ce badinage enchanteur que vous venez de m'apprendre?

LA MARQUISE

Chacun donne à cette pratique un nom de fantaisie.

Mlle DE LESBOSIE

Pardonnez; mais il me semble que la langue...

LA MARQUISE

La bouche, ma belle amie, ce charme par excellence, le siège et l'instrument du baiser, insinue la volupté dans tous les lieux, sans restriction aucune, où elle porte ses caresses. Paix! n'entends-tu pas quelque bruit dans ce petite cabinet? Va voir. (*Mlle de Lesbosie s'assure qu'il n'y a personne, et revient auprès de la marquise*). Dis-moi, petite, serais-tu fille à rendre aux gens la valeur, en même monnaie, de ce que tu as reçu?

Mlle DE LESBOSIE, *avec embarras*

Je ne vous entends pas, madame. Je vous ai de si grandes obligations depuis que j'ai le bonheur de vous connaître...

LA MARQUISE, *la fixant*

Depuis un moment, à la bonne heure; et c'est de quoi je voudrais exiger un peu de reconnaissance. (*Ses*

regards s'animent; elle attire Mlle de Lesbosie sur son sein, et lui donne un baiser passionné; puis avec un mouvement indicatif, elle ajoute). Si tu ne répugnais pas... Me fais-je entendre, enfin ?

Mlle DE LESBOSIE, *embarrassée*

Je crois y être ; mais...

LA MARQUISE, *un peu sérieuse*

Tu refuses ? Je ne suis pas assez fraîche, assez attrayante...

Mlle DE LESBOSIE, *avec feu*

Que je suis éloignée de le penser ! rien dans le monde est-il aussi désirable que vous ? mais... la timidité... l'inexpérience... on fait toujours mal ce qu'on ne fit jamais !

LA MARQUISE

Viens, mon cœur, essaie.

Mlle DE LESBOSIE, *avec empressement*

Ah ! de toute mon âme !

LA MARQUISE

Bien... très bien... t'y voilà... tu fais à merveille... L'adroite créature ! Ah ! tu me quittes au plus doux moment...

Mlle DE LESBOSIE, *riant aux éclats*

Ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

LA MARQUISE

Qu'as-du donc à rire ?

Mlle DE LESBOSIE

Ce sont vos poils, madame, qui me chatouillent le

nez. Et puis, dans ce moment, il me vient la plus drôle d'idée. (*Elle reprend sa besogne*).

LA MARQUISE, *s'y prêtant*

Eh! songe à ce qui doit t'occuper.

Mlle DE LESBOSIE

Avouez, madame, que lorsque je vous fais cela, je dois avoir l'air d'un grenadier avec ses noires moustaches? Car, en vérité! quand j'ai la bouche collée là-dessus, ces crocs épais et frisés sont autant à moi qu'à vous.

LA MARQUISE

L'extravagante! elle me ferait rire aussi, si je n'avais à faire mieux. Encore un peu de complaisance, bijou?

Mlle DE LESBOSIE

Je m'y remets bien vite; et quoi qu'il arrive, je ne ris plus.

LA MARQUISE

Ah! ah! ma chère Lesbosie, mon ange... tu es... la déesse du bonheur... anéantissement délectable, dont la douceur et les charmes... ne peuvent être... sentis et peints qu'imparfaitement... tendre amie... je t'aime... je t'adore... je ne chéris que toi... mon âme... mon cœur...

(*La marquise est très agréablement affectée des services intimes de la jeune novice. Elle passe un anneau d'un gros brillant à un des doigts de la main que Mlle de Lesbosie a sur la gorge*). Oh! pour le coup, j'entends du bruit dans la première pièce.

M[lle] DE LESBOSIE, *ayant entr'ouvert une porte*

C'est Justine.

LA MARQUISE

J'attends le comte Catso di Coulo. Tu me laisseras, sans affectation pourtant, quand on l'introduira dans cette pièce. Il m'a passé par la tête une folie, dont je veux éprouver les effets. Tu connaîtras un jour, par toi-même, qu'il n'y a point de goûts extravagants. Je ne sais si je me fais entendre de ma Lesbosie?

M[lle] DE LESBOSIE

Votre Lesbosie oserait-elle se permettre des conjectures sur ce petit mystère? N'a-t-il pas de quoi me donner un peu de jalousie?

LA MARQUISE

Quelle idée! le comte ne m'a point, et ne m'aura jamais. Ce personnage n'est à redouter, ni pour un amant, ni pour une tendre amie.

M[lle] DE LESBOSIE

L'amitié a sa jalousie comme l'amour, et, madame, je crains...

LA MARQUISE

Sais-tu bien, jolie petite folle, que tu mériterais, pour me montrer une pareille crainte, que je te remisse les moustaches.

M[lle] DE LESBOSIE, *s'y disposant*

Ah! je ne demande pas mieux.

LA MARQUISE, *résistant*

Chut! pour le coup, ce n'est pas une fausse alarme; quelqu'un survient... bien à propos pour que je con-

serve ma fraîcheur. Baise-moi. (*Le comte paraît*). C'est le comte. Sors, ma belle, et que personne n'entre sous aucun prétexte.

(*Mlle de Lesbosie sort par la même porte par laquelle entre le comte. Ils se font une révérence silencieuse en passant l'un devant l'autre*).

SCÈNE VII

LA MARQUISE, LE COMTE CATSO DI COULO *Florentin* (*Tous deux assis sur l'ottomane*).

LE COMTE

Enfin, il est donc vrai, bella marquesè, què voï consentez à me rendre il piou felitchè des hommes? Voï consentez di mostrar à mes regards avides ce bel coulo, l'objet de tous mes désirs? Quoel gierno! il est marqué pour mon triomphe. Ah! Catso mio, què fortouna per ti!

LA MARQUISE, (*il est bon d'avertir que la marquise comprend un peu l'italien*)

Comte, vous pouvez être bien sûr que je suis ici tout exprès pour vous; mais je me flatte que vous n'abuserez pas...

LE COMTE

L'accomplissement del nostro pacte, et nientè di piou.

LA MARQUISE

Comment! point de grâce? il faut absolument que je me soumette?

LE COMTE

C'est notre traité, et nostra conventsionè, madama..

LA MARQUISE

Mon cher comte, je ne pourrai jamais me résoudre à vous faire arriver au temple de l'amour par un chemin où personne n'a passé.

LE COMTE

Ecco, Signora, quoel què met le comble à mon bonheur. Son, occupato io solamentè a tchercar gli sentiers où l'on ne rencontre personne; et comptez-vous pour rien, madama, qu'io li menage per là sua virtou l'expédient di star fedelè al signor Comtè, di quouï vous aimez l'honneur, comme vous le dites, piou què votre vie?

LA MARQUISE

Ainsi donc, je serai la bougresse par vertu!

LE COMTE

Per temperemmento, per caprichio, per gousto, ou per couriosità; qu'importe?

LA MARQUISE, *riant*

La bougresse par vertu! Le joli titre pour un drame! Ma foi! je veux qu'un dramaturge, que je protège, me broche une pièce sur la bougresse par vertu. Cela sera drôle.

LE COMTE

Presto, mia marquesè : andiamo al denouement. Ne vous amusez piou a infiammar mi. On n'a pas impunément accès... Si torna oun poco : si metti cosi.

LA MARQUISE

Etrange et humiliant caprice!

LE COMTE

Préjugé vulgaire, marquesè. Tous les goûts y sont dans la natoure : le meilleur est celoui qu'on a.

LA MARQUISE, *au moment où le comte la saisit et la porte sur l'ottomane, pour sa plus grande commodité.*

Oui, bon, si le même goût... Laissez-moi... je ne veux rien voir. Du moins... gardez-vous d'abuser d'un moment de distraction. (*En avançant derrière elle une main, comme pour écarter le comte, elle rencontre le plus fort argument que l'on puisse employer en pareille occasion*). Eh! bien, voilà de l'insolence, par exemple.

LE COMTE, *que le désir entraîne, met à découvert les fesses de la marquise, et lui relève sa chemise pardessus les reins.*

Dussiez-vous m'accabler della vostra indignatsionè, non posso piou resisterè.

LA MARQUISE

Il paraît qu'au besoin, vous savez vous passer de permission.

LE COMTE, *baisant amoureusement les fesses de la marquise*

Si attesto gli chieli e la terra què les charmes divins chio batchio...

LA MARQUISE, *gaîment et sans se déplacer*

Vous attachez donc un bien grand prix à cette faveur ?

LE COMTE, *avec transport*

Chè lo prova soubito !

LA MARQUISE

Réglons auparavant les conditions.

LE COMTE

Commandi, madama : je souscrits à toutto... io djouro...

LA MARQUISE, *sans se déranger*

Sur l'autel même ? Le serment doit être sacré... La plaisante cérémonie !

LE COMTE

Hâtez mon bonheur... Son' io consoumato... Dictez vos lois.

LA MARQUISE, *faisant le beau cul*

Que vous garderez éternellement le secret sur le poste que je vais vous livrer.

LE COMTE

Jo lo djouro.

LA MARQUISE

Vous m'aimerez toujours ? Jurez.

LE COMTE

Non è bèsogno d'oun serment per qouesto. La vostra belta vous répond della mia constantza.

LA MARQUISE

Mais je crains la disproportion du contenu. Le contenant est si petit !

LE COMTE

Vedetè, Angelo di volupta; ne semble-t-il pas que la natoure ait eu per quoesto medesimo des vues particolarè sur moi ? Questa forma allongée et pointue...

LA MARQUISE, *après l'avoir regardé et tâté*

En effet, c'est un stylet propre à assassiner.

LE COMTE

Eh ! bien, s'il vous effraie, lo mi lachia presto metteré dans sa gaîne. Pensa leï qui mi a promesso.

LA MARQUISE, *s'arrangeant et faisant beau jeu au comte*

Je vous l'ai dit, et je vous le répète, je ne manque jamais à ma promesse.

LE COMTE, *met enfin la clef dans la petite serrure*

No ; io ne troquerois pas di destino avec le plus heureux de vos adorateurs. (*Il pénètre avec ménagement, et arrivé à certaine distance, il ajoute*) : Dica : pos' io andar fin al fondo ?

(*La scène prend un tour facile à conjecturer. La marquise est curieuse et dépravée, le comte est Florentin... Passons ; il est des goûts qui ne sont pas dans la nature*).

LE COMTE

Addio, Veneré Callipidgè ! ce jour est l'oun des plus beaux della mia vita.

LA MARQUISE

Adieu donc, petit Florentin. (*Le comte baise encore les objets de son culte, et puis s'éloigne, toujours les yeux attachés sur les charmes inappréciables de la marquise qui baisse enfin ses jupes, et ajoute, relevée*

de la position qu'elle a prise pour la plus grande jouissance du comte). Ma foi! les hommes sont aussi extravagants que nous! Quel joli chien de plaisir m'a donné là le comte! et qu'il m'a fait tenir une plaisante posture! Je n'ai pourtant pas autant souffert que je le craignais : il n'est pour bien juger les choses, que de les éprouver.

SCÈNE VIII

LA MARQUISE, Mlle DE LESBOSIE

Mlle DE LESBOSIE

Eh! bien Madame! déjà seule? Vous n'avez pas gardé longtemps M. le comte Catso di Coulo?

LA MARQUISE

Bon! me crois-tu capable de perdre toute une matinée à écouter des sornettes, des fadaises? Le comte est un enfileur de la première force. Quand j'ai vu qu'il commençait à se déboutonner, et qu'il s'agissait d'essuyer des longueurs à n'en plus finir, je lui ai tourné le derrière. Il a entendu ce que cela voulait dire, et il a pris son parti.

Mlle DE LESBOSIE

Il donne pourtant ombrage à plusieurs de vos courtisans.

LA MARQUISE

Ils ont bien tort, en vérité! ses vues sont absolument opposées à celles de mes plus chers amis.

Mlle DE LESBOSIE

J'aime à la folie votre manière de définir les choses...

LA MARQUISE

Je n'ai pas mal aussi, quand je veux, le talent de les deguiser. Mais, Lesbosie, qu'entends-tu par ces mots : ma manière de définir les choses ?

Mlle DE LESBOSIE

Vous le dirai-je, madame ? Témoin de la scène qui s'est passée à l'instant, j'ai tout lieu de craindre que le comte Catso di Coulo n'ait banni de votre cœur cette Lesbosie que, naguère, vous accabliez des plus vives caresses.

LA MARQUISE

Le penserais-tu réellement ? imaginerais-tu qu'un traître qui, lâchement, attaque son monde par derrière puisse être l'homme de mon cœur ? celui à qui je sacrifierais ma chère Lesbosie ? ah ! tu te ferais un grand tort de le croire. Non, jamais le comte Catso di Coulo ne prendra un véritable empire sur mon âme. Ne m'impute point à crime, ma Lesbosie, un moment d'erreur. Ces messieurs sont si extraordinaires ! Celui-ci est Florentin : il a bien fallu, par devoir de politesse, le servir à son goût ; goût général dans son pays.

Mlle DE LESBOSIE

Ah ! je renais ! mon inquiétude, ma crainte se dissipent. Cependant, madame, quand il vous a quittée,

vous paraissiez tous deux enchantés l'un de l'autre, et tous deux dans la plus douce ivresse.

LA MARQUISE

Va, je te le répète; il ne saurait te donner de l'ombrage. Les termes enchanteurs que tu peux m'avoir entendue lui prodiguer, ne partaient point de mon âme. Dans le moment de son délire, mes sens mêmes n'étaient point émus. Je feignais, pour lui persuader que je partageais son extase : il n'en était rien. Je suis restée si froide, que j'ai conçu pour lui et ses plaisirs, le plus extrême dégoût; et je le jure sur cette jolie bouche si fraîche qui m'a enivrée de volupté. (*La marquise qui se jette avec emportement sur Mlle de Lesbosie, la baise longuement sur la bouche, lui darde cinq ou six fois sa langue entre les lèvres; elle s'enflamme, n'y tient plus, renverse de nouveau Mlle de Lesbosie sur l'ottomane...*)

. . . .

Te voilà punie de tes injustes reproches.

M[lle] DE LESBOSIE

Ah! si vous me punissez ainsi, je me rendrai souvent coupable!

LA MARQUISE

Mais quelle heure est-il? l'estomac me tire. Sais-tu, ma belle Lesbosie, ce que Justin, aujourd'hui mon cuisinier, mon maître d'hôtel, ma femme de chambre, mon factotum, nous donne, non pas pour dîner, mais pour nous empêcher de mourir de faim?

Mlle DE LESBOSIE

Vous avez, madame, un excellent consommé; des raves, des artichauts à la poivrade, du thon mariné, des anchois, une poularde froide, une truite, aussi froide; des truffes à l'huile, des petits pots à la vanille, une jatte de fraises, pour dessert; du vin de Côte-rôtie à l'ordinaire, et un flacon de Tokaï (1) pour vin de liqueur.

LA MARQUISE

Je sais vraiment gré à mon intendant. Je ne m'attendais pas, ma chère Lesbosie, que nous serions si bien traitées. Il me semble que, dans la description de ton menu, trois femmes doivent trouver de quoi apaiser leur appétit. (*Justine vient avertir que la marquise est servie, et rentre dans la salle à manger*). On a raison de dire que le besoin est un bon cuisinier. J'éprouve dans ce moment qu'il est aussi nécessaire d'aller du lit à la table comme il est doux d'aller de la table au lit. Viens, ma belle; donne-moi le bras, et sers-moi d'écuyer. Nous reprendrons des forces, pour les reperdre encore. A propos, c'est aujourd'hui ma loge à l'Opéra. Tu peux en disposer : ma première femme t'y accompagnera, et si tu veux, tu y donneras une place à...

Mlle DE LESBOSIE

Victor? madame.

LA MARQUISE

Eh! à qui donc? Oui, ma belle, au joli Victor.

(1) Le mari de la marquise a été ambassadeur à Vienne.

ACTE II

Ici nulle pudeur, et nulle retenue;
Sans honte, à vos regards, Cybèle paraît nue :
Modulant, à son gré, sa lascive chanson,
Chaque convive, ici, nomme tout par son nom.
(JUVEN. *Sat. II. vers 110*).

SCÈNE I

L'ABBÉ DE GUERINDAL, LA MARQUISE

(Passant d'un boudoir dans le salon. Elle rétablit le désordre de sa parure, que vraisemblablement l'abbé s'est permis de chiffonner; ce qu'on peut conjecturer, d'après les reproches qu'elle lui fait, et l'air courroucé qu'elle a. Il est vrai de dire qu'elle peut avoir quelque sujet d'être fâchée. Au troisième sacrifice, le couteau n'a pu pénétrer la victime; la lame a plié.

L'ABBÉ

Mais je vous assure...

LA MARQUISE

Taisez-vous.

L'ABBÉ

La raison ?

LA MARQUISE

Que je ne veux point vous entendre.

L'ABBÉ

Aux termes où nous en sommes ?...

LA MARQUISE

Que veut dire aux termes où nous en sommes, M.

l'Abbé? que ce mot ne vous échappe pas davantage, et ne nous rencontrons plus ensemble dans le monde, ou vous aurez lieu de vous en repentir à jamais.

L'ABBÉ

Vous me regretterez.

LA MARQUISE

Vous insolent! me tenir un semblable propos! Hypocrite abbé! Il se croit sans doute, du mérite.

L'ABBÉ

Vous me l'avez si souvent assuré, que j'en avais, et assuré dans des moments où le sentiment ne permet pas le mensonge, que si j'étais susceptible d'orgueil...

LA MARQUISE

Il n'y a qu'un calotin, un effronté petit lévite de votre espèce, indigne abbé, capable d'une audace pareille. Espèce mal caractérisée...

L'ABBÉ

Passe pour être injuste, mais malhonnête!

LA MARQUISE

Vous êtes un brutal : vous me manquez.

L'ABBÉ

Mais vous joignez là des disparates impardonnables à une femme qui sait la valeur des mots aussi bien que des choses. Si j'étais un brutal, je ne vous manquerais pas.

LA MARQUISE

Je crois que vous voulez me faire la leçon? Vous ne me prenez pas, je pense, pour une écolière? pour une enfant?

L'ABBÉ

J'aurais assurément grand tort. Il y a longtemps que je me suis apreçu que madame la marquise n'était rien moins que cela.

LA MARQUISE

Je crois que vous vous donnez les airs de me lâcher des épigrammes ? Abbé, monstre d'abbé ! faible et débile créature...

L'ABBÉ

D'où provient, très digne marquise, ce violent courroux ?

LA MARQUISE

Il vous sied bien de me faire cette demande ! De votre insolence. Apprenez que lorsque je vous paye pour venir ici, c'est pour mes plaisirs, et non pour que vous ménagiez votre santé. La santé (*d'un ton ironique*) de monsieur l'abbé ! Vivez dans un jour tous les jours de votre vie : je vous pardonnerai les excès dans ce genre ; mais non les ménagements.

L'ABBÉ

Je croyais pourtant, madame, avoir, pour une reprise, assez bien fait les choses.

LA MARQUISE, *d'un ton froid et amer*

Pour vous, cela peut être.

L'ABBÉ

D'après ce reproche, adieu, marquise ; je m'éclipse.

LA MARQUISE

A votre aise, mon très petit abbé. Qu'y perdrai-je ?

Quand le soleil est caché dans un nuage, que fait son éclipse sur la terre?

L'ABBÉ

Eclipse est joli. Permettez-moi de croire que madame voit mal les choses aujourd'hui.

LA MARQUISE

C'est que monsieur les présente fort mal.

L'ABBÉ

Et prend tout de travers.

LA MARQUISE

Je n'ai pas ce travers-là.

L'ABBÉ

Que les femmes sont sincères!

LA MARQUISE

Taisez-vous, croquant, ou je vous dévisage.

L'ABBÉ

L'humeur vous gagne, je me retire.

LA MARQUISE, *avec dépit*

La nature, là-dessus, a prévenu votre volonté.

L'ABBÉ, *ricanant*

Quoi! vous continuez à jouer sur le mot?

LA MARQUISE, *avec une fierté tout à fait digne*

Vous plaisantez, je pense?

L'ABBÉ

Je vois trop, madame, qu'à force de vous aimer, j'ai eu le malheur de vous déplaire; vous ne me trouvez plus supportable; je vous laisse.

LA MARQUISE

Et vous faites sagement. Aussi bien j'entends en-

trer un équipage. Descendez par l'escalier dérobé, et ne perdez point de vue, lorsque je vous manderai ici, que c'est une femme de qualité qui s'abaisse jusqu'à vous, pour vous élever à elle. Vous m'entendez, l'abbé ; songez-y.

L'ABBÉ

Madame, vous ne pouvez douter de mon zèle : je ferai toujours des efforts, sitôt qu'il s'agira de vous le prouver. Mais je suis bien aise de vous dire que la princesse de Climare, que vous connaissez, dont tous les hommes du royaume, peut-être, connaissent le tempérament, se contente à moins que vous.

LA MARQUISE

Son exemple, monsieur du Sacerdoce, n'est point, et ne sera jamais une règle pour moi. Mais on monte ; partez, partez promptement, et retenez bien, homme sans tenue, qu'un amphibie, comme vous, quand il obtient les faveurs d'une femme, comme moi, je veux bien vous le répéter, doit, sans se ménager aucunement, se trouver toujours en état, tant que je lui dise assez.

L'ABBÉ

Apprenez aussi de moi qu'une jolie femme trop exigeante est foutue, refoutue, foutue encore, et qu'ensuite elle peut être ratée, quittée, non regrettée ; que personne ne souffre qu'on l'humilie ; que l'humiliation ne se pardonne pas, et attire la vengeance : c'est l'éclair qui précède la foudre.

LA MARQUISE, *un peu radoucie*

L'abbé, vous le prenez sur un ton...

L'ABBÉ

Que je dois prendre, madame. (*A demi-voix, et s'en allant*). Voilà bien les femmes! plus on se montre complaisant, plus elles exigent. C'est en vain qu'on leur fait voir des merveilles, et qu'on opère des miracles.

LA MARQUISE, *seule*

Qui peut donc en ce moment me venir trouver ici? personne, hors le président de Guibraville, ne sait que j'y suis, et je n'attends plus âme qui vive.

SCÈNE II

LA MARQUISE, *se composant un air tranquille.*

LE CHEVALIER, *il arrive précipitamment, comme quelqu'un qui entre dans un appartement où il croit ne trouver personne.*

LE CHEVALIER, *surpris en apercevant la marquise*

Eh, quoi! vous ici, marquise!

LA MARQUISE

Cette surprise m'annonce que vous ne m'y cherchiez pas.

LE CHEVALIER

Mais je vous y trouve.

LA MARQUISE

Charmant, chevalier!

LE CHEVALIER

Savez-vous pourtant que je suis piqué au vif !

LA MARQUISE

Pourquoi cela ?

LE CHEVALIER

Parce que vous êtes dans la petite maison du président de Guibraville. J'avais des droits, il me semble, à la préférence.

LA MARQUISE

Une folie... je n'ose me l'avouer à moi-même, jugez si je puis vous expliquer cela.

LE CHEVALIER

Je vous avoue qu'il me paraît, tout ensemble, étrange et plaisant, qu'une femme de qualité se réunisse à des filles en partie de gaîté, que bien des gens appelleraient d'un autre nom. Au reste, plus la chose est rare, et plus elle sera amusante.

LA MARQUISE

Je ne vous entends nullement. Que signifient ces termes de *partie*, de *filles?*

LE CHEVALIER

Cela, je crois, n'a pas besoin de vous être expliqué. C'est plutôt à vous à me donner le mot de l'énigme, qui est, selon toute apparence, la curiosité.

LA MARQUISE

Je veux mourir cent fois, si je comprends rien à ces discours.

LE CHEVALIER

Sans doute que vous me ménagez quelque agréable



L'INDISCRET

surprise ? Le président de Guibraville, qui arrive dans l'instant, avec le vicomte de Sarsanne, l'abbé de Vézac, et trois filles de l'Opéra-Comique, me mettra, j'espère au fait.

LA MARQUISE, *effrayée*

Que dites-vous, chevalier ! le président arrive avec compagnie ? cela ne se peut pas !

LE CHEVALIER

Si fait, marquise. Il m'a prié de prendre les devants pour donner ses ordres. Sans cela, pourquoi voudriez-vous que je fusse ici ? Car, assurément, je ne m'attendais guère à jouir du bonheur de vous faire ma cour, ce soir, et en petite maison.

LA MARQUISE

A quoi bon pousser plus loin cette mauvaise plaisanterie ?

LE CHEVALIER

D'honneur, je ne plaisante pas ! la chose est telle que je vous la récite, et c'est vous-même qui voulez vous amuser à mes dépens, puisque je ne vous apprends que ce que vous savez mieux que moi. Le président m'avait fait mystère...

LA MARQUISE

Comment voulez-vous que je vous croie ? le Président sait que j'ai disposé de sa maison pour tout aujourd'hui.

LE CHEVALIER

Marquise, parlez-vous sérieusement ?

LA MARQUISE

On ne peut davantage.

LE CHEVALIER

Il faut donc, madame, qu'il l'ait oublié. Car ce que j'ai l'honneur de vous dire est de la dernière vérité, et vous ne tarderez pas à en être certaine.

LA MARQUISE

Vous me le répéteriez cent fois, que je ne pourrais le croire.

LE CHEVALIER

Vous en croirez peut-être vos yeux.

LA MARQUISE

Serait-il possible! on pourrait me jouer ce tour perfide! quoi! l'on aurait l'audace de me manquer à ce point! me mettre en face de filles publiques!

LE CHEVALIER

Savez-vous comment vous tirer de là? car il ne faut pas penser à vous en aller. Ma voiture est partie : nous sommes à une lieue des fiacres ; et d'ici à ce qu'on en eût un, le président et sa compagnie arriveraient cent fois. Vous n'êtes certainement pas connue des belles qu'amène mon étourdi de cousin? N'en faites pas à deux, croyez-moi ; donnez-vous pour une comédienne de province qui vient débuter à Paris. Vous verrez peut-être avec plaisir ce qu'à coup sûr, du moins je le présume, vous n'avez jamais vu.

LA MARQUISE

Cet expédient est affreux! je vois pourtant la né-

cessité de m'y rendre; mais au moins, chevalier, vous me garderez le secret?

LE CHEVALIER

Vous pouvez y compter. (*On entend un bruit de voiture.*) Voilà notre monde.

LA MARQUISE

Allez vite, chevalier, à la rencontre de vos amis, et prévenez-les, afin qu'il n'arrive point d'équivoque. Vous connaissez le marquis de Palmarèze, qui a le plus grand crédit auprès du roi; par conséquent, chez les ministres : je serais une femme perdue pour la vie, si cette aventure éclatait. (*Une pause*). Que penseraient mes aïeux, chevalier, que diraient ces officiers généraux qui ont versé leur sang pour la patrie, s'ils me voyaient ici avec des créatures?

LE CHEVALIER

Ce qu'ils diraient, marquise? Que vous êtes une catin. (*Le chevalier prononce ce dernier mot, qu'il est presque déjà sur l'escalier; ce qui fait que la marquise ne peut lui arracher les yeux comme il le mériterait*).

SCÈNE III

LA MARQUISE, *seule*

Ah! je mérite bien cette humiliation! ai-je pu m'oublier à ce point! je ne sais quel pressentiment... non; écartons toute idée sinistre : elle serait déplacée dans ce moment-ci. Puisque le vin est tiré, il faut le boire. La sagesse même actuellement est d'en prendre jus-

qu'à perdre la raison, et de laisser tout au hasard, qui, souvent, nous tire mieux d'affaire que la prudence.

SCÈNE IV

LA MARQUISE. *Un connaisseur habitué à voir les femmes d'un certain genre dans les occasions difficiles de la vie, peut apercevoir, sans beaucoup de peine, sous l'air à moitié agréable, et à moitié sérieux de la marquise, sa fureur contre le président, qui s'en doute bien, comme on doit le croire; mais qui, malicieusement, feint de ne pas s'en douter.*

LE CHEVALIER, LE PRÉSIDENT, LE VICOMTE, NÉCELLE, ÉGLANTE, L'ABBÉ DE VEZAC

LE CHEVALIER, *en s'adressant à la marquise*

— Voulez-vous bien, Mademoiselle, que je vous présente mes meilleurs amis, et leurs amies? Je vous présente particulièrement M. l'abbé de Vezac, mon parent, grand vicaire de Condom, qui n'est pas toujours dans son diocèse. Il l'oublie volontiers auprès des femmes modestes et réservées, à la sagesse desquelles un honnête et sage ecclésiastique, comme lui, peut se fier.

L'ABBÉ

Madame, mon parent dit vrai à la lettre; mais j'ajouterai que moins perverti que le chevalier, je crois fermement à la vertu des dames; et je n'avance rien jamais, que je ne puisse bien le prouver.

NÉCELLE

Je me porte caution de l'abbé. Je suis en partie de son diocèse, et il m'a montré ses pouvoirs.

ÉGLANTE

Parbleu ! je suis autant de son diocèse que toi : je sais ce dont il est capable. Il possède au plus haut degré tous les talents propres à honorer un évêque. Il fait des contes comme Grécourt, des proverbes comme Collé ; il chante comme Chéron, et prêche mieux que beaucoup d'autres : et vous vous doutez bien quelle est sa chaire ?

LE CHEVALIER, *à Nécelle et à Eglante*

Mesdames, faites connaissance avec la charmante Pamène, une des plus belles voix du royaume. Pamène arrive de Bordeaux par ordre du roi, pour débuter à l'Opéra. Je me flatte que vous voudrez bien ne pas faire cabale contre elle, et qu'au contraire, vous lui accorderez votre protection. (*A ce mot de protection, on aperçoit sur la figure de la marquise des signes non équivoques de l'amour-propre révolté. Le chevalier ne s'en est pas servi sans malice.*) Allons, pour entamer la connaissance, embrassons-nous. (*Tout le monde s'embrasse ; les baisers des hommes aux femmes sont un peu plus prononcés, comme on l'imagine bien, que ceux des femmes aux femmes ; et l'on voit fort aisément la répugnance de la marquise à se prêter à cette embrassade générale. Aussi le fait-elle d'une manière froide, digne, et même un peu impertinente, qui lui est parfaitement parodiée par Eglante et Nécelle. En-*

suite le tempérament l'emporte, et vers la fin du proverbe, la marquise devient aussi folle qu'une fille de l'Opéra comique; ce qui n'est pas peu dire.)

Eh! mon Adeline, qu'en avez-vous fait? est-ce que nous ne l'aurons pas?

NÉCELLE

Non, elle est indisposée. Chevalier, elle m'a chargé de vous faire particulièrement ses excuses.

LE CHEVALIER

Je ne les reçois pas.

ÉGLANTE

Consolez-vous, chevalier : elle ne tardera pas à venir.

LE PRÉSIDENT, *à la marquise, sous le nom de Pamène, d'un ton un peu persifleur*

Vous voilà belle comme Vénus, on vous prendrait pour elle, si vous étiez aussi volage.

LA MARQUISE. (*Comme le salon est fort grand, et que chacun est assis à une certaine distance les uns des autres, la marquise, sans parler bas tout à fait, mais assez pour ne pas être entendue d'Eglante et de Nécelle, fait connaître au président qu'elle est vivement piquée contre lui*).

Ne joignez pas, M. le Président, l'ironie à l'insulte. Ce trait que vous me faites aujourd'hui, est infâme. Je ne vous le pardonnerai de ma vie.

LE PRÉSIDENT

Je vous passe ce petit mouvement d'humeur; il est à sa place : et vraiment, marquise, je m'avoue très in-

discret, très coupable d'être dans ma petite maison, sans y être par votre ordre, et pour votre compte. (*Sans attendre la réponse de la marquise, il fait une pirouette sur le talon, et s'éloigne*).

LE CHEVALIER

Allons, mesdames, débarrassez-vous de vos mantelets. Vous êtes ici dans la maison de la liberté ; suivez mon conseil ; vous y gagnerez, et nous aussi. Il faut se découvrir quand il fait chaud.

LE PRÉSIDENT

Tu parles d'or, chevalier. (*Les hommes ôtent les mantelets, et se payent de leurs attentions. C'est en ce moment que la marquise se détermine à oublier ses titres, prévoyant bien qu'on ne s'en tiendra pas à ne se defaire que de ses mantelets. Elle sait qu'en pareil cas, il est du dernier ridicule d'être à cheval sur son honneur*).

NÉCELLE

En effet, me voici plus à mon aise, j'étouffais.

ÉGLANTE

Et moi aussi.

NÉCELLE

Ma bonne amie, est-ce que nous ne dirons pas une petite antienne au tapis vert ? Ne ferons-nous pas un tour de trente et quarante ?

LE VICOMTE

Tu ne saurais être un moment quelque part, que les doigts ne te démangent. Il faut qu'ils touchent des cartes.

NÉCELLE

Des cartes, ou autre chose.

LE PRÉSIDENT

Polissonne!

ÉGLANTE

Président, on m'a dit que vous aviez meublé nouvellement un boudoir en perse, qui est la plus jolie chose du monde.

LE PRÉSIDENT

En attendant Adeline, si cela peut vous plaire, nous y passerons. Après, nous ferons quelques tours de jardin; et si vous le désirez, mesdames, pour gagner le souper, nous prendrons du punch dans le petit kiosque.

LA MARQUISE

J'opine pour cela.

ÉGLANTE

J'opine comme madame.

NÉCELLE

Allez, moi, je reste.

LE VICOMTE

Je reste aussi.

LE PRÉSIDENT

Liberté. Nous vivons ici en république.

SCÈNE V

LE VICOMTE, NÉCELLE

LE VICOMTE

Sais-tu, sans te flatter, que tu as droit de plaire dès

qu'on te voit, et d'être aimée à l'instant ? Tu es parée comme un ange. D'honneur ! ta robe citron est moins fraîche que toi, et cette coiffure... tiens, Nécelle, demande à être chiffonnée. Cet ajustement si leste n'a pas été mis sans dessein, n'est-ce pas ? (*Le vicomte devient plus entreprenant, mais avec assez de modestie.*) Un peu de complaisance, quelques faveurs ?

NÉCELLE, *avec ironie*

Ne vous fait-on pas trop languir, vicomte ?

LE VICOMTE

Ah ! coquine... (*Il commence à perdre un peu le respect*).

NÉCELLE, *d'un ton minaudier qui n'en impose jamais et qui, au contraire, fait devenir entreprenant*

Finissez donc, vicomte.

LE VICOMTE

Comme ces fleurs sont placées ! cette aigrette est mise à ravir ! ce bouquet est du meilleur goût. Il est vrai qu'on n'y prend pas seulement attention, quand on regarde la beauté que pare tout cela.

NÉCELLE

Sans peine mon oreiller entend toutes ces choses flatteuses ; mon amour-propre s'en accommode très bien. Si la vérité m'empêche de les croire, l'amitié vous en tient bon compte. Mais, vicomte, cesserez-vous de me regarder ainsi ? A la fin, voyez-vous, vos regards m'embarrassent.

LE VICOMTE

Dis plutôt qu'ils te déplaisent. Convaincu de mon malheur...

NÉCELLE

Comme il est modeste!

LE VICOMTE

Oui, modeste et malheureux. (*Il lui serre la main*).

NÉCELLE

Mais vicomte, voulez-vous m'estropier?

LE VICOMTE

Je te demande mille pardons. Je ne croyais pas qu'on pût estropier si aisément. Ote donc cette palatine; elle doit te gêner : pour moi, elle m'importune...

NÉCELLE

Beaucoup?

LE VICOMTE

Beaucoup.

NÉCELLE

Faites-vous en justice.

LE VICOMTE, *il profite librement de la permission*

La belle gorge! qu'elle est ferme, et que les globes en sont placés dans une juste distance!

NÉCELLE

Polisson, ôtez cette main.

LE VICOMTE

Laissez-moi voir cette bague.

NÉCELLE

Elle n'en vaut pas la peine.

LE VICOMTE

Si fait. (*Elle lui donne la main.*) Les jolis doigts! qu'ils sont blancs! quelle rondeur! (*Il les baise de manière à laisser voir clairement qu'il ne baisera pas

que les doigts.) A ton tour, tu me serres la main, friponne? pour moi, j'entends à merveille ce que cela veut dire. Main qui serre, veut quelque chose. (*Il la baise sur la bouche. Machinalement ils vont tous deux sur le plus large canapé.*) Ma petite amie, viens sur mes genoux. (*Elle se met sur les genoux du vicomte, dont les mains s'émancipent. Nécelle fait semblant de vouloir les réprimer, pour augmenter encore les désirs du vicomte, qui la presse dans ses bras. Elle se défend avec mollesse.*)

NÉCELLE

Quelle pétulance! vous vous fatiguez, mon cher vicomte : soyez sage. Voilà mes jeunes gens! leur feu part comme un coup de pistolet, et s'évapore en fumée. (*On doit juger que Nécelle ne parle ainsi que par crainte. Le vicomte la fait évanouir, cette crainte, par un signe auquel la femme la plus incrédule ne peut se refuser. Les baisers de part et d'autre se multiplient à l'infini, et le tableau de leur situation est des plus pittoresques.*)

(*Interrompons un instant le dialogue : il accompagne une action vraiment trop vive*).

LE VICOMTE, *encore sous le charme, et qui, par conséquent, n'est point de ceux dont il est écrit :* Post coïtum, animal triste.

Ah! charmant Nécelle, que Vénus t'a d'obligations, et que tu es bien digne de partager les présents qu'on lui consacre! Tu me donnes une véritable idée du Protée de la fable. Tu es lion pour le feu, et serpent

pour l'art des mouvements ; onde et fleuve pour te dérober, et tu finis par être une mortelle au-dessus de toutes les déesses.

(Cette scène, comme on l'imagine bien, n'a pas laissé que de durer un certain temps ; et il est d'autant plus aisé de le croire, qu'un mois avant, le vicomte a été surnommé LE SERRURIER, *par la demoiselle Durancy, le plus infatigable fourreau de l'Opéra).*

NÉCELLE

Il me semble que nos amateurs se plaisent où ils sont. Ils emploient leur temps.

LE VICOMTE

Sur ma parole, ils ne laisseront pas plus de vide à remplir que nous.

SCÈNE VI

LE VICOMTE, NÉCELLE, ÉGLANTE

ÉGLANTE, *éclatant de rire, après avoir fixé ces amants heureux, sinon honteux, au moins embarrassés de leur bonheur.*

Voilà une robe, ma chère Nécelle, qui semble avoir été de quelque partie ; et si les yeux du vicomte ne peignent pas le moment du plaisir, on ne peut s'y tromper, ils marquent celui d'après. (*Elle regarde l'ottomane et après l'avoir examinée avec soin, elle dit*) : Vicomte, si vous faisiez une carte des lieux où vous avez combattu, celui-ci serait marqué en rouge, à coup sûr.

NÉCELLE

Parbleu! il te sied bien de tirer ces conjectures et de ma robe chiffonnée, et de nos yeux qui sont plus que les tiens, le miroir de l'innocence!

ÉGLANTE

Tiens, crois-moi, ma fille, défais-toi de ces ajustements superflus. Nous ne nous en allons pas tout à l'heure : mets-toi en corset, ainsi que moi. Tu trouveras là haut un assortiment de déshabillés, et tu choisiras. Le président a une garde-robe de femme, la mieux montée que j'aie vue jamais, et que je troquerais volontiers avec la mienne.

LE VICOMTE

Oui, point de céréromine. Vos grâces, belles dames, en sont plus aimables en négligé; et je le conseillerai toujours à toute femme bien faite, quand elle voudra faire la plus vive des impressions.

NÉCELLE, *qui a un besoin urgent de passer une éponge sur ce qui vient d'arriver, profite avec une sorte d'empressement du conseil de sa bonne amie.*

Tu es de bon conseil, Eglante; aussi bien ma robe me gêne.

ÉGLANTE

Mets-la sur le lit, où j'ai déposé ma polonaise; mais garde-toi bien d'éveiller l'abbé qui repose sur la duchesse. C'est l'amour endormi, dont le sommeil assure l'innocence des bergères.

SCÈNE VII

LE VICOMTE, ÉGLANTE

ÉGLANTE, *qui connaît le prix des moments, va fermer la porte avec un doigt de verrou. Elle fait un petit saut de caractère, et sans préambule dit au vicomte.*

C'est à moi à qui vous avez à faire maintenant, charmant vicomte. Je vous aime, le temps est court : le chevalier n'a fait qu'effleurer la matière ; il a commencé le combat ; il faut que vous vainquiez pour lui. (*Elle dit, et embrasse le vicomte avec vivacité*). Lève donc sur moi tes beaux yeux ; qu'ils me disent, si ta bouche ne veut pas le prononcer, que tu ne me hais pas.

LE VICOMTE, *il est un peu embarrassé, et l'on se doute pourquoi. Aussi sa réponse n'est-elle pas d'un homme qui a l'esprit du moment.*

Non... ; je ne vous hais pas. (*Ce qui veut dire : vous me prenez au dépourvu ; je ne puis vous aimer encore, attendez un moment. Eglante, habituée à interpréter pareils discours, pour hâter l'instant décisif, lui fait les plus irritantes caresses*).

ÉGLANTE

Tu me baises sans plaisir ; et pendant que mon cœur vole sur tes lèvres, et s'y pénètre de la plus douce des volupés, tu sembles te refuser au même bonheur, ou être incapable de le sentir. Ah ! Nécelle t'a été tout ton amour.

LE VICOMTE

N'attribuez point à Nécelle ce qui n'est que l'effet de la trop grande chaleur. Il fait si chaud, qu'il n'y a point d'homme, je gage, qui, dans les bras de la femme, non seulement la plus aimable, mais encore la plus aimée, ne se trouvât absolument nul.

ÉGLANTE

Tu raisonnes, et je sens! Ah! vicomte, tu raisonnes... parce que je te crois dans l'impossibilité de déraisonner.

LE VICOMTE, *ses yeux deviennent plus brillants; ce qui fait concevoir des espérances à Eglante*

Ah! tu m'insultes!

ÉGLANTE, *avec transport, s'apercevant que le vicomte donne des signes de joie*

Si tu savais avec quelle vivacité je t'aime, tu rougirais, vicomte, de ne m'aimer que médiocrement. Que dis-je! tu ne m'aimes point du tout.

LE VICOMTE, *il paraît tout à fait sensible au reproche qui est à bout portant; et après un petit moment qu'il reste sans répondre, il repart avec fierté, et même avec cette audace d'un homme insolent qui manque aux femmes; mais qui ne les manque point.*

Je ne t'aime pas! et que fais-je donc? Conviens que tu es bien injuste. Rien ne m'a jamais été aussi cher que toi : rien ne me le sera jamais autant.

ÉGLANTE, *avec une certaine langueur voluptueuse*

Tu m'aimes bien?

LE VICOMTE

N'es-tu pas pleinement rassurée ? Il me semble...

ÉGLANTE

Oui, je suis convaincue. Tu lèves... tous mes doutes... (*Avec emportement*). Ah ! je t'adore !

LE VICOMTE

Tu ne te plains donc plus ?

ÉGLANTE

Ah ! je te reconnais un des plus vaillants chevaliers à qui jamais jeune bachelette ait octroyé le gentil don d'amoureuse merci. Que tes regards sont vifs et tendres ! Comme ils pénètrent mon âme !

LE VICOMTE

Abandonne-moi cette bouche si fraîche, si petite.

ÉGLANTE

Puis-je te rien refuser ? Prends-moi dans tes bras. (*Le vicomte ne se le fait pas dire deux fois*). Ah ! je te serre contre mon sein, et tes yeux fixés, enflammés...

LE VICOMTE

Que tu es belle ! Pourquoi, dans cet instant, me parais-tu plus charmante encore ? C'est que mon cœur est plus près du tien... Que ton haleine est douce ! c'est le parfum de la rose. Souffle-moi la vie.

ÉGLANTE

Quel agréable, quel délicieux frémissement... (*Arrive l'instant définitif*).

. . . .

. . . .

(*Une pause*).

LE VICOMTE, *va ôter le verrou, et revient s'asseoir auprès d'Eglante*

Ah! tu m'as fait éprouver une telle volupté, que je ne crois pas qu'il soit possible de rien ajouter au bonheur que je te dois. Aux grâces et à la beauté, tu joins l'art plus précieux encore de savoir également donner et recevoir les plaisirs les plus célestes.

ÉGLANTE

Heureux mortel! tu fous aussi aisément qu'un autre éternue.

SCÈNE VIII

LE VICOMTE, ÉGLANTE, NÉCELLE, LE CHEVALIER
LE PRÉSIDENT

NÉCELLE, *regardant malicieusement le vicomte et Eglante*

Cette ottomane est singulièrement contagieuse! on se sent attirer sur elle, comme malgré soi : n'est-ce pas Eglante? c'est notre aimant; nous y volons comme la paille.

ÉGLANTE

Je ne t'entends pas.

LE CHEVALIER

Tu as l'air bien pensif, vicomte?

NÉCELLE

C'est quelque chose de plus; il a l'air respectueux. (*Avec ironie*). Il respecte les femmes, le vicomte!

LE CHEVALIER

Une vérité pourtant démontrée, c'est qu'on n'est malhonnête homme qu'avec une jolie femme.

ÉGLANTE

Eh! peut-on vouloir du mal à qui nous donne du plaisir?

NÉCELLE

Moi, je sais toujours gré quand on me débarrasse du cérémonial.

SCÈNE IX

LE VICOMTE, ÉGLANTE, NÉCELLE, LE CHEVALIER, LE PRÉSIDENT, L'ABBÉ, LA MARQUISE, DISCRETO

DISCRETO *ne reste sur la scène que le temps nécessaire à allumer les bougies. Elles sont en grand nombre, comme dans une fête. Hommes et femmes ont bu force punch; ce qui les a mis tout à fait en gaîté, mais d'une gaîté vraiment folle : la suite le prouvera.*

NÉCELLE, *au Président et à la Marquise*

Vous arrivez fort à propos pour vous refaire des fatigues du... sommeil; car vous dormiez, dit-on. (*Elle prononce le mot sommeil avec une sorte de malignité qui dit tout ce qu'on voudra imaginer. Il n'est peut-être pas hors de propos d'avertir qu'on parle et qu'on se caresse en même temps. Il ne tiendra qu'aux acteurs et aux actrices de donner à cette scène toute la chaleur dont elle peut être susceptible*).

LE VICOMTE

Il faut convenir qu'Adeline sera beaucoup mieux ici que partout ailleurs. J'aime, moi, les parties carrées.

L'ABBÉ

Est-ce que l'espiègle ne nous tiendrait pas parole ?

SCÈNE X

LE VICOMTE, EGLANTE, NÉCELLE, LE CHEVALIER, L'ABBÉ, LE PRÉSIDENT, LA MARQUISE, ADELINE

ADELINE, *sortant précipitamment d'un cabinet, où elle a tout entendu, tout vu*

La voici. Elle est on ne peut pas plus sensible à votre bon souvenir.

(*Elle donne aux hommes un baiser sur le front, avec un certain petit bruit de lèvres qui est ordinairement l'écho du plaisir*).

Vicomte, comment vous trouvez-vous ? N'êtes-vous pas un peu fatigué ?

LE VICOMTE

Que veux-tu dire ?

ADELINE

Eglante, Nécelle, entrerai-je dans des détails ?

ÉGLANTE

Comme tu voudras ; car je pense bien que cela ne nous regarde pas.

ADELINE

Et si cela vous regardait ?

LE CHEVALIER

Eh bien!

ADELINE

Eh bien! depuis trois quarts d'heure... je suis dans ce cabinet, et...

NÉCELLE

N'as-tu que cela à nous apprendre? Tu vas répéter ce que chacun nous a fait, pour ne pas perdre un temps dont nous connaissons le prix. Demande plutôt à l'abbé.

L'ABBÉ, *il chante*

Le souvenir m'en plaît encor;
Dirai-je mon confiteor?

LE VICOMTE

Parbleu! l'abbé a plus d'esprit que nous tous; car il a celui du moment. Très ingénieusement il nous donne à entendre que voilà assez bavarder; qu'il faut qu'on chante, et qu'un plaisir succède à l'autre. C'est grâce à la variété qu'on ne connaît jamais l'ennui.

LE CHEVALIER

Bien dit.

NÉCELLE

Voilà d'où vient, sans doute, vicomte, que j'aime tant à changer d'aiguilles lorsque je travaille. Cela empêche de s'apercevoir qu'on est occupé toujours à la même besogne.

ADELINE

Il faut prier madame (*Elle indique la marquise*) de nous chanter quelque chose.

LE PRÉSIDENT

Point de sérieux.

ÉGLANTE

Du gai.

L'ABBÉ

Une gravelure ; cela se marie à merveille avec le punch.

LA MARQUISE

Je ne sais rien.

LE PRÉSIDENT

Vous n'êtes pas de bonne foi. Vous savez le cantique d'Onan et celui de Thamar.

LA MARQUISE

J'ai oublié beaucoup de couplets dans l'un et l'autre.

LE VICOMTE

Nous vous soufflerons.

LA MARQUISE

J'y consens, à condition que ces dames chanteront aussi.

LE PRÉSIDENT

Sans doute. Je vous réponds d'elles : elles ne sont pas bégueules, vous savez.

(*On chante. Les hommes prennent avec les femmes les plus insolentes libertés; ce qui pourtant n'interrompt point le cantique, lequel achevé, l'abbé prend la parole et dit*) :

L'ABBÉ

Mesdames, pour couronner dignement le punch, faisons la girandole.

LA MARQUISE

Qu'entendez-vous par là, monsieur l'abbé?

L'ABBÉ

Eh quoi! Pamène, ce triomphe de la volupté est-il inconnu à Bordeaux?

LE CHEVALIER

Promettez, et avec serment, d'imiter les bonnes amies qui, elles, sont au fait de la girandole, et nous allons vous expliquer, et vous montrer ce jeu divertissant, récréatif, et renouvelé des Grecs.

LA MARQUISE

(On doit faire attention qu'hommes et femmes sont dans le plus extrême désordre, dans l'ivresse des plaisirs de toute sorte; et qu'ainsi ils ne sont plus retenus par aucun frein).

Je promets.

LE VICOMTE

C'est par la girandole que les dieux terminaient toutes leurs galantes orgies.

LE PRÉSIDENT

Et toutes quatre, mesdames, vous êtes cent fois, mille fois plus aimables que toutes les déesses.

NÉCELLE

Je me résigne.

ÉGLANTE

Je me résigne de même.

ADELINE

Moi, je suis du bois qui sert à faire les violons.

LA MARQUISE

Je suivrai votre exemple, mesdames, je ne crois pouvoir faire mieux.

(*A l'instant même, chaque joueur s'empare de sa joueuse, dans l'intention de commencer la partie. Adeline, qui seule est de sang-froid, par comparaison à Nécelle, à Eglante et à la marquise, dit au Président*) :

Président, au préalable, vous voudrez bien mettre un doigt de verrou à la porte, sans doute ?

L'ABBÉ

Oh ! oui ; un doigt de verrou : il faut observer, garder la décence, même alors qu'on la perd.

LE PRÉSIDENT, *ivre de punch, croit mettre le verrou et ne le met pas. Il est coutumier du fait.*

Mesdames, le voile de la pudeur est tiré : rien n'empêche qu'on commence.

(*Aussitôt chaque belle est portée sur une des ottomanes qui sont au nombre de quatre*).

LA MARQUISE

La bonne folie ! Messieurs, est-ce là une épreuve maçonnique ?

(*Avant que d'entrer dans un temple, un amateur examine avec soin, avec un regard perspicace les lieux qui l'avoisinent. Souvent les objets qui l'entourent offrent des points de vue presque aussi intéressants que le temple même, et précieux surtout pour les personnes exercées à voir les chefs-d'œuvre dans les plus petits détails. Nos champions préludent par le plus charmant badinage, par les exercices les plus lascifs*

de la gymnastique vénérienne, ou l'art de faire concourir toutes les parties du corps aux délices de l'amour; art enchanteur qui devient une ressource pour suppléer à l'inertie des organes des deux sexes, fatigués par des combats antérieurs; car malheureusement, comme tout le monde le sait, ils se lassent à ces combats aimables; nos champions, dis-je, par des caresses vives ou délicates, des attouchements érotiques, des postures variées sans cesse, préludent au dernier acte de la volupté; à la suprême ivresse de tous les sens réunis en un seul, dans laquelle ivresse se réalisent les jouissances des désirs, de l'imagination, et mieux, et plus encore, d'un heureux physique; et c'est le cas d'appliquer ici le proverbe, GAUDEANT BENE NATI. *Si l'on ôte du culte de Cythère les préludes, les paroles magiques, l'ennui bâille avec nous sur le sein de nos belles; et l'on s'endort pour ne jamais se réveiller.*

N. B. — (Chaque couple doit se grouper de manière qu'on ne perde pas un mouvement, et qu'enlevés à eux-mêmes par le spectacle des objets les plus divins, les voisins avec les voisines soient involontairement, et comme sans s'en apercevoir, forcés d'imiter les acteurs et les actrices qu'ils ont en regard).

L'ABBÉ

Ta peau, Nécelle, plus douce au toucher que l'hermine, rapprochée du satin le plus blanc, le ternirait, sans doute. Quels yeux étincelants de volupté! quelle chute de reins fermes, élastiques! quelles rondeurs

moelleuses! quelles formes divines! bras, mains, pieds, tout est achevé; tout est charmant, tentateur.

(*Les acteurs, hommes et femmes, parvenus à la dernière période de l'ivresse, oublient, rejettent toute pudeur. Ils réalisent cette forme pratique de la volupté, que les anciens appelaient des spintries, et qui comprenait toute action amoureuse engagée entre plus de deux partenaires. Ainsi que le disait judicieusement Forberg, l'auteur du savant* De figuris veneris, « *une chaîne de ce genre peut se développer à l'infini.* » *Mais il ne convient guère à la prudence de notre belle langue d'exprimer en public une action pareille. Elle est interrompue par un grand bruit dans l'antichambre*).

(*Encore bien qu'acteurs et actrices soient persuadés, comme le président lui-même, qu'il a mis le verrou, cependant chacun et chacune, par un sentiment rapide, et commandé toujours en pareil cas, sinon par la pudeur, du moins par la crainte d'être surpris occupé de l'acte le plus noble, le plus auguste, mais dont pourtant on aurait honte devant des témoins non appelés, non convenus; chacun et chacune, dis-je, reprennent d'abord un maintien décent, et dérobent aux yeux des charmes qui perdraient leur plus grand prix, si habituellement ils étaient découverts*).

SCÈNE XI ET DERNIÈRE

LE VICOMTE, ÉGLANTE, NÉCELLE, LE CHEVALIER, L'ABBÉ, LE PRÉSIDENT, ADELINE, LE MARQUIS DE PALMARÈZE, UN EXEMPT DE POLICE. *(Des archers s'emparent des portes).*

LE MARQUIS, *en colère; on peut l'être à moins*

Vous ici, madame! (*A l'Exempt*). Allons, Monsieur, faites votre devoir.

L'EXEMPT

De la part du Roi...

(*A ces mots, De la part du Roi..., tous les assistants restent dans un étonnement qu'il est plus facile d'indiquer que de décrire. Pour la marquise, elle n'est pas seulement étonnée, elle est anéantie, pétrifiée, et finit par s'évanouir. Il est aisé de juger que la présence de son mari, dans le lieu et la compagnie où elle se trouve, ne peut pas produire un moindre effet*).

LE PRÉSIDENT, *au marquis*

Comment, monsieur, osez-vous me manquer au point de faire arrêter quelqu'un chez moi?

LE MARQUIS, *furieux*

En effet, j'ai bien quelque ménagement à garder avec vous! Mais ce n'est pas ici que je veux vous répondre: nous verrons si le magistrat chargé du dépôt des lois, peut impunément s'afficher pour l'instigation de la honte des plus illustres maisons. (*On fait revenir la marquise et aussitôt le marquis dit à l'Exempt*): Allons, monsieur, mettez votre ordre à exécution. (*A-

deline, Eglante, Nécelle, sont toutes tremblantes, craignant que l'ordre ne soit contre elles. Elles ne se rassurent un peu, que lorsqu'elles sont certaines que l'Exempt n'en veut qu'à la marquise, qu'elles ont cru jusqu'à ce moment une nouvelle débarquée de province, qui était venue, comme le chevalier le leur a dit, pour débuter à l'Opéra). Emmenez madame. (*Il montre la marquise*).

L'EXEMPT

Madame, suivez-moi. (*Comme le Vicomte, le chevalier, le Président, l'abbé font signe de vouloir s'opposer à ce qu'on emmène la marquise, l'Exempt leur dit*) : J'ai l'ordre précis, Messieurs, de vous faire retirer, ainsi que ces demoiselles. Vous vous exposeriez beaucoup, en vous portant à quelque violence. Craignez de vous opposer aux volontés du Roi. (*Le Président,* le *Vicomte, le Chevalier et l'Abbé passent de l'autre côté du théâtre avec Nécelle, Eglante et Adeline*).

LA MARQUISE, *à peine revenue à elle*

Où va-t-on me conduire ? Qu'allez-vous faire de moi ?

LE MARQUIS, *bouillant de rage*

Vous en serez instruite tout à l'heure. L'abbé de Guérindal ne m'a donc point trompé.

LA MARQUISE

Quel nom venez-vous de prononcer ?

LE MARQUIS

Celui d'un homme qui, instruit de vos odieux dé-

bordements, et plus jaloux de mon honneur que vous-même, m'a donné une connaissance que vous payerez cher.

LA MARQUISE

Eh! bien, je vois qu'il ne vous a pas tout appris, je vais suppléer à son silence. Oui, j'ai mille reproches à me faire; mais le plus grand de tous, c'est d'avoir passé l'avant-dernière nuit, non chez la maréchale de Vistel, comme je vous l'avais annoncé, mais ici, avec ce même abbé de Guérindal, que vous croyez si fort votre ami.

LE MARQUIS, *tout à fait hors de lui-même*

Madame!... Madame!... Si vous dites vrai... Le monstre!... il ne se passera pas vingt-quatre heures, qu'il ne soit enfermé dans un cul de basse-fosse. Il ne verra le jour de sa vie!

LA MARQUISE

En vous représentant, Monsieur, qu'un mari, qui nous épouse malgré nous, s'expose à ce que sa femme fasse quelque chose malgré lui, je ne prétends point me justifier, ni même justifier ma faute. Croyez que je me méprise, autant qu'il est possible, d'avoir eu la faiblesse de me livrer au plus perfide, au plus vil des hommes; à celui de tous qui était le moins fait pour que je vous manquasse. Quel que soit le sort que vous me réservez, soyez sûr que je ne me croirai jamais assez punie; car, j'en conviens, il n'est rien au-dessous d'une femme sans mœurs, qu'un abbé libertin.

LE MARQUIS

Et le proverbe a bien raison : Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.

LA MARQUISE, *presque sortie de dessus la scène, revient sur ses pas, et s'adressant aux spectateurs, termine la pièce par les vers suivants, qui en sont l'épilogue.*

Avec quelque art, messieurs, et d'un pinceau souvent
Gracieux, large, énergique, savant,
Un auteur inconnu, copiant la nature,
De ce siècle pervers vous a fait la peinture.
Montrez-vous indulgent. Vous aimez la gaîté :
Sur les mœurs, quand on l'aime, on est moins difficile.
Gens de bonne société,
Et de la cour et de la ville,
Pardonnent l'impureté,
En faveur de la vérité,
Et de la pureté du style.

Veneris concordia rar aest atque Pudicitiœ.
(JUVÉNAL).

La pudeur et la volupté
Sont rarement d'accord ensemble.

TABLE DES MATIÈRES

Les Chroniques du XVIIIe Siècle

Par Jean HERVEZ

I. — La Régence galante.
II. — Les Maîtresses de Louis XV.
III. — La Galanterie parisienne sous Louis XV et Louis XVI.
IV. — Le Parc-aux-Cerfs et les Petites Maisons galantes de Paris.
V. — Les Galanteries à la Cour de Louis XVI.
VI. — Maisons d'Amour et Filles de Joie.

Chaque volume in-8 carré, sur papier simili hollande, orné de huit gravures hors texte. . . . **15 fr.**
12 exemplaires sur Japon . . . . **40 fr.**
25 exemplaires sur Hollande (*souscrits*) . . . . **30 fr.**

Prospectus détaillé franco sur demande

LA FRANCE GALANTE

JEAN HERVEZ. — **Mignons et Courtisanes au XVIe siècle**, 6 planches hors texte. . . . . **15 fr.**

La Polygamie sacrée au XVIe siècle. — Préface et introduction par JEAN HERVEZ, 8 planches hors texte . . . . **15 fr.**

HECTOR FLEISCHMANN. — **Madame de Polignac et la Cour galante de Marie-Antoinette.** Une gravure et huit planches hors texte. . . **12 fr.**

CHODERLOS DE LACLOS. — **Les Liaisons dangereuses.** — Préface, notes et bibliographie, par Ad. Van Bever, 20 eaux-fortes hors texte par Martin Van Maele.
175 exemplaires sur papier d'Arches . . . . **60 fr.**

(Voir dans le *Parc aux Cerfs*, la reproduction de l'une des gravures de cette édition).

IMP. RENAUDIE, 19, RUE DE SÈVRES. — PARIS.